

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 2^E CYCLE

**Université de Reims Champagne-Ardenne -
URCA**

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 19/09/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Christophe Godowski, président

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne - URCA, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2018-2021) a été impactée par la crise sanitaire liée à la Covid-19 et par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont certaines concernent le 2^e cycle (admission en master, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 2^e cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions comprenant une rencontre avec les équipes de pilotage politique et administratif des formations, et avec des formations représentatives (environ 20 % de l'offre de formation) choisies conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 2^e cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après :

Domaine arts, lettres et langues :

- *Master Arts de la scène et du spectacle vivant*
- *Master Langues et sociétés*
- *Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- *Master Lettres et humanités*
- *Master Patrimoine et musées*
- *Master Philosophie*
- *Master Sciences du langage*

Domaine droit, économie, gestion :

- *Master Analyse et politique économique*
- *Master Comptabilité - contrôle - audit*
- *Master Contrôle de gestion et audit organisationnel*
- *Master Droit*
- *Master Droit de l'entreprise*
- *Master Droit notarial*
- *Master Droit pénal et sciences criminelles*
- *Master Droit privé*
- *Master Droit public*
- *Master Économie appliquée*
- *Master Gestion de production, logistique, achats*
- *Master Gestion des ressources humaines*
- *Master Intervention et développement social*
- *Master Management et administration des entreprises*
- *Master Management sectoriel*
- *Master Marketing, vente*

- *Master Monnaie, banque, finance, assurance*

Domaine santé :

- *Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales (DFASM)*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques (DFASO)*
- *Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)*
- *Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA)*
- *Diplôme d'État de Sage-femme*

Domaine sciences humaines et sociales :

- *Master Géopolitique*
- *Master Histoire*
- *Master Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé*
- *Master Psychologie sociale, du travail et des organisations*
- *Master Urbanisme et aménagement*

Domaine sciences, technologies, santé :

- *Master Biologie, agrosciences*
- *Master Biologie-santé*
- *Master Biomécanique*
- *Master Calcul haute performance, simulation*
- *Master Chimie et sciences du vivant*
- *Master Électronique, énergie électrique, automatique*
- *Master Génie civil*
- *Master Géoressources, géorisques, géotechnique*
- *Master Informatique*
- *Master Ingénierie de conception*
- *Master Mathématiques et applications*
- *Master Physique appliquée et ingénierie physique, (Co-accréditation avec l'université technologique de Troyes)*
- *Master Réseaux et télécommunication*
- *Master Risques et environnement*
- *Master Santé publique, (Co-accréditation avec l'université de Lorraine)*
- *Master Sciences de la vigne et du vin, (Co-accréditation avec l'université de Haute-Alsace)*
- *Master Sciences du médicament et des produits de santé*
- *Master STAPS : Ingénierie et ergonomie de l'activité physique*
- *Master STAPS : Management du sport*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 2^e cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne - URCA a eu lieu à l'automne 2022. Le comité d'experts était présidé par Monsieur Christophe Godowski, professeur des universités en sciences de gestion à l'université de Limoges. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Bénédicte Sturbois, professeure des universités en biologie à l'université d'Evry Val d'Essonne.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Christelle Despas, maître de conférences en chimie à l'université de Lorraine,

Mme Florence Fix, professeure des universités en lettres modernes à l'université de Rouen,

Mme Laurence Gareil-Sutter, maître de conférences en droit privé et sciences criminelles à l'université Sorbonne Paris Nord,

M. Philippe Garrigue, maître de conférences en sciences pharmaceutiques à Aix-Marseille Université,

M. Patrick Girard, professeur des universités en informatique à l'université de Poitiers,

M. David Gregor, étudiant en droit public à l'université de Lorraine,

M. Marc Langenbach, maître de conférences en géographie à l'université Grenoble Alpes,

Mme Françoise Simon, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Haute-Alsace.

M. Pierre-Yves Gilles, conseiller scientifique et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation de l'offre de formation du 2^e cycle

L'offre de formation du 2^e cycle de l'université de Reims Champagne-Ardenne reflète une université multidisciplinaire. Elle est constituée de 53 formations au total réparties entre cinq domaines : Arts, lettres et langues (ALL), Sciences humaines et sociales (SHS), Droit, économie, gestion (DEG) et Sciences, technologies (ST) et Santé. Elle compte un total de 3 899 étudiants inscrits administratifs, en progression de 12.6 % entre 2018 et 2020, cette progression ne profitant globalement qu'à l'offre de masters. Cette offre de formation du 2^e cycle concerne en 2020-2021 environ 15 % des étudiants de l'URCA contre environ 68.5 % pour le premier cycle.

Le domaine ALL propose sept masters pour un total de 277 étudiants inscrits administratifs en 2020-2021. Le domaine SHS se compose de cinq masters pour un total de 280 étudiants inscrits administratifs en 2020-2021. Le domaine DEG offre 17 masters pour un total de 1 180 étudiants inscrits administratifs en 2020-2021. Concernant le domaine ST, son offre est répartie en trois disciplines et 18 masters pour un total de 948 étudiants inscrits administratifs en 2020-2021, dont le master *Physique appliquée et ingénierie physique* co-accrédité avec l'université technologique de Troyes et le master *Sciences de la vigne et du vin* co-accrédité avec l'université de Haute-Alsace.

Le domaine Santé offre un master, deux diplômes d'État (Diplôme d'État de Sage-femme, Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée) et trois diplômes de formation approfondie (Diplôme de formation approfondie en Sciences médicales, Diplôme de formation approfondie en Sciences odontologiques, Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques) pour un total de 1 177 étudiants inscrits administrativement.

Cette offre de formation est actuellement portée par huit composantes : UFR Lettres et sciences humaines (LSH) ; Droit et science politique (DSP) ; Sciences économiques, sociales et de gestion (SESG) ; Sciences exactes et naturelles (SEN) ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) ; Médecine ; Pharmacie ; Odontologie. Elle est déployée sur plusieurs sites (Reims, Troyes, Charleville-Mézières), mais il existe une volonté de structuration de cette offre de formation du 2^e cycle pour la rapprocher de l'organisation en quatre pôles scientifiques au niveau de la recherche (Agro sciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie ; Santé ; Sciences humaines et sociales ; Sciences du numérique et de l'ingénieur),

L'offre de formation du 2^e cycle n'a bénéficié que de façon très limitée de la politique de l'URCA en matière de réponse aux AAP. Deux projets dont l'URCA a été lauréate ont irrigué spécifiquement quelques formations du 2^e cycle (projet BioecoAcademy en 2020 et projet DeMETeRE en 2021).

Analyse globale de l'offre de formation du 2^e cycle

Pour la période d'évaluation, l'université de Reims Champagne-Ardenne a présenté un projet ambitieux dont la finalité était de déployer une offre de formation maîtrisée et attractive. Cette ambition louable, eu égard à la précédente évaluation du Hcéres, a été incontestablement impactée par des bouleversements importants tels que la pandémie de la Covid-19, un plan de retour à l'équilibre financier (PREF) et la création de la région Grand Est qui a modifié le positionnement de l'université.

Malgré ce contexte difficile et incertain, le comité souhaite souligner que de nombreuses actions ont été engagées pour assurer un cadrage et tenter d'atteindre l'objectif d'une offre pluridisciplinaire maîtrisée et attractive en 2^e cycle. Il existe cependant une grande disparité dans la mise en œuvre et la réussite des projets structurants engagés selon les domaines ou à l'intérieur des domaines.

Parmi les réussites à mettre au crédit de l'établissement, le comité souhaite mettre en avant le travail de fond entrepris, par rapport aux recommandations de la précédente évaluation du Hcéres, pour rendre cohérente l'offre de formation du 2^e cycle. Dans l'ensemble des domaines, des disciplines et des formations, le travail de mise en cohérence a été conduit à un double niveau. L'université de Reims Champagne-Ardenne s'est attachée à proposer aux étudiants un continuum entre l'offre de formation du 2^e cycle et celle du 1^{er} cycle (licence) en amont et celle du 3^e cycle (doctorat) en aval.

Un travail de cohérence a été également conduit en vue d'aligner l'offre de formation du 2^e cycle sur les besoins exprimés par les acteurs du monde socio-économique et en fonction des territoires pour éviter un risque de cannibalisation des formations et conduire à des spécialisations des sites sur lesquels l'URCA est implantée.

Cette réussite dans la mise en cohérence de l'offre de formation a incontestablement influencé deux autres aspects positifs de cette évaluation.

Les formations mettent en œuvre, quand cela est nécessaire et à leur initiative, un ensemble de dispositifs d'accompagnement de la réussite étudiante permettant à l'établissement d'afficher de très bons taux de réussite dans une très grande majorité des formations du 2^e cycle, ainsi qu'une forte insertion professionnelle en progression tant quantitativement que qualitativement. En la matière, le cadrage de l'université permet une mise en œuvre effective des dispositifs.

Dans la même perspective, le comité a été sensible à l'important travail engagé par l'université de Reims Champagne-Ardenne pour permettre un fort adossement des formations du 2^e cycle à la recherche. Le cadrage pris en la matière et reposant sur plusieurs initiatives a permis une nette progression dans le rattachement des masters à des unités de recherche et au déploiement généralisé d'enseignements à et par la recherche contribuant à une articulation renforcée entre recherche et formations.

Au-delà des réussites, des points méritent une attention particulière au regard des ambitions affichées par l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Le premier concerne l'ambition d'internationaliser l'offre de formation du 2^e cycle. Les résultats obtenus sont plus contrastés, certainement en partie eu égard au contexte pandémique, mais pas seulement selon l'avis du comité. Des actions ont porté leurs fruits notamment en matière de politique d'enseignement des langues étrangères au sein des programmes de formation avec l'aide de la maison des langues, qui est un acteur d'importance dans cette action pour le 2^e cycle. D'autres actions ont eu cependant moins d'effets comme la politique de partenariats transfrontaliers souhaitée et mise en œuvre au niveau de l'université, mais qui n'a eu que très peu d'impacts au niveau des composantes et des formations, laissant ainsi chacune d'entre elles œuvrer de façon isolée et avec des moyens limités.

Le deuxième point concerne l'objectif de développer l'apprentissage et la formation continue, axe de développement choisi par l'université pour renforcer ses ressources propres et renforcer l'insertion professionnelle des étudiants. Les résultats sont là encore contrastés. La progression de l'alternance reste modeste eu égard au potentiel présent dans l'actuelle offre de formation et la formation continue apparaît être en baisse tendancielle même si ce constat peut être nuancé au regard du contexte sanitaire.

Le troisième point concerne le pilotage qui fait l'objet d'un cadrage par l'université, mais dont le déploiement dans les formations reste délicat. L'actuel dispositif d'évaluation des enseignements n'est clairement pas exploitable. La mise en œuvre partielle et aléatoire n'est pas satisfaisante et prive ainsi les formations d'une information importante pour réaliser un pilotage de qualité.

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle

L'architecture de l'offre de formation du 2^e cycle apparaît plus cohérente et complémentaire, ce qui constitue une nette progression par rapport à la précédente évaluation. Eu égard à la réalité d'une université pluridisciplinaire s'inscrivant dans un territoire sur lequel une forte concurrence existe, l'offre de formation du 2^e cycle est dense et diversifiée. Elle apparaît parfaitement cohérente couvrant les différents domaines et champs disciplinaires proposés par l'université de Reims Champagne-Ardenne.

Cette offre propose au sein de chaque domaine et/ou champ disciplinaire des formations complémentaires les unes des autres. L'offre de formation du 2^e cycle permet ainsi de couvrir convenablement les besoins du monde socio-économique en matière d'employabilité et s'adapte aux besoins spécifiques du territoire couvert par l'université sur ses différents sites. Pour illustrer la complémentarité, nous pouvons souligner les formations du domaine DEG, dans les champs de l'économie et de la gestion, qui s'avèrent être fortement complémentaires pour les métiers du chiffre (master *Comptabilité-contrôle-audit*, master *Contrôle de gestion et audit organisationnel*, master *Monnaie, banque, assurance*, master *Gestion de la production, logistique, achats*).

Concernant la cohérence vis-à-vis de la politique d'établissement et des besoins du territoire, le comité a remarqué que l'offre de formation évolue pour tenter d'entrer en cohérence avec l'organisation de la politique scientifique en quatre pôles de l'établissement comme en témoigne le master *Biologie, agrosociétés, environnement, biotechnologies et bioéconomie*. Le master *Droit*, avec un parcours *Droit du vin et des spiritueux*, tout comme son pendant dans le domaine Sciences et Technologies, le master *Sciences de la vigne et du vin*, sont les parfaites illustrations de l'effort fait pour répondre aux besoins et aux enjeux d'une région viticole d'importance. Un bémol à ces appréciations doit être souligné concernant l'offre de formation en langues et cultures étrangères dont l'architecture, la visibilité et l'opportunité au regard du vivier local posent question.

Le comité a apprécié la mise en place d'une architecture particulière pour assurer un continuum lisible et cohérent entre l'offre de formation du 1^{er} cycle et celle du 2^e cycle, qui a constitué un premier important travail de rationalisation de l'offre du 2^e cycle. Il apparaît clairement au niveau des fiches d'autoévaluation des formations l'existence d'une continuité entre le grade de licence et celui de master avec pour chaque mention de master l'identification d'un ou de plusieurs parcours de licence conduisant à la mention et aux parcours des masters. Par exemple, les masters de droit sont irrigués par les étudiants ayant suivi principalement la licence *Droit* ainsi que la licence *Administration économique et sociale*. Dans le domaine ST, la licence *Sciences de la vie et de la Terre* alimente le master *Biologie-santé* et le master *Chimie et sciences du vivant*.

Cependant, le comité exprime son regret de ne pas pouvoir mesurer l'effectivité d'une telle irrigation dans une très grande majorité des masters en l'absence d'une information permettant d'identifier l'origine interne ou externe des étudiants intégrant les masters de l'URCA et alors qu'il existe une déperdition entre les deux cycles au regard des capacités d'accueil non atteintes et/ou d'admis ne finalisant pas l'inscription.

La pratique des passerelles existe, mais elle reste limitée par rapport à la logique souhaitée par l'université afin de rattacher les formations du 2^e cycle aux pôles scientifiques qui ont vocation à faciliter les réorientations du fait de l'interdisciplinarité. Il existe notamment des passerelles pour plusieurs masters du domaine STS (comme, par exemple, le master *Ingénierie de conception* ou le master *Informatique*) avec les deux écoles d'ingénieurs internes de l'URCA à savoir l'École nationale supérieure d'ingénieurs de Reims (ESiReims) et/ou au sein de l'École d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique (EiSiNe).

Le comité souligne l'effort pour développer, dans une très grande majorité de mentions de master, des parcours ayant pour finalité la poursuite d'études en doctorat de façon à offrir cette opportunité aux étudiants. La plupart de ces parcours est bien intégrée dans les mentions concernées et permet de rebondir professionnellement pour celles et ceux qui ne s'engageraient pas finalement dans un projet doctoral à l'issue d'une formation à et par la recherche poussée.

Un point a cependant retenu l'attention du comité concernant la pratique de la mutualisation des enseignements au sein de plusieurs domaines disciplinaires. Si ces pratiques sont légitimes notamment eu égard au contexte de difficultés financières qu'a pu connaître l'URCA, il convient de conserver une certaine mesure dans la mise en place de ces mutualisations de façon à ne pas faire perdre l'offre de formation en lisibilité, conduisant à ne plus pouvoir distinguer complètement les mentions entre elles. À titre d'exemple, le master *Lettres et humanités* mutualise des unités d'enseignement avec plusieurs masters du domaine ALL (master *Arts de la scène et du spectacle vivant*, master *Langues, littératures et civilisations étrangères*) ou le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*. Le master *Langues et sociétés* mutualise des enseignements dans ce même domaine ALL avec le master *Patrimoine et musées* et, au-delà, avec le master *Marketing, vente* du domaine DEG. Nous pouvons également souligner dans le domaine STS le master *Biologie, agrosociétés* qui mutualise un semestre entier avec le master *Erasmus Bioceb* ou les masters *Biologie-santé* et *Chimie et sciences du vivant* qui partagent quelques unités d'enseignement.

L'accompagnement des étudiants du 2^e cycle à la réussite

Les dispositifs d'information-orientation déployés par l'université de Reims Champagne-Ardenne sont relativement classiques au travers notamment de l'organisation des journées portes ouvertes ou des journées d'information complémentaires. Il est à noter la mobilisation des anciens diplômés dans ce travail de communication via la constitution d'associations d'anciens étudiants comme pour le master *Gestion des ressources humaines*. Un suivi des candidatures et des inscriptions est réalisé tout au long de l'année par la cellule d'appui au pilotage de la direction des études et de la vie universitaire via les plateformes externes (Trouver mon master) ou internes (e-Candidat) permettant de suivre l'attractivité des formations. Néanmoins, le comité n'a eu que très rarement accès à cette information, qui semble cependant exister, mais peu diffusée, lors de l'évaluation des formations. Concernant les passerelles entre des parcours à l'intérieur d'une mention et/ou entre différentes mentions autorisant l'étudiant à pouvoir prendre une nouvelle orientation, le comité n'a pas eu à sa disposition l'information pour évaluer l'effectivité et l'efficacité de celles-ci, et ce pour l'ensemble des domaines donnant lieu à ce dispositif de réorientation.

Les dispositifs d'accompagnement des étudiants du 2^e cycle pour favoriser la réussite existent, mais ils nécessitent une homogénéisation à l'échelle de tous les domaines et ils demeurent perfectibles. Les taux de réussite concernant les formations du 2^e cycle de l'URCA sont d'un très bon niveau globalement (87 % à l'échelle du cycle durant les deux dernières années de la période d'évaluation) même si quelquefois des disparités peuvent exister au sein des parcours d'une même mention ou entre certaines mentions (comme par exemple le master *Physique appliquée et ingénierie physique*). Les échecs en première année du cycle sont majoritairement expliqués par des abandons et des problèmes de santé et la tendance baissière constatée durant la période 2018-2021 (le taux de réussite est de 82,76 % en 2018-2019 et passe à 76,47 % en 2020-2021) est en grande partie imputable aux conditions d'enseignement en distanciel lors de la crise sanitaire, qui ont contribué au décrochage. À l'échelle de chaque master, il existe un suivi de la réussite des étudiants afin de dégager des enseignements des cas d'échecs et mettre en place, le cas échéant, des solutions d'accompagnement des étudiants en difficulté comme la mise à disposition de ressources complémentaires pour une remise à niveau dans le domaine STS. Il faut souligner que ces dispositifs sont propres à chaque domaine disciplinaire et même à chaque mention et qu'il n'existe pas un cadrage au niveau de l'université, ce cadrage n'apparaît toutefois pas nécessaire au regard des actuels taux de réussite. Ces taux sont le résultat à la fois de l'existence de dispositifs performants d'accompagnement des étudiants du 2^e cycle pour favoriser leur réussite et d'une forte sélectivité pour certaines disciplines comme le droit par exemple.

À l'échelle des pratiques pédagogiques et/ou des modalités d'enseignement, il existe des initiatives fort intéressantes comme, par exemple, celle du master *Droit pénal et sciences criminelles* qui implique les étudiants dans des travaux de recherches en situation réelle et dans l'organisation de conférences internationales. Des formations portent également des projets pédagogiques stimulants et influençant la réussite comme par exemple les masters *Comptabilité - contrôle - audit* et *Contrôle de gestion et audit organisationnel* qui offrent aux étudiants une semaine autour de l'entrepreneuriat en permettant aux étudiants l'accompagnement effectif de porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise. Dans le domaine ST, les étudiants sont invités à participer à des concours comme celui de robotique créant une émulation et une dynamique positives.

Ces aspects positifs concernant les dispositifs d'accompagnement des étudiants du 2^e cycle pour favoriser leur réussite ne doivent pas occulter l'existence de points d'amélioration. En premier lieu, très peu de formations du 2^e cycle ont engagé ou déployé une approche par compétences. Or, cette démarche est essentielle pour permettre à l'URCA de développer l'alternance ainsi que la formation tout au long de la vie (FLTV). En second lieu, il n'existe que trop rarement une offre de formation adaptée pour le public de formation continue, comme cela peut être le cas pour les publics internationaux. Toutefois, la politique de reconnaissance et de valorisation des compétences acquises dans les cursus existe notamment par le biais de la certification numérique. Une politique en matière de développement durable et de responsabilité sociale a par ailleurs été conduite au sein de l'URCA donnant lieu à plusieurs actions concrètes et à une organisation spécifique dont la création en 2022 d'un réseau d'ambassadeurs du développement durable et de la responsabilité sociale au sein des différents corps constituant l'université (dont les enseignants-chercheurs).

Cet effort d'actions et de structuration louable pour mettre au cœur de la stratégie ces questions n'a malheureusement eu que très peu d'impact à ce jour sur les formations du 2^e cycle où l'intégration de ces enjeux est loin d'être systématique. Cependant, le comité souhaite souligner que certaines formations répondent, de leur propre initiative, aux enjeux du fait de leurs thématiques (comme, par exemple les masters *Urbanisme et aménagement*, *Risques et environnement*, *Intervention et développement social*, *Économie appliquée*, *Analyse et politique économique*) ou par des actions spécifiques comme les ateliers de la « Fresque du climat » au sein de l'UFR sciences économiques sociales et de gestion par exemple.

L'adossment des formations du 2^e cycle à la recherche

L'adossment à la recherche des formations du 2^e cycle est très bon dans l'ensemble. Un effort important a été engagé par l'université pour un adossment systématique des masters à, au moins, une unité de recherche. Dans la très grande majorité des cas, les enseignants-chercheurs et/ou les chercheurs intervenant au sein des formations le font dans des proportions conformes aux attentes et déclarent nourrir leurs enseignements des recherches qu'ils peuvent effectuer. De nombreuses mentions de master proposent un parcours dont la finalité est la poursuite d'études en doctorat, comme en sciences de gestion, parcours dans lequel les enseignements portent une formation à et par la recherche. Même si ces parcours donnent lieu à des effectifs limités (dans la majorité des cas inférieurs à cinq inscrits) particulièrement dans les domaines ALL, SHS et DEG, pour lesquels les étudiants sont happés par le secteur privé (dans les domaines DEG et SHS) ou par les concours administratifs et de l'enseignement (dans le domaine ALL), ils permettent d'impulser des trajectoires étudiantes vers les métiers de l'enseignement et de la recherche. Dans le domaine des STS, la poursuite d'études en doctorat est significative comme dans le master *Informatique* ou le master *Mathématiques et applications*. À l'inverse, la poursuite d'études en doctorat est faible dans les autres domaines, tout en restant conforme à ce qu'il est possible de constater au niveau national dans ces domaines et disciplines.

L'adossment des formations à une unité de recherche se fait par le rattachement des enseignants-chercheurs et/ou des chercheurs à celle-ci, mais dans plusieurs cas l'unité de recherche joue aussi un rôle direct et actif en conviant par exemple les étudiants du 2^e cycle aux conférences et/ou aux réunions de l'unité. Par exemple, le master *Biologie-santé* permet aux étudiants d'accéder à des plateformes techniques localisées dans les unités de recherche, et l'accueil en stage dans les unités de recherche rattachées aux masters, dans le domaine STS notamment, est également possible et encouragé. La production d'un mémoire de recherche à l'échelle de chaque mention est également généralisée à quelques exceptions près comme par exemple le master *Génie civil* dans lequel le mémoire de recherche est optionnel. Au sein des parcours menant à une insertion professionnelle immédiate, au même titre que dans ceux menant vers la poursuite d'études en doctorat, des enseignements de méthodologie intégrant les dimensions documentation et intégrité scientifique sont présentes dans un volume horaire que le comité considère comme convenable avec la mobilisation directe dans certains cas des personnels et/ou des ressources du centre de documentation. À contrario de cette politique souhaitée par l'établissement pour lier formation et recherche, les responsables du master *Génie civil* ont fait le choix problématique de supprimer de la maquette la formation à la recherche.

La professionnalisation des formations du 2^e cycle

La professionnalisation des formations du 2^e cycle est, dans l'ensemble de l'offre, en cohérence avec les attendus tant au niveau des dispositifs permettant aux étudiants d'acquérir une première expérience professionnelle qu'au niveau de la participation des représentants du monde socio-économique aux activités de formation et à la mise en place des conseils de perfectionnement. La politique en matière de stage donne lieu à un résultat satisfaisant, avec une moyenne de 23 semaines de stages et de 20 crédits ECTS rattachés aux deux années du 2^e cycle, même si ces chiffres peuvent masquer une forte hétérogénéité dans les différents domaines disciplinaires liée à la spécificité des formations comme celles orientant vers des concours. Des initiatives sont à souligner en la matière et qui ne pourront que contribuer à renforcer la professionnalisation des formations du 2^e cycle.

Nous pensons au projet « BioecoAcademy » dans le cadre du PIA3 – Campus des métiers et des qualifications d'Excellence en 2018, visant à mettre en adéquation les formations et les besoins des entreprises dans le domaine de la bioraffinerie végétale et des biotechnologies industrielles.

À l'échelle des formations du 2^e cycle, ces actions conduisent à un taux d'insertion professionnelle de très bon niveau (l'insertion professionnelle à 30 mois est de 94 % à l'échelle de l'URCA et il n'est pas rare de trouver des masters avec un taux à 100 %) même si une disparité peut exister entre les parcours d'une même mention (domaines DEG ou STS) ou entre certaines mentions d'un même domaine comme en ALL. Cette insertion professionnelle est également qualitative dans la mesure où on constate une hausse du taux d'emploi-cadre, stable et à temps plein dans une majorité des domaines. Le comité tient à souligner ici que le travail d'évaluation n'a pas été simple à mener pour apprécier la qualité de l'insertion professionnelle dans la mesure où les enquêtes à 18 et à 30 mois ont recueilli assez souvent des taux de réponse insuffisants et pouvant être très hétérogènes d'une année sur l'autre. Par ailleurs, ces enquêtes portaient sur un périmètre qui pouvait être, dans certains cas, différent par rapport à celui de l'offre de formation évaluée (changement de parcours par le biais de regroupement ou de scission).

L'ouverture à la formation tout au long de la vie en 2^e cycle donne lieu à un bilan mitigé. Le développement de l'alternance à l'échelle des formations du 2^e cycle constitue un objectif important pour l'université de Reims Champagne-Ardenne pour dégager de nouvelles ressources propres. La période d'évaluation témoigne de résultats satisfaisants, notamment en matière d'apprentissage, avec une hausse du nombre d'apprentis et le déploiement au niveau des masters de l'apprentissage jusqu'alors essentiellement cantonné au premier cycle. De plus en plus de masters ont proposé durant la période étudiée de l'apprentissage. Si la tendance du nombre d'alternants est à la hausse durant la période évaluée (en 2020-2021, les alternants représentent 8.52 % des inscrits en 2^e cycle contre 5.96 % en 2018-2019), le potentiel de développement apparaît encore important. Le comité a pu constater l'existence d'importantes marges de progression pour le développement de l'apprentissage au niveau de l'offre de formation du 2^e cycle méritant un accompagnement plus important des composantes et des responsables de diplômes par la direction de la formation professionnelle, des partenariats et de l'apprentissage (DFPA) et par le CFA interne pour les aider notamment dans la phase de construction d'une offre en alternance.

Si sur les constats ci-avant, le bilan est encourageant, celui du développement de la formation continue est particulièrement décevant. Il n'existe pratiquement pas d'offres spécifiques à l'échelle des masters et des diplômes du 2^e cycle, et l'accueil de ce public dans plusieurs masters n'est pas du tout envisagé, ce qui rend le développement de la formation continue délicat, d'autant plus que l'organisation des programmes en blocs de compétences n'est qu'à un stade embryonnaire. Néanmoins, il existe une offre de diplômes universitaires qui vient modestement pallier les manques énoncés. Le recours très faible au distanciel dans les pratiques et les modalités pédagogiques dans de nombreuses formations peut être également un frein au développement de la formation continue et nécessiterait alors une réflexion sur l'hybridation des enseignements, encore peu développée suite à l'expérience en périodes de confinement. En matière de VAE et de VAP, il existe une baisse tendancielle (plus prononcée pour le dispositif de la VAP, avec un nombre passant de 154 en 2018 à 98 en 2021, que pour celui de la VAE) renforçant la perception d'un bilan décevant, même si pour ces deux derniers dispositifs, la crise sanitaire et conjointement l'évolution réglementaire peuvent être des facteurs d'explication.

L'internationalisation des formations du 2^e cycle

L'internationalisation des formations de 2^e cycle est fragile et les objectifs n'ont pas pu être atteints dans un contexte pandémique délicat. L'un des axes de développement de l'université de Reims Champagne-Ardenne a été d'internationaliser l'offre de formation. Les résultats en la matière ne sont pas à la hauteur de l'objectif fixé avec une évolution encore trop timide sur la période. Peu de formations se sont saisies des dispositifs d'aide à la mobilité et s'inscrivent dans la stratégie « transfrontalière » de l'URCA.

Cependant un effort louable a été porté concernant les compétences linguistiques. La politique en matière de langue étrangère a fait l'objet d'un cadrage par l'établissement avec comme objectif une généralisation des enseignements de et en langue étrangère au sein des formations du 2^e cycle.

Ce volume d'enseignements est toutefois assez hétérogène d'une formation à une autre, mais sans que cela ne vienne remettre en cause l'effort engagé, dénotant seulement une adaptation en fonction du degré d'ouverture souhaité de la formation. L'option offerte d'une seconde langue vivante, via la plateforme Altissia, est également appréciable. L'appui de la Maison des langues aux formations du 2^e cycle est enfin à souligner pour aider les enseignants et les personnels souhaitant développer l'internationalisation de leurs formations, via des ateliers de formation et d'échanges. La question d'une certification en langue étrangère intégrée dans les maquettes des formations du 2^e cycle reste en suspens et ne donne pas lieu à un cadrage.

En matière de partenariats et même s'il existe deux chartes, l'une relative aux programmes d'échanges internationaux et l'autre concernant les diplômes en partenariat international et les formations délocalisées, le bilan est limité, mais des projets existent à l'échelle des disciplines. Deux diplômes en partenariat international ont été créés durant la période d'évaluation avec le master *Risques et environnement – parcours Sécurité qualité hygiène environnement* avec l'université Hassan 1^{er} au Maroc et le master *Urbanisme et aménagement* avec l'université de Venise. Le dossier d'autoévaluation de l'établissement évoque également l'existence d'un master *Erasmus Mundus Bioceb* depuis 2020, faisant l'objet d'une mutualisation durant un semestre avec le master *Biologie, agrosociétés*, en partenariat avec plusieurs universités étrangères, ainsi que le master *Science des matériaux avancés et nanotechnologie* comme master co-accrédité dans le cadre du consortium d'appui à l'université de Sciences et technologie de Hanoï.

Concernant les mobilités, le contexte sanitaire a sans nul doute constitué un frein au développement de ces dernières, notamment entrantes, et cela même si un dispositif particulier est en place pour accueillir les étudiants étrangers. Des initiatives existent pour faciliter les mobilités entrantes comme la pratique de la co-diplomation avec l'exemple du master *Droit public* avec l'université Matej Bel en Slovaquie. Une communication et un accompagnement sont proposés pour stimuler les mobilités sortantes. Cependant, les flux demeurent faibles (le pourcentage de mobilité sortante n'est que 1.42 % en 2020-2021 et celui des mobilités entrantes, 1.07 %) eu égard aux moyens déployés, même si ces résultats doivent être nuancés au regard du contexte sanitaire. Les résultats obtenus sont modestes quantitativement tant du point de vue de la mobilité étudiante que de celle des enseignants-chercheurs.

Le pilotage des formations du 2^e cycle

Le pilotage des formations du 2^e cycle est en progression durant la période d'évaluation, mais nécessite des ajustements pour le renforcer et l'étendre à l'ensemble des domaines et des composantes. Le contrat 2018-2022 ayant débuté dans un contexte contraint par le biais du Plan de retour à l'équilibre financier (PREF), l'université a dû procéder à une importante restructuration de son offre du 2^e cycle et des conditions de déploiement de celle-ci. Au-delà du gel d'emplois, l'université a mis en place des mesures fortes pour assurer la soutenabilité de cette offre de formation du deuxième cycle. Parmi celles-ci, il a été demandé un effort sur la mutualisation des enseignements non seulement entre les parcours, mais aussi à l'échelle des composantes ; des seuils d'ouverture pour les parcours ont été définis et les volumes horaires par année de formation, contraints. Ces mesures ont été appliquées par la grande majorité des formations du deuxième cycle et il est important de souligner l'effort substantiel sur les mutualisations.

Outre ces décisions qui s'imposent aux composantes et aux formations, l'université de Reims Champagne-Ardenne a donné des impulsions concernant l'offre de formation du 2^e cycle en définissant des lignes directrices comme par exemple, et sans être exhaustif dans l'énumération de ces lignes, l'internationalisation ou encore le développement de l'alternance et de la formation continue. Il a toutefois été difficile pour le comité de percevoir les effets, à l'échelle des formations du 2^e cycle, d'un certain nombre d'actions engagées par l'université. Par exemple, en matière d'internationalisation, la recherche ou la conclusion de partenariats font l'objet dans une grande majorité des cas de démarches propres aux membres des équipes pédagogiques et/ou aux composantes, sans lien direct avec la stratégie de l'URCA visant notamment à privilégier le développement d'un réseau transfrontalier de formations.

Cette perception d'un manque de déclinaison effective des axes stratégiques souhaités par l'URCA à l'échelle des formations est également présente dans le chantier du passage en blocs de compétences : même si un cadrage existe et une volonté est présente, un grand nombre de formations semblent souffrir d'une trop large part d'autonomie laissée à l'initiative des composantes et/ou des formations.

Le fonctionnement des équipes pédagogiques est satisfaisant dans l'ensemble eu égard à la cohérence des programmes de formation, à la réussite des étudiants dans les formations du deuxième cycle, ainsi qu'à l'insertion professionnelle. À titre d'illustration, de nombreuses formations ont fait part de l'existence de commissions pédagogiques fréquentes pour assurer le suivi en cours d'année des étudiants, ce qui se traduit par un taux d'échec très faible en première année du cycle et quasiment négligeable en seconde année du cycle.

Les étudiants ont une place dans le pilotage et la gouvernance des formations. De nombreux responsables de formation prennent le soin d'obtenir un retour des étudiants sur leur ressenti par rapport à la formation tant au niveau du programme qu'au niveau du déroulement de celle-ci. Cette participation est également effective au travers d'une représentation des étudiants dans les conseils de perfectionnement dont la pratique est généralisée au sein des formations du 2^e cycle.

L'évaluation par les étudiants des formations et des enseignements constitue toutefois un point délicat du pilotage des formations. Ce mode d'évaluation n'est que faiblement répandu ou formalisé dans les formations. Dans une perspective d'impulsion et de généralisation de la pratique, l'URCA a remis en place ce dispositif abandonné, mais avec une organisation centralisée par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle (SEIP-DEVU). Cette organisation n'est pas satisfaisante dans la mesure où sous la contrainte des moyens humains, seulement cinq à huit formations sélectionnées sont concernées par an. Or, ce qui est intéressant dans ce type de dispositif c'est justement sa généralisation, ce qui n'est pas possible avec ce type d'organisation centralisée.

Le cadrage des conseils de perfectionnement réalisé par l'URCA a porté ses fruits. Néanmoins, des efforts demeurent encore à faire pour que les conseils de perfectionnement jouent pleinement leur rôle dans le processus d'amélioration continue. Assez souvent, l'ordre du jour des conseils de perfectionnement n'est pas suffisamment orienté vers une démarche prospective et de positionnement stratégique de la formation ; le conseil se réduit dès lors à une commission pédagogique évoquant les difficultés rencontrées par les étudiants dans le déroulement de la formation et se traduisant seulement par des changements de maquette et/ou de modalités de contrôle des connaissances. Le contenu des procès-verbaux des conseils de perfectionnement est également décevant dans un grand nombre de cas avec des informations trop lacunaires pour pouvoir suivre les constats et les actions à mettre en œuvre dans la perspective d'une amélioration continue des formations. Enfin, dans certains cas, l'implication des représentants du monde socio-économique est faible dans ces conseils.

Conclusion

Points forts

- Un fort adossement à la recherche des formations du 2^e cycle,
- Un fort taux de réussite,
- Une excellente insertion professionnelle,
- Des relations fortes avec le monde socio-économique.

Points faibles

- Une trop faible internationalisation des formations,
- Une absence d'approche en compétences,
- Un faible accompagnement des dispositifs de pilotage des formations,
- Une incohérence dans le déploiement du dispositif d'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Conduire une réflexion collégiale avec les composantes et les responsables de diplôme sur la politique de partenariats en vue de l'internationalisation des formations,
- Engager des actions plus ciblées privilégiant l'effectivité des partenariats à l'affichage d'un nombre substantiel de partenariats, mais pas forcément effectifs au regard des flux étudiants concernés,
- En vue de favoriser la mobilité sortante et entrante, intégrer aux maquettes la certification en langues et une offre plus importante et diversifiée d'enseignements dispensés en anglais au sein de l'offre de masters,
- Accompagner effectivement les composantes et les formations dans le déploiement d'une offre de formation continue ou en alternance,
- Assister les composantes et les formations dans le travail du passage en blocs de compétences avec là encore la nécessité, au-delà d'un cadrage, d'engager des moyens nécessaires,
- Renforcer les données et leur fiabilité pour permettre un pilotage effectif des formations,
- Diffuser aux responsables de formation les indicateurs de pilotage pour en faire bon usage lors des conseils de perfectionnement dont la finalité ne doit pas se résumer à celle d'une commission pédagogique,
- Engager des moyens humains et matériels au sein des composantes pour permettre à chacune d'elles de mettre en œuvre un dispositif pérenne d'évaluation des enseignements, l'actuel dispositif n'étant pas exploitable.

Points d'attention sur les formations

Points d'attention généraux :

- La fiabilisation et la diffusion des indicateurs de pilotage auprès des responsables de formation pour les aider à mettre en place un pilotage effectif des formations,
- Engager une réflexion concernant l'ensemble des formations en sciences du langage et en langues et cultures étrangères, notamment sur l'existence d'une offre importante de formations peu différenciées au regard d'un vivier local faible.

Liste des formations représentant des points d'attention figurant dans leur évaluation car ne répondant pas à un ou plusieurs critères d'accréditation :

- Arts, lettres, langues : master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*.
- Sciences, technologies, santé : master *Physique appliquée et ingénierie physique*, master *Génie civil*.

Rapports des formations

MASTER ARTS DE LA SCÈNE ET DU SPECTACLE VIVANT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La formation master *Arts de la scène et du spectacle vivant* est proposée en formation initiale et en formation continue. Localisée à Reims, elle comprend deux parcours qui sont des identités disciplinaires : *Théâtre et scènes* et *musicologie*, ce dernier se subdivisant en trois cursus *musicologie*, *pratique musicale spécialisée*, *composition*. *Pratique musicale spécialisée* et *musicologie* sont mutualisés avec le conservatoire à rayonnement régional de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master arts de la scène et du spectacle vivant est en cohérence avec la politique de formation de l'université de Reims Champagne-Ardenne, notamment pour répondre aux besoins socio-économiques de la région en termes d'emploi dans le domaine du patrimoine et de la culture et dans la logique d'une continuité entre l'offre de premier cycle et celle de deuxième cycle. La formation s'inscrit en complémentarité avec la licence *Arts du spectacle vivant* et avec la licence *Musicologie* mais elle offre un champ très transdisciplinaire et ouvert permettant également son accès potentiel à des étudiants titulaires d'autres licences (*Lettres*, *humanités* par exemple). Il s'agit d'une formation pluridisciplinaire qui connaît également des mutualisations avec les départements (et masters) de *Lettres modernes* et d'*Humanités* de l'URCA.

La formation n'est pas ouverte à l'international. L'ouverture à l'international est encore inexistante, quoique non exclue à l'avenir, l'équipe pédagogique de cette jeune formation ayant axé ses efforts sur les partenariats locaux. Il s'agit d'une caractéristique de ce type de formation dont l'objectif est une insertion professionnelle locale ou nationale dans le domaine des arts de la scène et de la musique, impliquant une connaissance d'un terrain très spécifique au territoire français (acteurs publics, scènes nationales). En outre, pour le parcours *Musicologie*, le partenariat avec le conservatoire implique également de respecter les attendus et usages du partenaire, qui ne propose pas d'ouverture à l'international.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. Un cours de droit (déontologie, droit de la propriété intellectuelle) est proposé dans le cursus. Des cours de méthodologie et de recherche documentaire sont assurés par un professionnel de bibliothèque. Au semestre 3, les candidats ont le choix entre un mémoire recherche (dans ce cas les évaluations liées au stage comptent pour six crédits ECTS) et un rapport de stage (dans ce cas les évaluations liées au stage comptent pour 22 crédits ECTS). Dans le parcours *Théâtre et scènes* le volume d'enseignements prodigués par des enseignants-chercheurs apparaît très limité (97 heures seulement).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation bénéficie d'un fort ancrage dans le territoire (région Grand Est) par des partenariats de qualité avec des scènes conventionnées et avec le Conservatoire. Il n'y a pas de partenariats nationaux ni internationaux, mais la formation dans son état actuel, résultat de la refonte d'un master en *Arts du spectacle* doté de trois parcours, n'a que quatre ans. En outre cette période a correspondu à la crise sanitaire qui a lourdement pesé sur les arts du spectacle. Le stage est obligatoire (deux mois en M2 pour les candidats ayant choisi le mémoire professionnalisant), les professionnels des arts du spectacle intervenant dans la formation sont au nombre de 11 (trois MAST et huit vacataires), mais il n'y a pas de projets tutorés. Les étudiants bénéficient de l'incubateur (le CREATIV'LABZ) mis en place par l'Université en 2015. IL n'y a pas de formation à la création d'entreprise et à l'auto-entrepreneuriat, mais cela est envisagé par l'équipe à l'avenir.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques partiellement adaptées aux compétences visées. Le contenu est adapté en termes théoriques (attendus des arts de la scène, de l'analyse de spectacles, de la musicologie) toutefois très différents selon les parcours : le parcours *Musicologie* est majoritairement assuré par des spécialistes, enseignants-chercheurs, praticiens en musicologie intervenant à l'URCA ou au conservatoire.

Le parcours *Arts de la scène* connaît davantage de vacataires et d'intervenants contractuels (273 heures assurées par des enseignants-chercheurs en musicologie, 97 en théâtre et scènes). La formation n'est pas encore organisée par blocs de compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation est offerte en présentiel et privilégie le contact direct avec les intervenants. Elle se déploie, outre les lieux d'enseignement de l'université, dans les espaces de ses partenaires (salles de spectacle, conservatoire). Elle contient des approches complémentaires et variées : TD, CM, conférences de professionnels, ateliers et restitution, plateau pour le parcours *Théâtres et scènes*.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais est la seule langue proposée par la formation, appliquée aux arts du spectacle (le conseil de perfectionnement indique que cette application a été renforcée). Il ne s'agit pas d'une offre de formation spécifiquement dédiée à l'international (30 heures d'anglais sont proposées), dans la mesure où elle favorise une implication dans des structures de spectacle locales, mais des étudiants étrangers peuvent suivre ce cursus.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le master est proposé en formation initiale ou en formation continue, cette dernière à destination de praticiens des arts du spectacle, d'artistes en reconversion, mais il n'y a pas d'aménagement ni de parcours spécifique à ce public. La formation est proposée en formation continue, mais pas en alternance. Ainsi, quoique n'ayant pas encore d'inscrit, la formation continue est envisagée comme un axe à développer, avec également la création d'un DU *Administration et production du spectacle vivant*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation bénéficie d'une bonne information au niveau régional, notamment par le biais de ses partenaires dans les structures culturelles locales. Elle n'a cessé durant ses quatre années d'exercice d'attirer de plus en plus de candidats : ceci plus assuré en *Musicologie* en raison des partenariats avec le conservatoire, à confirmer en *Arts du spectacle vivant*. Née il y a quatre ans, la formation n'a pas encore atteint assez logiquement sa capacité d'accueil (estimée à 70 dont 40 en *Arts de la scène* et 30 en *Musicologie*) : pour 2020-2021, 21 inscrits au total en M1 et 15 en M2. Mais le nombre de candidats augmente (58, soit le double de l'année précédente, en tout en 2021 pour 49 admis).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en M2 en 2021-2022 ressort à environ 93% ce qui est un excellent taux de réussite. L'équipe pédagogique entretient des liens étroits avec les étudiants en procédant à des commissions pédagogiques à tous les semestres.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'équipe pédagogique a à sa disposition les enquêtes menées par l'Université, dont on remarque toutefois le faible nombre de réponses (moins de cinq par parcours et par an). Il est par ailleurs trop tôt pour estimer le devenir professionnel et l'insertion des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique est de 21, avec des degrés d'intervention et d'implication très divers, allant de plusieurs cours et encadrements de mémoires à la prestation ponctuelle ou plus modeste en termes de volume horaire, notamment dans le cadre de mutualisations (cours de droit de la propriété intellectuelle). L'équipe s'appuie sur des enseignants temporaires et des partenariats locaux ; il n'y a pas de mobilité internationale entrante ni sortante au niveau des enseignants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation a été entièrement repensée sur les bases d'une formation précédente à trois parcours (*Arts de la scène, musicologie, cirque*) ; elle possède un conseil de perfectionnement qui fait intervenir des étudiants en cours d'étude et des étudiants diplômés, ainsi que des personnalités extérieures (occupant des fonctions dans des lieux culturels régionaux ou dans le service universitaire d'action culturelle). Ce conseil de perfectionnement ne joue pas pleinement son rôle et s'assimile plus à une commission pédagogique en se focalisant sur l'adaptation de la maquette eu égard aux ressentis des étudiants. Les enseignements ne font toutefois pas l'objet d'une évaluation organisée ni à l'échelle de l'Université ni à celle de la formation.

Conclusion

Points forts

- Ancrage local, fort maillage avec institutions culturelles et partenariats impliquant enseignement et possibilités de stages,
- Formation pluridisciplinaire.

Points faibles

- Manque de visibilité au niveau national et international impliquant une capacité d'accueil non encore atteinte,
- Fragilité reconnue de l'équipe enseignante de titulaires en arts de la scène,
- Adossement à la recherche limité,
- Faible ouverture à l'international,
- Formation non ouverte à la formation continue malgré un potentiel.

Recommandations

- Développer la formation continue et l'accueil d'un public en reprise d'études,
- Renforcer l'attractivité de la formation en développant les enseignements pratiques liés à l'entrepreneuriat culturel (droit, économie, gestion) et éventuellement à la médiation (connaissance des publics),
- Introduire des projets tutorés avec un volet recherche et densifier l'intervention d'enseignants-chercheurs en théâtre et scènes,
- Renforcer l'ouverture à l'international de la formation pour consolider la formation.

MASTER LANGUES ET SOCIÉTÉS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *LES (Langues et sociétés)* est ancré dans la pratique et l'usage des langues étrangères anglais et espagnol. Le master est structuré en un parcours, *LISEAC (Langues interculturelité et sociétés étrangères appliquées aux affaires et à la culture)*, nouvelle accréditation 2018, résultant d'une solide refonte de l'offre et concertation de l'équipe pédagogique et compte trois cursus *anglais-espagnol* qui permettent de prendre soit l'anglais soit l'espagnol en majeure Il se propose en formation initiale, en formation continue et en alternance. Il est localisé sur le campus de Troyes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. D'un point de vue pédagogique et international ; elle offre une poursuite d'études aux titulaires de licences en langues étrangères et une coloration professionnelle attractive par les interventions d'enseignants de divers domaines (métiers de la culture, marketing). Le master *LES* est ouvert aux titulaires d'une licence *LLCER anglais ou espagnol* ou d'une licence *LEA (Langues étrangères appliquées)* offrant cette combinaison de langues étrangères (licence *LEA anglais espagnol* existant à l'URCA). Il permet donc la poursuite d'études des licences de langues étrangères de l'URCA et s'inscrit dans leur continuité logique et disciplinaire, notamment en répondant aux besoins des titulaires d'une licence *LEA* car le master *LEA* n'existe pas à l'URCA ; on note qu'il admet également sur dossier des titulaires d'une licence *Info communication*, d'une double licence *Anglais-droit* ou *Droit-LEA* ou encore d'une licence *Science politique*. La formation repose sur un tronc commun dont les matières linguistiques sont coefficientées différemment selon le cursus choisi par l'étudiant. Ces mutualisations intra-mention, si elles contribuent à la soutenabilité de la formation, sont parfois mal comprises des étudiants. De plus, les nombreuses mutualisations avec d'autres masters de l'URCA en langues et en arts (langues étrangères, culture, patrimoine) ont donné un aspect un peu hétérogène au contenu professionnalisant de la formation, rendant les attentes des étudiants très diverses.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Il a comme il se doit une coloration internationale avec possibilité de stage à l'étranger au titre de la mobilité sortante. Une convention avec l'IDEM (institut de développement en enseignements multimédias) de Barcelone autorise les étudiants à passer une partie de leur formation en Espagne.

La formation bénéficie d'un adossement limité à la recherche. Elle est plus incertaine dans son articulation avec la recherche et à ce jour aucun étudiant n'a de poursuite d'études en thèse : son adossement à deux pôles de l'UFR LSH (lettres et sciences humaines), arts et langues appliquées, est en ce sens autant force que fragilité. Il s'agit d'une formation qui porte les étudiants directement vers l'emploi, toutefois elle pourrait tenter une meilleure intégration dans les programmes et les orientations recherche de l'établissement afin d'encourager à la poursuite d'études en 3^e cycle. L'éventuel devenir recherche n'est pas accompagnée, il n'y a pas d'articulation explicite avec les activités d'un ou de plusieurs laboratoire(s), ni de projets ou séminaires communs. La formation se déclare à visée d'intégration directe dans le marché de l'emploi après validation du master, aucun étudiant n'ayant envisagé une poursuite d'études en 3^e cycle.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation, manifesté par l'intervention de professionnels (40 %). L'identité du parcours lié aux métiers de la culture et des médias est assurée par l'ancrage dans le maillage des institutions culturelles et patrimoniales locales. La maquette prévoit des stages pour une durée totale de 36 semaines sur l'ensemble du cursus correspondant à un volume de 16 crédits.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les contenus pédagogiques articulent langues étrangères et droit, marketing de la culture. L'approche programme et blocs de compétences n'est pas déployée.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle propose de façon classique des CM, des TD, mais aussi des *master class* ainsi que des cours en espagnol et/ou en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international est cohérente avec les attendus du diplôme, mais la possibilité d'un stage long à l'étranger se heurte à la contrainte des calendriers de cours et d'examens, difficulté dont l'équipe pédagogique est consciente et qu'elle s'emploie à amender.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le dispositif destiné à la formation continue et à la formation en alternance est peu explicite et mériterait un soutien de l'établissement pour une mise en œuvre permettant l'accompagnement efficace des candidats. Les aménagements de calendriers, les possibilités de cours à distance par exemple ne sont pas clairement établis. Cette formation récente et dynamique ne semble pas disposer d'une aide en ingénierie pédagogique pour promouvoir et installer l'alternance. L'accompagnement à la mise en place de l'alternance de la part de l'établissement pourrait être accentué.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La création du parcours *LISEAC* affiche une singularité sur le territoire régional Grand Est et permet d'attirer des étudiants issus de plusieurs licences (à coloration langues ou à coloration métiers de la culture), toutefois il est trop tôt pour déterminer de façon chiffrée si cette attractivité est effective d'autant que la capacité d'accueil n'est pas atteinte.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont en progression constante sur les trois années passant de 73 % en 2018-2019 à 100 % en 2020-2021 témoignant de l'efficacité du suivi de la réussite et des mesures d'accompagnement proposées aux étudiants en difficulté.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le suivi de l'insertion professionnelle est encore faible et n'a pu être mené puisque la nouvelle offre de formation, pour l'un de ses parcours au moins, date de 2018. Aucune enquête n'ayant été réalisée par l'établissement, l'équipe pédagogique a toutefois assemblé ses propres données et constate qu'il n'y a aucune poursuite d'études en doctorat de ses diplômés, l'attractivité de la formation résidant dans une employabilité directe après l'obtention du master. L'équipe pédagogique signale que l'enquête sur l'insertion professionnelle est en cours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée d'une vingtaine d'intervenants variés. Les enseignants ont accès au portefeuille de formations mis en place par l'URCA, mais sans qu'il soit possible d'évaluer s'ils s'en saisissent réellement.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le rapport de conseil de perfectionnement est approfondi et bien documenté, reposant sur des enquêtes, questionnaires auprès des étudiants ainsi que sur des propositions concrètes (maquette des enseignements, calendriers). L'évaluation interne apparaît se mettre en place progressivement permettant une réflexion continue sur la formation pour déceler les axes d'amélioration.

Conclusion

Points forts

- Possibilité de stage long, y compris à l'étranger, avec éventuelle aide financière de la région,
- Offre de formation ancrée sur l'anglais et l'espagnol et une identité professionnelle ouverte sur les métiers de la culture,
- Dynamisme de l'équipe pédagogique constituée d'un socle solide d'enseignants-chercheurs de disciplines complémentaires.

Points faibles

- Faible accompagnement à la formation continue et à l'alternance,
- Manque d'articulation avec la recherche et la poursuite éventuelle d'études en 3^e cycle,
- Manque de données sur l'insertion professionnelle, mais pouvant se justifier en partie par le caractère récent de la formation.

Recommandations

- Accentuer (équipe pédagogique) et soutenir (établissement) la spécialisation assurant un devenir professionnel en métiers de la culture, du patrimoine et/ou des médias,
- Développer les partenariats régionaux en organisant par exemple des séminaires, tables rondes ou ateliers en lien avec les manifestations culturelles régionales,
- Soutenir fermement (établissement) l'accompagnement à l'alternance et à la formation continue.

MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *LLCER Anglais, arts et médias* (un seul parcours) est une formation en études anglophones, reposant sur le socle de cette discipline (langues, littératures et civilisations des espaces anglophones) et offrant une ouverture pluridisciplinaire vers l'étude des arts et des médias, dans l'objectif de diversifier les débouchés professionnels des étudiants (enseignement, traduction) en les ouvrant vers la médiation culturelle et les métiers de la communication. La formation est localisée à Reims et est ouverte à la formation initiale et à la formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master s'inscrit dans la continuité de la licence *LLCER études anglophones*. Il existe des mutualisations avec le master *Lettres et humanités* et la formation apparaît reposer sur l'interdisciplinarité.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Elle est ouverte à l'international parce qu'elle permet séjours ou stages à l'étranger, sans les rendre obligatoires ni les accompagner par des conventions ou dispositifs propres à ce master. Les étudiants bénéficient des conventions et partenariats mis en place par l'URCA. Le choix est possible entre un stage de 150 heures à l'étranger (ou un assistantat dans un établissement scolaire à l'étranger) ou dans une institution culturelle ou dans une entreprise média en France ou à l'étranger.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. L'adossement à la recherche est présent par le biais de cours de méthodologie et de documentation en vue de la rédaction d'un mémoire de recherche (20 crédits ECTS en M2). Les étudiants doivent assister à des séminaires de niveau doctoral/proposé par le laboratoire (20 heures TD, deux crédits ECTS en M1) et la poursuite d'études en doctorat est possible.

La formation entretient peu de relations avec le monde socio-économique et intègre peu d'éléments de professionnalisation. Il n'y a pas d'intervenants professionnels issus des métiers de la communication et les contenus de cours liés à des outils informatiques spécifiques ou à des pratiques des médias sont très faibles. Le volume horaire professionnalisant en médias paraît également faible : pratiques éditoriales en ligne à raison de deux crédits en M1, par exemple ; ou création de documents multimédias en anglais : cours divisé en trois intitulés comptant chacun pour un crédit seulement en M2. D'autant que les contenus indiqués sont plutôt théoriques, historiques et généralistes.

La formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue. Cette dernière ne fait toutefois pas l'objet d'un accompagnement spécifique de type aménagement de l'emploi du temps ou des contenus d'enseignement, alors que la formation est évaluée en contrôle continu.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation résulte d'une réflexion menée afin de répondre au manque d'attractivité d'un master auparavant strictement en études anglophones (LLCER) dans une Université qui ne prépare plus aux concours d'enseignement. Il a donc été proposé une coloration « *arts, médias* » qui se traduit par des cours d'histoire des médias, d'analyse d'objets culturels, au côté de cours de traduction et de culture et philosophie, anglophone et non-anglophone, mais pas vraiment de contenu directement en lien avec les arts (M2) et pas d'enseignements ou ateliers pratiques en médias ou en outils des médias et de la communication. Un volume horaire de 44 heures (*Littérature et philosophie, théorie de la lecture*) est mutualisé avec le master *Lettres et humanités*. L'ancrage disciplinaire dans les littératures et civilisations anglophones et enfin la coloration médias produisent une offre de formation très variée, nuisant parfois à sa visibilité et à sa pertinence : elle rassemble ainsi des candidats souhaitant une stricte poursuite d'études en anglais, orientée vers une spécialisation en vue des concours de l'enseignement (préparation à l'agrégation non-assurée à l'URCA) et d'autres désirant une spécialisation en communication. La formation n'est pas conçue en blocs de compétences.

La formation développe et diversifie insuffisamment ses pratiques pédagogiques. Les cours sont proposés en CM et TD, en français et en anglais, ce qui correspond aux attendus d'une formation en anglais. Les compétences rédactionnelles et orales sont encouragées et bien encadrées. Mais la formation manque de contenus pratiques en médias et communication, de projets tutorés en arts ainsi que d'adossement ou de partenariat avec des entreprises locales et/ou des manifestations artistiques ou culturelles locales afin d'accompagner à la professionnalisation dans ces domaines.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international, mais le volume horaire dévolu à la traduction apparaît faible pour une poursuite d'études (concours) en études anglophones.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics en formation continue et ne sont pas proposés en alternance. La formation est proposée en formation continue, mais le grand nombre d'éléments constitutifs des UE et d'évaluations afférentes semble peu propice à son développement. L'accompagnement à la formation continue est faible, de la part de la formation comme de l'établissement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit modestement son attractivité auprès de ses différents publics. Il n'existe pas un suivi formalisé de l'attractivité, qui au demeurant s'avère être en progression sur la période. Le nombre de candidats est en 2020-2021 de 68 étudiants pour une capacité d'accueil de 30 étudiants. L'accompagnement à la formation continue est faible, de la part de la formation comme de l'établissement.

La formation suit la réussite de ses étudiants dont le taux est modeste, de l'ordre de 60 % en 2020-2021, mais en progression sur les trois dernières années. Le dossier ne permet pas d'appréhender l'existence de dispositifs d'accompagnement pour expliquer la progression du taux de réussite si ce n'est une importante sélection pour l'entrée en M1.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi à l'aide des éléments fournis par l'établissement, mais pourrait développer et préciser cette démarche qui est à développer. Le taux de retour aux enquêtes est assez faible et ne permet pas de juger convenablement de l'insertion professionnelle, déclarée bonne à 18 et 30 mois dans le dossier d'auto-évaluation. Cependant, les données sur les emplois des diplômés indiquent l'enseignement et le tourisme-hôtellerie, domaines qui ne correspondent pas directement à l'intitulé du parcours de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 15 enseignants-chercheurs effectuant un volume de 676 heures à l'échelle du cycle. L'équipe pédagogique dispose du portefeuille de formations mis à disposition par l'établissement, mais dont les enseignants-chercheurs ne se saisissent pas à l'exception des nouveaux recrutés. Des mobilités sortantes et entrantes au sein de l'équipe pédagogique sont évoquées dans le dossier d'auto-évaluation.

La formation définit insuffisamment un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation est évaluée par un conseil de perfectionnement dans lequel siègent des étudiants (inscriptions en cours, pas de diplômés ou d'Alumni) et des enseignants, mais pas de personnalités extérieures du monde socio-économique. Il porte principalement sur le contenu des cours, leur pertinence, et sur les épreuves et examens (formation en contrôle continu). Il n'y a pas d'évaluation systématique des contenus pédagogiques. Le suivi des diplômés passe uniquement par les enquêtes réalisées par l'Université (peu ou pas de répondants). La diversité des contenus proposés est perçue par les conseils de perfectionnement comme une disparité, les étudiants exprimant une certaine inquiétude envers la capacité de la formation à les spécialiser dans un domaine et à les professionnaliser dans celui des médias. Les étudiants cherchant une poursuite d'études à l'issue de la licence *LLCER anglais* dans l'objectif d'une employabilité en enseignement ou en traduction n'y trouvent pas pertinence.

Conclusion

Points forts

- Ouverture à l'histoire culturelle et adossement à la recherche,
- Cohérence de la poursuite d'études licence-master.

Points faibles

- Faible taux de réussite,
- Faible suivi du devenir professionnel des diplômés de la part de l'équipe pédagogique,
- Problème de cohérence de la maquette par rapport aux compétences visées,
 - L'ouverture aux médias et aux études culturelles n'est pas assez visible en termes de contenus pratiques ni d'interventions professionnelles.
 - La dimension « arts » est peu représentée
 - Le volume horaire en traduction est faible
- Faible professionnalisation de la mention,
 - Pas d'interventions de professionnels
 - Manque de projets tutorés et de cours de pratique multimédias
- Mobilité entrante étudiante faible.

Recommandations

Soutenir cette formation, actuellement fragile et manquant d'attractivité, pour offrir aux étudiants titulaires d'une licence *LLCER* une poursuite d'études débouchant sur une professionnalisation et une spécialisation pertinente et ferme :

- Mettre en place un dispositif d'aide à la réussite,
- Proposer des cours de pratique (médias) avec l'interventions de professionnels,
- Proposer des cours à choix afin d'accompagner plus précisément le projet professionnel des étudiants,
- Proposer le choix entre mémoire de recherche et rapport de stage long (augmenter le volume horaire du stage actuellement à 150 heures).

MASTER LETTRES ET HUMANITÉS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La formation a pour seul parcours *Lettres et humanités* qui accueille principalement (sur dossier) des titulaires d'une licence *Lettres* ou *Humanités* ainsi que des titulaires d'une licence *Philosophie* ou *Histoire* et s'inscrit dans la logique de la poursuite d'études de ces disciplines dispensées à l'URCA. Le master est ouvert en formation initiale et en formation continue.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master s'inscrit dans la continuité des licences *Lettres* ou *Humanités* mais aussi d'une licence *Philosophie* ou *Histoire*. La formation comporte des cours en *Lettres* et *humanités*, ainsi que, dans un souci de soutenabilité autant que de pluridisciplinarité, des mutualisations avec deux autres masters : cours en *Intermédialité : relations texte-spectacle* (mutualisé avec le master *Arts du spectacle vivant*) et cours en *Littérature et Philosophie* (mutualisé avec le master *Anglais, Arts, Médias*).

La formation n'est pas ouverte à l'international ni en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'ouverture à l'international n'est pas mentionnée (données de mobilité sortante et entrante non indiquées) et la formation ne dispose pas de partenariats ni de conventions spécifiques.

La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche. Le master est adossé au laboratoire CRIMEL (Centre de Recherche Interdisciplinaire sur les modèles Esthétiques et Littéraires) qui rassemble principalement les enseignants des disciplines lettres et humanités. La poursuite d'études en doctorat est possible et encouragée par la présence dans la formation de cours de méthodologie de la recherche (mais aussi éthique de la recherche, propriété intellectuelle) et la participation aux séminaires de niveau doctoral. Les mastérants sont intégrés régulièrement aux travaux, séminaires et conférences du laboratoire. La formation bénéficie d'un fort adossement à la recherche, avec un stage possible dans le laboratoire (trois semaines), la participation aux séminaires de recherche, la mise à disposition d'une page sur le carnet en ligne *Hypothèses* du laboratoire CRIMEL et la participation à l'organisation de mastériales ainsi que plus généralement aux travaux du laboratoire, notamment dans leur dimension d'édition en ligne et de réflexion sur l'écriture littéraire. L'ensemble du semestre 4 (30 crédits ECTS) est dévolu à la réalisation du mémoire de recherche.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le devenir professionnel des étudiants est clairement affiché, accompagné et axé vers l'enseignement, sur des enjeux propres au laboratoire CRIMEL (théorie de la lecture, fiction, écriture). Elle implique un stage de trois semaines en laboratoire et en milieu professionnel hors académique en M2 (trois crédits ECTS). L'accueil d'un public de formation continue ne fait pas l'objet d'un accompagnement spécifique ou d'aménagement particulier de l'emploi du temps ni des contenus. Toutefois, il peut intéresser des enseignants du secondaire avec une entrée directe en M2, accueil que la formation entend développer.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met partiellement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation n'est pas organisée par blocs de compétences, mais par intitulés de cours.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Une réflexion a été menée sur les pratiques pédagogiques, qui sont diversifiées en proposant des pratiques écrites et orales. La formation intègre la pratique de l'oral en M1 et la pratique de l'écriture créative.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le master propose 18 heures d'anglais (appliqué à la recherche) par semestre aux semestres 1, 2 et 3.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faiblement adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le master est ouvert en formation initiale et en formation continue, sans que cette seconde fasse l'objet d'un accompagnement spécifique ou d'aménagement particulier de l'emploi du temps ni des contenus.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation est fragile, elle n'atteint pas toujours le seuil de 10 inscrits et n'ouvre pas chaque année le M1, ce qui est toutefois imputable à l'environnement des masters littéraires (plus de la moitié des titulaires d'une licence *Lettres* ou *Humanités* poursuivant leurs études en master *MEEF*).

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique effectue ses propres analyses en s'attachant à un suivi personnalisé des étudiants et proposant des dispositifs pour les accompagner dans la réussite (enregistrement des cours pour permettre à des publics en situation de travail de les suivre). Il est difficile à partir du dossier d'accéder à une information fiable sur le taux de réussite effectif. On peut souligner néanmoins que les étudiants suivant ce master obtiennent dans une proportion importante le CAPES.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle est là encore délicate à évaluer à partir des informations produites dans le dossier. L'équipe pédagogique est engagée dans une réflexion suivie sur le devenir professionnel des étudiants eu égard aux limites des données fournies par les services centraux de l'université concernant l'insertion professionnelle (absence d'informations sur les métiers effectués ainsi que sur les poursuites d'études). Il est envisagé la création d'une association d'anciens étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle a une équipe pédagogique solide et impliquée qui dispose du portefeuille de formations fourni par l'établissement. Elle a procédé à des mutualisations afin d'assurer la soutenabilité de l'offre.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique dispose d'un conseil de perfectionnement intégrant des étudiants et des anciens étudiants. Elle n'évalue pas systématiquement les contenus des cours, mais ce point est en débat lors du conseil. Elle s'appuie sur les données mises à disposition par l'établissement pour le suivi des diplômés.

Conclusion

Points forts

- Adossement recherche, forte implication du laboratoire CRIMEL,
- Poursuite d'études licence master doctorat très cohérente et pertinente,
- Identité forte du master en écriture créative et édition en ligne, en lien avec les axes du laboratoire.

Points faibles

- Ouverture à l'international faible,
- Suivi du devenir professionnel des étudiants hors environnement académique.

Recommandations

- Offrir la possibilité d'un stage long,
- Accentuer la possibilité de mobilité sortante académique (enseignante et étudiante) ou de stage à l'étranger,
- Développer les interventions de professionnels (en humanités numériques),
- Accentuer la communication institutionnelle et la visibilité du master sur le site web de l'URCA.

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master est localisé à Troyes, il offre deux parcours : *Valorisation du patrimoine textuel (VPT)* et *Patrimoine et médiation culturelle (PMC)* qui sont une poursuite d'études pour des étudiants titulaires d'une licence *Sciences humaines*, formation unique dans la région. Il est adossé au centre de recherche CRIMEL (crimel.hypotheses.org) et à l'axe 3 *Patrimoines, langages, textes, cultures*, offrant une poursuite d'études en doctorat. Les étudiants sont 28 en moyenne en M1 et une douzaine environ en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master s'inscrit dans la continuité de licence *Sciences humaines*. La formation est inscrite dans l'axe 3 *Patrimoines, textes, cultures* de la maison des sciences de l'homme, en cours de finalisation de l'IUT de Troyes. La formation est essentiellement interdisciplinaire et associe *Droit, histoire des arts, histoire du livre, politiques culturelles, muséologie, langues et techniques numériques*. Les étudiants sont sensibilisés aux enjeux du développement durable dans la conception des projets professionnels et lors d'enquêtes de terrain (expositions, patrimoine naturel).

La formation n'est que très partiellement ouverte à l'international. Les mobilités étudiantes sont très limitées tant pour les mobilités entrantes que les mobilités sortantes. La formation ne permet pas d'échanges internationaux de type Erasmus. Le dossier ne fait pas apparaître de partenariats internationaux.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Le master est adossé au centre de recherche CRIMEL (crimel.hypotheses.org) et à l'axe 3 *Patrimoines, langages, textes, cultures*, offrant une poursuite d'études en doctorat. Les deux parcours comportent un mémoire de recherche (trois crédits ECTS en M1 et sept crédits ECTS en M2) dont l'encadrement est assuré par des enseignants-chercheurs et dont le sujet est lié aux champs professionnels visés. La formation comporte en M1 un volume d'heures dédiées à la méthodologie de la recherche conséquent (36 heures). Les enseignements assurés par les enseignants-chercheurs sont en grande partie directement liés à leurs pratiques de recherche. Le mémoire de recherche est réalisé sur les deux années (version intermédiaire en M1 et définitive en M2).

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation semble bien implantée dans son territoire et au sein de son réseau local, régional ou national de professionnels (musées, office de tourisme, archives, bibliothèques, DRAC). La formation bénéficie d'une convention qui associe le campus des comtes de Champagne et le Grand Troyes. Les intervenants professionnels sont nombreux à intervenir dans les deux parcours, des stages professionnels relativement courts sont obligatoires en M1 (huit semaines) et en M2 (huit semaines).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La progression pédagogique comme les évaluations sont conçues en fonction des compétences spécifiques visées. La formation permet l'obtention de la carte professionnelle de guide conférencier. Les stages permettent la mise en situation des compétences sans pour autant que le programme du master soit décliné en blocs de compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation allie, CM, TD, gestion de projets (mémoire de recherche et projet professionnel), stages, rencontres professionnelles et voyages pédagogiques. En conformité avec la position de l'Université sur la pratique du distanciel autorisé pour les cas d'innovation pédagogique ou de crise sanitaire, cette modalité d'enseignement n'est pas utilisée et convient aux acteurs de la formation (enseignants et étudiants). De nombreux cours ont lieu hors les murs, dans des musées, bibliothèques, espaces urbains, espaces naturels ou encore des monuments.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation comprend la pratique de deux langues vivantes (144 heures en tout).

La formation n'est pas ouverte à l'alternance, mais est disponible à la formation continue. Toutefois, dans ce second cas, la maquette nécessite un congé de formation pour l'étudiant dans la mesure où il n'y a pas d'adaptation spécifique à ce public du programme de formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La capacité d'accueil de 30 étudiants, 15 en M1 et 15 en M2 est atteinte, mais l'équilibre entre les deux parcours n'a été mis en place qu'en 2020. La communication se fait principalement par les sites internet institutionnels, par la participation à différents salons et forums et plus spécifiquement par une page Facebook dédiée à certains projets professionnels.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite (autour de 85 %) est bon et les effectifs réduits permettent un suivi individualisé par l'équipe pédagogique.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Toutefois, l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études n'est pas menée par les services centraux de l'Université. L'enquête qualitative menée par l'équipe grâce au réseau des anciens permet cependant de remarquer un bon taux d'insertion professionnelle (néanmoins souvent sur des postes à durée déterminée).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants-chercheurs est important (12) et ils effectuent un nombre important des heures d'enseignement (272 heures). Les mobilités internationales des enseignants-chercheurs ne sont pas directement liées à la formation, mais semblent liées à leurs activités de recherche. L'équipe pédagogique, en place depuis plusieurs années a mis en place des modes de coopération internes pour le partage des bonnes pratiques pédagogiques.

La formation ne dispose pas d'un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation n'a pas encore été évaluée. Elle dispose, néanmoins, d'un conseil de perfectionnement qui comporte des représentants des étudiants, des enseignants, des professionnels enseignants, et des extérieurs à la formation. Toutefois, les conseils de perfectionnement ne sont pas effectifs sur les deux dernières années dans la mesure où le dossier indique que l'UFR a décidé de neutraliser les conseils de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Transdisciplinarité de la formation excellente intégration au projet d'établissement,
- Bonne intégration dans son milieu professionnel local,
- Développement de la pratique de deux langues vivantes.

Points faibles

- Absence d'analyse de l'insertion professionnelle des anciens étudiants,
- Neutralisation des deux derniers conseils de perfectionnement (2020 et 2021).

Recommandations

- Systématiser le suivi des étudiants diplômés et l'analyse de leur devenir professionnel.

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La mention est un mono-parcours en philosophie, proposée en formation initiale et en formation continue, entièrement à distance.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Philosophie* offre une poursuite d'études en étant accessible aux titulaires d'une licence *Philosophie* ou *Humanités*. Il s'agit d'une formation proposée entièrement à distance. La poursuite d'études en doctorat est possible et cohérente (le mémoire de recherche et sa soutenance au semestre 4 y préparant), mais reste apparemment considérée par un faible nombre de diplômés du master.

La formation n'est quasiment pas ouverte à l'international. Les liens avec l'international (pas de convention ni de partenariats spécifiques à la formation) sont relativement faibles. La formation étant proposée à distance, une mobilité sortante en présentiel dans une université étrangère semble toutefois peu pertinente. La formation semble donc insuffisamment attractive à l'international.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. La formation est adossée à la recherche et affiche une poursuite d'études possible en doctorat. Le quatrième semestre de master donne lieu à la rédaction d'un mémoire de recherche (une seule UE, 30 crédits ECTS). Le master est en relation et en adéquation avec des axes de recherche du pôle : axe 1 : crise, transitions et conflictualités et axe 3 : patrimoine, textes et langages, cultures, développées par la maison des sciences humaines de l'UFR LSH (lettres et sciences humaines) à l'URCA. **La formation entretient de faibles relations avec le monde socio-économique et intègre quelques éléments de professionnalisation.** Les liens avec le monde socio-économique (stage court de 70 heures, soit deux crédits ECTS, au semestre 3, qui en outre peut être remplacé par un rapport sur la propre expérience professionnelle de l'étudiant salarié) sont relativement faibles, mais cela est particulièrement difficile à mettre en place pour une formation à distance. Son public est nécessairement hétérogène et dispersé. La formation ne prépare pas à l'entrepreneuriat, il s'agit d'une formation en philosophie axée vers les débouchés professionnels en enseignement, recherche, principalement, et les métiers de la rédaction et de la documentation (journalisme, édition). S'agissant d'une formation à distance, les étudiants sont susceptibles d'être déjà salariés et en réorientation professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation met l'accent sur l'acquisition d'une culture philosophique et sur le développement de compétences rédactionnelles et analytiques. Le master est pertinent avec les attendus de la fiche RNCP relative à une mention en philosophie. La formation n'est pas organisée par blocs de compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques et est innovante. Elle est proposée à distance et pour cette raison ainsi que pour des raisons de soutenabilité entièrement en TD. Elle contient des dispositifs variés comme des cours généraux théoriques, des cours d'anglais spécifique à la discipline, un accompagnement à la recherche, et un blog (décliné à deux semestres) permettant interactions, échanges, forum de discussion en ligne, ce qui est pertinent avec la formation à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international n'est pas particulièrement mise en avant (pas de partenariats ni de conventions spécifiques à cette formation), toutefois il est à remarquer que le master contient 30 heures (trois crédits ECTS) au premier semestre, 30 heures trois crédits ECTS) au second semestre et 60 heures (quatre crédits ECTS) d'anglais philosophique. Les étudiants bénéficient donc d'un important volume horaire de 120 heures d'anglais sur les deux ans de la mention.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le contenu des cours (travail sur textes, mais aussi blogs et forums) et surtout le dispositif à distance sont particulièrement adaptés à la reprise d'études ainsi qu'à la formation continue. Sur les trois dernières années, il n'a pas été accueilli de stagiaires selon ce régime d'études.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le nombre de candidatures est en augmentation (65 en 2020-2021). Sur cette même année, seulement 37 étudiants inscrits alors que le nombre d'admis était de 65 dénotant qu'il existe encore une marge de progression en matière d'attractivité. L'équipe pédagogique communique via les salons, mais aussi par des encarts dans une presse spécialisée.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite en 2020-2021 est de l'ordre de 63 % en hausse par rapport à 2018-2019 (46 %). Un public à distance est par nature divers avec des attentes et des acquis hétérogènes. L'équipe pédagogique ne propose pas d'accompagnements spécifiques de remédiation ou d'aide à la réussite, mais le blog et le forum maintiennent un suivi nécessaire aux candidats à distance.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation ne dispose pas d'outils d'analyse de l'insertion professionnelle et/ou de la poursuite d'études de ses diplômés en dehors des enquêtes élaborées par l'université. Celles-ci montrent qu'entre 3/4 et la totalité, entre 2017 et 2020, des diplômés occupent un emploi sous un an à l'issue de leur formation. On remarque toutefois que les candidats de l'enseignement à distance sont susceptibles d'être déjà salariés lors de leur inscription en master et le restent : les outils d'analyse proposés par l'Université ne permettent pas de considérer avec précision ces éléments. Par ailleurs, on peut s'interroger sur les débouchés des étudiants en termes d'insertion professionnelle hors secteur académique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique (assez réduite) dispose du portefeuille de formations fourni par l'établissement. La soutenabilité implique une formation proposée entièrement en TD et orientée vers le public étudiant à distance, qui mériterait un accompagnement de l'Université pour une plus grande visibilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement dans lequel interviennent des étudiants en cours de formation et des étudiants diplômés. Il y a également dans ce conseil davantage de personnalités extérieures et d'intervenants non-titulaires que d'enseignants.

L'équipe pédagogique, qui semble être très réduite (nombre de titulaires non précisé), est engagée dans une démarche auto-réflexive par le biais du conseil de perfectionnement. Les échanges et la réflexion portent principalement sur les évaluations ; il n'y a pas d'évaluation systématique du contenu des cours.

Conclusion

Points forts

- Contenu de formation cohérent en poursuite d'études de la licence *Philosophie* au master *Philosophie* ainsi qu'en reprise d'études,
- Formation à distance permettant la formation continue et la formation initiale,
- Volume horaire d'anglais appliqué à la philosophie important,
- Innovation pédagogique (blog, forum).

Points faibles

- Débouchés peu diversifiés en dehors de l'enseignement, faible visibilité des enseignements pratiques dans la maquette,
- Peu de poursuite d'études en doctorat,
- Suivi des étudiants envers leur projet professionnel et aide à l'insertion professionnelle peu accentués.

Recommandations

- Aide à l'insertion professionnelle et à l'établissement d'un projet professionnel à mettre en place de façon plus nette,
- Adossement du master à la recherche à accentuer : par la participation à l'organisation de séminaires ou conférences du pôle, ou par l'usage du blog ou du forum pour mettre en ligne des contenus de recherche (articles, comptes rendus de lecture),
- Évaluation des enseignements et suivi des diplômés à consolider.

MASTER SCIENCES DU LANGAGE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Sciences du langage* est doté de deux parcours : *Gestion multilingue de l'information (GMI)*, créé en 2005 et *Plurilinguisme et français Langue étrangère (PLF)*, plus récent, créé en 2018.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La spécialisation des sciences du langage à l'URCA repose sur un socle général sur le plurilinguisme et les implications sociales et économiques de la diversité linguistique articulé à la recherche car il n'existe pas de licence de sciences du langage (ni de département). Cette spécificité de la recherche se traduit par un grand nombre de cours communs aux deux parcours, une spécialisation professionnalisante progressive par deux UE, et des passerelles toujours possibles entre les deux parcours. Le master offre une poursuite d'études aux étudiants titulaires d'une licence *Sciences du langage* d'autres universités, ou *Lettres* parcours *FLE*, *LLCER* parcours *FLE* de l'URCA, pour le second parcours. Les licences *LEA* et *Psychologie* de l'URCA projetant de développer un parcours *FLE* trouvent également des poursuites d'études possibles dans le second parcours.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation s'ouvre à l'international avec des cours en langue étrangère (anglais, mais aussi des réflexions sur l'incompréhension des langues, important enjeu de recherche du master, proposant de ce fait des cours liés aux langues romanes et au russe par exemple) et la possibilité d'un stage à l'étranger, peu choisie toutefois par les étudiants, faute d'aide à la mobilité. Elle est attractive en mobilité entrante du fait du *FLE* (la majorité des candidats au parcours *FLE* est issue de l'étranger), mais pourrait l'être encore davantage, notamment parce que ses étudiants venant de licences *LLCER* ou *LEA* constituent une force vive en ce sens.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche problématique. Le plurilinguisme et l'intercompréhension des langues constitue un axe du laboratoire CIRLEP, mais l'adossement à ce laboratoire est peu visible, hormis la présence dans l'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs lui étant rattachés. Les étudiants sont invités à participer aux activités du laboratoire, notamment aux séminaires de recherche ou à la diffusion (colloques, manifestations culturelles) du savoir scientifique. Mais, il existe plusieurs contraintes soulignées dans le rapport dont une réticence des étudiants à y participer et à produire un mémoire de recherche. La poursuite d'études affichée en doctorat en *Sciences du langage* (notamment en *FLE*) est possible, mais peu représentée, celle en doctorat en *Langue anglaise, espagnole* paraît peu probable.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Ses relations (présente par le biais d'intervenants professionnels dans les cours) avec le monde socio-économique pourraient être développées. Si un stage long en entreprise est impératif pour le parcours *GMI*, l'étudiant semble être laissé relativement dépendant de ses propres moyens et réseaux pour le trouver.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées, en conformité avec les contenus variés proposés (UE de différenciation et de spécialisation). L'articulation entre le pratique (contenus numériques notamment) et la recherche (multilinguisme), toujours difficile à maintenir, est au cœur de la mention, qui mériterait de travailler encore à sa pertinence et à sa bonne compréhension par les étudiants. La formation n'est pas organisée par blocs de compétences, mais par intitulés de cours : l'équipe pédagogique se dit engagée dans une réflexion en ce sens. **La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.** Les approches pédagogiques sont variées et pertinentes (contenus pratiques et techniques pour le parcours *GMI*, cours magistraux et travaux dirigés, projets tutorés) et répondent aux attendus de la formation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours en anglais ou en espagnol (*M1*, parcours *PLF*) sont présents dans l'offre de formation, ainsi que des contenus en allemand (*M1*, parcours *GMI*). La possibilité d'une mobilité professionnelle à l'étranger par le biais du *FLE* reste solide et mériterait d'être encouragée et accompagnée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Pensée en contrôle continu, la formation ne propose pas l'alternance, mais autorise la formation continue, ce qui facilite la possibilité de suivre le master 2 à distance, mais pour des effectifs faibles (un en 2019-2020 et deux en 2020-2021). Ainsi il n'y a pas à proprement parler de construction de la maquette en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité va dépendre des débouchés apparents : ceux du parcours *PLF* se veulent plus larges que celui d'un parcours *FLE (Français langue étrangère)* en proposant l'enseignement, mais aussi les "métiers de la communication et de l'édition" ce qui semble moins probable, à moins d'un complément de formation. Le parcours *GMI* offre des débouchés en entreprise. La difficulté majeure est que l'intitulé de la mention pour offrir un débouché plus clair et plus large, devrait être celui du parcours, mais que l'implantation de la mention dans l'UFR de LSH nécessite la forte présence des *Sciences du langage et des langues étrangères*. La formation est donc pertinente, mais nécessite de travailler sur son attractivité et la compréhension par les étudiants de ses propositions.

La formation suit la réussite de ses étudiants par le biais des éléments fournis par l'établissement. Le taux de réussite est de l'ordre de 85 %, en recul essentiellement par la difficulté pour les étudiants de trouver des stages dans le contexte pandémique. Il n'y a pas à proprement parler de dispositifs de remédiation ou d'accompagnement, mais il y a des projets tutorés et une attention portée aux ateliers.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi à l'aide des enquêtes réalisées par l'établissement (parcours *GMI*), mais le faible nombre de répondants rend les données difficilement exploitables. L'analyse ne semble pas avoir été proposée par l'établissement pour le parcours *FLE*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose relativement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Son équipe pédagogique est relativement modeste. Elle a procédé à des mutualisations entre les deux parcours et hors formation afin d'assurer sa soutenabilité. Ces mutualisations rendent parfois difficilement lisible l'objectif, la formation mériterait un accompagnement solide de la part de l'Université, notamment en ce qui concerne ses partenariats à l'étranger d'une part, avec les entreprises locales ou nationales d'autre part.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement cohérent dans sa constitution se réunissant une fois par an. Les responsables de parcours ont des échanges avec les étudiants régulièrement et il est annoncé l'existence d'un conseil de mention. Il est également précisé que des évaluations sont faites pour certains enseignements, mais sans que la procédure ne soit formalisée. Il résulte des échanges des adaptations de la maquette. La création du parcours plurilinguisme et français langue étrangère va clairement dans le sens d'une dynamisation de la formation en sciences du langage, démontrant qu'elle ne s'en tient pas qu'à une formation en didactique du français langue étrangère. Il y a réflexion très forte et efficace de l'équipe pédagogique sur ses pratiques.

Conclusion

Points forts

- Contrôle continu et suivi des étudiants,
- Coloration *FLE* ouverte largement vers une réflexion sur le multilinguisme,
- Contenus pratiques et numériques forts appuyés sur le parcours *GMI*,
- Stages obligatoires ou mémoire recherche.

Points faibles

- Débouchés et insertion professionnelle disparates au regard des deux parcours et parfois fragiles,
- Articulation recherche et contenus pratiques peu lisible pour les étudiants.

Recommandations

- Articuler davantage les propositions de séminaires de recherche et de travaux de recherche avec les objectifs du master,
- Développer les relations internationales (mobilité sortante),
- Construire une offre de formation continue et si possible en alternance.

MASTER ANALYSE ET POLITIQUE ÉCONOMIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Analyse et politique économique* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation comprenant trois parcours dispensés sur le site de Reims. Le parcours *Santé, politiques sociales et territoires (SPST)* est récent (ouverture à la rentrée 2019). Le parcours *Statistique pour l'évaluation et la prévision (SEP)* est construit en partenariat avec le parcours du même nom de la mention *Mathématiques et applications (MA)*. Enfin, le parcours *Recherche, Études, conseil en analyse des politiques économiques (RECAPE)* prépare les étudiants à la poursuite d'études en doctorat.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Analyse et politique économique* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit correctement dans les orientations de celui-ci, notamment au niveau de ses thématiques (Big data).

La formation s'insère dans la continuité de la licence *Administration économique et sociale (AES)*, de la licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)*, et de la licence *Économie gestion (EG)* de l'URCA. Elle s'appuie sur des mutualisations structurantes avec les mentions *Mathématiques et applications* et *économie appliquée* de l'URCA. Elle a développé des partenariats académiques régionaux avec l'École de commerce *NEOMA* et avec l'Institut de formation des cadres de santé à partir de 2022. La formation identifie l'apport d'une approche pluridisciplinaire à sa finalité.

La formation présente une ouverture limitée à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, la mention envisage la construction d'un double diplôme avec une université de Moscou et une candidature à Erasmus+ mobilité internationale de crédits début 2022, sans toutefois donner davantage de précisions sur l'état d'avancement de ces projets. Sur la période 2018 à 2021, les mobilités sortantes au nombre de sept et entrantes au nombre de trois se situent à un niveau faible, quelle que soit l'année considérée.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche. La formation est structurée par l'apprentissage à et par la recherche, l'un des parcours préparant spécifiquement les étudiants à la poursuite d'études en doctorat. Les enseignements en méthodologie de la recherche sont diversifiés et conséquents sur les deux années avec un volume de 150 heures *a minima*. La grande majorité des enseignements est assurée par la trentaine d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Les étudiants bénéficient de stages ou de séminaires au sein du laboratoire REGARDS.

La formation intègre des éléments inégaux de professionnalisation et n'a pas développé l'alternance. Avec les parcours *SEP* et *SPST*, la formation semble en bonne adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local. Plusieurs partenariats avec des entreprises locales ou régionales permettent de proposer aux étudiants des projets tutorés ou des certifications professionnelles. Si les formations sont ouvertes à la formation continue, aucun des parcours n'a développé l'alternance et les maquettes d'enseignement ne sont pas construites en cohérence avec les blocs de compétence des fiches RNCP. De nombreux professionnels font partie de l'équipe pédagogique, mais ils assurent moins de 15 % du volume horaire, ce qui paraît limité pour en cycle master. En revanche, la valorisation des stages à 30 crédits ECTS est cohérente avec la professionnalisation. Il n'est pas mentionné de sensibilisation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les thématiques des parcours, mais sans alignement avec les compétences professionnelles visées. Le parcours *SEP* du master est mutualisé en partie avec le parcours *SEP* du master *Mathématiques et applications*. Les maquettes d'enseignement ne mentionnent pas les compétences à acquérir.

La formation a introduit une diversification de ses pratiques pédagogiques. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, la formation intègre des projets tutorés, des jeux sérieux ou des sorties pédagogiques. L'hybridation des enseignements a été développée, mais elle ne permet le suivi des enseignements à distance que ponctuellement.

La formation inclut des contenus en langue anglaise à développer pour permettre une bonne ouverture à l'international. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en économie. Des enseignements à la langue anglaise sont présents les deux années, pour un total de 40 à 50 heures, mais il n'existe pas d'enseignement en langue anglaise, les contenus en langue anglaise paraissant au total limités pour préparer l'insertion professionnelle des étudiants. Toutefois, une certification TOEIC est prévue pour un parcours et les étudiants bénéficient d'une préparation à la mobilité individualisée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu ou pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'a pas accueilli d'alternants de 2018 à 2021. Si la formation est ouverte à la formation continue (un stagiaire par an en moyenne), aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein de la mention. De même, aucune VAE ou VAP n'a été accordée sur la période 2018-2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une assez bonne attractivité, en développement, sur l'ensemble des parcours, et suit ses différents publics. La formation est assez attractive (450 candidats en M1 pour un nombre d'admis de 50). Outre la présence dans les salons, la formation a mis en place un site internet dédié pour l'un des parcours. Une analyse des flux de candidats est présentée lors des conseils de perfectionnement.

La formation affiche de très bons résultats de réussite des étudiants. Le taux de réussite est proche de 100% dans les deux années. Il est analysé en conseil de perfectionnement en vue de garantir l'adéquation des maquettes aux compétences des étudiants.

La formation analyse finement l'insertion professionnelle de ses diplômés qui se situe à un bon niveau. Si le parcours SPST est trop récent pour bénéficier des enquêtes de suivi à 30 mois des diplômés, le parcours SEP présente un taux de 100 % d'insertion. Quant à la poursuite en doctorat, elle concerne en moyenne un étudiant tous les deux ans. Par ailleurs, la formation a mis en place un suivi de l'insertion à 12 mois qui met en évidence des résultats satisfaisants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de 32 enseignants permanents pour 59 étudiants inscrits déclarés sur les trois parcours, le taux d'encadrement des étudiants est très satisfaisant. Les chiffres concernant la soutenabilité de la formation n'ont été précisés que pour un seul parcours, et révèlent pour ce parcours une maîtrise du coût de la formation (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les résultats des évaluations, comme les autres indicateurs utiles (type de publics, effectifs, taux de réussite, etc.), sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement. Si les enseignants et les étudiants de chaque parcours y sont représentés, la présence de professionnels n'est pas mentionnée au sein du PV. Des pistes substantielles d'amélioration ont pu être définies dans ce cadre, au niveau de la maquette ou de la création d'un parcours, par exemple. À noter que le taux de réponse aux questionnaires par les étudiants n'est pas précisé dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation aux besoins socio-économiques régionaux,
- Un adossement à la recherche de très bonne qualité,
- Une attractivité de bon niveau et un taux de réussite étudiante élevé,
- Un bon niveau d'insertion professionnelle.

Points faibles

- Absence d'adaptation aux besoins de l'alternance,
- Une ouverture à l'international trop limitée,
- Une approche par compétences à développer.

Recommandations

- Ouvrir au moins un des parcours à l'alternance,
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et modifier en conséquence les maquettes d'enseignement,
- Mettre en place des partenariats académiques avec des établissements étrangers pour développer les mobilités étudiantes et les enseignements en langue anglaise.

MASTER COMPTABILITÉ-CONTRÔLE-AUDIT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Comptabilité-contrôle-audit* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation mono-parcours proposée sur le site de Reims dont les débouchés sont les métiers du chiffre et qui conduit à l'expertise-comptable. La formation est portée par l'unité de formation et recherche sciences économiques, sociales et de gestion et donne lieu à un nombre d'inscrits pour le cycle entre 50 et 60 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Comptabilité-contrôle-audit* est en cohérence avec la politique de formation de l'université Reims Champagne-Ardenne, notamment pour répondre aux besoins socio-économiques et dans la logique d'une continuité entre l'offre de premier cycle et celle de deuxième cycle. La formation est construite en continuum de la licence parcours *Finance-contrôle-comptabilité* de la mention *Économie-gestion* de l'URCA. Une partie des enseignements sont mutualisés avec deux autres mentions *Contrôle de gestion et Audit Opérationnel et Monnaie, banque, finance et assurance*. L'URCA participe à la chaire comptabilité écologique avec AgroParisTech et l'université Paris-Dauphine.

La formation n'est que peu ouverte à l'international. Le nombre de mobilités entrantes comme sortantes demeure faible pour le master. L'adossement du master *Comptabilité-contrôle-audit* au diplôme supérieur de *Comptabilité et de gestion (DSCG)* et conjointement le respect du cahier des charges de l'association France master CCA peuvent justifier cet état de fait.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Avec des enseignements de méthodologie à la recherche présents dans la maquette de la première année du master (15 heures), la production d'un mémoire Recherche mais aussi des enseignements mobilisant des techniques de formation à et par la recherche (économie et débats contemporains), le master *Comptabilité-Contrôle-Audit* intègre une formation solide à et par la recherche. Cette formation à et par la recherche est dispensée par dix enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire de recherche REGARDS dont le volume d'intervention dans la formation représente plus d'un tiers du volume horaire global du master. La formation inclut dans le cours d'initiation à la recherche une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie.

La formation entretient d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation du fait de son adossement au Diplôme supérieur de *Comptabilité et de gestion (DSCG)* et comme en attestent les événements organisés en collaboration avec l'Ordre des experts-comptables ou la compagnie régionale des commissaires aux comptes. Les partenariats avec le monde socio-économique sont bien présents et à forte valeur ajoutée. Le développement de l'alternance est en cours avec l'ouverture à l'alternance dès la première année de master 1 (jusqu'alors limité à la deuxième année de master) et la formation est ouverte à la formation continue avec une stabilité dans le nombre de stagiaires accueillis sans qu'il existe de dispositif d'accueil particulier. Il est intéressant de souligner dans l'ouverture de la formation à l'entrepreneuriat le dispositif en début de première année de master conduisant les étudiants à un travail sur des cas réels soumis par des entrepreneurs de la région en phase d'étude ou de démarrage de leur projet d'entreprise. Les stages sont obligatoires pour une durée minimale de 24 semaines et un total de 16 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme du master *Comptabilité-contrôle-audit* repose en grande partie sur le programme du diplôme supérieur de *Comptabilité et de gestion* pour bénéficier des dispenses pour cinq des sept unités d'enseignement ce qui permet de valoriser les compétences acquises par les étudiants et le déploiement d'une approche programme. On peut cependant regretter que la formation ne soit pas encore déclinée par blocs de compétences. **La formation développe ses pratiques pédagogiques en déployant plusieurs modalités classiques d'enseignement**

et d'évaluation. La part de l'enseignement à distance hors période de confinement est cependant réduite et limite la flexibilité dans l'accueil de ses différents publics. Le recours à des enseignements en distanciel n'est pas présent dans l'offre actuelle, mais une réflexion est engagée notamment dans la perspective d'une adaptation des emplois du temps pour les alternants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas totalement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Si le programme de formation prévoit sur les deux années de master des dispositifs permettant de renforcer les compétences linguistiques au travers de cours d'anglais (60 heures), d'enseignements dispensés en anglais (92 heures), mais aussi d'évaluation en anglais, on peut regretter qu'aucune certification ne soit proposée même si les étudiants peuvent le faire en candidats libres. Il existe une gestion effective des mobilités entrantes, mais les dispositifs de mobilité sortantes ne sont pas suffisamment développés et/ou mis en avant.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Il n'existe pas pour la formation d'adaptation du programme ou des modalités pédagogiques pour le public de formation continue. L'alternance se développe en la proposant dorénavant dès la première année du master et fait l'objet d'un dispositif d'accompagnement et d'aménagement même s'il apparaît que le rythme de l'alternance soit difficile.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit convenablement son attractivité auprès de ses différents publics. La formation est largement connue et reconnue localement et nationalement comme en atteste le nombre de candidatures par rapport à la capacité d'accueil de 30 étudiants (525 candidatures à l'entrée du master en 2020-2021), mais aussi la diversité des candidatures. Un dispositif de mesure de l'attractivité est en place et il renseigne convenablement les responsables de formation sur l'attractivité et le profil des étudiants retenus et intégrant la formation.

La formation suit convenablement la réussite de ses étudiants par différents dispositifs notamment par le biais des jurys à chaque semestre permettant de faire un point sur les difficultés rencontrées par les étudiants et les stagiaires de formation continue. La formation affiche ainsi un excellent taux de réussite.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi par le biais d'enquêtes à 18 et 30 mois menées par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle. À 30 mois, le taux d'insertion professionnelle est de 100 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Tout comme la mobilité au niveau des étudiants du master, la mobilité au niveau du personnel enseignant est limitée.

L'université de Reims Champagne-Ardenne met en œuvre des moyens de formation pour professionnaliser le corps professoral et les intervenants du master sans qu'il soit possible de savoir si ces derniers s'en saisissent. Il n'existe pas cependant un espace d'échanges entre les enseignants et vacataires sur les pratiques pédagogiques déployées.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais restant perfectible. Ce processus repose en grande partie sur le conseil de perfectionnement dont la constitution et les modalités de fonctionnement correspondent aux standards attendus pour qu'il puisse permettre une amélioration continue. Cependant, le PV transmis commun à trois mentions ne fait pas état des éléments d'analyse à l'échelle du master *Comptabilité-contrôle-audit*. Il n'est pas fait mention de l'existence d'un dispositif formel d'évaluation des enseignements.

Conclusion

Points forts

- Adaptation parfaite aux besoins du monde socio-économique,
- Adossement à la recherche de qualité,
- Suivi de l'attractivité de la performance.

Points faibles

- Ouverture à l'international limitée,
- Approche par blocs non encore engagée,
- Absence de dispositif formel d'évaluation des enseignements.

Recommandations

- Proposer des années de césure pour une ouverture à l'international,
- Engager une démarche pour déployer une approche par compétences,
- Renforcer le processus d'évaluation interne par la mise en place d'une évaluation des enseignements et son intégration dans le processus d'évaluation.

MASTER CONTRÔLE DE GESTION ET AUDIT ORGANISATIONNEL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* (CGAO) de l'université de Reims Champagne-Ardenne propose trois parcours tous ouverts à l'alternance et la formation continue sur le site de Reims : deux parcours à finalité professionnelle *Contrôle de gestion et contrôle financier* et *Contrôle de gestion industriel* ainsi qu'un parcours recherche, *Recherche en contrôle de gestion et audit organisationnel*. Le nombre d'étudiants inscrits sur les trois dernières années est en moyenne de 70 étudiants avec une tendance haussière et des effectifs se répartissant presque équitablement entre les deux parcours professionnels, le parcours Recherche générant de faibles flux (trois étudiants en 2020-2021).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement notamment pour répondre aux besoins socio-économiques et dans la logique d'une continuité entre l'offre de premier cycle et celle de deuxième cycle. Elle s'inscrit dans les ambitions de l'établissement en proposant une offre complète de formations aux métiers du chiffre dans le domaine Droit, économie et gestion, mais aussi offrant à d'autres domaines un master permettant d'acquérir une double compétence notamment au travers du parcours *Contrôle de gestion industriel*. Le master s'inscrit dans la continuité de la licence parcours *Finance-contrôle-comptabilité* de la mention *Économie-gestion* de l'URCA. Malgré une adhésion active à l'association masters CGAO, il n'y a pas de partenariats académiques au niveau local ou régional. Le master propose de la pluridisciplinarité et mutualise des enseignements avec les mentions *Comptabilité, contrôle, audit et Monnaie, banque, finance et assurance*.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Le master fait l'objet d'un partenariat effectif avec l'université russe d'économie de Plakhanov permettant une double diplomation et un semestre à l'étranger tant pour les étudiants inscrits dans le parcours *Contrôle de gestion et contrôle financier* que pour les étudiants russes du master *Financial Analysis*. Pour renforcer les mobilités entrantes et sortantes effectives conférées par ce partenariat, il est mentionné un projet de partenariat avec deux écoles en Tunisie pour le parcours *Contrôle de gestion industriel* dans la continuité d'un partenariat actif avec l'ISCAE de Tunis. Le nombre de mobilités sortantes est de l'ordre de huit par année hors période de crise sanitaire.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche. Le master *Contrôle de gestion et audit organisationnel* prévoit plusieurs dispositifs de formation à et par la recherche pour un volume horaire cohérent de 35 heures (cours d'introduction à la recherche, méthodologie pour le mémoire de recherche, lecture critique d'articles, ...) assurés par des enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire REGARDS et/ou à la chaire comptabilité écologique. Ces derniers sont au nombre de 19 à intervenir pour un volume horaire substantiel.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation assurant une excellente insertion professionnelle des étudiants. Ces relations prennent appui sur une participation active de professionnels à la vie de la formation (enseignements et conseil de perfectionnement). Ces relations permettent un développement de l'alternance en cohérence avec la stratégie de l'établissement comme en atteste l'ouverture depuis trois ans de l'alternance dès la première année de master. On peut noter l'existence d'une semaine dédiée à l'entrepreneuriat avec l'accompagnement de cas réels d'entrepreneurs en phase d'études ou de démarrage. Le nombre de semaines obligatoires de stage est de 24 semaines sur les deux années de cycle pour un volume de 18 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées au travers d'une variété de méthodes permettant des mises en situation des étudiants. Le programme de formation est en totale adéquation avec les métiers visés et des spécificités liées au territoire sur lequel est présent l'URCA. On peut regretter l'absence de démarche engagée autour d'une approche par compétences.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Ces pratiques s'appuyant sur des moyens logistiques adaptés sont classiques pour mettre en situation les étudiants. On peut souligner l'intérêt de la semaine dédiée à l'accompagnement de projets entrepreneuriaux réels permettant par ailleurs de valoriser les compétences en dehors du cursus de formation. L'enseignement à distance est absent de la formation alors que cette modalité d'enseignement pourrait s'avérer intéressante notamment vis-à-vis d'un public d'alternants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le développement d'une approche active en matière de langues vivantes (deux langues vivantes obligatoires, un semestre en anglais, des enseignements techniques proposés en anglais) est un témoin de cette ouverture à l'international de la formation. Le volume horaire en langue vivante est significatif avec 225 heures au total (dont 110 heures d'enseignements disciplinaires en anglais). On peut regretter qu'une certification en langues ne soit pas intégrée à la maquette d'autant qu'il s'agit d'une compétence exigée pour le métier de contrôleur de gestion. Les dispositifs de préparation à la mobilité entrante ou sortante se limitent à une simple information.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le rythme de l'alternance conduisant à une présence régulière en entreprise permet un accès effectif à la formation continue (même si l'effectif est en baisse ces dernières années), mais il n'existe pas d'aménagement spécifique à ce public qui est géré comme les apprentis. Les stagiaires de formation continue sont toutefois accompagnés sans que cet accompagnement ne soit décrit.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation réalise un suivi effectif de son attractivité auprès de ses différents publics. Il existe une politique active d'information interne (documents d'information au sein des locaux) et externe (salons d'orientation) assurant la connaissance de la formation, mais qui pourrait être renforcée par une communication spécifique auprès des acteurs du monde socio-économique. Le nombre de candidatures est très élevé pour les trois parcours (par exemple 436 candidats pour le parcours *Contrôle de gestion et contrôle financier*). L'attractivité est suivie, mais elle gagnerait à être mesurée au-delà du nombre de candidatures notamment pour connaître les raisons pour lesquelles certains admis ne s'inscrivent.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Il existe des délibérations semestrielles permettant un suivi effectif de la réussite des étudiants qui pourraient être complétées par le biais de dispositifs d'aide à la réussite proposés aux étudiants en situation d'échec. Il existe néanmoins un excellent taux de réussite pour ce master supérieur à 90 %.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Un double dispositif est à l'œuvre : des enquêtes par le biais du service des enquêtes et de l'insertion professionnelle (enquêtes à 18 et 30 mois) avec des taux de retour convenable, mais aussi une enquête menée par le responsable de la formation par le biais des réseaux sociaux. Le taux de réussite à 18 mois est d'environ 90 % sur des emplois en cohérence avec les métiers visés et il s'élève à 97 %. On peut regretter que ces informations ne soient pas évoquées lors du conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. 19 enseignants-chercheurs interviennent au sein du master pour un volume horaire de 488 heures et un effectif inscrit de 77 étudiants en 2020-2021. Les enseignants-chercheurs rattachés au diplôme interviennent régulièrement dans des universités étrangères au-delà des partenariats académiques étrangers. Les enseignants-chercheurs peuvent bénéficier de formations diverses et effectives pour les accompagner dans le métier d'enseignant dont certaines sont obligatoires pour les nouveaux entrants.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui nécessite d'être organisé et consolidé. L'existence d'un conseil de perfectionnement dont la composition et la périodicité des réunions est tout à fait appréciable constitue un point fort du dispositif, mais l'amont du conseil de perfectionnement n'est pas suffisamment formalisé.

Conclusion

Points forts

- Une intéressante ouverture internationale,
- Une approche active en matière de langues vivantes,
- Une excellente insertion professionnelle.

Points faibles

- Un processus d'évaluation pas suffisamment structuré,
- Absence de démarche pour un déploiement de l'approche par compétences,
- Un développement et une formalisation des partenariats insuffisants tant au niveau académique qu'au niveau professionnel.

Recommandations

- Nouer des partenariats académiques avec les formations d'ingénieur de l'URCA,
- Développer des partenariats avec les acteurs du monde socio-économique au-delà de la participation au conseil de perfectionnement,
- Déployer une approche par compétences pour développer la formation continue,
- Préciser et aménager le processus d'évaluation en amont du conseil de perfectionnement.

MASTER DROIT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de droit et sciences politiques, le master *Droit* propose un parcours *Droit du vin et des spiritueux*. Il accueille sur le campus de Reims moins d'une trentaine d'étudiants sur les deux années. Il vise à former des juristes spécialisés dans le domaine du vin et des spiritueux et offre des débouchés professionnels extrêmement variés.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit* est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. En effet, le master permet à l'URCA de répondre aux besoins et aux enjeux de son territoire, région viticole d'importance. Le parcours *Droit du vin et des spiritueux* étant par essence pluridisciplinaire, il offre un débouché à différents parcours proposés par l'URCA que ce soit des L3 *Droit (public comme privé)*, d'AES ou d'*Économie et de gestion*. Il est également possible de s'inscrire directement en M2 après un M1 de *Droit privé* ou de *Droit public*. A l'issue du master, plusieurs étudiants ont entamé une thèse de doctorat à l'URCA. Par ailleurs, le master *Droit* partage certains cours fondamentaux de M1 avec d'autres masters à dominante juridique de l'URCA.

Le master *Droit* bénéficie d'un financement européen via une Chaire Jean-Monnet dédiée à la régulation européenne du secteur viticole qui apporte une forte valeur ajoutée à la formation. Il a également noué un partenariat avec la School of Wine and Spirits Business de la BSB (enseignements communs, concours de plaidoirie, séminaires communs, etc.) et organise des événements ponctuels avec d'autres partenaires académiques locaux (centre d'études internationales de la propriété intellectuelle (CEIPI), Université de Strasbourg ; Institut Georges Chappaz de la vigne et du vin en Champagne) ou internationaux (universités étrangères).

Le master *Droit* contribue partiellement à l'ouverture internationale de l'établissement. Outre la reconnaissance européenne que constitue la Chaire Jean Monnet, le master *Droit* développe de nombreux liens avec des acteurs internationaux, notamment par le biais d'interventions de professeurs étrangers. La mobilité entrante et sortante reste néanmoins restreinte alors même que les étudiants y sont encouragés par l'équipe pédagogique et que l'URCA offre un soutien à la mobilité.

Le master *Droit* bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Du côté des étudiants, ceux-ci bénéficient de cours de méthodologie, comprenant spécifiquement des conseils sur la recherche qui sont dispensés tout au long du cursus essentiellement par des enseignants-chercheurs, sans sollicitation particulière du personnel des services de documentation. En outre, les étudiants participent de manière très active à la revue juridique *Jus vini* (revue bilingue à comité de lecture) dirigée par le responsable du master. La clinique de droit en vin et spiritueux, adossée au master, implique également que les étudiants effectuent des recherches pour répondre aux cas soulevés par les partenaires professionnels. Enfin, les étudiants ont également des rapports, mémoires... à rédiger tout au long du cursus et, à cette occasion, se voient rappeler les fondamentaux de l'intégrité scientifique et de la déontologie qu'ils ne maîtrisent pas toujours. Cette formation à la recherche a pour conséquence concrète que certains étudiants choisissent de poursuivre en doctorat à l'issue du master (plusieurs thèses soutenues et en cours). Du côté des enseignants, les différents enseignants-chercheurs intervenants dans le master (20 enseignants-chercheurs – chiffres ambigus – assurant 396 heures d'enseignement) sont classiquement rattachés à un laboratoire de droit de l'URCA (le CRDT, Centre de recherche sur La décentralisation territoriale).

Le master *Droit* entretient de forts liens avec le monde socio-économique et intègre divers éléments de professionnalisation. Le master a été conçu pour répondre aux besoins de la filière viticole, notamment locale, et il s'adapte régulièrement aux évolutions de celle-ci et à ses besoins, notamment à l'occasion des conseils de perfectionnement auxquels participent des professionnels. Si la participation de professionnels à l'enseignement est modeste (une vingtaine de professionnels pour un total de 130 heures, essentiellement en TD et sur des séminaires), les étudiants du master ont de nombreuses autres occasions d'échanger avec des professionnels, notamment lors d'ateliers, de visites pédagogiques, dans le cadre de la clinique de droit, etc. Ces différentes expériences contribuent à préparer les étudiants à leur entrée dans la vie active.

Surtout, le master a noué des liens forts avec les grands acteurs locaux (comité interprofessionnel du vin de champagne, syndicat général des vignerons de champagne, Union des maisons de champagne), nationaux (groupe Moët Hennessy) voire internationaux (Organisation internationale de la vigne et du vin, Fédération internationale des vins et spiritueux (FIVS)). La professionnalisation se fait également à travers le recours aux stages obligatoires (trois semaines en M1, deux à six mois en M2 ; la largeur de la fourchette de durée du stage de M2 – du simple au triple – interroge toutefois).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Droit met globalement en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

En M1, le master propose les matières de droit privé et public nécessaires à l'acquisition des compétences visées. En M2, la pluridisciplinarité de la formation se traduit par un grand nombre de matières techniques spécifiques avec des volumes horaires restreints et l'introduction d'un projet pédagogique individuel. Ces éléments contribuent pleinement à l'acquisition des compétences nécessaires même si aucune approche par compétence n'est spécifiquement mise en place. Le master s'appuie sur les acquis de chacun compte tenu de la diversité des profils pouvant intégrer le cursus et il accorde de l'importance aux expériences acquises en dehors du cursus, notamment sur le terrain.

Le master Droit développe des pratiques pédagogiques diversifiées. La formation sait diversifier ses approches avec des mises en situation professionnelle, le plus souvent en anglais, telles que des procès simulés, le challenge FIVS – Abridge (pour mettre en œuvre des normes internationales dans un contexte de simulation de cas), la participation à une clinique du droit dans laquelle les entreprises soumettent des problématiques réelles ou encore la participation à une revue juridique. Une partie des activités a par ailleurs lieu sur le terrain.

Les contenus et les dispositifs du master Droit sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le contexte et les thématiques internationaux liés à la filière viticole sont présents non seulement dans les différents enseignements, mais également dans les activités proposées qui, pour la plupart, mobilisent l'anglais (clinique de droit, simulation de procès, revue juridique, challenge FIVS, etc.). Un certain nombre d'interventions et de séminaires sont également dispensés en anglais. Le volume horaire de l'anglais (70 heures sur les deux ans) est significatif. Des étudiants effectuent des stages à l'étranger et sont accompagnés à cet effet.

Les contenus et les dispositifs du master Droit ne sont pas adaptés aux étudiants de FC ou à l'alternance. On note à ce propos une discordance entre les différents éléments du rapport. D'une part, il est fait mention de la possibilité de suivre la formation dans une démarche de FC (formation continue), mais il est aussi indiqué que le bilan sur ce point n'est pas satisfaisant et que seuls quelques aménagements d'emploi du temps ont pu être proposés. Au mieux, les étudiants de FC sont invités à se tourner vers le DU Wine Law in EU adossé à la Chaire. D'autre part, la volonté évoquée d'envisager l'alternance est contredite par l'affirmation de l'inopportunité d'une telle modalité en raison de l'organisation des activités qui exigent une présence continue des étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master Droit entretient son attractivité par différents canaux. Outre le site internet du master, les différentes activités entreprises en partenariat avec des acteurs locaux, nationaux, et internationaux de premier plan permettent au master d'assurer sa communication et de garantir son attractivité. Du reste, le taux de pression est en constante augmentation (il est passé d'environ trois candidats pour une place en 2019 à huit candidats pour une place en 2020 et a encore augmenté depuis). La formation veille à l'adéquation des profils admis avec les enseignements dispensés et l'évolution des besoins de la filière viticole. Il n'y a néanmoins aucune donnée précise sur les moyens mis en œuvre à cet effet.

Le master Droit bénéficie d'un fort taux de réussite. Ce taux est analysé chaque année par la formation sans que les conséquences qu'elle en tire ne soient précisées. Le master attribue ce fort taux de réussite au suivi et à l'accompagnement des étudiants (recherche de stage, rédaction de CV, etc.).

Le master Droit suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Outre la consultation des résultats des enquêtes menées par l'URCA, le master s'appuie sur l'association des anciens étudiants pour avoir une connaissance précise du devenir de ses étudiants. Il ressort des enquêtes concernant l'insertion, le plus souvent directement après le master, que les débouchés sont extrêmement variés (secteur public comme entreprises privées ou milieu associatif, dans le domaine juridique comme commercial) y compris d'un point de vue géographique (les diplômés trouvent un emploi dans la région comme au-delà voire à l'étranger).

La poursuite d'études est également très diversifiée (recherche, concours école du Barreau ou de la magistrature, autre master, ...). Quel que soit le devenir, à 18 comme à 30 mois, les taux d'insertion des répondants sont généralement de 100 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master Droit dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Il n'est fait état d'aucun déficit de moyens matériels (y compris pour les dégustations). Le master pourrait tirer un meilleur profit du programme de formation de l'URCA et gagnerait à développer l'accueil de professeurs invités pour assurer une meilleure diffusion des bonnes pratiques.

Le master Droit a mis en place une évaluation interne minimale et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Les étudiants évaluent chaque enseignement/activité (mais la fréquence n'est pas précisée) et sont associés à l'évolution du programme. Le conseil de perfectionnement annuel (un seul CR sommaire qui ne permet pas de connaître la qualité des membres présents) est dit « élargi » et permet d'échanger sur les améliorations à apporter à la formation.

Conclusion

Points forts

- Formation bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement,
- Formation bien intégrée dans le tissu professionnel local et national,
- Formation offrant à ses diplômés une très bonne insertion professionnelle.

Points faibles

- Formation peu ouverte aux autres publics que la formation initiale,
- Une évaluation interne minimale.

Recommandations

- Réfléchir aux modalités de mise en place de la formation en alternance qui pourrait être précieuse pour les étudiants et qui devrait être envisageable compte tenu du tissu local et des partenariats déjà existants,
- Être plus rigoureuse dans la tenue de ses conseils de perfectionnement et proposer systématiquement aux étudiants des enquêtes concernant le contenu de la formation afin d'aller plus loin dans sa démarche d'amélioration continue.

MASTER DROIT DE L'ENTREPRISE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de droit et sciences politiques, le master *Droit de l'entreprise* propose, depuis la rentrée 2019, deux parcours sur le campus de Reims : *Droit du travail*, *Droit du contrat de travail* (ci-après *Droit du travail*) et *Droit des affaires*, *Droit des PME PMI* (ci-après *Droit des affaires*), chacun accueillant moins d'une quarantaine d'étudiants sur les deux années. Ce master a pour objectif de former des juristes spécialisés qui pourront aussi bien intégrer directement la vie active que se tourner vers des concours ou vers la recherche.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Droit de l'entreprise* offre un débouché aux étudiants de la licence *Droit* de l'URCA. Le recrutement est commun puis les étudiants retenus sont répartis dans les parcours en fonction de leur profil. Le M1 propose une maquette commune aux deux parcours avec des cours au choix et il existe par ailleurs des cours communs avec le master *Droit privé* et le master *Droit notarial* de l'URCA. L'interdisciplinarité est donc importante notamment en M1 et la pluridisciplinarité est présente tout au long du cursus par le biais des matières non juridiques dispensées dans chacun des parcours (*Politiques de l'emploi*, *comptabilité générale*, *finances d'entreprise*, *GRH*, ...).

Le master *Droit de l'entreprise* ne contribue pas à l'ouverture internationale de l'établissement. Il convient de préciser toutefois que le master évoque les possibilités offertes par Erasmus (organisme sur lequel il entend s'appuyer pour développer à l'avenir les mobilités entrantes et sortantes) et des travaux de recherches collectives en liaison avec l'université de Padoue.

Le master *Droit de l'entreprise* bénéficie d'un adossement relatif à la recherche. Depuis peu, le master s'efforce de développer des liens plus étroits avec le CEJESCO, laboratoire de recherche de l'URCA, notamment en élaborant des projets communs. Du côté des étudiants, ils sont initiés à la recherche documentaire dans le cadre du M2 par un enseignant spécialisé dans la documentation juridique (donc sans sollicitation du personnel de la BU). Une réflexion est engagée concernant la mise en place d'un module d'accompagnement à la recherche dès le M1 pour mieux informer les étudiants sur le doctorat. Les étudiants bénéficient en outre de conseils méthodologiques à l'occasion du suivi des travaux qu'ils sont amenés à rédiger (mémoire, direction de recherche, ...). À cette occasion il leur est rappelé quelques règles déontologiques notamment relatives au plagiat. Les étudiants sont également sensibilisés à l'importance de la recherche par le biais d'invitations à des colloques et autres événements organisés par le CEJESCO (deux journées d'études organisées en commun ont en outre récemment permis d'impliquer les étudiants du master dans les activités du laboratoire). On relève d'ailleurs que certains étudiants se sont inscrits en thèse à l'issue de leur master. Du côté des enseignants, les différents enseignants-chercheurs intervenants dans le master (38 pour les deux parcours sur les 58 intervenants) sont classiquement rattachés à un laboratoire de droit de l'URCA (le CEJESCO). Ils nourrissent donc leurs enseignements à destination des étudiants du master des recherches qu'ils mènent par ailleurs.

Le master *Droit de l'entreprise* entretient des liens modestes avec le monde socio-économique mais intègre certains éléments de professionnalisation. Le master, dans son parcours *Droit des affaires* répond aux besoins du monde socio-économique local constitué essentiellement de PME. Sont également évoqués une table ronde sur le bien-être au travail en lien avec la société française de psychologie et des entretiens avec un ancien ministre du travail. En dehors de cela, les liens concrets du master avec le monde socio-économique restent modestes. On peut signaler la participation de professionnels (avocats, notaires, parfois des anciens étudiants...) à l'enseignement de matières très techniques (une vingtaine d'intervenants, surtout en M2 où ils constituent 50 % de l'équipe pédagogique) ainsi qu'à des conférences de professionnalisation (simulation d'entretiens d'embauches, rédaction de CV, ...) et des conférences métiers. La professionnalisation se fait également à travers les stages de M1 (trois semaines, au choix avec un cours de droit) ou de M2 (quatre mois, facultatif si un stage a été fait en M1 dans le parcours *Droit du Travail*, obligatoire dans le parcours *Droit des affaires*). Enfin, on note l'existence d'un module « Aide à la professionnalisation » en M2 dans le parcours *Droit du travail*.

Le dossier fait néanmoins état de liens avec différents organismes professionnels avec lesquels des projets seraient en cours d'élaboration : association française de droit du travail et du droit de la sécurité sociale, association des DRH, association française des juristes d'entreprise.

En revanche, si la possibilité de réaliser le master dans le cadre d'une VAE ou d'une VAP est évoquée, rien n'est spécifiquement prévu pour intégrer des étudiants de FC. Le master 2 est néanmoins ouvert à la formation continue des avocats par le biais d'une convention ERAGE (école d'avocats). Par ailleurs, la possibilité de proposer le master en alternance est présentée comme l'un des objectifs importants de la prochaine évaluation, mais n'est donc pas en place à ce jour.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Le contenu des enseignements est dicté par la volonté d'offrir aux étudiants une vision globale de l'entreprise et de son environnement. Il est toutefois relevé qu'une plus grande flexibilité des contenus de la L3 *Droit* permettrait à ces étudiants de mieux construire leur cursus afin de se diriger plus naturellement ensuite vers l'un des deux parcours proposés (notamment avec l'introduction d'un cours de droit du travail dès ce stade). Les méthodes allient des connaissances théoriques fondamentales, surtout en M1, et des approches plus techniques et pratiques en M2. L'approche par compétence est évoquée, mais fait référence à une conception des programmes par thématiques. Il n'y a pas de valorisation particulière des acquis.

Le master *Droit de l'entreprise* diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les méthodes sont classiques au regard des études de droit (répartition CM/TD en 2/3 1/3 en M1, évaluations mêlant contrôle continu et examens terminaux, exercices juridiques spécifiques...). La formation sait diversifier ses approches avec des mises en situation professionnelles dans certains enseignements du M2 (simulation de consultation ou de plaidoiries, construction de pourvoi, ...), mais cela reste restreint.

Les contenus et les dispositifs du master *Droit de l'entreprise* ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. On peut néanmoins souligner que l'anglais est enseigné dans chaque parcours. Le volume d'heures est significatif en parcours *Droit du travail* (70 heures sur l'ensemble de la formation). En parcours *Droit des affaires*, le volume est plus modeste (55 heures), mais un cours d'initiation au Common Law est dispensé en anglais en M2. Il est aussi rappelé que les étudiants qui le souhaitent ont la possibilité de passer le TOEIC ou le TOEFL à l'espace langues de l'URCA et qu'ils peuvent réaliser leur stage à l'étranger même si c'est très rarement le cas. À noter que l'allemand est proposé en M1.

Les contenus et les dispositifs du master *Droit de l'entreprise* ne sont pas particulièrement adaptés aux étudiants de FC et le master n'est, à ce jour, pas ouvert à l'alternance. Il est en outre précisé que le niveau des dossiers présentés dans le cadre de la FC (formation continue) n'est souvent pas suffisant pour entamer une procédure de VAE. L'ouverture à l'alternance est présentée comme un enjeu de la prochaine accréditation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* entretient son attractivité avec des moyens classiques de communication. Le master participe aux JPO et à la présentation des masters aux étudiants de L3 organisées par l'URCA. Il s'appuie également sur les associations étudiantes et sur les réseaux sociaux (twitter, LinkedIn) pour promouvoir la formation. Le taux de pression est en nette progression depuis la récente sélection dès la L3 comme pour la plupart des master 2 en *Droit* (2,5 dossiers pour une place en 2019-2020, contre quatre en 2020-2021, et cinq en 2021-2022).

Le master *Droit de l'entreprise* bénéficie d'un taux de réussite satisfaisant. Ce taux est de 100 % en M2, mais il est moindre en M1 (74 % en moyenne). En réalité, on constate une forte disparité entre le parcours *Droit du travail* où le taux est bon (88 %) et le parcours *Droit des affaires* où le taux est à peine correct (63 %) en comparaison notamment avec ceux des autres masters *Droit* de l'URCA (ce qui rend peu pertinent la mise en avant de la crise sanitaire). Aucun suivi particulier n'est évoqué.

Le master *Droit de l'entreprise* suit de loin l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le suivi s'effectue de manière informelle via Limesurvey (systématique depuis trois ans pour le parcours *Droit du travail*), sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, ou encore par le biais des anciens étudiants siégeant au conseil de perfectionnement. Leurs retours permettent d'ajuster le contenu de la formation pour améliorer l'adéquation au marché de l'emploi. À cela s'ajoutent naturellement les enquêtes d'insertion qui, malgré des taux de réponse qui pourraient être meilleurs, donnent quelques indications.

S'agissant du parcours *Droit des affaires*, si on excepte les résultats de la dernière enquête dont le taux de réponse (moins de 27 %) rend inexploitable les résultats, on constate que les étudiants de ce parcours effectuent en majorité des poursuites d'études, le plus souvent en faisant un autre master ou en préparant le concours d'avocat. S'agissant du parcours *Droit du travail*, si on excepte les résultats de la dernière enquête dont le taux de réponse (50 % soit cinq répondants) rend les résultats peu exploitables, on constate au contraire que les étudiants de ce parcours intègrent assez majoritairement la vie active à l'issue du master. Les postes occupés sont alors très variés, mais se concentrent autour des métiers d'assistant juridique ou de juriste, en droit social ou dans le domaine des RH. Il est néanmoins possible de s'interroger sur le sens global de ces enquêtes quant aux parcours puisque la division actuelle date de 2019 et ne concerne donc aucune des promotions visées (2016-2018).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Droit de l'entreprise* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation a accès aux amphis de l'URCA et dispose d'une salle dédiée et équipée. Si quelques difficultés ponctuelles de recrutement pour certains cours très spécifiques de M2 sont signalées, il n'est fait état d'aucun déficit de moyens matériels. Par ailleurs, est soulignée l'organisation récente par la faculté de droit d'une réunion de présentation des missions et responsabilités des enseignants. Enfin, un enseignant-chercheur bénéficie d'un congé de formation.

Le master *Droit de l'entreprise* a mis en place une évaluation interne et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Le master a mis en place des bilans de mi-parcours en M1 et en M2. Si ces bilans sont pour l'instant informels, leur formalisation est envisagée. Le conseil de perfectionnement annuel (le doute est permis car un seul CR de 2019 qui, en outre, ne permet pas de connaître la qualité des membres présents) permet d'échanger sur les améliorations à apporter à la formation (création de nouveaux cours, fusion de cours existants, ...).

Conclusion

Points forts

- Formation bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement,
- Parcours *Droit du travail* offrant une bonne entrée dans la vie active à ses diplômés.

Points faibles

- Faiblesse des liens avec le monde socio-économique,
- Faiblesse du suivi des diplômés,
- Faiblesse du taux de réussite en M1 du parcours *Droit des affaires*.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-économique ce qui pourrait se traduire par l'ouverture d'un groupe en alternance,
- Améliorer le suivi des diplômés afin de mieux s'assurer de l'adéquation du contenu des programmes avec les besoins du monde professionnel,
- Assurer une vigilance particulière quant au taux de réussite du parcours *Droit des affaires* et, si besoin, mettre en place les outils adaptés (soutien, méthodologie, etc.) pour permettre une meilleure réussite des étudiants.

MASTER DROIT NOTARIAL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de droit et sciences politiques, le master *Droit notarial* accueille, sur le campus de Reims, dans son unique parcours une quarantaine d'étudiants sur les deux années. Même s'il peut offrir des débouchés divers en matière patrimoniale ou immobilière, ce master a pour objectif principal de former ces étudiants aux spécificités du notariat.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit notarial* est en parfaite adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. En effet, l'URCA permet depuis 2019, en partenariat avec l'Institut national des formations notariales (INFN) et l'Institut des formations notariales de Paris, de préparer les étudiants à l'obtention du Diplôme supérieur du notariat (DSN, troisième cycle). Or le master est le maillon indispensable entre la licence professionnelle *Métiers du notariat* et le DSN tous deux proposés par l'URCA et dirigés par la responsable du master. On note donc que ce master a des liens forts avec les organes de formation professionnels propres au notariat.

Le lien est aussi fait avec les autres formations en droit proposées par l'URCA car le M1 du master *Droit notarial* partage un tronc commun d'enseignements avec le M1 *Droit privé* de l'URCA.

Le master *Droit notarial* ne contribue pas à l'ouverture internationale de l'établissement. Il convient de préciser toutefois que ni le domaine de l'enseignement (*Droit privé* interne) ni l'objectif de cette formation (principalement former des notaires, profession réglementée) ne se prêtent à une telle ouverture. On peut toutefois souligner le partenariat mis en place avec le centre sino-français de formation et d'échanges notariaux et juridique de Shanghai qui permet en principe à un étudiant du master 2 d'effectuer un stage de deux semaines en son sein sous l'égide du conseil supérieur du notariat.

Le master *Droit notarial* bénéficie d'un adossement relatif à la recherche. Les étudiants ont accès aux ressources numériques disponibles via la BU de l'URCA. Le master dispense quelques conseils méthodologiques notamment par le biais de la remise d'un guide méthodologique et organise ponctuellement des échanges scientifiques sur des thèmes intéressant le notariat. Il convient également de rappeler que l'objectif très professionnalisant de cette formation est peu compatible avec une formation poussée des étudiants à la recherche. Du côté des enseignants, les différents enseignants-chercheurs intervenants dans le master (19 sur les 49 intervenants, mais les chiffres sont contradictoires) sont classiquement rattachés à un laboratoire de droit de l'URCA (le CEJESCO). Ils nourrissent donc leurs enseignements à destination des étudiants du master des recherches qu'ils mènent par ailleurs.

Le master *Droit notarial* entretient de forts liens avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation importants. Outre la participation de professionnels à l'enseignement des matières propres à la profession (26 professionnels sur 49 intervenants, mais les chiffres sont contradictoires, essentiellement des notaires et essentiellement en M2) qui permet de créer des liens débouchant sur des offres de stage voire d'emploi à court ou moyen terme, le master est copiloté par un notaire MAST qui est responsable de la formation à la chambre interdépartementale des notaires de la cour d'appel de Reims. En outre, le master est sponsorisé par ce même organisme (prix remis aux majors de promo notamment). En amont, le master détermine sa capacité en fonction des besoins communiqués par les organismes professionnels nationaux (CSN et INFN) et locaux (chambre interdépartementale des notaires) afin de s'assurer d'une bonne insertion de ses futurs diplômés (et, avant cela, de la possibilité d'effectuer des stages). Enfin, un cours de gestion d'une étude notariale en M2 (huit heures TD) constitue un élément fort de professionnalisation. En revanche, la densité des programmes ne permet pas de développer la formation en alternance, l'accent étant plutôt mis sur les stages (trois semaines facultatives en M1, trois mois obligatoires en M2). Il est possible de demander une validation des acquis professionnels (VAP) ou une validation des acquis de l'expérience (VAE), mais les demandes sont rares (aucune pour la période étudiée).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master *Droit notarial* met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les enseignements allient des connaissances théoriques fondamentales et des approches pratiques propres au notariat. En outre, l'année de master 2 s'insérant dans le DSN, son contenu est parfaitement adapté aux compétences visées. L'approche par compétence n'est toutefois pas spécifiquement mise en place ce qui peut se concevoir compte tenu des compétences complexes dont l'acquisition est visée. Le master s'appuie par ailleurs sur les compétences acquises au cycle précédent et, pour les étudiants en FC, valorise les acquis professionnels notamment par le biais de dispenses.

Le master *Droit notarial* diversifie ponctuellement ses pratiques pédagogiques. Les méthodes sont globalement classiques au regard des études de droit (répartition CM/TD en 2/3 1/3 en M1, évaluations mêlant contrôle continu et examens terminaux, exercices juridiques spécifiques...). La formation sait néanmoins diversifier ses approches avec des mises en situation professionnelles, des tables-rondes, des participations à des rencontres professionnelles... mais cela reste restreint.

Les contenus et les dispositifs du master *Droit notarial* ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. On peut néanmoins souligner que l'anglais juridique est enseigné à raison d'un volume de 58 heures réparties sur les deux années. Certaines mises en situation mobilisent également cette langue afin de préparer le futur notaire à des conversations professionnelles avec des clients anglophones.

Les contenus et les dispositifs du master *Droit notarial* sont adaptés aux étudiants de FC, mais pas à l'alternance. La formation accueille des publics de FC (formation continue), mais considère que le volume important des cours ne permet pas l'alternance. On peut noter que le master accueille parfois des étudiants ayant des besoins spécifiques.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *Droit notarial* entretient son évidente attractivité auprès de ses différents publics. La formation est naturellement très attractive. Le taux de pression qui augmente chaque année en témoigne (les chiffres sont contradictoires, mais le taux est important quand même). Le master participe aux JPO organisées par l'URCA et une présentation est spécialement faite aux étudiants de licence. En outre, le master communique via un site internet dédié et sur les réseaux sociaux (Twitter et LinkedIn). Enfin, l'association rémoise des étudiants du notariat, composée d'étudiants du master, assure également la promotion de la formation.

Le master *Droit notarial* bénéficie d'un fort taux de réussite. Il se situe entre 85 et 90 % sur le M1 et est supérieur à 95 % pour le M2. Ce taux est analysé chaque année par la formation pour adapter éventuellement le contenu des cours.

Le master *Droit notarial* suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En amont, le master s'assure d'adapter ses capacités aux besoins locaux et nationaux du notariat, ce qui limite les problèmes d'insertion. En aval, même si les tailles des promotions et les taux de réponses ne permettent pas toujours d'exploiter pleinement les résultats, il est acquis que les enquêtes de suivis menées par l'URCA (à 18 mois et à 30 mois) indiquent un très fort taux d'insertion tant pour la minorité d'étudiants qui choisit d'intégrer directement la vie active que pour ceux qui poursuivent en DSN et trouvent donc rapidement un emploi de notaire à l'issue de cette poursuite d'études y compris en période de Covid.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Droit notarial* dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation a accès aux amphithéâtres de l'URCA et dispose d'une salle dédiée et équipée. L'équipe est composée d'enseignants, d'enseignants-chercheurs et de professionnels, principalement notaires. On note toutefois que l'enseignement de la pratique des logiciels propres à la profession a été abandonné en raison des difficultés techniques et du coût des logiciels en question.

Le master *Droit notarial* a mis en place une évaluation interne et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Les étudiants sont invités à répondre à un questionnaire annuel anonyme portant tant sur chaque enseignement que sur la formation en général. Le résultat de ces enquêtes est examiné lors de conseils de perfectionnement annuels au cours desquels enseignants, professionnels et étudiants (de la promotion en cours et des précédentes) peuvent également échanger à propos des améliorations à apporter à la formation.

Conclusion

Points forts

- Formation bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement,
- Formation bien intégrée dans le tissu professionnel local et national,
- Formation offrant à ses diplômés une très bonne insertion professionnelle, principalement après poursuite d'études.

Points faibles

- Ne propose plus de formation sur les logiciels professionnels.

Recommandations

- Proposer à nouveau une formation aux logiciels professionnels et associer les organisations professionnelles voire directement les études partenaires pour pallier les difficultés matérielles.

MASTER DROIT PÉNAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de droit et sciences politiques, le master *Droit pénal et sciences criminelles* propose deux parcours sur le campus de Reims : *Droit pénal et judiciaire* (ci-après parcours *Judiciaire*) et *Droit pénal, traitement criminologique et psychologie forensique* (ci-après parcours *Criminologie et forensique*), pour un total de quatre-vingts étudiants sur les deux années. Ce master a pour objectif de former des juristes spécialisés en droit pénal et avec des compétences opérationnelles qui pourront aussi bien intégrer directement la vie active en exerçant un métier de la chaîne pénale que se tourner vers des concours de ce même domaine ou vers la recherche.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master offre un débouché aux étudiants de la licence *Droit* de l'URCA ainsi qu'à un petit nombre d'étudiants de la licence *Psychologie*. A l'issue du master, les étudiants peuvent s'inscrire en doctorat. En outre, le master peut être suivi ou précédé du DU *Sécurité et défense* ou du DU *Criminologie et probation*, tous deux proposés par l'URCA. Le master est naturellement pluridisciplinaire en raison des matières non juridiques dispensées dans les parcours (criminologie, psychopathologies de l'adulte, médecine légale...). Il convient de noter la spécificité du parcours criminologie et forensique dont un seul équivalent existerait en France ce qui constitue une richesse pour l'offre de formation de l'URCA.

A l'heure actuelle, le master partage de nombreux cours avec le master *Droit privé* (mais il est plusieurs fois indiqué qu'une prochaine maquette devrait supprimer une bonne part des cours concernés) et le master *Psychologie clinique* (mais le parcours qui semble concerné n'est pas ouvert pour l'année en cours...).

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* contribue modestement à ce jour à l'ouverture internationale de l'établissement, principalement par son parcours *Criminologie et forensique*. Le master organise des ateliers internationaux bimensuels et des conférences internationales. Il est par ailleurs fait état d'un projet de création d'un DESU en ligne en criminologie et psychologie forensique (en anglais) adossé Master et qui serait disponible à l'international.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* bénéficie d'un bon adossement à la recherche, notamment dans le parcours *Criminologie et forensique*. La recherche est au cœur du parcours criminologie et forensique dont l'approche par données probantes est rare en France et surtout présente en droit international. Les étudiants du master sont sollicités par les partenaires institutionnels (tribunaux, gendarmerie, associations, institutions pénitentiaires, ...) pour mener des études empiriques ou évaluatives. Dans cette perspective, ils bénéficient d'un module de formation à la recherche dans le cadre du cours de criminologie et de réunions de méthodologie spécifiques, étant précisé qu'ils ont bénéficié des fondamentaux de la recherche documentaire en licence. Les étudiants du master sont en outre invités à présenter régulièrement leurs travaux lors de conférences ou d'ateliers. Par ailleurs, différents enseignants-chercheurs interviennent dans le master (les chiffres communiqués ne permettent pas de connaître leur nombre exact, mais ils représenteraient environ la moitié des enseignants intervenants dans la formation) et nourrissent leurs enseignements à destination des étudiants du master des recherches qu'ils mènent par ailleurs.

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* entretient des liens de fait avec le monde socio-économique et intègre certains éléments de professionnalisation. Le master répond aux besoins du monde socio-économique local et national en fournissant aux acteurs de la chaîne pénale la possibilité de bénéficier des recherches empiriques ou évaluatives menées par les étudiants du master en collaboration avec ces acteurs. Il répond également aux besoins de ces derniers en formant des praticiens très spécialisés directement employables notamment grâce au parcours criminologie et forensique celui-ci étant très spécifique. En dehors de cela, les liens concrets du master avec le monde socio-économique restent modestes. On peut signaler la participation de professionnels (dont deux PAST et un MAST ; les chiffres communiqués ne permettent pas de connaître leur nombre exact, mais ils représenteraient environ la moitié des enseignants intervenants dans la formation) à l'enseignement de matières très techniques.

La professionnalisation se fait également à travers les stages de M1 (obligatoire, 30 jours maximum ou de M2 (facultatif ; deux mois minimum). Ces stages présentent la particularité de pouvoir être fractionnés et réalisés tout au long de l'année ce qui pose d'importants problèmes logistiques.

L'organisation de la formation ne permet pas de proposer l'intégration d'étudiants de FC (formation continue) et il est précisé que les lourdeurs administratives font obstacle aux possibilités de VAE ou VAP.

L'alternance est écartée pour les mêmes raisons.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Droit pénal et sciences criminelles met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les enseignements allient connaissances théoriques fondamentales, surtout en M1, et approches plus techniques et pratiques en M2, ce qui contribue fortement à l'acquisition des compétences visées. Il n'y a néanmoins pas d'approche par compétence au sens auquel l'entend l'évaluation. On note que les compétences acquises pendant le master en matière de recherches sont valorisées par la communication régulière des travaux en interne et auprès des partenaires concernés.

Le master Droit pénal et sciences criminelles diversifie ses pratiques pédagogiques. Les méthodes sont globalement classiques au regard des études de droit (répartition CM/TD en 2/3 1/3 en M1, évaluations mêlant contrôle continu et examens terminaux, ...). Néanmoins, la formation sait diversifier ses approches. Outre une utilisation importante des nouvelles technologies, le master implique les étudiants dans des travaux de recherches en situation réelle et dans l'organisation de conférences internationales. La méthode socratique est également évoquée pour les cours de criminologie.

Les contenus et les dispositifs du master Droit pénal et sciences criminelles sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le volume d'heures de cours d'anglais est significatif (80 heures sur l'ensemble de la formation). En outre, actuellement, deux cours sont dispensés en anglais (36 heures) et il est évoqué à plusieurs reprises le souhait d'étendre le nombre de cours en langue anglaise dans une prochaine maquette. De nombreux documents et supports distribués aux étudiants sont également rédigés en anglais.

Les contenus et les dispositifs du master Droit pénal et sciences criminelles ne sont adaptés ni aux étudiants de FC ni à l'alternance. Les professionnels qui souhaiteraient compléter leur formation sont renvoyés vers le DU *Probation et criminologie* adossé au master.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master Droit pénal et sciences criminelles est particulièrement attractif pour son parcours Criminologie et forensique. Si le master n'indique pas par quel biais il communique ou comment il développe son attractivité, le constat ne fait pas de doute puisque le taux de pression est en progression depuis la récente sélection en fin de L3 comme pour la plupart des masters 2 en droit. Il convient néanmoins de préciser que, pour le parcours *Judiciaire*, le nombre de dossiers s'explique partiellement par la stratégie des doublons opérés par les étudiants de licence, ce type de parcours étant relativement courant en France. Pour un taux de pression en apparence plus faible, la sélection est bien plus drastique pour le parcours criminologie et forensique qui attire un public de meilleur niveau, plus ciblé, compte tenu des spécificités des matières enseignées et de la rareté de l'offre. Un manque de mise en valeur des diplômes au sein de l'établissement est toutefois souligné par le dossier.

Le master Droit pénal et sciences criminelles bénéficie d'un excellent taux de réussite. Le taux communiqué est de 100 % en M1 comme en M2. Il est attribué à la sélection drastique à l'entrée (tests en sciences criminelles et en anglais, en sus du classique tri de dossiers). Cette sélectivité se traduit par des effectifs très réduits dans le parcours judiciaire (une quinzaine d'étudiants pour chaque année) et découle naturellement de la rareté de l'offre pour le parcours *Criminologie et forensique* qui recrute pourtant une trentaine d'étudiants pour chaque année.

Le master Droit pénal et sciences criminelles suit de loin l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En dehors des étudiants débauchés pendant leur cursus (avant même la fin du M2, voire dès la fin du M1), la formation considère que cet aspect relève de l'Université et de l'UFR. Les enquêtes d'insertion, malgré des taux de réponse qui pourraient être meilleurs, donnent quelques indications qui concernent les deux parcours indifférenciés. Il en ressort assez nettement que les étudiants poursuivent après le master par des préparations aux concours des métiers de la chaîne pénale (avocat, magistrat, police, gendarmerie, greffe...). Ceux qui intègrent directement la vie active le font dans des métiers similaires, mais sur des bases contractuelles ou avec des concours de catégorie inférieure.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* considère qu'il ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'auto-évaluation contient de nombreuses remarques sur le manque de temps des enseignants-chercheurs (surcharge de cours, tâches administratives, ...) en raison d'un manque de personnel enseignant et de recherche et sur les effets désastreux des contraintes administratives (calendrier administratif, politique de stage, exigences des dossiers VAE, manque de souplesse sur la modification des maquettes...).

Le master *Droit pénal et sciences criminelles* a mis en place une évaluation interne et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Le master a mis en place une consultation écrite annuelle et tient un conseil de perfectionnement chaque année. Chaque conseil, auquel participent, outre des membres de l'équipe pédagogique, des étudiants et des professionnels, donne lieu à un compte-rendu assez complet et à des recommandations notamment relatives aux changements à apporter quant au contenu de la formation. Il est souligné à plusieurs reprises que les changements nécessaires sont néanmoins régulièrement bloqués par des contraintes extérieures.

Conclusion

Points forts

- Formation bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement,
- Parcours *Droit pénal, traitement criminologique et psychologie forensique* très spécifique à forte connotation internationale,
- Formation qui offre de bonnes perspectives d'insertion.

Points faibles

- Faiblesse des liens avec le monde socio-économique,
- Manque de moyens freinant le développement de l'offre.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-économique ce qui pourrait se traduire par l'ouverture d'un groupe en alternance. Cela impliquerait une réflexion plus large sur l'organisation de la formation,
- Repenser l'attribution des moyens en collaboration avec l'URCA afin de permettre de développer l'offre tout en facilitant son adéquation aux besoins des professionnels concernés.

MASTER DROIT PRIVÉ

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de droit et sciences politiques, le master *Droit privé* accueille dans son unique parcours intitulé *Droit des contentieux privés*, une quarantaine d'étudiants sur les deux années. Ce master a pour objectif principal de former ces étudiants à la préparation des concours permettant l'accès aux différentes professions judiciaires.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit privé* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master offre un débouché aux étudiants de la licence *Droit* de l'URCA. Transversal par essence puisqu'il s'agit de former les étudiants aux spécificités procédurales de l'ensemble des disciplines majeures du droit privé, le master *Droit privé* partage en outre certains cours avec d'autres masters de l'URCA (master *Droit pénal et Sciences criminelles*, master *Droit de l'entreprise*).

Le master *Droit privé* ne contribue pas à l'ouverture internationale de l'établissement. Il convient de préciser toutefois que ni le domaine de l'enseignement (droit privé principalement interne) ni l'objectif de cette formation (principalement préparer les étudiants aux concours des professions judiciaires françaises) ne se prêtent à une telle ouverture.

Le master *Droit privé* bénéficie d'un adossement relatif à la recherche. Du côté des étudiants, ceux-ci ont accès aux ressources numériques et aux formations à la recherche mises à disposition par la BU de l'URCA. Les étudiants bénéficient en outre de conseils méthodologiques (incluant la recherche documentaire et l'intégrité scientifique par le rappel de l'interdiction du plagiat) notamment à l'occasion du suivi des travaux qu'ils sont amenés à rédiger (mémoire, direction de recherche, ...). Ils sont également sensibilisés à l'importance de la recherche par le biais d'invitations à des colloques et autres journées d'études organisés par le CEJESCO. Certains étudiants se sont, du reste, inscrits en thèse à l'issue de leur master. Du côté des enseignants, les différents enseignants-chercheurs intervenants dans le master (15 sur les 33 intervenants) sont classiquement rattachés à un laboratoire de droit de l'URCA (le CEJESCO). Ils nourrissent donc leurs enseignements à destination des étudiants du master des recherches qu'ils mènent par ailleurs.

Le master *Droit privé* entretient des liens modestes avec le monde socio-économique et intègre certains éléments de professionnalisation. Le master répond par essence aux besoins du monde socio-économique en formant à des professions nécessaires au bon fonctionnement de la société de son ensemble. Néanmoins, ses liens concrets avec le monde socio-économiques restent modestes. On peut signaler la participation de professionnels (avocats, huissiers, magistrats, ...) à l'enseignement de matières très techniques de M2 (18 professionnels sur 33 intervenants pour un volume de 115 heures, mais certains enseignants-chercheurs intervenants sont par ailleurs des praticiens) et l'organisation de rencontres avec d'anciens étudiants devenus praticiens. À ces occasions, les étudiants sont initiés aux rouages des professions concernées ce qui permet de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants, minoritaires, qui choisissent d'intégrer la vie active à l'issue du master. La professionnalisation se fait également à travers les stages de M1 (trois semaines) ou de M2 (trois mois, facultatif). On note à ce propos un partenariat avec la cour d'appel de Reims qui permet à certains étudiants d'effectuer leur stage en son sein. En revanche, si la possibilité de réaliser le master dans le cadre d'une VAE ou d'une VAP est évoquée, rien n'est spécifiquement prévu pour intégrer des étudiants de FC et le master n'est pas proposé en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master Droit privé met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le contenu des enseignements est dicté par le programme et les exigences des concours préparés et allie des connaissances théoriques fondamentales, surtout en M1, et des approches plus techniques et pratiques en M2. L'approche par compétence n'est pas mise en place ce qui peut se concevoir compte tenu de l'importance des savoirs fondamentaux transversaux dont l'acquisition est visée. Il n'y a pas non plus de valorisation particulière des acquis notamment par le biais d'un portfolio pourtant mis en place par l'URCA, portfolio peu pertinent quand on vise un recrutement par concours.

Le master Droit privé diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les méthodes sont classiques au regard des études de droit (répartition CM/TD en 2/3 1/3 en M1, évaluations mêlant contrôle continu et examens terminaux, exercices juridiques spécifiques, ...). La formation sait ponctuellement diversifier ses approches avec des mises en situation professionnelles dans certains enseignements du M2 (simulation de contentieux, techniques contractuelles, ...), mais cela reste restreint. Là encore, l'objectif principal de préparation à des concours aux exercices très normés peut expliquer le classicisme des pratiques.

Les contenus et les dispositifs du master Droit privé ne sont que peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. On peut néanmoins souligner que, d'une part, le master est ouvert aux étudiants Études en France et que, d'autre part, l'anglais y est enseigné avec un volume d'heures conséquent (80 heures sur l'ensemble de la formation). Enfin, les étudiants ont la possibilité de passer le TOEIC ou le TOEFL à l'espace langues de l'URCA.

Les contenus et les dispositifs du master Droit privé ne sont pas particulièrement adaptés aux étudiants de FC et le master n'est pas ouvert à l'alternance. La formation propose simplement certaines dispenses pour des professionnels qui souhaiteraient suivre le master dans le cadre de la FC (formation continue). L'ouverture à l'alternance serait en cours de discussion notamment avec la chambre des huissiers.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master Droit privé entretient son attractivité avec des moyens classiques de communication. Le master participe aux JPO organisées par l'URCA et s'efforce de mobiliser les anciens étudiants devenus praticiens pour promouvoir le master. Le taux de pression est en nette progression depuis la récente sélection dès la L3 comme pour la plupart des master 2 Droit.

Le master Droit privé bénéficie d'un bon taux de réussite. Ce taux est de 100 % en M2, mais il est moindre en M1 tout en restant assez bon (91 % avant l'entrée en vigueur de la sélection en M1, 80 % ensuite, taux attribué au niveau des candidats imposés par le rectorat). On note néanmoins une baisse sur la dernière année (80 %), baisse attribuée aux recrutements imposés par le rectorat dans le cadre des saisines effectuées par les candidats non admis en master. Ce taux est suivi par les responsables de formation sans que soit indiqué précisément comment et avec quelles conséquences.

Le master Droit privé suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Compte tenu de l'objectif du master, le suivi s'effectue de manière informelle sur les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, pour voir si les étudiants réussissent les concours. À cela s'ajoute naturellement les enquêtes d'insertion qui, malgré des taux de réponse qui pourraient être meilleurs, démontrent que, en majorité, les étudiants poursuivent leurs études après le master par une préparation aux concours (qu'ils réussissent dans l'ensemble) ou par l'intégration d'une école obtenue sur concours même si certains intègrent la vie active directement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master Droit privé dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation a accès aux amphis de l'URCA et dispose d'une salle dédiée et équipée. Le dossier fait état d'un soutien au métier d'enseignant qui pourrait être utile.

Le master Droit privé a mis en place une évaluation interne qui reste à consolider et s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue. Les étudiants de M2 sont invités à donner un avis global et anonyme sur la formation. Le conseil de perfectionnement dit annuel (un seul CR a été transmis pour l'ensemble de la période ; sommaire, ce document ne permet pas de connaître la qualité des membres présents) permet d'échanger sur les améliorations à apporter à la formation.

Conclusion

Points forts

- Formation bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement,
- Formation offrant à ses diplômés une bonne préparation aux différents concours menant aux professions judiciaires et donc *in fine* une bonne insertion.

Points faibles

- Formation peu professionnalisante,
- Une évaluation interne à consolider.

Recommandations

- Offrir plus d'éléments professionnalisants pour familiariser les futurs diplômés aux professions envisagées. Cela pourrait notamment se traduire par l'ouverture d'un groupe en alternance,
- Renforcer le processus interne d'évaluation en l'affinant (en M1 comme en M2, en fonction de chaque enseignement...),
- Améliorer les conseils de perfectionnement (régularité, contenu détaillé, qualité des intervenants, réflexions sur le contenu de la formation...).

MASTER DROIT PUBLIC

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Rattaché à l'UFR de droit et sciences politiques, le master *Droit public* propose six parcours sur deux sites différents : le parcours *Administration publique* (ci-après AP) sur le site de Troyes et les parcours *Droit public des affaires* (ci-après DPA), *Carrières publiques*, *Droit des collectivités territoriales*, (ci-après DCT), *Coopération internationale au développement durable* (Afrique et Moyen-Orient ; ci-après Codev) et *Intégration européenne et gouvernance globale* (ci-après IEGG), sur le site de Reims. Ce master, qui accueille en tout près de deux cents étudiants, a pour objectif de former des juristes spécialisés en droit public qui pourront aussi bien intégrer directement la vie active que se tourner vers des concours ou vers la recherche selon le parcours choisi.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Droit public* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Le master *Droit public* offre un débouché aux étudiants de la licence *Droit* ou de la licence *Administration publique* de l'URCA. Les étudiants d'autres licences de l'URCA (*Sciences politiques, sciences économiques, sciences de gestion, langues étrangères*) peuvent également intégrer le parcours Codev sous conditions. L'interdisciplinarité est donc importante en M1 et la pluridisciplinarité est présente tout au long du cursus par le biais des matières non juridiques dispensées dans chacun des parcours (matières relevant de la sociologie, de la science politique, de l'économie, de la gestion, ...). Plusieurs parcours mènent ou peuvent mener au doctorat et le master est en lien avec le CRDT (Centre de recherche droit et territoire), laboratoire de recherche de l'URCA. Une mutualisation très minime est possible avec les autres masters, les étudiants de M1 ayant la possibilité de suivre une matière d'un autre master *Droit*.

Le master *Droit public* contribue partiellement à l'ouverture internationale de l'établissement. Si la majorité des parcours contribue peu à cette ouverture, les parcours Codev et IEGG y contribuent fortement. Outre l'objet même de ces parcours (orientés vers le développement de l'Afrique pour l'un, les enjeux globaux auxquels est confrontée l'U.E. pour l'autre), une importante partie des étudiants présents dans ces parcours est d'origine internationale. Il convient également de relever le partenariat des parcours IEGG et DCT avec une Université slovaque qui entraîne des échanges étudiants et même un double diplôme pour le parcours DCT. Un partenariat du parcours IEGG avec l'institut international des sciences administratives de Bruxelles est également évoqué. Il est par ailleurs indiqué que quelques étudiants effectuent une mobilité sortante (deux à cinq par an ; plutôt en M1) et/ou réalisent des stages à l'étranger. La formation accueille également parfois des étudiants via Erasmus et études en France. En tout, selon les années, le master accueille entre 30 et 50 étudiants étrangers.

Le master *Droit public* bénéficie globalement d'un bon adossement à la recherche. Cet adossement est néanmoins variable selon les parcours. L'ensemble des étudiants de M2 bénéficie d'un module de formation à la recherche (qui contient notamment un rappel des règles en matière de plagiat) assuré par des enseignants du master. La rédaction d'un mémoire de recherche est du reste obligatoire dans la majorité des parcours de M2 (facultatif en AP et *Carrières publiques*, un travail de recherche est néanmoins intégré au rapport de stage). Les étudiants sont par ailleurs informés des colloques et autres journées d'études auxquels ils sont invités à assister voire à participer, en lien notamment avec le CRDT. En ce qui concerne les enseignants, les différents enseignants-chercheurs intervenants dans le master (une cinquantaine sur les 114 intervenants tous parcours confondus) nourrissent leurs enseignements à destination des étudiants du master des recherches qu'ils mènent par ailleurs. Des chercheurs invités interviennent aussi ponctuellement sur certains séminaires.

Le master *Droit public* entretient des liens globalement modestes avec le monde socio-économique et intègre ponctuellement des éléments de professionnalisation. Le master, dans son ensemble, n'a pas de visée professionnalisante en ce sens que la plupart des parcours tendent à préparer les étudiants aux métiers de la fonction publique (accessibles sur concours ou par la voie contractuelle), au barreau et/ou à la recherche. Il entretient néanmoins des liens, souvent informels, avec les acteurs socio-économiques locaux (tribunal administratif, DDFIP, conseil départemental des Ardennes, association des maires de la Marne, barreau...) qui permettent d'obtenir des stages et d'élaborer des projets conjoints.

On peut également signaler la participation de professionnels (magistrats, avocats, responsables juridiques de collectivité, ...) à l'enseignement de matières très spécialisées, surtout en M2 (les chiffres ne sont pas simples à analyser : les praticiens constitueraient 50 % de l'équipe pédagogique, mais plusieurs enseignants-chercheurs sont eux-mêmes praticiens ; or il est aussi indiqué ailleurs que « l'écrasante majorité des cours » sont dispensés par des enseignants-chercheurs...). Ces liens avec les praticiens permettent aux différents parcours d'apprécier régulièrement les besoins réels du territoire et d'assurer une bonne insertion de ses diplômés.

La professionnalisation se fait également à travers les stages de M1 (trois semaines, au choix avec un cours dans tous les parcours ; pas de stage prévu en AP) ou de M2 (deux ou trois mois obligatoires dans l'ensemble des parcours sauf en AP et *Carrières publiques* où il est facultatif si un stage court a été effectué en M1). En parcours DPA, la recherche de stage fait même l'objet d'un module.

En revanche, si le master est officiellement ouvert à la formation continue dans tous ses parcours rien n'est spécifiquement prévu pour intégrer des étudiants de FC (formation continue) et les demandes sont rares. Les parcours AP et DPA sont ouverts à l'alternance et la possibilité de proposer les autres parcours en alternance serait en cours de formalisation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le master *Droit public* met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Sauf pour le parcours AP où le M1 est déjà spécialisé, le master propose une maquette commune aux différents parcours, les étudiants ayant des matières obligatoires et d'autres entre lesquelles ils doivent choisir en cohérence avec le parcours qu'ils visent. Même si les méthodes varient quelque peu selon les parcours, elles allient des connaissances théoriques fondamentales, surtout en M1, et des approches plus techniques et pratiques en M2 afin de préparer les étudiants à l'acquisition des compétences visées. L'approche par compétence n'est toutefois pas encore mise en place, mais est envisagée pour les prochaines maquettes. Il n'y a pas de valorisation particulière des acquis.

Le master *Droit public* diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les méthodes sont globalement classiques au regard des études de droit (répartition CM/TD en 2/3 1/3 en M1, évaluations mêlant contrôle continu et examens terminaux, exercices juridiques spécifiques...) et la formation sait diversifier ses approches avec des mises en situation professionnelles dans certains parcours de M2 (ateliers juridiques et pédagogie inversée en DPA par exemple). Cela reste toutefois assez restreint.

Les contenus et les dispositifs du master *Droit public* sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Il existe des différences importantes d'un parcours à l'autre même si l'anglais est présent et obligatoire dans tous. Cela va de 35 heures de cours d'anglais en parcours en AP, ce qui est peu, à 55 heures et 60 heures respectivement pour les parcours DCT et DPA et même à 80 heures pour le parcours *Carrières publiques* où le volume est donc significatif. Le parcours Codev allie 60 heures de cours d'anglais à 10 heures de cours en langue anglaise. Le parcours IEGG présente quant à lui la particularité de ne prévoir aucun cours d'anglais, mais de contenir 85 heures de cours en langue anglaise. Il est par ailleurs rappelé aux étudiants qu'ils peuvent passer des certifications dans le cadre de l'URCA s'ils le souhaitent. Enfin, les étudiants du parcours IEGG ont accès à des conférences internationales sur des problématiques contemporaines.

Les contenus et les dispositifs du master *Droit public* ne sont pas particulièrement adaptés aux étudiants de FC et seuls certains parcours sont ouverts à l'alternance. Les parcours AP et DPA sont ouverts à l'alternance sans groupe spécifique (cours concentrés pour tous sur trois jours) ; seuls quatre à cinq étudiants par an sont recensés et uniquement en master 2 AP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le master *Droit public* entretient son attractivité avec des moyens classiques de communication. Le master participe aux forums lycéens, aux JPO et à la présentation des masters aux étudiants de L3 organisée par l'URCA et par d'autres universités. Certains parcours sont présents sur les réseaux sociaux. Le taux de pression est en nette progression depuis la récente sélection dès la L3 comme pour la plupart des master 2 *Droit*, surtout sur le parcours DPA, plus classique, où les doublons de candidatures sont fréquents. La formation ne dispose pas de moyens pour suivre et analyser l'évolution de son attractivité.

Le master *Droit public* bénéficie d'un bon taux de réussite. Si aucun chiffre précis n'est donné et que les spécificités des parcours ne facilitent pas l'analyse, le taux est présenté comme allant de satisfaisant à excellent selon les parcours et les années et l'échec ou l'abandon, qualifiés de rares, sont mis sur le compte de problèmes de santé ou découlent de la réussite à un concours en cours d'année.

Le master Droit public suit de loin l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le suivi s'effectue ponctuellement et de manière informelle, les responsables de formation n'étant pas informés des résultats des enquêtes d'insertion. Le master envisage de mieux exploiter les réseaux sociaux, notamment LinkedIn, pour assurer un meilleur suivi.

Les enquêtes d'insertion, malgré des taux de réponse très hétérogènes selon les parcours (dont les noms ne sont pas identiques à ceux actuels) et les années, donnent quelques indications (à l'exception du parcours AP). On peut globalement relever une bonne insertion professionnelle. On distingue néanmoins d'un côté, les parcours à l'issue desquels les diplômés s'insèrent directement dans la vie active (quand ils poursuivent, c'est pour préparer un concours ou un doctorat) – IEGG ou DPA et, dans une moindre mesure, *Carrières publiques* et DCT – et, de l'autre côté, le parcours Codev dont les diplômés poursuivent majoritairement des études (même si certains chiffres ne sont pas significatifs) avec d'autres masters voire des doctorats, mais aussi quelques préparations aux concours.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Le master Droit public dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Chaque parcours dispose d'une salle dédiée conforme à ses besoins et il n'est fait état d'aucun déficit de moyens matériels. Il y a une certaine mobilité (entrante comme sortante) chez les enseignants-chercheurs, surtout dans le parcours IEGG, en particulier grâce à la convention avec une université slovaque. S'il est fait référence aux formations proposées par l'URCA, rien n'est mis en place dans le cadre du master pour former à l'enseignement et à la pédagogie.

Le master Droit public n'a pas mis en place d'évaluation interne, mais s'inscrit modestement dans une démarche d'amélioration continue. Le master ne procède pas à une évaluation interne systématique, mais la mise en place d'une telle évaluation devrait faire l'objet de discussions lors d'un prochain conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement annuel (un seul CR toutefois pour l'ensemble des parcours, en 2019, qui ne permet pas de connaître la qualité des nombreux membres présents) permet d'échanger sur les améliorations à apporter à la formation. Aucun suivi fiable à l'issue du Diplôme n'est évoqué.

Conclusion

Points forts

- Formation bien intégrée dans l'offre de formation de l'établissement,
- Parcours Codev et IEGG offrant une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Faiblesse des liens avec le monde socio-économique,
- Faiblesse de l'évaluation interne et du suivi des diplômés.

Recommandations

- Renforcer et formaliser les liens avec le monde socio-économique ce qui pourrait se traduire par le développement de l'alternance. Améliorer la visibilité du master sur les réseaux sociaux, notamment professionnels, pourrait également être une piste,
- Améliorer l'évaluation interne et le suivi des diplômés afin de mieux s'assurer de l'adéquation du contenu des enseignements avec les attentes des étudiants et les besoins du monde professionnel.

MASTER ÉCONOMIE APPLIQUÉE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Économie appliquée* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation comprenant trois parcours dispensés sur le site de Reims : *Entrepreneuriat, innovation et bioéconomie (EIB)*, *Transition écologique et politiques publiques (TEPP)* et *Recherche en transition écologique et bioéconomie (RECTEB)*. À noter que le premier semestre de la mention est commun avec le master *Analyse et politique économique* de l'URCA.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Économie appliquée* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit pleinement dans les orientations de celui-ci, notamment au niveau de ses thématiques (transition écologique et bioéconomie). La formation s'insère dans la continuité de la licence *Économie gestion (EG)* et également de la licence *Administration économique et sociale (AES)* de l'URCA. Elle s'appuie sur une mutualisation structurante avec la mention *Analyse et politique économique* de l'URCA. La formation s'appuie très fortement sur la mise en place d'approches pluridisciplinaires.

La formation présente une assez bonne ouverture à l'international. La formation propose une double diplomation avec l'université de Chicoutimi (Canada), qui a alimenté ses mobilités sortantes au nombre de huit sur l'année 2018-2019, avec des niveaux plus faibles ensuite en raison des restrictions liées à la pandémie Covid-19. En revanche, les mobilités entrantes sont quasi-inexistantes.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. L'un des parcours prépare spécifiquement les étudiants à la poursuite d'études en doctorat. Outre les mémoires de recherche réalisés en première année et bénéficiant d'un suivi individualisé par un enseignant-chercheur, les enseignements à la recherche et par la recherche sont diversifiés et conséquents sur les deux années avec un volume d'environ 80 heures. La très grande majorité des enseignements est assurée par les 24 enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Les étudiants peuvent participer à des stages ou des séminaires au sein du laboratoire REGARDS.

La formation intègre des éléments inégaux de professionnalisation et n'a pas développé l'alternance. Avec deux parcours ciblant respectivement la bioéconomie et la transition écologique, la formation semble en bonne adéquation avec les besoins socio-économiques régionaux. Au niveau régional, elle a développé des collaborations avec des entreprises privées, des collectivités locales, des banques ou des associations. L'entrepreneuriat figure parmi les matières fondamentales enseignées, quel que soit le parcours. Si la formation est ouverte à la formation continue, aucun des parcours n'est ouvert à l'alternance. De nombreux professionnels font partie de l'équipe pédagogique, mais ils assurent moins de 15 % du volume horaire, ce qui paraît limité pour un cycle master. En revanche, la valorisation des stages à 30 crédits ECTS est cohérente avec la professionnalisation et des enseignements dédiés à la recherche de stage et d'emploi sont dispensés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les thématiques des parcours, mais sans alignement avec les compétences professionnelles visées. Les maquettes d'enseignement ne mentionnent pas les compétences à acquérir et les équipes pédagogiques ne semblent pas avoir entamé le passage de la formation aux blocs de compétences conformément à la fiche RNCP.

La formation a introduit une forte diversification de ses pratiques pédagogiques. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, la formation intègre des projets tutorés, des jeux sérieux, l'apprentissage de méthodes de créativité par des jeux de plateau et des jeux de rôles, ou des visites de sites industriels. La formation privilégiant les enseignements en présentiel, il n'est pas possible de suivre les enseignements de la maquette à distance. Toutefois, un cycle complémentaire de conférences en ligne est proposé aux étudiants.

La formation inclut des contenus en langue anglaise à développer pour permettre une bonne ouverture à l'international. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en économie. Des enseignements à la langue anglaise sont présents les deux années, pour un total de 40 heures, et il n'existe pas d'enseignements en langue anglaise, ces contenus paraissant limités au regard des attendus en lien avec l'insertion professionnelle des étudiants. Toutefois, les étudiants bénéficient d'une préparation à la mobilité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu ou pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est ouverte à la formation continue (un stagiaire par an en moyenne), aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser leur accueil au sein de la mention. De même, aucune VAE ou VAP n'a été accordée ces quatre dernières années. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation enregistre une attractivité encore fragile et suit ses différents publics. Pour l'année 2020-2021, la formation a attiré un nombre de candidats limité (environ 170 candidats en M1 pour 31 admis) le parcours Recherche étant très en retrait en matière d'attractivité comparativement aux parcours professionnels (donnant lieu à 78 et 59 candidatures en 2020-2021). Toutefois, les candidatures ont augmenté sensiblement depuis 2018, malgré la baisse des étudiants issus de la L3 Économie de l'URCA. Outre la présence dans les salons, la formation assure sa promotion sur les réseaux sociaux. Une analyse des flux de candidats est conduite par tableau de bord.

La formation affiche de bons résultats de réussite des étudiants. Le taux de réussite est d'environ 80 % pour les deux années. Il est analysé finement lors des jurys de diplôme en vue de garantir l'adéquation des maquettes aux compétences des étudiants. Toutefois, il n'existe pas de dispositif d'accompagnement individualisé des étudiants.

La formation analyse finement l'insertion professionnelle de ses diplômés qui est tout de même à renforcer. Pour les promotions 2018, la formation présente un taux d'insertion à 30 mois situé entre 60 et 70 % en fonction des parcours, selon les enquêtes de suivi organisées par l'URCA. Quant à la poursuite en doctorat, elle concerne en moyenne deux étudiants par an, ce qui est encourageant. Par ailleurs, la formation a mis en place un dispositif spécifique de suivi de l'insertion pour toucher un nombre plus élevé de répondants que dans les enquêtes de suivi diligentées par l'université.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de 25 enseignants permanents pour 58 étudiants inscrits sur trois parcours, le taux d'encadrement des étudiants est satisfaisant. Les chiffres détaillant la soutenabilité de la formation n'ont été précisés que pour un seul parcours (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette) rendant l'évaluation délicate.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Des enquêtes de satisfaction sont réalisées auprès des étudiants de chaque parcours par les étudiants délégués de promotion. Les résultats de ces enquêtes, comme les autres indicateurs utiles (type de publics, effectifs, taux de réussite notamment), sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement. La composition de ce conseil est équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Des pistes substantielles d'amélioration de la formation ont pu être définies dans ce cadre.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation aux orientations thématiques de l'établissement,
- Un adossement à la recherche de très bonne qualité,
- Un taux de réussite étudiante satisfaisant,
- Une évaluation interne solide.

Points faibles

- Absence d'adaptation aux besoins de l'alternance,
- Une attractivité encore fragile,
- Une approche par compétences à développer,
- Une insertion professionnelle à renforcer.

Recommandations

- Ouvrir au moins un des parcours à l'alternance de manière à renforcer l'attractivité,
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et modifier en conséquence les maquettes d'enseignement.

MASTER GESTION DE PRODUCTION, LOGISTIQUE, ACHATS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Gestion de production, logistique, achats* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation à parcours unique dispensée en formation initiale et en formation continue en première année, et également en apprentissage en seconde année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Gestion de production, logistique, achats* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit pleinement dans les orientations de celui-ci, notamment en matière d'ancrage territorial, de développement de la formation professionnelle et de développement durable. La formation s'insère dans la continuité de la licence *Administration économique et sociale (AES)* et de la licence *Économie gestion* de l'URCA. Elle bénéficie d'un vivier d'entreprises qui offrent des terrains de stage réguliers. De nature pluridisciplinaire, la formation intègre en deuxième année des enseignements spécifiquement interdisciplinaires. Il existe une mutualisation avec le master *Marketing des ventes*.

La formation est peu ouverte à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, la mention enregistre un nombre très faible de mobilités étudiantes : trois mobilités sortantes et une mobilité entrante de 2018 à 2021. Elle n'offre pas de formation spécifique à l'international. Un partenariat avec une université marocaine est toutefois en projet.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. La formation propose une initiation à la recherche de 20 heures en première année et bénéficie de la participation de sept enseignants-chercheurs, ceux-ci assurant environ 45 % du volume horaire des enseignements fondamentaux.

La formation intègre des éléments forts de professionnalisation et a su développer l'alternance et la formation continue. La formation associe étroitement les acteurs socio-économiques régionaux à la définition des besoins de formation et à l'évolution des maquettes d'enseignement. Les professionnels, au nombre de seize, assurent plus de 50 % des enseignements fondamentaux. En deuxième année, le stage est valorisé avec pertinence à hauteur de 12 crédits ECTS et l'apprentissage connaît un développement significatif. Pour préparer les étudiants à l'insertion professionnelle, des tables rondes avec des professionnels sont organisées et des dispositifs d'entrepreneuriat sont présentés lors de projets tutorés.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les objectifs de la mention et aligné avec les compétences professionnelles visées. Les compétences de la fiche RNCP35921 sont transcrites dans le contenu détaillé de chaque unité d'enseignement. Toutefois, les maquettes d'enseignement ne mentionnent pas formellement les blocs de compétences à acquérir.

La formation a introduit une réelle diversification de ses pratiques pédagogiques, mais n'a pas privilégié l'enseignement à distance. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, la formation intègre des pratiques pédagogiques inductives telles que les jeux sérieux, les simulations, les jeux de négociation et de mise en situation, les études de cas et la pédagogie de la découverte, ou encore la gestion par projets coopératifs. L'hybridation des enseignements n'est pas suffisamment développée pour permettre à des étudiants de suivre des enseignements à distance.

La formation inclut des contenus en langue anglaise en bonne cohérence avec ses objectifs. L'enseignement des langues étrangères est focalisé sur l'anglais, ce qui est parfaitement en phase avec les attentes du secteur logistique. Des enseignements à la langue anglaise sont présents sur les quatre semestres, pour un total appréciable de 80 heures.

S'y ajoutent deux cours fondamentaux et plusieurs interventions ponctuelles dispensés totalement en anglais. Les étudiants bénéficient également d'une préparation à la mobilité internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En 2020-2021, la formation a accueilli 15 alternants, 7 stagiaires de la formation continue et plusieurs étudiants en reconversion bénéficiant d'une VAP. Si la mention ne dispense pas une offre spécifique à la formation continue, elle peut s'appuyer sur l'ingénierie d'accompagnement du service formation continue et alternance (SFCA) de l'URCA.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, en développement, et suit ses différents publics. La formation enregistre 450 candidats pour 30 inscrits, ce qui lui permet d'assurer une bonne sélectivité des candidatures. Outre les salons destinés aux étudiants, la formation est également présente dans des salons professionnels. Chaque année, un bilan des effectifs est présenté lors du conseil de perfectionnement. L'évolution des profils des différents publics (candidatures intra-URCA, extra-URCA, filières professionnelles, Études en France, notamment) est analysée.

La formation affiche de très bons résultats de réussite des étudiants. Le taux de réussite est proche de 100 % en deuxième année et se situe à 90 % en première année. Toutefois, la formation n'a pas mis en place de dispositifs d'accompagnement spécifique pour les étudiants en difficulté, le cas échéant.

La formation bénéficie d'une bonne insertion professionnelle de ses diplômés, qu'elle suit de près. Le taux de réponse aux enquêtes de suivi est de l'ordre de 50 %, ce qui est satisfaisant. L'insertion professionnelle à 30 mois est de l'ordre de 75 % et a progressé grâce à la mise en place de l'alternance en seconde année. La poursuite d'études reste marginale compte-tenu du caractère très professionnalisant de la formation. Les données d'insertion professionnelle sont analysées annuellement en conseil de perfectionnement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de 10 enseignants permanents pour environ 60 étudiants, le taux d'encadrement des étudiants est satisfaisant. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont précis (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette par parcours).

La formation définit un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une enquête de satisfaction est réalisée annuellement auprès des étudiants. Les résultats de cette enquête, l'analyse des besoins des étudiants et la maquette d'enseignement notamment, sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et dont la composition est équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Des pistes substantielles d'amélioration ont pu être définies dans ce cadre impliquant par exemple, le rythme de l'alternance ou les modalités de l'évaluation. Toutefois, le taux de réponse à l'enquête auprès des étudiants n'est pas mentionné dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Un très bon ancrage régional,
- Une bonne adaptation aux besoins de l'alternance,
- Une attractivité de bon niveau et en développement,
- Un taux de réussite étudiante élevé.

Points faibles

- Une approche par compétences à formaliser davantage,
- Une ouverture à l'international à dynamiser pour accompagner la mobilité étudiante.

Recommandations

- Mener une réflexion plus formalisée sur l'approche par compétences et modifier en conséquence les maquettes d'enseignement,
- Nouer des partenariats à l'international favorisant la connaissance des environnements logistiques mondiaux.

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Gestion des ressources humaines (GRH)* propose deux parcours : un parcours professionnel *Management des ressources humaines et de la qualité* et un parcours à finalité recherche intitulé *Recherche, études et conseil en gestion des ressources humaines*. L'effectif des étudiants inscrits est stable sur les trois dernières années et se situe entre 35 et 40 étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dans la perspective de répondre aux besoins du monde socio-économique notamment. Le master *Gestion des ressources humaines* répond aux besoins de l'environnement socio-économique du territoire et au-delà et il est complémentaire de l'offre de formation en sciences de gestion de l'établissement. Le master s'inscrit dans la continuité de la licence *Économie et gestion* de l'URCA. On peut regretter l'absence d'information sur l'existence de partenariats académiques locaux, régionaux ou nationaux.

La formation n'est que faiblement ouverte à l'international. Il n'existe pas une offre spécifique à l'exception du dispositif Erasmus auquel les étudiants peuvent avoir accès. Les mobilités entrantes et sortantes sont très faibles.

La formation bénéficie d'un convenable adossement à la recherche. Le master incorpore une formation à et par la recherche adaptée au travers d'un cours d'initiation en master 1 (24 heures) et de travaux de recherche. Ces enseignements ou ces travaux sont sous la responsabilité d'enseignants-chercheurs de différentes sections (au nombre de 12 et effectuant un volume d'heures de l'ordre de 586 heures). Le recours aux services de documentation est facultatif. On peut également regretter l'absence d'éléments concernant les dispositifs d'information sur l'intégrité scientifique et la déontologie.

La formation entretient de fortes relations avec le monde socio-économique en les faisant néanmoins reposer en grande partie sur une adhésion individuelle du responsable de la formation à l'association nationale des directions de ressources humaines. Le master intègre des éléments de professionnalisation avec l'intervention de professionnels tant dans les enseignements dispensés (13 professionnels pour 130 heures) que par une participation active au conseil de perfectionnement. L'alternance n'est possible qu'en deuxième année de master et représente un peu moins des 2/3 de la promotion en 2021-2022. Le master n'intègre pas dans sa maquette une formation à l'entrepreneuriat. La professionnalisation repose également sur des stages obligatoires de 24 semaines a minima pour 18 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, mais sans s'être engagée dans une approche par les compétences. A titre d'illustration, on peut mentionner la semaine consacrée à la simulation en négociation sociale. Le dossier d'auto-évaluation n'évoque pas un engagement dans une démarche d'approche par les compétences dont le déploiement pourrait être intéressant pour stabiliser les effectifs en formation continue et un développement de l'apprentissage encore plus important.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques, mais pas ses modalités d'enseignement. Les pratiques pédagogiques énumérées dans le dossier d'auto-évaluation apparaissent diversifiées et prenant appui sur des moyens logistiques adaptés. En revanche l'absence de variété dans les modalités d'enseignement (uniquement du présentiel) est à réfléchir dans la perspective d'un développement d'un public de formation continue, plus sensible à des enseignements à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont limités pour permettre son ouverture à l'international. Si des enseignements en anglais sont proposés dans les deux années de master dans un volume horaire convenable, on peut regretter que la maquette n'intègre pas une obligation pour les étudiants de passer une certification de langue. Les dispositifs de préparation à la mobilité ne sont pas précisés sauf à mentionner le dispositif Erasmus.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le master *Gestion des ressources humaines* accueille chaque année un public en formation continue et des alternants en nombre croissant en master 2.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le master fait l'objet d'une publicité classique auprès des différents publics et via notamment l'association StratégiQRH. L'attractivité est mesurée via plusieurs indicateurs dont un des témoins est le nombre important de dossiers de candidatures (603) pour une capacité d'accueil de 22 étudiants.

La formation suit la réussite de ses étudiants. La formation affiche un excellent taux de réussite au-delà de 90 % ce qui peut expliquer qu'il n'est pas fait mention de dispositifs d'accompagnement ou d'aide à la réussite, les échecs résultant plus d'interruption mais très rares.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En prenant appui sur les enquêtes d'insertion à 18 et 30 mois menées par le service central de l'URCA, une analyse est faite de l'insertion professionnelle tant quantitativement que qualitativement par rapport aux objectifs. Le taux d'insertion à 30 mois est de 100 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. A titre d'illustration, on peut noter que l'URCA offre aux enseignants (y compris aux vacataires) des moyens pour progresser dans l'activité d'enseignement, mais sans qu'il soit ici possible de juger si les équipes du master s'en saisissent. En revanche, on peut constater une absence de mobilité sortante des enseignants-chercheurs ou de mobilité entrante, mais en cohérence avec le fait que l'ouverture internationale ne soit pas un objectif.

La formation commence à définir et formaliser un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le dossier mentionne l'existence d'un conseil de perfectionnement à l'échelle du master, mais le compte-rendu annexé montre une faible participation des professionnels ainsi qu'un ordre du jour relevant plus de celui d'une commission pédagogique. Le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants a été récemment mis en place à l'initiative de l'université, mais sans que le dossier indique la place de ce nouveau dispositif au sein d'un processus d'évaluation interne.

Conclusion

Points forts

- Une formation répondant aux besoins du monde socio-économique du territoire,
- Une excellente insertion professionnelle.

Points faibles

- Absence de développement d'une approche par compétences,
- Une faible ouverture à l'international,
- Une absence de diversité dans les modalités d'enseignement,
- Un pilotage de la formation à renforcer dans une logique d'amélioration continue.

Recommandations

- Déployer la formation selon une approche par compétences,
- Renforcer la formalisation du processus interne d'évaluation,
- Développer des partenariats académiques et avec des acteurs du monde socio-économique à l'échelle du master,
- Renforcer l'internationalisation du master.

MASTER INTERVENTION ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Intervention et développement social (IDS)* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation comprenant trois parcours dispensés sur le site de Reims : *Développement de projets sociaux et territoriaux* ; *Conception et coordination de l'insertion sociale et professionnelle*; et *Recherche, études et conseil en IDS*. La mention a été créée en 2018 et le deuxième parcours n'a pas encore été ouvert.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Intervention et développement social* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci, notamment au niveau de son ancrage territorial. La formation s'insère dans la continuité des licences *Administration économique et sociale (AES)* et *Sciences sanitaires et sociales (SSS)* de l'URCA. Il permet une poursuite d'études en doctorat. Le master IDS a créé le tiers lieu 'La Fabrique', porté et développé par l'équipe pédagogique du diplôme, avec la participation active des étudiants. La formation s'appuie très fortement sur la mise en place d'approches pluridisciplinaires et interdisciplinaires.

La formation présente une très faible ouverture à l'international. Ne faisant pas état d'un partenariat international spécifique, la mention n'a donné lieu à aucune mobilité sortante sur la période 2018 à 2021 et a bénéficié d'une seule mobilité entrante. La formation assume de privilégier l'intervention sociale au niveau des territoires travaillés par des politiques sociales locales et nationales.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. L'un des parcours prépare spécifiquement les étudiants à la poursuite d'études en doctorat (un à deux étudiants par an en M1, aucun n'ayant poursuivi en M2). Les enseignements à la recherche et par la recherche sont appréciables sur les deux années avec un volume total d'environ 55 heures. Environ 75 % des enseignements fondamentaux sont assurés par les huit enseignants-chercheurs de la section CNU 19 intervenant dans la formation. Toutefois, les étudiants ne bénéficient pas de stages de recherche dans les laboratoires adossés à la formation.

La formation intègre des éléments forts de professionnalisation et a développé l'alternance. Grâce au partenariat avec un tiers-lieu local, la formation développe des relations avec de nombreux acteurs du terrain (associations, bailleurs sociaux, ...). L'entrepreneuriat ne figure pas parmi les matières fondamentales enseignées et la formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue. Une dizaine de professionnels font partie de l'équipe pédagogique, intervenant essentiellement en M2. La valorisation des projets tutorés et des stages à 6 et 18 crédits respectivement, est cohérente avec la professionnalisation. Les étudiants sont préparés à l'insertion professionnelle grâce à des rencontres organisées avec des praticiens.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les thématiques des parcours, mais sans alignement formel avec les compétences professionnelles visées. Les maquettes d'enseignement ne mentionnent pas explicitement les compétences à acquérir. Les maquettes d'enseignement ne sont pas construites en cohérence avec les blocs de compétence des fiches RNCP. L'adaptation des maquettes d'enseignement en fonction des compétences professionnelles attendues est toutefois discutée avec les professionnels du tiers-lieu.

La formation a introduit une diversification de ses pratiques pédagogiques. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, la formation intègre des pédagogies inversées, des enquêtes auprès des habitants du quartier Croix-Rouge de Reims et des projets tutorés conduits au sein du tiers-lieu. La formation privilégiant les enseignements en présentiel, il n'est pas possible de suivre les enseignements de la maquette à distance.

La formation inclut des contenus en langue anglaise en cohérence avec la professionnalisation. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en sociologie. Des enseignements à la langue anglaise de spécialité sont présents sur les quatre semestres, pour un total de 60 heures, et les étudiants sont encouragés à passer le TOEIC via les dispositifs mis en place par l'URCA. Toutefois, il n'existe pas d'enseignement en langue anglaise. Les étudiants bénéficient d'une préparation à la mobilité internationale.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Chaque année, la formation accueille en moyenne une douzaine de stagiaires de la formation continue et d'alternants et accorde deux VAP. Un aménagement des études est possible pour les salariés. Toutefois, il n'existe pas de parcours dévolu spécifiquement à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation enregistre une attractivité en forte progression depuis son ouverture en 2018 et suit ses différents publics. Pour l'année 2020-2021, la formation a attiré un nombre de candidats encourageant (environ 210 candidats en M1 pour 56 admis) en atteignant la capacité d'accueil en parcours DPST. Outre la présence dans les salons, la formation assure sa promotion sur les réseaux sociaux et par les projets conduits au sein du tiers-lieu. Une analyse des flux de candidats est conduite, qui met en évidence des flux croissants de candidatures hors URCA.

La formation affiche de très bons résultats de réussite des étudiants. Le taux de réussite est de l'ordre de 95 % pour les deux années. Il est analysé finement lors des jurys de diplôme en vue de garantir l'adéquation des maquettes aux compétences des étudiants. Toutefois, il n'existe pas de dispositif d'accompagnement individualisé des étudiants.

La formation analyse finement l'insertion professionnelle de ses diplômés qui se situe à un niveau encourageant. La formation étant trop récente pour faire l'objet d'un suivi d'insertion à 30 mois mené par l'URCA, elle a organisé un suivi de l'insertion à six mois après l'obtention du diplôme. Sur les 13 répondants (taux de réponse de 68 %), neuf bénéficiaient d'un CDI ou CDD. Trois poursuites d'études sont à noter pour des étudiants souhaitant acquérir une double compétence (urbanisme, gestion...).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens corrects pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de neuf enseignants permanents pour 56 étudiants inscrits sur deux parcours, le taux d'encadrement des étudiants est correct. Les chiffres concernant la soutenabilité de la formation sont précis (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette).

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Chaque semestre, des bilans de la formation sont réalisés sur la base d'un questionnaire transmis aux étudiants. Ils sont restitués par les délégués étudiants au conseil de perfectionnement. Toutefois, le taux de réponse à l'enquête n'est pas précisé. La composition du conseil est équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Des pistes substantielles d'amélioration de la formation, notamment en lien avec le tiers-lieu, ont pu être définies dans ce cadre.

Conclusion

Points forts

- Un bon ancrage territorial grâce à la collaboration avec un tiers-lieu,
- Une bonne adaptation aux besoins de la formation continue et de l'alternance,
- Un taux de réussite étudiante satisfaisant,
- Un adossement à la recherche de bonne qualité.

Points faibles

- Une attractivité à consolider compte-tenu de la création récente de la mention,
- Une approche par compétences à développer,
- Une faible ouverture à l'international.

Recommandations

- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et modifier en conséquence les maquettes d'enseignement,
- Développer les mobilités sortantes pour les étudiants en vue de renforcer l'attractivité de la formation.

MASTER MANAGEMENT ET ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Management et administration des entreprises* propose sur le site de Reims deux parcours *Compétences complémentaires en administration des entreprises* réservé à des titulaires d'un Bac+4 hors du champ de la gestion et du management et un parcours *Compétences complémentaires en cursus scientifiques* réservé aux étudiants de suivant un master scientifique au sein de l'URCA (non ouvert). Le nombre d'étudiants inscrits en moyenne est de 15 environ.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement même si elle est proposée sur une année de formation dans une perspective de favoriser la double compétence (une compétence managériale en plus de la compétence technique acquise dans le parcours originel). Cette logique de double compétence est en adéquation avec les besoins du monde socio-économique et elle s'avère complémentaire de formations dispensées dans d'autres domaines.

La formation n'est pas réellement ouverte à l'international même si le dossier d'auto-évaluation fait état de mobilités entrantes ayant un intérêt dans l'émulation de la promotion.

La formation bénéficie d'un adossement modéré à la recherche du fait de sa vocation professionnalisante. Cet adossement se manifeste essentiellement par l'intervention dans les enseignements d'enseignants-chercheurs rattachés au laboratoire REGARDS. Ils sont six à intervenir pour un volume horaire déclaré de 240 heures. Cet adossement paraît beaucoup plus limité tant sur l'intégration d'une formation à et par la recherche dans la maquette que sur un accès aux services de documentation pour les étudiants.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Ces relations sont limitées à la participation de professionnels au conseil de perfectionnement du Diplôme. Elle intègre indéniablement des éléments de professionnalisation avec un volume horaire d'enseignements confié à des professionnels (quatre intervenants), mais aussi la proposition de la formation sous le régime de l'alternance. Le stage d'une durée de 16 semaines pour six crédits ECTS rattachés ainsi que les projets tutorés pour 12 crédits ECTS comme le management de projet ou la négociation commerciale sont des éléments de professionnalisation permettant de valoriser les compétences acquises dans le cursus de formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme de formation proposé est en cohérence par rapport à la finalité de ce master suspendu de permettre d'obtenir des compétences managériales en plus des compétences techniques obtenues dans un autre cursus. L'approche par les compétences n'a pas été engagée.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques avec l'existence de mises en situation et le recours à des études de cas. Les méthodes pédagogiques sont affichées comme reposant sur une approche socratique. On peut noter la présence d'un jeu de négociation commerciale. On peut regretter l'absence de recours à l'enseignement à distance en dehors des périodes de confinement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Un enseignement « communication in Business English » permet un renforcement des compétences linguistiques pour un volume horaire de 40 heures. Le dossier ne fait pas mention de dispositifs pour aider à la mobilité des étudiants, mais seulement à l'existence de réunion d'informations sur les mobilités.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Les cours du soir sont un dispositif facilitant l'accueil des stagiaires de formation continue, mais le dossier ne permet pas d'appréhender s'il s'agit d'une offre spécifique complémentaire à celle proposée en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le service de formation continue et de l'alternance de la composante de rattachement assure une communication dans les salons et auprès des entreprises pour assurer la connaissance de la formation. Le dossier ne permet pas d'appréhender dans quelle mesure une communication interne à l'université est faite pour indiquer aux autres composantes de la possibilité d'obtenir une double compétence, ce qui permettrait d'atteindre la capacité d'accueil et d'ouvrir le parcours scientifique.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est excellent et les échecs sont associés à des abandons qui ne sont pas analysés.

Le dossier d'auto-évaluation indique une absence d'enquêtes pour suivre l'insertion professionnelle alors que dans les documents annexés ces enquêtes sont proposées mais ne portant pas spécifiquement sur la mention *Management et administration des entreprises*.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Ces éléments de moyens nécessaires ne peuvent être appréciés sachant que le dossier d'auto-évaluation considère que ces critères ne sont pas applicables à la formation.

Le processus d'évaluation interne n'est que parcellaire et mérite un renforcement. Si la formation dispose d'un conseil de perfectionnement effectif dans sa composition et son fonctionnement, on peut regretter que celui-ci ne soit pas intégré dans un processus plus large d'évaluation interne ayant recours à l'évaluation des enseignements.

Conclusion

Points forts

- La bonne complémentarité avec les autres formations de l'université,
- La bonne insertion professionnelle,
- L'approche pédagogique socratique adaptée au public.

Points faibles

- Absence de développement d'une approche par compétences,
- Un pilotage pas suffisamment structuré,
- Un adossement à la recherche à renforcer.

Recommandations

- Nouer des partenariats académiques avec les autres composantes de l'université,
- Développer l'approche par compétences,
- Renforcer le dispositif de pilotage.

MASTER MANAGEMENT SECTORIEL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Management sectoriel* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation comprenant cinq parcours : *Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS)* ; *Management des organisations du secteur sanitaire et social (MOSS)* ; *Management des unités de soins (MUS)* ; *Management des PME*, et *Recherche en management sectoriel*, ce dernier parcours n'ayant pas été ouvert sur la période 2018 -2021.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Management sectoriel* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit pleinement dans les orientations de celui-ci, notamment en matière d'ancrage territorial et de développement de la formation professionnelle. La formation s'insère dans la continuité de la licence *Administration économique et sociale (AES)*, de la licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)*, et de la licence *Économie et gestion (EG)* de l'URCA. Elle a développé des partenariats académiques avec plusieurs établissements locaux, régionaux et nationaux. Plusieurs modules sont consacrés à des enseignements pluridisciplinaires.

La formation est peu ouverte à l'international. Si la formation fait état de plusieurs partenariats avec des universités étrangères, elle enregistre un nombre faible de mobilités étudiantes : huit mobilités sortantes et quatre mobilités entrantes sur l'année universitaire 2018- 2019, la survenue de la pandémie Covid-19 ayant réduit à néant ces mobilités pour l'année 2020-2021.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Avec des enseignements de méthodologie de la recherche diversifiés présents en M1 et en M2 pour environ une soixantaine d'heures *a minima*, la formation intègre une solide formation à la recherche. La mention bénéficie de l'investissement des enseignants-chercheurs de deux laboratoires et d'une chaire en économie sociale et solidaire. Les étudiants bénéficient d'un accueil au sein de la maison des sciences de l'homme (MSH) et participent à des concours nationaux visant à récompenser les meilleurs mémoires de recherche sur les organisations de santé.

La formation intègre des éléments forts de professionnalisation et a su développer l'alternance et la formation continue. La formation associe les acteurs socio-économiques locaux à la définition des besoins de formation et à l'évolution des maquettes d'enseignement. Chaque parcours fait intervenir des praticiens et des experts dans les champs spécifiques qu'il couvre, bien que le volume horaire pris en charge par les professionnels paraisse faible (56 heures). Quatre parcours sont ouverts à l'alternance (apprentissage et contrat de professionnalisation) grâce à un réseau d'entreprises partenaires solide, dont un spécifiquement dédié à la formation continue. Chaque année, des étudiants bénéficient de l'accompagnement de l'incubateur pour développer leur projet de création d'entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les thématiques des parcours, mais sans un alignement formalisé avec les compétences professionnelles visées. L'ensemble des parcours ont une pertinence eu égard aux besoins du monde socio-économique. Les maquettes d'enseignement ne mentionnent pas les blocs de compétences à acquérir conformément aux fiches RNCP.

La formation a introduit une réelle diversification de ses pratiques pédagogiques, mais n'a pas privilégié l'enseignement à distance. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, la formation intègre des études de cas, enquêtes terrain, analyse de situations problèmes, présentation de travaux devant des professionnels, permettant aux étudiants en formation continue de valoriser leurs expériences professionnelles. L'hybridation des enseignements n'est pas suffisamment développée pour permettre à des étudiants de suivre des enseignements à distance, la formation souhaitant privilégier les enseignements en présentiel.

La formation inclut des contenus en langue anglaise en cohérence avec ses objectifs. Des enseignements à la langue anglaise spécialisés en sciences de gestion sont présents en première et deuxième année, pour un total de 60 heures. Il n'y a pas d'enseignements par la langue anglaise, ce qui peut sembler en cohérence avec un ancrage territorial fort centré sur les secteurs du sanitaire et du médico-social. La formation ne développe pas de soutien spécifique à la mobilité des étudiants, mais s'appuie sur les dispositifs prévus par l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Plus d'une vingtaine d'étudiants par an sont inscrits dans une formation continue spécifique et la formation s'appuie sur la reconnaissance des VAP (Diplôme d'infirmier notamment) pour l'accès au parcours M2 *Management des unités de soins (MUS)*. De plus, la formation comptait onze alternants en 2020- 2021, suite à l'ouverture de trois parcours à l'alternance en 2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité et suit ses différents publics. La formation enregistre 820 candidats pour 45 inscrits en première année, ce qui lui permet d'assurer une bonne sélectivité des candidatures. Toutefois, le parcours dévolu à la recherche n'a pas été ouvert faute de candidats ayant le profil requis. Outre la présence dans les salons, la formation communique sur des médias sociaux propres à la formation. Une analyse fine des de la fréquentation des pages dévolues à la formation est conduite pour affiner la compréhension des publics.

La formation affiche d'excellents résultats de réussite des étudiants. Le taux de réussite est proche de 100 % et les responsables de parcours suivent les étudiants en difficulté en proposant des solutions adaptées selon le profil. Certains étudiants bénéficient d'aménagement du cursus en fonction de leurs besoins spécifiques, notamment en vue de participer aux activités de l'incubateur.

La formation analyse l'insertion professionnelle de ses diplômés à partir des enquêtes de suivi, mais ne dispose pas de données pour trois de ses parcours récents. Toutefois, la qualité de l'insertion professionnelle est également analysée qualitativement sur la base du retour des étudiants récemment diplômés. Le parcours le plus ancien, *Management des entreprises de l'économie sociale et solidaire*, enregistre des taux d'insertion très élevés, proches de 100 %, à 30 mois, manifestant le très bon ancrage territorial du parcours. Une seule poursuite en doctorat a été enregistrée sur trois ans.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de 22 enseignants permanents pour 120 étudiants inscrits sur quatre parcours, le taux d'encadrement des étudiants est plutôt satisfaisant. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont précis (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette).

La formation s'appuie sur un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation de la formation via les délégués étudiants, lors des jurys semestriels, et lors du conseil de perfectionnement. Toutefois, les modalités d'évaluation ne sont pas détaillées. De même, le taux de réponse aux questionnaires d'évaluation par les étudiants n'est mentionné que pour un parcours. Les résultats des évaluations de la formation, l'analyse des besoins des étudiants et la maquette d'enseignement notamment, sont analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement. Des pistes substantielles d'amélioration ont pu être définies dans ce cadre. Toutefois, la composition du conseil n'est pas précisée dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Un très bon ancrage territorial,
- Une excellente adaptation aux besoins de la formation continue,
- Un adossement à la recherche de bonne qualité,
- Un taux de réussite étudiante élevé.

Points faibles

- Une approche par compétences à développer,
- Un suivi formel de l'insertion professionnelle à renforcer,
- Une ouverture à l'international à dynamiser pour accompagner la mobilité étudiante.

Recommandations

- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et modifier en conséquence les maquettes d'enseignement,
- Suivre l'insertion professionnelle de tous les parcours sans attendre le résultat des enquêtes à 18 ou 30 mois après l'obtention du diplôme.

MASTER MARKETING, VENTE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Marketing, vente* de l'université de Reims Champagne-Ardenne est une formation comprenant six parcours. Parmi ceux-ci, le parcours *E-commerce et digital* n'a pas encore été ouvert et le parcours *Marketing et commerce* est ouvert ponctuellement en fonction du partenariat avec Y Schools à Troyes. Trois autres parcours sont implantés à Reims (*Communication, goût et luxe* et *Recherche*, et *études et conseils en marketing*) et un autre à Troyes (*Distribution et Services*).

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master *Marketing, vente* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit correctement dans les orientations de celui-ci, notamment en matière de territorialisation de l'offre et de développement de partenariats académiques locaux. La formation s'inscrit dans la continuité de la licence *Administration économique et sociale* (parcours *Administration et gestion des entreprises*) et la licence *Économie et gestion* (parcours *Gestion*) de l'URCA. Elle a développé un partenariat académique régional avec le pôle de formation Y Schools Troyes. Par nature pluridisciplinaire, la formation intègre plusieurs enseignements spécifiquement interdisciplinaires d'une grande pertinence.

La formation est peu ouverte à l'international. Ne faisant état d'aucun partenariat international spécifique, la mention n'enregistre aucune mobilité entrante sur la période 2018-2021. Les mobilités sortantes se situaient à un niveau encourageant (16 en 2018-2019) avant la survenue de la pandémie Covid-19 et ont reflué depuis (trois en 2020-2021).

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Avec des enseignements de méthodologie de la recherche diversifiés présents en M1 et en M2 pour un volume de 80 heures, la formation intègre une solide formation à et par la recherche. De plus, l'un des parcours prépare spécifiquement à la poursuite d'études en doctorat en *Sciences de gestion*, spécialité *Marketing*. Les enseignements sont assurés à plus des deux-tiers du volume horaire par les 14 enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Pour autant, le dossier ne précise pas si des étudiants sont accueillis dans les laboratoires de recherche associés à la formation.

La formation intègre des éléments inégaux de professionnalisation et n'a pas développé l'alternance. Avec ses quatre parcours orientés *Communication* (Reims), *Goût et luxe* (Reims), *Distribution et services* (Troyes), et *Marketing et commerce* (parcours en partenariat avec Y Schools, ouvert ponctuellement), la formation est en bonne adéquation avec les besoins socio-économiques du territoire local. Plusieurs partenariats avec les entreprises locales permettent de proposer aux étudiants des projets tutorés en lien avec le monde professionnel. Pour préparer les étudiants à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat, des tables rondes avec des professionnels dont un incubateur sont organisées. Toutefois, aucun des parcours n'a développé l'alternance. De nombreux professionnels font partie de l'équipe pédagogique, mais ils assurent moins d'un quart du volume horaire, ce qui paraît limité pour un cycle master. De même, la valorisation du stage de quatre mois en deuxième année à six crédits ECTS paraît trop faible au regard des enjeux de professionnalisation en fin de master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec les thématiques des parcours, mais sans alignement avec les compétences professionnelles visées. Les maquettes d'enseignement ne mentionnent pas les compétences à acquérir. En deuxième année, alors que les intitulés des enseignements en master 2 paraissent souvent très théoriques, peu d'enseignements ciblent des pratiques professionnelles. Les maquettes d'enseignement ne sont pas construites en cohérence avec les blocs de compétence des fiches RNCP.

La formation a introduit une diversification de ses pratiques pédagogiques, mais n'a pas développé l'enseignement à distance. En complément des cours magistraux et travaux dirigés, la formation intègre des études de cas et des projets tutorés élaborés avec des professionnels. Toutefois, l'hybridation des enseignements n'est pas suffisamment développée pour permettre à des étudiants de suivre des enseignements à distance.

La formation inclut des contenus en langue anglaise en adéquation avec les attendus de l'insertion professionnelle. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en marketing compte-tenu de la littérature scientifique quasi-exclusivement anglophone. Des enseignements à la langue anglaise sont présents sur les trois premiers semestres, pour un total de 58 heures. Des enseignements en langue anglaise sont présents à hauteur de 20 heures. Au total, le volume des enseignements à et en anglais est en adéquation avec les besoins en matière d'insertion professionnelle des étudiants. En complément, les étudiants bénéficient d'une préparation à la mobilité qui avait donné des résultats encourageants avant le confinement.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Si la formation est théoriquement ouverte à la formation continue, aucun dispositif particulier n'est mis en place pour favoriser l'accueil de ces publics au sein de la mention (absence de blocs de compétences ou d'offre spécifique). Une seule VAE totale a été accordée sur les quatre dernières années. La formation n'a enregistré que quatre inscriptions sous le régime de la formation continue en trois ans et aucune en apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité, en développement sur l'ensemble des parcours, et suit de près ses différents publics. Comme pour de nombreuses formations en marketing, la formation est attractive (1200 candidats pour une capacité d'accueil de 77 places). Outre la présence dans les salons, la formation communique sur des médias sociaux propres à la formation. Une analyse fine des flux de candidats est présentée lors des conseils de perfectionnement.

La formation affiche de très bons résultats de réussite des étudiants. Le taux de réussite est supérieur à 90 % et les responsables de parcours suivent les étudiants en difficulté en proposant des solutions adaptées selon le profil (aménagement d'études, aide à la recherche de stage, ou encore aide à l'orientation).

La formation n'analyse pas finement l'insertion professionnelle de ses diplômés. La formation est trop récente pour bénéficier des enquêtes de suivi à 30 mois des diplômés. Pour autant, la formation ne présente aucune donnée complémentaire de leur suivi. La poursuite en doctorat concerne un étudiant tous les deux ans.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec un total de 23 enseignants permanents pour 169 étudiants inscrits sur quatre parcours, le taux d'encadrement des étudiants est plutôt satisfaisant. Les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont précis (volume horaire étudiant, volume équivalent TD de la maquette par parcours).

La formation définit un processus d'évaluation interne solide permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise une évaluation auprès de ses étudiants sur la base d'un questionnaire anonyme. Les résultats de cette évaluation, comme d'autres indicateurs utiles (type de publics, effectifs, taux de réussite, etc.), sont finement analysés par le conseil de perfectionnement qui se réunit annuellement et dont la composition est équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Des pistes substantielles d'amélioration ont pu être définies dans ce cadre. Toutefois, le taux de réponse aux questionnaires par les étudiants n'est pas précisé dans le dossier.

Conclusion

Points forts

- Une bonne adéquation aux besoins socio-économiques régionaux,
- Un adossement à la recherche de bonne qualité,
- Une attractivité forte et un taux de réussite étudiante élevé,
- Une évaluation interne solide.

Points faibles

- Une adaptation aux besoins de l'alternance et de la formation continue quasi-inexistante,
- Une approche par compétences à développer,
- Une ouverture à l'international trop limitée,
- Un suivi de l'insertion professionnelle à renforcer.

Recommandations

- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et modifier en conséquence les maquettes d'enseignement,
- Développer l'alternance, si besoin par la mise en place d'un parcours dédié,
- Mettre en place des partenariats académiques avec des établissements étrangers pour développer les mobilités étudiantes, voire renforcer les enseignements en langue anglaise.

MASTER MONNAIE BANQUE FINANCE ASSURANCE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Monnaie, banque, finance, assurance* propose trois parcours à visée professionnelle – *Cadre financier de l'entreprise et de la banque, Chargé d'affaires clients particuliers et clients professionnels* (exclusivement en apprentissage sur les sites de Reims et Metz), *Conseiller en gestion de patrimoine* (non ouvert) – et un parcours à visée recherche intitulé *Recherche, études et conseil en banque et finance*. Le nombre d'étudiants inscrits est autour de la centaine, équitablement réparti entre les parcours *Cadre financier de l'entreprise et de la banque* et *Chargé d'affaires clients particuliers et clients professionnels*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. En effet, ce master est complémentaire des autres masters en gestion et économie offrant aux étudiants de licence *Économie et Gestion et Administration économique et sociale* un large spectre de formation en poursuite d'études et il répond à des besoins locaux comme en atteste le parcours *Chargé d'affaires clients particuliers et clients professionnels*. Le master est pluridisciplinaire en étant à l'intersection de trois champs disciplinaires (droit, économie et gestion).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement, mais de façon limitée. Cette ouverture ne concerne qu'un seul des trois parcours du master *Monnaie, Banque, Finance, Assurance*. L'URCA propose une aide logistique aux mobilités sortantes dont le master a pu bénéficier en 2018-2019, mais dont la trajectoire a été contrariée avec la crise du Covid-19. Les mobilités entrantes demeurent limitées au nombre de six, compte tenu de besoins locaux ou régionaux en termes d'insertion professionnelle.

La formation bénéficie d'un adossement effectif à la recherche. Cet adossement se concrétise par l'intervention significative d'enseignants-chercheurs (19 au total pour un volume de cours de 671 heures) du laboratoire REGARDS dans le programme du master, mais aussi par l'existence de dispositifs de formation à et par la recherche dans chacun des parcours professionnels (cours d'initiation à la recherche, rédaction de mémoire de recherche, ...). Néanmoins, le nombre d'heures consacrées à la recherche dans les parcours professionnels est relativement faible (10 heures d'initiation à la recherche en M1 dans le parcours *Cadre Financier de l'entreprise et de la banque*) tout comme le recours aux services documentaires.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La diversité des parcours atteste de la prise en compte des besoins du monde socio-économique du territoire comme l'illustre le parcours *Chargé d'affaires clients particuliers et clients professionnels* proposé en partenariat avec le CFA DIFCAM. Les éléments de professionnalisation sont bien présents en grande partie avec une part significative des enseignements réalisés par des professionnels (39 professionnels pour un volume horaire de 780 heures), mais aussi avec pour le parcours *Cadre financier de l'entreprise et de la banque* un nombre significatif de semaines de stage (24 *a minima*) représentant 14 crédits ECTS. On peut regretter l'absence d'information sur l'existence d'une formation à l'entrepreneuriat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées avec un programme cohérent par rapport aux métiers ciblés. On peut cependant regretter qu'aucune démarche d'approche par les compétences n'ait encore été développée et l'absence d'éléments attestant de dispositifs pour valoriser les compétences acquises en dehors de celui-ci.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques, qui reposent sur des ressources adaptées et cohérentes, mais de façon assez classique. On peut noter l'intérêt des grands oraux qui favorisent la pluridisciplinarité. En revanche, les modalités d'enseignement n'apparaissent pas variées et le recours au distanciel hors période de confinement ne semble pas d'actualité.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Seuls des enseignements en anglais (seule langue vivante proposée) permettent aux étudiants d'acquérir les compétences linguistiques attestant d'une ouverture à l'international avec un nombre adapté d'heures en fonction du parcours (66 heures en moyenne auxquelles nous pouvons ajouter 55 heures de la discipline enseignées en anglais). Même si l'ancrage local de la formation peut être une justification, on peut regretter l'absence d'une certification en langue intégrée dans la maquette. L'université offre une aide à la préparation des mobilités entrantes et sortantes pour des résultats limités (en 2018-2019, six mobilités sortantes et zéro mobilité entrante)

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de formation continue et en alternance. L'ensemble des parcours est ouvert aux différents régimes d'études avec, pour le parcours *Chargé d'affaires clients particuliers et clients professionnels*, une ouverture exclusivement à l'alternance. Parcours dans lequel il existe des modalités spécifiques d'encadrement et d'ingénierie de la formation. Pour les autres parcours, l'offre de formation n'apparaît pas spécifique pour accueillir des publics de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les dispositifs d'information concernant le master sont assez classiques permettant une communication interne et externe à l'établissement augmentant l'attractivité par une hausse du nombre de candidatures extérieures (985 candidatures en 2020 - 2021) avec pour le parcours de *Cadre financier de l'entreprise et de la banque* un dépassement de la capacité d'accueil alors que le parcours *Chargé d'affaires client particuliers et clients professionnels* est soumis à la contrainte du nombre de contrats d'alternance dépendant des banques partenaires.

La formation suit la réussite de ses étudiants, qui est assimilée dans le dossier d'auto-évaluation à l'insertion professionnelle. Il n'existe pas d'information qualitative sur cette réussite même s'il apparaît l'existence de redoublement ou d'abandon par rupture de contrat d'apprentissage.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Cette analyse prend appui sur les enquêtes d'insertion menées par le service central de l'URCA, enquêtes montrant une bonne insertion professionnelle tant quantitative que qualitative (conformité entre les emplois visés et les emplois occupés). Pour le parcours en alternance le CFA-DIFCAM conduit une enquête à 12 mois démontrant un excellent taux d'insertion professionnelle, qui plus est dans 90 % dans l'entreprise dans laquelle l'alternant a signé son contrat.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique dispose des moyens nécessaires pour progresser dans l'activité d'enseignement, mais sans qu'il soit possible de juger de l'utilisation effective de ces moyens. Il n'existe pas de mobilités sortantes des membres de l'équipe pédagogique ni d'accueil de chercheurs invités intervenant au sein du programme.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une enquête pour évaluer les enseignements par les étudiants a été récemment mise en place à l'initiative de l'université, mais n'est pas encore intégrée dans un processus d'évaluation formalisé. Le conseil de perfectionnement existe, mais il n'est pas possible de juger de son effectivité dans la mesure où le PV transmis ne traite que de la situation du master CGAO.

Conclusion

Points forts

- Diversité des parcours en réponse aux besoins du monde socio-économique,
- Bonne insertion professionnelle,
- La pratique évaluative des « grands oraux ».

Points faibles

- Programme non encore décliné en compétences,
- Ouverture réduite à l'international,
- Un processus d'évaluation interne peu formalisé.

Recommandations

- Développer une approche par les compétences,
- Formaliser et structurer le processus d'évaluation interne dans une perspective d'amélioration continue.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le Diplôme de formation approfondie en *Sciences médicales* (DFASM) sanctionne la deuxième partie des études en vue du Diplôme d'état de docteur en médecine. Il rassemble en moyenne 700 étudiants toutes années confondues, les trois années (DFASM1, DFASM2 et DFASM3) constituant six semestres de formation conduisant au grade de master. La formation comporte un tronc commun : 19 disciplines regroupant 362 items, un UE stages et gardes ; et un parcours personnalisé pour approfondir ou compléter les connaissances et compétences.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de l'établissement et répond au programme national. Elle est construite en cohérence avec le DFGSM (1^{er} cycle) et les études médicales de 3^e cycle. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont majoritairement assurés grâce aux stages hospitaliers.

La formation est peu ouverte à l'international. On note l'absence de soutien financier, de la part de l'établissement, aux mobilités entrantes et sortantes constituant un frein au développement de l'internationalisation, dont le bénéfice serait très utile à des échanges d'étudiants en stage, pour leur future pratique de soins. Cependant en 2020-2021, la formation comptabilise huit stages hospitaliers à l'étranger et 18 étudiants ayant bénéficié d'une mobilité entrante.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche peu satisfaisant et l'activité de recherche est peu attractive pour les étudiants. En dépit d'enseignements sur l'intégrité scientifique et la déontologie, intégrés au référentiel du deuxième cycle mais non quantifiés, les stages hospitaliers constituent une sensibilisation à ces questions.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique. La politique de formation est cadrée par l'agence régionale de santé (ARS) Grand Est en adéquation avec l'Observatoire national de la démographie des professions de santé (ONDPS). La formation n'est pas autonome dans la détermination de ses effectifs, puisque ceux-ci sont régis par l'ARS et l'offre de soins régionale.

En raison de son programme national et de son débouché (3^e cycle), les perspectives d'alternance ne sont pas applicables à ce Diplôme, mais la pratique des stages et gardes constituent un terrain essentiel de mise en pratique des enseignements.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques diversifiées et adaptées aux compétences visées.

Deux cent cinquante heures d'enseignement sont accessibles par an en distanciel et les méthodes pédagogiques sont diversifiées : cours en présentiel, e-learning, TD, TP, Wooclap. La formation propose une valorisation de compétences complémentaires à la formation. Ainsi, une vingtaine d'étudiants par an obtiennent la certification PIX de manière volontaire et 699 avaient un compte e-portfolio sur la plateforme de l'université. Une formation à la pédagogie médicale est exigée pour tous les enseignants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'ouverture à l'international étant très limitée, la formation envisage de revoir sa politique de site en la matière et notamment pour l'apprentissage des langues étrangères et la préparation aux mobilités entrantes et sortantes des étudiants en prenant appui, par exemple, sur le dispositif national de mobilité pour les étudiants en médecine. L'anglais appliqué à la lecture critique d'articles scientifiques représente, par exemple, 47h /an.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En effet, la formation continue, la VAE et l'alternance ne sont pas applicables à cette formation qui obéit à un référentiel national.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe pas et ne suit pas son attractivité auprès de ses différents publics.

Cette situation est tout à fait normale car cette formation étant un cycle « d'étape » entre DFGSM et 3^e cycle, la mesure de l'attractivité est sans objet. La capacité d'accueil a augmenté ces trois dernières années en adéquation avec la demande ministérielle (de 215 en 2018-2019 à 266 en 2020-2021).

La formation suit de manière adaptée la réussite de ses étudiants. Une cellule d'accompagnement des étudiants en médecine, regroupant un entretien initial et un suivi, est mis en place en support de l'ensemble des jurys de toutes les promotions.

La formation bénéficie d'un nombre d'étudiants qui réussissent chacune des trois années, soit 200 par an, et d'un taux de redoublement stable ces trois dernières années, compris entre 5 et 8 %. Cependant les données sont peu cohérentes en ce qui concerne le nombre de diplômés.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi uniquement par l'intermédiaire des enquêtes formalisées par l'établissement. En effet, la formation ne conduit pas d'enquête sur le devenir des diplômés des formations de santé. Néanmoins, le 2^e cycle débouchant obligatoirement sur les études de 3^e cycle, le nombre d'étudiants poursuivant leur cursus en année N+1 du 3^e cycle est relativement stable, soit entre 100 et 120 étudiants à l'URCA ou d'autres établissements d'accueil en 3^e cycle, soit en moyenne 50/50 sur les trois années évaluées. Les épreuves classantes nationales (ECN) déterminent l'affectation des internes : lieu et spécialité.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les professionnels intervenant dans la formation sont hospitalo-universitaires, hospitaliers et médecins en secteur ambulatoire du territoire Champagne-Ardenne. 125 enseignants HU permanents et 70 chefs de clinique et praticiens hospitaliers. Malgré l'absence de politique de site en matière de mobilités sortantes d'enseignants et d'accueil d'enseignants invités, cinq membres de l'équipe pédagogique ont pu bénéficier d'une mobilité sortante à l'international en 2020-2021. L'équipe pédagogique souligne le manque de temps et de ressources à consacrer à leur formation pédagogique. Au-delà du nombre d'heures-étudiant et d'HETD pour chaque année de la formation qui sont réglementés par les programmes nationaux, les responsables de la formation ne disposent pas d'indicateurs pour la mesure du coût de la formation afin de maîtriser sa soutenabilité.

La formation n'a pas défini de dispositif efficace d'évaluation interne pour la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements reste à formaliser et à mettre en place, l'équipe pédagogique se reposant sur la démarche institutionnelle à cet égard. Actuellement l'évaluation est réalisée en commission pédagogique en présence des représentants des étudiants, et selon une fréquence bi-semestrielle avec les élus en lien avec l'enseignement et le responsable pédagogique de chaque année du 2^e cycle. La commission pédagogique se substitue au conseil de perfectionnement, pour suivre l'amélioration de la formation, mais aucun compte-rendu de ses réunions n'est fourni.

Conclusion

Points forts

- Excellence thématique des intervenants,
- Mise en place d'une cellule d'accompagnement des étudiants,
- Taux de redoublement stable ces trois dernières années,
- Mise en œuvre des méthodes pédagogiques diverses et adaptées aux compétences visées.

Points faibles

- Processus d'évaluation interne peu formalisé,
- Faible ouverture à l'International,
- Faible adossement à la recherche,
- Accompagnement peu efficace des enseignants pour la formation à la pédagogie.

Recommandations

- Mettre en place, en lien avec l'université, l'évaluation des enseignements et le suivi du devenir des diplômés,
- Améliorer le fonctionnement de la commission pédagogique pour faire évoluer la formation,
- Mettre en place, en lien avec l'Université, des formations pédagogiques pour les enseignants.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES ODONTOLOGIQUES (DFASO)

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le Diplôme de formation approfondie en *Sciences odontologiques* (DFASO) confère le grade master. D'une durée de deux ans, cette formation est ouverte aux étudiants ayant validé le diplôme de formation générale en *Sciences odontologiques* (DFGSO). Elle peut accueillir également un étudiant titulaire d'un diplôme de chirurgien-dentiste obtenu hors union européenne et admis aux épreuves de PACES (désormais PASS/L.AS) après évaluation orale. Elle accueille environ 180 étudiants. Cette formation est portée par l'UFR odontologie de Reims qui possède un secteur de recrutement étendu à trois régions françaises différentes, le Grand Est, les Hauts-de-France et la Normandie.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La faculté d'odontologie est l'une des composantes du pôle santé, l'un des quatre grands pôles d'expertise scientifique présent dans le projet stratégique de l'URCA. Les études odontologiques sont articulées sur 3^e cycles : DFGSO, DFASO et le 3^e cycle court ou long, selon l'orientation d'activité professionnelle choisie, avec une progression pour obtenir une formation en chirurgie dentaire sanctionnées par le Diplôme d'État de docteur en chirurgie dentaire. A l'issue du premier cycle, les étudiants poursuivent en deuxième cycle. Une convention cadre est signée entre l'URCA et le CHU afin d'accueillir les étudiants en DFASO1 et DFASO2 pour assurer leur formation clinique. Toutes les disciplines odontologiques sont interdisciplinaires car elles préparent les étudiants à la prise en charge globale des patients. Le développement durable est bien intégré dans la formation et le quotidien des étudiants : utilisation de biomatériaux dentaires, gestion des déchets, environnement numérique de travail, parking vélo.

La formation est partiellement ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

La formation ne dispose pas de parcours européens et internationaux, mais peut accueillir des étudiants pour un stage hospitalo-universitaire en relation avec leur université. Le mode de recrutement en DFASO ne se prête pas actuellement à une offre spécifique à l'international. Cependant l'équipe pédagogique montre son intérêt pour l'internationalisation car deux des enseignants sont correspondants auprès de la direction des relations extérieures et du développement International (DREDI). Un partenariat avec l'Université de Grenade (Espagne) est déjà établi. La mobilité entrante est peu développée car la formation comptabilise une seule mobilité entrante d'une étudiante polonaise en 2018 pour un semestre en DFASO avec un programme adapté en relation avec son université d'origine (Medical University of Bialystock). Aucune demande de mobilité sortante n'a été réalisée par des étudiants en DFASO.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche.

Les étudiants de second cycle ont la possibilité de poursuivre leur initiation à la recherche par leur inscription en master *Biologie Santé* (UFR sciences exactes et naturelles) ou en master *Biomécanique* (UFR odontologie) et par des stages de master 1. Ils ont une formation à la recherche bibliographique en relation avec la BU Santé, en anglais scientifique et à la lecture critique d'articles, pour un total de 20 heures de formation à et par la recherche. L'équipe enseignante est composée de 50 personnes dont 21 titulaires (13 MCU-PH, 7 PU- PH et 1 PU) et de 29 non titulaires (1 PU contractuel, 6 MCU Associés, 20 AHU dont 5 Associés, 1 professeur agrégé et 1 professeur certifié). Quarante-six d'entre elles interviennent en DFASO. Cinq cent huit heures étudiants sont assurées par des enseignants-chercheurs et des chercheurs dans la formation.

Les laboratoires de recherche biomatériaux et inflammation en site osseux (EA 4691) et l'institut de thermique, mécanique, matériaux (EA 7548) peuvent accueillir des étudiants en stage d'initiation à la recherche de master 1. Les notions d'intégrité scientifique sont abordées au cours de deux formations : l'une par la BU santé et une autre par un enseignement à la lecture critique d'articles. Les notions de déontologie sont traitées en DFASO2. Il est proposé quatre heures étudiants d'apprentissage à la recherche documentaire et la formation Zotero dans le cadre de la rédaction de leur mémoire de thèse d'exercice, assurées par le personnel de la BU santé.

La formation entretient des bonnes relations avec le monde socio-professionnel et intègre des éléments de professionnalisation.

Les besoins en formation sont négociés en accord avec l'agence régionale de santé (ARS) du Grand Est en fonction des besoins en démographie médicale du territoire pour lutter contre les déserts médicaux. Des relations étroites et continues sont développées avec l'union régionale des professions de santé (URPS) Grand Est et les différents conseils de l'ordre des départements de la Marne, des Ardennes, de la Somme, de l'Aisne, de l'Oise, de la haute Marne et de l'Aube pour améliorer la future implantation des chirurgiens-dentistes. Sept professionnels interviennent soit dans la formation théorique : 22 heures sont réalisées dans le cadre de CM ou TD ; soit en formation clinique (172 heures). Par nature, cette formation n'est pas ouverte à l'apprentissage. Le DFASO2 prépare les étudiants au certificat de synthèse clinique et thérapeutique, qui permet de s'intégrer à la vie professionnelle en effectuant des remplacements dès la validation de la DFASO2. Il faudra, néanmoins, aux étudiants une année supplémentaire (3ème cycle court) pour obtenir leur Diplôme avec la soutenance de la thèse en vue de l'obtention du diplôme d'état de docteur en chirurgie dentaire.

La formation inclut 88 semaines de stages hospitaliers en DFASO1 et DFASO2, comptabilisant 17 crédits ECTS ce qui apporte une professionnalisation incontestable à la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Un bloc de compétences est fonctionnel depuis un an (Odontologie Pédiatrique/santé publique/ODF). La commission pédagogique et de perfectionnement développe actuellement un bloc de compétences de réhabilitation orale (Dentisterie Restauratrice Endodontie, prothèses et fonction/dysfonction). La transition est en cours par le biais de nouveaux TD et des TP en cohérence avec les cours magistraux pour une mise en pratique correspondant à une future activité libérale. La valorisation est constante au cours du cursus de second cycle. L'obtention du DFASO et du CSCT est valorisée par l'accès au troisième cycle et à l'activité de remplacement en cabinet libéral. Aucun étudiant n'a demandé la certification, cependant les étudiants préparent le C2i Niveau 2 « *Métiers de la santé* ». Aucun e-portfolio n'est utilisé actuellement. Un projet national d'e-portfolio est en cours de réflexion au sein de la conférence des doyens des facultés d'odontologie.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

La diversification des méthodes pédagogiques concerne : la mise en place de TP, TD en appui des cours au bénéfice de la formation clinique qui débute en DFASO. Sont intégrés dans certains cours, des logiciels de type Wooclap, Socrative...

En DFASO2, le deuxième semestre est constitué de séminaires abordant des thématiques professionnalisantes. L'hybridation des enseignements présentiel/distanciel a été initiée, mais à un niveau qui mérite d'augmenter : 13 heures étudiants peuvent être suivies partiellement ou entièrement à distance.

L'UFR odontologie dispose de locaux au sein d'un bâtiment indépendant permettant de mettre en place des CM, des ED et des TP et le suivi des enseignements par e-learning, bien adaptés aux différentes pratiques pédagogiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés à une ouverture à l'international.

L'ouverture à l'international repose en particulier sur un enseignement d'anglais général et médical est dispensé tout au long du cursus (premier et deuxième cycle, 34 heures étudiant) par une professeure agrégée attachée à l'UFR odontologie, mais aucun enseignement n'est réalisé en anglais. La certification n'est pas obligatoire, mais elle est proposée à tout étudiant candidat à une future mobilité Erasmus. Aucun étudiant n'a demandé à obtenir de certification en langue étrangère dans le niveau ciblé.

L'équipe pédagogique est attentive à l'ouverture internationale de la formation car deux enseignants sont chargés de travailler avec les étudiants envisageant une mobilité au cours du second cycle afin de les accompagner. Toute demande de mobilité entrante ou sortante fait l'objet d'une étude individuelle des connaissances et compétences à acquérir dans la période de mobilité : échanges avec l'université d'accueil, et du niveau de langue nécessaire.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Compte-tenu du règlement national des études odontologiques, il n'existe pas de possibilité d'ouverture en alternance pour l'obtention du DFASO. Néanmoins, la formation continue pourrait être envisagée et développée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Compte tenu de la nature de la formation, celle-ci développe et suit de manière très limitée son attractivité auprès de ses différents publics.

Les étudiants sont tous issus du DFGSO. Il n'y a pas d'entrée possible directement en DFASO, sauf dans les cas de dérogations d'étudiants reçus au PACES/PASS/L.AS et titulaires d'un diplôme étranger hors UE.

La formation comptabilise entre 90 et 96 étudiants candidats par an, et 79 à 80 étudiants admis par an ces trois dernières années.

La formation suit de manière correcte la réussite de ses étudiants.

Le taux de réussite s'élève à environ 80 % en 1^{ère} année DFASO, et 79 à 82 % en 2^e année. Cependant, un accompagnement individualisé par la CSA et l'équipe de direction est proposé aux étudiants rencontrant des difficultés. De plus l'UFR odontologie possède une commission Bien être et une commission de la formation et de la vie étudiante.

L'UFR communique et présente les différentes possibilités d'orientation post-DFASO : cycle court et cycle long (DES ODF, DESCO et DESMBD) ainsi que les possibilités de poursuivre par une carrière hospitalo-universitaire.

L'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au stade du 2e cycle est sans objet.

Le DFASO est naturellement suivi de l'entrée en troisième cycle court ou long, formations assurant un diplôme de docteur en chirurgie dentaire d'exercice professionnel. Ainsi le taux de réussite observé est de 100 %. Les responsables de la formation n'éprouvent pas le besoin d'effectuer une analyse très poussée de la qualité de l'insertion professionnelle et la nature des poursuites d'études à partir des enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

L'équipe pédagogique compte 25 enseignants permanents (15 MCU-PH, huit PU-PH, un professeur agrégé et un professeur certifié), et 21 temporaires (un MCU associé, 16 AHU, quatre assistants associés). Aucun enseignant de l'UFR odontologie n'a demandé à effectuer une mobilité à l'international, mais les enseignants sont soutenus dans leurs projets de mobilité qu'ils soient nationaux ou internationaux. Aucun enseignant invité n'est intervenu auprès des étudiants de DFASO. Les futurs MCU-PH sont fortement incités à suivre des formations à la pédagogie, mais leurs modalités ne sont pas précisées. La formation dénombre 406 heures étudiants (CM et TD auxquels il faut ajouter 561 heures de stage hospitalier) en 1^{ère} année et 265 heures étudiants (CM, TD et TP auxquels il faut ajouter 748 heures de stage hospitalier) en 2^e année. Le nombre de TD a été augmenté de 33 % pour une meilleure interactivité étudiants-enseignants pour une approche clinique.

La formation définit un processus d'évaluation interne, permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Il n'y a pas eu d'enquête d'évaluation des enseignements réalisée par l'établissement sur la période concernée. L'UFR odontologie est en lien avec l'OSIPE, observatoire du suivi et de l'insertion professionnelle des étudiants. Une première évaluation sur la demande de l'UFR a été réalisée en 2016. Cependant, aucune évaluation n'a été reconduite en *Odontologie* depuis. Une enquête sur les formations est organisée annuellement par l'union nationale des étudiants en chirurgie dentaire et est transmise à l'UFR qui tient compte des observations dans l'évolution de sa maquette pédagogique.

Depuis la dernière évaluation Hcéres, une commission pédagogique et de perfectionnement en 2018 a été mise en place. Cette commission peut évoluer en commission de perfectionnement quand elle inclut des étudiants et des professionnels de l'odontologie afin d'évaluer la formation. Étant donné la pandémie, ce conseil n'a pu se réunir qu'une seule fois en 2019. La reprise des réunions est prévue courant 2022.

Conclusion

Points forts

- Méthodes pédagogiques adaptées et diversifiées,
- Bon adossement à la recherche,
- Commission de perfectionnement en place,
- Soutien à la mobilité et à la formation pédagogique des enseignants.

Points faibles

- Dispositif d'évaluation interne perfectible,
- Faible internationalisation de la formation,

Recommandations

- Mieux structurer le dispositif d'évaluation des enseignements pour améliorer les échanges lors du conseil de perfectionnement,
- Améliorer l'internationalisation par un renforcement des enseignements en langue anglaise et des mobilités étudiantes et enseignantes, dispositions qui conforteront l'adossement recherche.

DIPLÔME DE FORMATION APPROFONDIE EN SCIENCES PHARMACEUTIQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le deuxième cycle des études de pharmacie fait suite au Diplôme général de formation en *Sciences pharmaceutiques* de deux ans (DFGSP). Organisé en deux années, le Diplôme de formation approfondie en *Sciences Pharmaceutiques* (DFASP) prépare à l'inscription en 3^e cycle avec deux orientations possibles : un cycle court d'un an menant au diplôme de docteur en pharmacie, ou un cycle spécialisé de quatre années, suivant le programme national de ces études.

Le DFASP est dispensé par l'UFR de pharmacie de l'URCA. Son organisation pédagogique ainsi que ses contenus suivent les directives réglementaires de l'arrêté du 8 avril 2013 (modifié par arrêtés du 26 novembre 2018 et du 14 août 2020) en vue de la validation de fin de deuxième cycle conférant à leur titulaire le grade de master. Le DFASP rassemble environ 200 étudiants par an, répartis sur deux années d'études (DFASP1 et DFASP2) cruciales pour l'orientation professionnelle des étudiants en officine, en pharmacie hospitalière, en biologie médicale, en industrie et/ou en recherche, à l'issue de la deuxième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement.

L'UFR de pharmacie est unique au sein de l'offre de formation de l'URCA, université multidisciplinaire.

Les apprenants de la filière internat suivent un programme cohérent avec celui du concours de l'internat et suivent aussi des UE communes avec la filière officine. Certaines parties du programme de l'internat sont enseignées dès le 1^{er} cycle, ce qui permet un continuum lors du second cycle.

Cette composante localisée à Reims fait partie des trois UFR de pharmacie de la région Grand Est (avec Nancy et Strasbourg), et draine des étudiants de Champagne-Ardenne et de l'Aisne. Elle constitue l'une des 24 facultés de pharmacie au niveau national, et des différentes UFR de l'URCA. La capacité d'accueil du DFASP est actuellement de 91 étudiants par année, permettant de couvrir la quasi-totalité des besoins régionaux en docteurs d'exercice en pharmacie. Des partenariats sont noués via des conventions avec par exemple le CHU de Reims, les pharmaciens d'officine et d'industrie, les UFR sciences économiques sociales et de gestion (SESG) et de médecine.

La formation est ouverte en partie à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

L'internationalisation de la formation s'est développée récemment avec des partenariats solides. Ainsi des conventions bilatérales ont été nouées avec quatre facultés de pharmacie de la communauté européenne (Espagne, Italie, Pologne, Roumanie). Dans ce cadre d'échanges Erasmus ou Erasmus Mundus, deux mobilités sortantes et une mobilité entrante ont été réalisées en 2020-2021, accessibles pour des durées de quatre mois de stage en deuxième année.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche.

L'adossement de la formation à la recherche est formalisé par 50 heures de formation à et par la recherche et l'implication de 50 enseignants-chercheurs de l'UFR de pharmacie ou de médecine (enseignements théoriques, méthodologie, missions ou stages recherche, écrit académique, etc.). Cet adossement à la recherche s'appuie également sur le stage de six semaines à temps plein réalisé dans un laboratoire de recherche et proposé aux étudiants de DFASP comme UE de différenciation au second semestre (une UMR CNRS et cinq équipes d'accueil). Néanmoins, ce stage n'est choisi habituellement que par deux étudiants par an en moyenne. Un dispositif de formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie est mis en place dans l'UE Droit pharmaceutique.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde socio-économique.

La capacité d'accueil du DFASP correspond aux besoins de pharmaciens et professionnels de la discipline de la région Champagne-Ardenne.

Le nombre de postes accessibles au concours de l'internat est déterminé chaque année après avis de l'observatoire national de la démographie des professions de santé en fonction des besoins socio-économiques et sanitaires du territoire. Il existe de nombreux échanges avec les industries locales. Le cursus pharmacie est une formation professionnalisante dans laquelle interviennent 60 professionnels de santé à hauteur de 358 heures étudiants. La formation inclut deux semaines de stage en DFASP1 (un crédit ECTS), 21 semaines en DFASP2 en tronc commun (29 crédits ECTS) et 18 semaines supplémentaires pour la filière industrie en DFASP2 (25 crédits ECTS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Le programme du DFASP répond à un programme national. Même si l'approche par compétences n'est pas encore matérialisée, un travail important est en cours afin de construire la formation en blocs de compétences, travail effectué en collaboration avec le LEEM (l'organisation professionnelle des entreprises du médicament opérant en France) et la conférence des doyens de pharmacie. Les compétences et les connaissances sont validées par acquisition de crédits adossés à chaque UE. Pour le parcours de préparation à l'internat, l'équipe pédagogique a adapté les évaluations couplant un contrôle continu régulier et l'internat blanc. Des compétences complémentaires sont valorisées lors des périodes de stages qu'ils soient de courte durée en officine ou de longue durée en milieu hospitalier.

La formation développe et diversifie de manière importante ses pratiques pédagogiques.

Les responsables de la formation permettent d'offrir aux intervenants et aux étudiants des pratiques pédagogiques variées non seulement lors des enseignements, mais également lors des évaluations. Ainsi l'ensemble des intervenants ont accès à des outils numériques interactifs (Wooclap) et à la plateforme MOODLE pour déposer l'ensemble des ressources liées à leurs interventions (supports, capsules video, évaluations...). Les apprentissages et les évaluations en autonomie sont privilégiés avec, par exemple, la mise en place de l'auto-correction (échange de copies anonymisées) et le déploiement d'un logiciel d'auto-apprentissage OFFI'SIM. La participation de la formation au programme PIA HYPE 13 permet d'apporter une dimension supplémentaire à la formation grâce à des ateliers professionnels autour de la thématique de l'addictologie ou des ateliers réalisés au sein de la pharmacie expérimentale. Une partie des enseignements de la formation (76 heures soit environ 7 % des enseignements) peut être réalisée à distance grâce à l'utilisation d'une plateforme commune aux facultés de pharmacie pour l'enseignement du C2i *Métiers De la santé* (MDS).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont en cours de construction pour permettre son ouverture à l'international.

L'ouverture à l'international de la formation est plutôt réservée au parcours *Industrie*. En effet, seul ce parcours bénéficie d'un enseignement obligatoire de l'anglais (48 heures) incluant une mise à disposition de la plateforme ALTISSIA et des webcours en collaboration avec la Maison des Langues en vue de la préparation au TOEIC "Listening et reading". La formation bénéficie d'un coordinateur enseignant et d'un gestionnaire de scolarité affecté à l'offre des mobilités Erasmus qui peuvent également accompagner les étudiants qui choisissent ce programme (organisation des UE pour les étudiants partants). Pour les deux autres parcours, la formation n'a pas développé d'enseignement en langue étrangère.

En raison de la nature du diplôme, les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Le DFASP répond à un programme national qui n'est accessible qu'en formation initiale et est réservé aux titulaires du DFGSP qui poursuivent leur cursus d'études jusqu'au doctorat d'exercice. Des DU, DIU ou certificats universitaires sont aussi proposés dans le périmètre de la formation : C2i *Métiers de la santé* ; AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgence), DU de *Thérapeutique homéopathique*, DU de *Mycologie*, DU de *Droit et gestion de l'officine*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière correcte son attractivité auprès de ses différents publics.

Les inscriptions en DFA ne sont possibles que pour les étudiants ayant validé un DFG en *Sciences pharmaceutiques* et cette formation est soumise à un numerus clausus (accès en DFASP1 : 91 étudiants en 2018-2019, 103 en 2020-2021). Les responsables de la formation ont développé une stratégie de communication qui tient compte des caractéristiques de la formation.

Ainsi l'information aux étudiants se concentre essentiellement sur la spécialisation métier (officine, industrie, recherche, biologie médicale, pharmacie hospitalière) et sur les moyens d'y parvenir : suivi des étudiants pour leur projet professionnel (POP), présentation des parcours en début de formation, choix du parcours professionnel et jury pour validation du parcours professionnel de pharmacie à la moitié du DFASP1. Les responsables de chacun des parcours (officine, industrie, internat) organisent des réunions d'information annuelles et diffusent des livrets d'information sur les différentes filières en termes de compétences attendues et de débouchés professionnels.

La formation suit efficacement la réussite de ses étudiants et analyse l'impact de ses dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus. En 2020-2021, la formation comptabilise 94 admis en DFASP2 pour 103 étudiants en DFASP1 (environ 50 % en officine, 35 % en industrie et 15 % en internat). Une commission de validation des acquis par année analyse et propose un accompagnement personnalisé des étudiants en situation de handicap, d'échec ou de difficulté. En l'absence de données chiffrées sur le nombre d'étudiants concernés chaque année, l'efficacité de ce dispositif d'accompagnement n'est pas évaluée et il n'existe pas de suivi organisé au-delà de la diplomation.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs, du marché de l'emploi et de ses caractéristiques.

Dans cette formation ouvrant à la fois sur un cycle court (sixième année) et un cycle long (internat, quatre ans minimum) sans insertion professionnelle possible directe à l'issue du DFA, les enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle à 12 mois ou plus, sont sans objet. Cependant, une analyse de l'évolution des carrières est réalisée de manière régulière par exemple pour la filière industrie, permettant ainsi de s'assurer de la cohérence entre les compétences acquises lors de la formation et les attentes du milieu professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

L'équipe pédagogique est constituée de 45 enseignants permanents et 34 enseignants temporaires (pharmaciens d'officine, pharmaciens de PUI, pharmaciens biologistes, médecins) et est bien équilibrée. Au moins un tiers du volume horaire est assuré par des intervenants extérieurs à l'établissement, apportant un ancrage indéniable de la formation dans le monde professionnel.

Pour que les équipes pédagogiques puissent mieux appréhender l'utilisation d'outils pédagogiques innovants, le service des usages du numérique de l'URCA a mis en place des formations et des événements afin d'échanger sur les pratiques pédagogiques développées au sein de l'établissement. Le dossier ne détaille pas les moyens humains et les ressources de ces différentes actions, les rendant difficile à évaluer.

L'attribution de compétences, le degré de subsidiarité pour le pilotage de la formation, ainsi que sa soutenabilité, n'ont pas fait l'objet d'une auto-évaluation (615 heures étudiant soit 338 HETD en DFASP1 + stage 70 heures, 635 heures étudiant soit 398 HETD en DFASP2 en moyenne).

La formation définit un processus d'évaluation interne variable en fonction des parcours et permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

Un questionnaire d'évaluation de l'enseignement a été mis en place depuis 2019 à l'initiative des enseignants responsables, mais de manière très limitée puisqu'il ne concerne que les enseignements de Toxicologie (DFASP1), addictologie et développement de principe actif médicamenteux (DFASP2). Il est cependant difficile d'évaluer ces enquêtes car le taux de réponse et leurs résultats ne sont pas clairement communiqués.

Les enseignants de la filière préparation à l'internat se sont plus particulièrement investis dans l'évaluation des enseignements car l'ensemble du programme fait l'objet d'une évaluation par les étudiants. De plus, un forum enseignants-étudiants-internes est organisé une fois par an de façon favoriser les échanges.

La formation a mis en place récemment un conseil de perfectionnement dont le premier s'est tenu le 22 mars 2022, réunissant des représentants académiques, étudiants, et professionnels. Cependant, les données qualitatives et quantitatives fournies sont peu représentatives et peu informatives pour permettre d'évaluer son fonctionnement.

Conclusion

Points forts

- Une adéquation avec la stratégie formation de l'établissement,
- Très bon adossement à la recherche,
- Une bonne diversification des pratiques pédagogiques,
- Très bonne communication sur la spécialisation métiers et l'organisation des études.

Points faibles

- Soutenabilité et données de pilotage non auto-évaluées,
- Internationalisation et apprentissage généralisé de l'anglais,
- Évaluation très partielle des enseignements,
- Formation et soutien pédagogique peu actif des enseignants.

Recommandations

- Renforcer le choix d'indicateurs de performance adaptés pour la mesure et le suivi du coût et de la soutenabilité de la formation et son pilotage,
- Améliorer la cohérence du fonctionnement du conseil de perfectionnement avec le cadrage de l'établissement : préciser par exemple les qualités des différents participants et le plan d'action,
- Développer l'offre de mobilités de stages.

DIPLÔME D'ÉTAT D'INFIRMIER EN PRATIQUE AVANCÉE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Selon le décret du 18 juillet 2018 relatif au Diplôme d'État d'*Infirmier en pratique avancée* (DEIPA), l'accès de la formation est ouvert aux étudiants justifiant d'un Diplôme d'État d'*Infirmier* ou d'un Diplôme, certificat ou autre titre mentionné aux articles L. 4311-3 ou L. 4311-12 du code de la santé publique leur permettant d'exercer la profession d'infirmier. Cette formation relève de l'UFR de médecine de l'URCA et comporte quatre spécialités : *Pathologies chroniques stabilisées, Oncologie et hémato-oncologie, Maladie rénale chronique, dialyse, transplantation rénale, Psychiatrie et santé mentale.*

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Complémentaire au DE d'*Infirmier*, il s'agit d'une formation dont les participants sont principalement inscrits en formation continue. L'articulation avec des formations de cycle identique ou d'autres cycles est envisagée. L'intégration dans le territoire local profite de l'implication de cadres formateurs des IFSI qui participent à la pédagogie du DEIPA ainsi que des médecins des établissements hospitaliers du territoire. La formation est pluridisciplinaire en faisant appel à des enseignants appartenant à différents CNU. La formation d'IPA fait appel à l'interdisciplinarité en offrant des UE de parcours de soins et des enseignements de clinique et de sémiologie mutualisés avec les enseignements de premier cycle universitaire de formation médicale. Une mutualisation des enseignements de recherche est également envisagée avec la formation d'IBODE (Infirmier de bloc opératoire diplômé d'état).

La formation n'est pas ouverte à l'international en cohérence avec le cadre juridique national. L'ouverture à l'international est contrainte par le cadre du Diplôme d'état d'une part et par les modalités de formation et d'exercice à l'international d'autre part. La formation n'affiche donc pas de perspectives de mobilité entrante ni sortante, qui restent actuellement très limitées.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche, avec 45 heures d'enseignement à et par la recherche, assurées par 31 enseignants et enseignants-chercheurs pour un total de 299 heures étudiant. La mise en place d'un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants est peu applicable à ce diplôme. Cependant, les étudiants rédigent un mémoire de recherche dans le service où ils réalisent leur stage, suivi par un directeur de mémoire et un médecin méthodologiste de la faculté de médecine. L'UE Recherche comprend cinq heures étudiant consacrées à la méthodologie informationnelle et documentaire et 15 heures étudiant assurées par des personnels de la documentation.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les centres hospitaliers de la région sont interrogés sur leurs besoins de formations et les professionnels des IFSI sont associés à la construction du Diplôme. Un dialogue sur les besoins de formation avec les directions des soins des établissements de la région et l'ARS (agence régionale de santé) est mené à intervalle régulier. Bien que les étudiants de la formation soient déjà insérés professionnellement, la formation comprend un stage de première année de 10 semaines et un stage de deuxième année de 24 semaines. La place des professionnels dans la formation est très importante, avec 124 intervenants professionnels et acteurs locaux des filières concernées pour un total de 465 heures étudiant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le DEIPA développe une approche par compétence conformément au régime d'études relevant exclusivement de la formation continue.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La simulation est intégrée aux pratiques pédagogiques du cursus, permettant aux étudiants l'apprentissage de la technicité des gestes. Des salles adaptées sont utilisées pour les différentes séquences pédagogiques : salles de cours, et de simulation.

L'équipe pédagogique a également développé les enseignements à distance : 175 heures étudiant peuvent être suivies partiellement ou entièrement à distance, dont 95 en e-learning et 80 en distantiel synchrone.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisants pour permettre son ouverture à l'international. Des enseignements d'anglais médical et pour la recherche en santé sont dispensés par la formation, mais pour un volume horaire non précisé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue. La formation dénombrait en 2020-2021, 66 stagiaires en formation continue, et permet, de fait, l'accès effectif des publics de formation continue par la mise en place de modalités adaptées d'accueil, d'encadrement et d'ingénierie. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le diplôme a mis en place une communication sur son site internet et cible sa communication, particulièrement vers le public de formation continue, par la mise à jour d'une base de courriels et d'adresses postales pour communiquer les informations de la formation à l'ensemble des acteurs de la région. L'analyse des candidatures fait l'objet d'un suivi régulier quantitatif et qualitatif. Comme l'indiquent les chiffres (39 admis pour 44 candidats en 2019 et 28 admis pour 35 candidats en 2020), une baisse du nombre de candidats est observée, mais peu argumentée. Ces données devront continuer à être analysées.

La formation suit efficacement la réussite de ses étudiants. Les étudiants sont suivis individuellement par un membre de l'équipe pédagogique et une analyse de la cohorte des diplômés est mis en place. La réussite est excellente puisque 100 % (28/28) des étudiants en première année du cycle ont validé tous les crédits ECTS des enseignements auxquels ils étaient inscrits en 2020-2021, ainsi que 95 % (37/39) en deuxième année du cycle.

La formation analyse régulièrement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'UFR de médecine suit tous les six mois l'insertion professionnelle des diplômés. Le taux de réponse de l'enquête d'insertion est de 54 % ce qui peut créer un biais au niveau des données collectées. Aucun des diplômés répondants de 2020-2021 n'a poursuivi ses études, et le recul est encore insuffisant pour évaluer l'insertion à 18 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens mis à disposition de la formation pour lui permettre d'atteindre ses objectifs sont insuffisamment documentés, rendant leur évaluation difficile. La formation comptabilise 598 heures étudiant en premier cycle (dont 248 de cours et 350 de stage, 337 HETD) et 1037 heures étudiant en deuxième cycle (dont 197 de cours et 840 de stage, 265 HETD). Il est difficile d'évaluer la cohérence de la composition de l'équipe pédagogique avec la formation car les effectifs d'enseignants permanents et temporaires ne sont pas renseignés. La formation ne fait état d'aucune mobilité entrante ou sortante d'enseignants. Les enseignants font l'objet d'un soutien, dont la nature n'a pas été précisée, dans le développement de leurs compétences. Pour son pilotage, il est fait mention d'un tableau de bord de la formation (absent du dossier), outil de dialogue entre les responsables de la formation et le Directeur de la composante.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique cherche à améliorer la formation car chaque unité d'enseignement est évaluée à chaque semestre, et l'enquête effectuée est qualitative : insertion, intérêt de la formation pour la pratique avancée des soins infirmiers, rapport avec les autres professionnels de santé et les patients. Vingt étudiants ont répondu à l'enquête en 2020-2021, sans indication du taux de réponse, gênant l'analyse des données collectées. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement, dont le compte-rendu n'a pas été fourni, limitant l'évaluation objective du respect du cadrage de l'établissement, de la nature des échanges et de l'impact des conclusions de ce conseil sur l'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Équipe pédagogique diversifiée : enseignants mono et bi-appartenants, acteurs locaux des filières concernées,
- Excellente adaptation de la formation au public de formation continue et à l'insertion professionnelle,
- Très bon adossement à la recherche,
- Méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées, et variées, y compris en simulation,
- Bonne attractivité et bonne intégration au monde socio-économique.

Points faibles

- Le soutien aux enseignants, la promotion de leurs mobilités entrantes/sortantes est insuffisant,
- Le pilotage, la politique de ressources humaines et la soutenabilité sont insuffisantes ou peu renseignées,
- Le manque d'informations sur le conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Développer et structurer le soutien aux enseignants, la promotion de leurs mobilités entrantes/sortantes,
- Structurer la formation du point de vue pilotage, de la politique en termes de ressources humaines et de soutenabilité.

DIPLÔME D'ÉTAT DE SAGE-FEMME

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Ce Diplôme est l'unique structure de formation en *sciences maïeutiques* du territoire Champagne-Ardenne, récemment intégrée à l'université sous forme d'un département de maïeutique au sein de l'UFR de médecine de Reims (1^{er} janvier 2022). Implantée sur le site du CHU de Reims, en lisière du campus santé de l'université de Reims Champagne-Ardenne, qui représentait la composante gestionnaire jusqu'au 31 décembre 2021. Autorisée à dispenser la formation de sage-femme par le préfet de région dont le dernier agrément fut obtenu dans le cadre de la création du département de maïeutique, son financement est assuré depuis la loi de décentralisation du 13 août 2004 par le conseil régional de la région Grand Est.

Cette formation entretient des liens étroits avec l'UFR de médecine de Reims, les composantes des filières odontologiques et pharmaceutiques, les composantes concernées par la réforme du 1^{er} cycle des études médicales et l'université de Reims Champagne-Ardenne. Ce Diplôme d'État accueille une cinquantaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de l'établissement. Elle fait partie intégrante d'un des quatre pôles de l'URCA : le Pôle santé, et conformément à la réglementation est construite en continuité avec le premier cycle et prépare à la poursuite d'études en troisième cycle. Dans le cadre de la politique développée par l'URCA, pour tisser des liens privilégiés avec le CHU de Reims, ce Diplôme de *Sage-femme* est l'occasion d'un partenariat avec l'École d'infirmier anesthésiste Diplômé d'État pour l'enseignement de simulation d'urgence en salle de naissance, mais également avec l'institut de formation des cadres de santé pour la simulation et également des entraînements aux entretiens d'embauche. Les professionnels impliqués exercent au sein du territoire.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. N'ayant aucune donnée concernant ce critère dans les données d'autoévaluation, nous supposons que l'internationalisation reste à développer pour cette formation même si les réglementations et les structures des diplômes peuvent être différentes selon les pays et donc peuvent être sources de difficultés pour l'organiser.

La formation bénéficie d'un adossement moyen à la recherche. L'adossement à la recherche est en cours de développement depuis l'intégration de l'École à la faculté de médecine, mais n'est pas affiché comme un objectif prioritaire. Des possibilités d'inscription en master recherche existent, mais restent peu compatibles avec le calendrier des enseignements de formation initiale.

La formation entretient de très bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La professionnalisation est une préoccupation majeure du diplôme, assumée à travers les 1680 heures de stage en deuxième année. La définition des objectifs pluriannuels régionaux des professionnels formateurs est réalisée grâce à la participation au comité régional de l'ONDPS (Observatoire national de la démographie des professions de santé) et le programme de formation est élaboré en lien avec le référentiel métier et de compétences de la sage-femme. Un seul enseignant-chercheur intervient dans cette formation en assurant une vingtaine d'heures, mais 54 professionnels viennent compléter cette équipe en intervenant pour plus de 95 % des heures de formation en cohérence avec une formation professionnalisante. La formation prépare à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat au cours du cursus et fait intervenir à cette fin des acteurs socio-économiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées conformément au cadre réglementaire.

La formation développe et diversifie pleinement ses pratiques pédagogiques. Les méthodes sont particulièrement diversifiées pour les étudiants choisissant le parcours recherche : cycle de conférences, séminaires de travail, présentations personnelles, travail en groupe des étudiants, journées scientifiques.

Les modalités d'enseignement distancielles et les pédagogies innovantes (simulation par exemple) sont en cours de développement. Dans l'absolu, 95 % de la formation peuvent être suivis sous un format distanciel même si les informations fournies rendent difficiles l'évaluation objective de ces modalités d'enseignement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'internationalisation de la formation est débutante et repose sur 25 heures d'enseignement de la langue anglaise dont l'apprentissage peut être réalisé sous un format d'e-learning.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas applicables aux publics de la formation continue et en alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics de manière active. Les responsables de la formation ont mis en place une communication autour de la présentation des stages de 4^{ème} année et de ceux de 5^{ème} année en fin de 4^{ème} année. Cela permet aux étudiants de connaître la diversité des stages. Selon les données chiffrées fournies, l'intégralité des candidats à la première année de la formation sont admis et s'inscrivent, bien qu'une baisse de 50 % des inscrits soit observée dans la période considérée, baisse contrebalancée par une augmentation de 50 % des inscrits en deuxième année dans la même période.

La formation suit de manière approfondie la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique est très impliquée dans la réussite des étudiants en analysant les raisons du faible effectif faible de l'année 2020-2021, argumenté par différents éléments incluant des départs volontaires avant l'entrée en DFGSMa2, ou des redoublements. Cela soulève un questionnement sur l'attractivité de la formation si on prend en considération les départs volontaires observés. L'équipe pédagogique a mis en place un accompagnement personnalisé à l'orientation des étudiants.

Ce suivi personnel porte ses fruits puisque le taux de réussite de la formation est excellent en 1^{ère} année, soit de 100 % et un peu plus faible pour la deuxième année (entre 77 % et 91 %), baisse de réussite expliquée par un report de soutenance de stages sûrement en lien avec la crise sanitaire.

Les résultats des jurys semestriels sont également analysés quantitativement et un accompagnement personnalisé est mis en place par la sage-femme enseignante référente pour les étudiants en difficulté.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, seulement par le biais des analyses réalisées par l'établissement. L'insertion professionnelle n'est pas évaluée directement par le biais d'enquêtes formalisées au niveau du DFASMa. Cependant lors de l'entretien obligatoire de fin de formation, les données recueillies montrent 100 % d'insertion immédiate après l'obtention du Diplôme d'État de Sage-femme.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les ressources humaines sont décrites, mais ne sont pas analysées de manière précise. L'équipe pédagogique permanente est constituée de cinq personnes (quatre sage-femmes enseignantes et une sage-femme directrice) et est complétée par 54 enseignants temporaires soulignant un déséquilibre au sein de cette équipe. Cependant, un compagnonnage a été instauré au sein de l'équipe pédagogique permanente selon le domaine d'expertise de chacun. La formation complémentaire des enseignants est assurée par une formation à la pédagogie ou un accès à des revues de pédagogie médicale.

Hormis les indicateurs développés par l'établissement (nombre d'heures étudiant et d'HETD), les responsables de la formation n'ont pas développé et ne s'appuient pas sur des outils et des indicateurs de mesure du coût pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation a mis en place un panel très diversifié d'actions de façon à recueillir l'avis des étudiants sur les enseignements : collégiale orale et écrite pour les enseignements théoriques, évaluations individuelles écrites obligatoires à l'issue de chaque stage, complété par un entretien obligatoire d'évaluation de la formation en fin de FASMa2. L'ensemble de ces actions permet à l'équipe pédagogique d'avoir une bonne idée de l'avis des étudiants. La formation n'a pas encore mis en place de conseil de perfectionnement dans l'attente de son intégration effective à l'Université, mais, règlementairement, un conseil technique se réunit annuellement. La mise en place d'un conseil de perfectionnement permettra également de recueillir l'avis des professionnels intervenant dans la formation de façon à la faire évoluer.

Conclusion

Points forts

- Bonne intégration de l'École à la faculté de médecine,
- Méthodes pédagogiques bien adaptées et diversifiées
- Diversité et interdisciplinarité de l'équipe pédagogique et compagnonnage au sein de l'équipe pédagogique.

Points faibles

- Ouverture faible à l'International et peu revendiquée,
- Attractivité insuffisante de la formation et du métier,
- Absence de conseil de perfectionnement,
- Absence de développement d'outils et d'indicateurs pour suivre et maîtriser la soutenabilité.

Recommandations

- Travailler à l'attractivité du métier et de la formation en communiquant de manière plus active et en faisant intervenir des professionnels ou des anciens étudiants,
- Développer l'internationalisation de la formation en nouant des partenariats avec des structures étrangères,
- Mettre en place un conseil de perfectionnement en respectant le cadrage de l'établissement,
- Choisir et développer des indicateurs pertinents pour mesurer l'efficacité et la soutenabilité de la formation,
- Développer et évaluer le partenariat intra-universitaire en particulier dans le cadre des formations de santé.

MASTER GÉOPOLITIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Géopolitique* comporte un seul parcours du même nom et est implanté sur le site du campus de l'université de Reims Champagne-Ardenne. La formation a une capacité d'accueil de 50 étudiants (25 en M1 et 25 en M2). La formation fait globalement le plein : 45 en 2018 (28 M1 et 17 M2) ; 53 en 2019 (27 en M1 et 26 en M2) ; 44 en 2020 (24 en M1 et 20 en M2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation est conçue en continuité avec la licence *Géographie* qui offre des enseignements d'initiation à la géopolitique. Elle offre la possibilité de continuer en doctorat. Il n'y a pas de collaboration dans le cadre de « parcours construits en partenariat régionaux et nationaux ». La formation s'appuie sur des partenariats académiques locaux (avec d'autres UFR ou d'autres départements disciplinaires). Le master est pluridisciplinaire (géographie humaines et sociales, géopolitique, géographie politique, géoéconomie, cartographie) et interdisciplinaire (histoire, relations internationales, sciences politiques, économie de l'environnement, anglais, droit international).

La formation n'est pas ouverte à l'international. Il n'y a pas d'offre de formation spécifiquement dédiée à l'international (ni de conventions ni partenariats spécifiques à cette formation avec des établissements à l'étranger), se traduisant par une absence de mobilité entrante sur les trois dernières années et une mobilité sortante très limitée.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation à la recherche est effectuée dans le cadre de la rédaction d'un mémoire (M1, puis M2 au choix) ou de rapports de stage (M2). Des stages de recherche sont aussi proposés à certains étudiants (mini-stages dans le laboratoire Habiter). L'équipe pédagogique est composée de nombreux enseignants chercheurs (12) et chercheurs (5) qui interviennent dans la formation. La formation est adossée à l'EA Habiter.

La formation n'entretient pas beaucoup de relations avec le monde socio-économique. L'équipe pédagogique indique ne pas s'être suffisamment appuyée sur le milieu professionnel local jusqu'alors, mais avoir progressé tout au long de la dernière maquette, en y étant invitée par les étudiants (conseils de perfectionnements). Ainsi, une stratégie dédiée est en cours de déploiement, en direction d'acteurs potentiellement intéressés par le profil des étudiants de cette formation (Préfecture, agences de développement locale, départementale ou régionale (comme Ardenne métropole, etc.)). L'intervention de professionnels est très limitée (5,88 %) et le nombre de semaines de stage sur l'ensemble du cursus largement sous la moyenne de l'Université (15 semaines de stage sur le cursus). En matière d'insertion dans le réseau local, la formation a accompagné la création d'une start-up dans le cadre de l'incubateur propre à l'Université. La formation intègre pleinement les questions relatives au développement durable, complétées par celles liées au dérèglement climatique et leurs conséquences géopolitiques.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme apparaît cohérent au regard de la finalité du master. Néanmoins, le dossier d'auto-évaluation reconnaît qu'il existe une marge de progression concernant la formalisation des compétences à acquérir et leur vérification tout au long du cursus. Il n'y a pas d'approche programme par blocs de compétences dont la démarche pourrait être utile dans la perspective d'identifier les compétences à acquérir.

La formation est en cours de diversification de ses pratiques pédagogiques. Les méthodes pédagogiques actuellement proposées individuellement semblent variées. La diversification des méthodes pédagogiques est forte eu égard au nombre élevé d'intervenants. L'équipe pédagogique demande avec insistance à l'Université d'accepter largement les cours en distanciel pour faire intervenir des professionnels qui rechignent à se déplacer pour quelques heures de cours seulement. Pour cela, elle s'appuie sur la situation géographique un peu périphérique du site de Reims.

Les contenus de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais est la seule langue proposée et elle est particulièrement indiquée dans cette formation. Son usage est favorisé dans certains enseignements et de nombreuses lectures de travaux dans cette langue sont proposés au cours des deux années de formation.

Le master n'est pas ouvert à la formation continue et cette option n'a pas été jugée utile compte tenu du nombre très important de candidats en formation initiale. L'organisation de la formation dans le cadre de l'alternance n'a pas été jugée pertinente par l'équipe.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation semble forte en raison d'un contexte international porteur (105 candidatures reçues en 2018 et 211 en 2020 pour 28 admis en 2018 et 24 admis en 2020) dans la discipline de la géopolitique et d'une employabilité diversifiée des diplômés (défense, sécurité, en entreprise et en fonction publique). L'équipe encadrante suit chaque année l'évolution des candidatures et l'évolution des attentes. Pour autant, ce suivi ne fait pas l'objet d'analyses statistiques.

La formation bénéficie d'un très bon taux de réussite (96 % en M1 ; 96 % en 2018 et 2019 puis 83 % en 2020 pour le M2). L'un des principaux facteurs qui jouent dans cette réussite semble être le suivi et l'accompagnement poussé des étudiants lors de leur cursus.

La formation n'analyse pas encore l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les enquêtes menées par l'Université ne permettent pas d'analyser l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études des diplômés de la formation dans la mesure où les taux de réponse sont très faibles ou les enquêtes n'ont pas été réalisées. Toutefois, l'équipe a décidé de se doter d'un tel dispositif depuis un an, mais celui-ci n'a pas encore permis de produire des données suffisantes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique est bon (12) et lui permet d'atteindre ses objectifs. L'équipe peut en outre s'appuyer sur des enseignants temporaires (5). Durant le contrat 2016-2021, deux intervenants ont bénéficié d'une mobilité sortante. Il n'y a pas eu d'opportunités de mobilité entrante de la part d'intervenants étrangers.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais nécessite une consolidation. La formation s'appuie sur un conseil de perfectionnement pour évaluer son fonctionnement en interne et lui permettre de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement réunit, en plus de l'équipe pédagogique, des étudiants et des personnalités extérieures, et il a permis des améliorations dans les contenus ou les méthodes, le pilotage et la gouvernance. Des explications ont aussi été données en retour aux étudiants. En 2021 une enquête beaucoup plus poussée par questionnaires anonymes et dématérialisés sur une plateforme développée par l'université de Louvain a été menée dans la perspective des évolutions à apporter à la future maquette.

Conclusion

Points forts

- Continuité de la licence *Géographie et aménagement* de l'Université,
- Attractivité forte de la formation compte tenu du contexte international dans le domaine et des offres d'emploi,
- Solide adossement à la recherche.

Points faibles

- Absence de suivi de l'insertion professionnelle,
- Appui insuffisant sur le milieu professionnel local jusqu'alors,
- Difficultés à attirer des intervenants sur un site distant, pour quelques heures seulement,
- Ouverture limitée à l'international.

Recommandations

- Proposer des interventions à distance de professionnels apportant une valeur ajoutée à la formation,
- Développer la mobilité sortante et entrante (stages à l'étranger).

MASTER HISTOIRE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Histoire* est une formation mono-parcours *Normes, cultures, pouvoirs* et s'appuie sur la même équipe pédagogique que celle de la licence. Il est orienté vers l'enseignement et la recherche et permet la poursuite d'études en doctorat. La formation est implantée sur le site du campus Croix Rouge, au sein de l'UFR lettres. La capacité d'accueil de la formation est de 64 étudiants (32 en M1 et 32 en M2). Elle ne fait globalement pas le plein : 41 en 2018 (20 en M1 et 21 en M2) ; 51 en 2019 (24 en M1 et 27 en M2) ; 38 en 2020 (25 en M1 et 13 en M2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master recherche en Histoire s'inscrit dans la lignée de la formation en licence *Histoire* de l'Université. En matière de positionnement dans son territoire, la formation est le seul master *Histoire* proposé dans l'académie de Reims. Il complète l'offre de formation dans cette discipline à l'échelle de la région Grand Est (Nancy, Metz et Strasbourg) avec un positionnement thématique différent des masters de ces universités. L'équipe pédagogique intègre la réflexion sur le développement durable à certains enseignements disciplinaires et y sensibilise les étudiants tout au long de leur parcours.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international. Seul un étudiant a bénéficié d'une mobilité sortante. Suivant ses engagements au niveau régional et local, l'équipe pédagogique n'a pas pu développer de partenariats internationaux. Toutefois, les étudiants du master peuvent bénéficier d'une convention Erasmus.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La recherche est au cœur de la formation. Celle-ci est adossée à l'EA CERHiC et ses différents axes de recherche. La maquette inclut des enseignements d'initiation et d'approfondissement aux outils de la recherche couplés avec des enseignements thématiques sur deux années. L'équipe pédagogique propose une formation à et par la recherche qui se concrétise par la réalisation d'un mémoire de recherche. La structure des enseignements est calquée sur les axes de recherche du laboratoire et l'équipe pédagogique de la formation a mis en place un cycle de conférences annuel intégré dans l'emploi du temps. Les enseignements du master sont assurés en très grande partie par les enseignants-chercheurs (17 sur 20) du département d'histoire de l'EA CERHiC.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Ainsi, de nombreux travaux de recherche menés dans le cadre du master ont une portée locale confirmée par les partenariats dont ils sont les objets avec des sociétés savantes locales. Des partenariats existent par exemple avec la SACSAM (société d'agriculture, commerce, sciences et arts du département de la Marne) et avec la société d'histoire des Ardennes et se concrétisent par la tenue de conférences et la publication d'articles annuels tirés d'un ou deux mémoires en histoire régionale. Les liens avec les professionnels locaux sont renforcés par les stages obligatoires (une semaine en M2 pour trois crédits ECTS), des conférences de professionnels et de chercheurs reconnus. Les liens avec les institutions culturelles en région (musées, bibliothèques, archives, etc.) et avec l'Éducation nationale sont notamment mobilisés pour les stages.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation ne met pas totalement en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Ainsi, la formation n'a pas encore adopté le principe de l'approche par compétences. La formation encourage les formes d'engagement culturel ou citoyen en dehors de la formation, sans toutefois les valoriser systématiquement par l'acquisition de crédits.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. De multiples formats d'enseignement sont mis en œuvre de manière simultanée : CM, TD, stages, conférences, et encadrement de projet de recherche. La formation n'est pas proposée dans un format de type distanciel, mais elle s'appuie néanmoins sur une plateforme de type Moodle. La formation se déploie dans plusieurs types de lieux : dans des salles de cours, mais aussi dans des musées, sur les sites des archives départementales ou municipales, dans des salles informatiques, et sur des sites historiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Un enseignement obligatoire en langue vivante étrangère (le choix de la langue est laissé libre) est assuré sur les deux années de la formation, M1 et M2 (72 heures sur l'ensemble du master). Il est à noter qu'il n'existe pas de possibilité de bénéficier de l'offre de la Maison des Langues comme c'est le cas pour la Licence d'histoire. Il est également possible de choisir (option) une langue ancienne. Un correspondant relations internationales est disponible au sein du département d'histoire qui héberge la formation pour accompagner au projet de mobilité.

La formation n'est pas ouverte à la formation continue et à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le responsable de la mention semble très présent pour promouvoir la formation auprès des étudiants. Par ailleurs, l'équipe de recherche adossée au master tient un site à jour et y présente des hypothèses de recherche à destination des étudiants de la formation. La formation ne mesure pas son attractivité auprès des différents publics ciblés, toutefois elle regroupe des éléments démographiques globaux chaque année (34 candidats pour 31 admis et 20 inscrits en 2018 et 52 candidats pour 36 admis et 25 inscrits en 2020). En outre la capacité d'accueil est dépassée chaque année.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le conseil de perfectionnement examine régulièrement les taux de réussite des étudiants, qui sont bons dans les deux années (entre 75 et 95 % pour le M1 et entre 69 et 75 % pour le M2).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation n'a pas de suivi, autre que personnel et ponctuel par l'équipe pédagogique, de l'insertion professionnelle des étudiants et le dossier mentionne qu'aucune enquête ne permet d'analyser la poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires, en matière de volume de personnels, pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et dans ce cadre, les MCF stagiaires bénéficient d'un allègement de service qui s'accompagne d'une formation à l'enseignement lors de leur 1^{ère} année de recrutement. La formation n'a pas de politique pour des mobilités pédagogiques entrantes ou sortantes.

La formation définit de façon parcellaire et non formalisée un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement se réunit chaque année pour évaluer le fonctionnement de la formation. Il est composé d'intervenants, d'étudiants actuels, de professionnels et d'anciens étudiants, et d'enseignants-chercheurs. L'avis des étudiants peut aussi être recueilli lors de l'assemblée générale de département à laquelle leurs représentants sont invités. Le responsable de la mention s'entretient très régulièrement avec les représentants des étudiants. La formation n'a pas mis en place une évaluation systématique des enseignements car elle ne bénéficie pas d'un soutien de la part des services centraux de l'université. Néanmoins l'avis des étudiants est aussi recueilli lors des AG de département auxquelles leurs représentants sont invités.

Conclusion

Points forts

- La formation est la seule proposée dans le domaine au sein de l'académie de Reims,
- Fort adossement à la recherche,
- De nombreux partenariats scientifiques avec les sociétés savantes locales via les travaux de recherche menés dans le cadre du master.

Points faibles

- Pas de déploiement de l'approche par compétences,
- Faible ouverture à l'international,
- Pas de suivi, autre que personnel, de l'insertion des étudiants,
- Pas de mise en place une évaluation systématique des enseignements par manque de soutien technique de la part de l'Université.

Recommandations

- Améliorer le suivi du devenir des étudiants après l'obtention du diplôme,
- Proposer des stages plus longs, y compris à l'étranger (mobilité sortante permettant de faire usage/mettre en application des compétences acquises en langues vivantes étrangères, mais aussi en langues anciennes).

MASTER PSYCHOLOGIE CLINIQUE, PSYCHOPATHOLOGIE ET PSYCHOLOGIE DE LA SANTÉ

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Psychologie clinique, psychopathologie et psychologie de la santé* possède trois parcours : *Psychologie et neuropsychologie des perturbations cognitives : clinique de l'adulte* ; *Psychologie et neuropsychologie des perturbations cognitives : clinique de l'enfant et de l'adolescent* ; *Psychopathologies et psychothérapies*. La formation est dispensée sur le campus de Reims et est implantée dans l'UFR de lettres et sciences humaines. La capacité d'accueil est de 15 étudiants par parcours (45 en tout pour les trois parcours de M1 et 45 pour les trois parcours de M2), capacité dépassée puisque le nombre d'étudiants a varié de 88 en 2018, à 116 en 2019 puis 220 en 2020.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans la continuité de la licence *Psychologie* proposée par l'université. Les enseignements optionnels proposés en L2 et L3 (*Viellissement, Psychothérapie, Émotions, Psychologie de la délinquance* notamment) s'inscrivent en cohérence avec les parcours de master. L'ensemble des parcours de master repose sur des enseignements de tronc commun pour chaque semestre et pour chaque année assurée par une équipe pédagogique commune.

La formation n'est pas ouverte à l'international en tant que telle. Il n'y a pas de parcours internationaux ou de double diplôme dans la formation, mais il existe un projet de partenariat avec l'université de Mons (Belgique) restant à finaliser. Néanmoins, la formation semble avoir identifiée cette limite et elle cherche désormais à en favoriser l'émergence d'un réseau de coopération universitaire transfrontalier.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La recherche est présente de façon transversale dans un grand nombre d'enseignements disciplinaires l'équipe parle d'approche basée sur les faits scientifiques. Des enseignements de méthodologie de la recherche sont présents en M1 et en M2. Un mémoire de recherche est produit pour chaque année du parcours. Enfin, les étudiants ont la possibilité en M2 de se consacrer plus directement à la recherche en choisissant le stage recherche. La quasi-totalité des enseignants-chercheurs du laboratoire cognition, santé, société (C2S) d'adossement de la mention interviennent dans la mention. Il est à noter que ces mêmes enseignants-chercheurs interviennent dans la licence *Psychologie*.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le principal apport à la formation des partenariats socio-économiques concerne les interventions relativement nombreuses de ces professionnels dans l'équipe pédagogique (28 intervenants pour 561 heures étudiants). La formation intègre des stages d'une durée de 20 semaines en tout (200 heures en M1 et 300 heures en M2) pour un volume de 18 crédits ECTS en tout (trois en M1 et 15 en M2).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La mention de master s'appuie principalement sur des enseignements disciplinaires nécessaires à l'obtention du titre de psychologue (méthodologie clinique, psychopathologie, méthodologie de la recherche, statistiques, conduite d'entretien). Toutefois, la formation n'est pas organisée en blocs de compétences, mais celle choisie depuis 2018 s'en rapproche. Les compétences acquises sont particulièrement reconnues en dehors du cursus et favorisent l'insertion professionnelle des diplômés.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. L'organisation en parcours avec une capacité d'accueil limitée à 15 étudiants semble favoriser les travaux en petits groupes et les interactions avec les étudiants. Ponctuellement, les enseignants ont recours à des méthodes d'apprentissage favorisant l'acquisition de savoir-faire professionnels (jeux de rôles ; mise en situation avec observation par les pairs ; apprentissage par problème ; pédagogie inversée ; mise à disposition de tutoriels sur Moodle). Comme toute autre formation, l'intégralité des enseignements a pu être dispensée en distanciel ou en hybride durant la crise sanitaire.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais est enseigné en M1 et en M2 et les étudiants sont informés, voire incités, au sujet des mobilités internationales (avec le soutien de l'université, mais sans dispositif spécifique). L'anglais est enseigné à hauteur de 70 heures dans la formation, pour moitié dans chaque année du master.

La formation est ouverte à la formation continue et le nombre d'étudiants choisissant cette modalité est en augmentation, passant de un à quatre de 2018 à 2020. La formation n'est pas ouverte à l'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les moyens d'information semblent suffisants et la formation demeure attractive. Les données chiffrées sont analysées chaque année en conseil de perfectionnement. La capacité d'accueil de 45 étudiant-es par année a été atteinte, voire dépassée chaque année (120 étudiants pour 90 places en 2020). Le nombre de candidatures reçues est considérables (589 en 2018 et jusqu'à 1745 en 2020).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est bon (94,5 % en moyenne) et il est suivi par l'équipe pédagogique.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les données sur l'insertion professionnelle et la poursuite d'études sont collectées à six mois de l'obtention du diplôme. Le taux d'insertion très bon puisqu'il est établi en moyenne entre 94 et 100 %, quels que soient les parcours. Toutefois, l'on peine à comprendre comment celui-ci est calculé précisément et à quel niveau (par l'université ou l'équipe pédagogique).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose globalement de moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Toutefois, une inconnue subsiste dans sa capacité à maintenir cette situation dans un contexte de renouvellement de supports de poste lié à des départs à la retraite ou à des mutations. Une seule mobilité sortante a été effectuée au cours de la période d'évaluation. La charge pédagogique semble être un frein à cette opération. Les nouveaux enseignants-chercheurs disposent d'une décharge horaire et d'un dispositif de formation à la pédagogie de la part de leur université.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les enseignements sont évalués chaque année et un conseil de perfectionnement est mis en place à la fin de chaque année universitaire. Le pilotage de la formation est effectué en conseil de mention s'appuyant sur les étudiants représentants élus et les responsables pédagogiques et sur le conseil de perfectionnement bien en place et qui se réunit chaque année.

Conclusion

Points forts

- Bon taux de réussite,
- Bonne intégration de la formation, et de son équipe pédagogique, dans la filière psychologie à l'université.

Points faibles

- Difficulté, pour l'équipe enseignante, à libérer du temps pour développer l'envergure de la formation,
- L'approche en bloc de compétences non déployée,
- L'ouverture à l'international n'a pas encore été menée à bien.

Recommandations

- Finaliser les accords avec l'université de Mons afin de mettre en valeur un partenariat à l'international,
- Organiser la formation par blocs de compétences pour faciliter l'accueil d'un public en formation continue,
- Conduire une réflexion pour adapter l'équipe au potentiel de développement du master.

MASTER PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Psychologie sociale, du travail et des organisations (PSTO)* est une formation mono-parcours située sur le campus Croix Rouge de l'URCA et en partie plus marginale sur le site du groupement d'intérêt public formation continue de Reims (pour 24 heures). La formation est implantée dans l'UFR de lettres et sciences humaines et comporte 26 étudiants en moyenne sur les trois années évaluées pour une capacité d'accueil fixée à 30.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans la continuité de la licence *Psychologie* (1^{er} cycle) et complète l'offre de second cycle à côté de la mention *Psychologie clinique*. Le master *PSTO* comprend plusieurs cours mutualisés avec la mention *Psychologie clinique* (anglais et initiation entretiens ; statistiques ou encore certaines options), mais aussi avec le master *Gestion des ressources humaines*. Le master s'inscrit dans une perspective d'ouverture à la pluridisciplinarité.

La formation n'est pas ouverte à l'international ni en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'équipe pédagogique indique que ce sont les moyens humains à mettre en œuvre et les faibles ressources qui empêchent ce développement, malgré une tentative de rapprochement de l'Université de Mons (Belgique). **La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche.** La formation est mixte et a vocation à la fois à professionnaliser et à former à la recherche (voir les blocs de compétences théoriques, le mémoire recherche et le stage laboratoire de la maquette). Dix enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Le laboratoire C2S auquel est adossé la mention de master accueille régulièrement les étudiants. L'enseignement à la recherche est composé de 50 heures de méthodologie en M1 et de plusieurs unités d'enseignement en M2 (ils permettent d'aborder les questions éthiques et déontologiques de la recherche). **La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation.** La formation intègre les acteurs du tissu socio-économique local par le biais d'interventions de professionnels (au nombre de 20) dans la formation, dans le conseil de perfectionnement et la signature de conventions de partenariat. A l'heure actuelle, six conventions sont signées et actées (AFPA, GRETA Marne, Apec, Service Militaire Volontaire, LADAPT, Pôle emploi Grand Est), trois sont en cours de négociation (Pôle emploi Haut de France, CHU de Reims, ARACT). Les nombreux intervenants professionnels associés la connectent à la réalité professionnelle locale et régionale du secteur d'activité. Les stages sont d'une durée de 24 semaines en tout (150 heures en M1, 500h stage pro en M2, 200 heures stage laboratoire M2) pour 21 crédits ECTS en tout. La formation est proposée au régime de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les compétences acquises au sein du master sont mises en acte par le biais des stages en laboratoire du M2 au cours duquel les étudiants réalisent des missions de terrain. Les maquettes sont organisées par blocs de compétence (théorie, méthodologie, etc.) et les formats pédagogiques semblent adaptés en conséquence.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Plusieurs méthodes sont utilisées selon les cours, de la pédagogie inversée à la pédagogie par problème ou participative. La formation utilise différentes pratiques pédagogiques pour suivre et favoriser la réussite, telles que des cours magistraux interactifs ou la pédagogie en situation.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les deux années intègrent un cours d'anglais spécifique à la psychologie (18 heures). En tout, l'enseignement de la langue anglaise occupe 56 heures d'enseignement.

Néanmoins, la mobilité sortante internationale est compliquée en master compte tenu des exigences de formation pour pouvoir prétendre au titre professionnel de psychologue.

La formation est ouverte à la formation continue, mais pas à l'alternance. Seul un étudiant par année, environ, est inscrit en formation continue. Le parcours des candidats à ce régime étant souvent difficile à faire correspondre avec celui d'un parcours universitaire ayant une finalité recherche relativement marquée

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique alimente un site sur lequel toutes les informations nécessaires sur la mention sont disponibles, la maquette, les modalités de contrôle des connaissances, le livret étudiant avec un descriptif des cours et toutes les informations utiles aux candidats et futurs étudiants. L'équipe est attentive à l'évaluation du nombre de candidature pour juger de l'attractivité de la formation (77 en 2018 et jusqu'à 295 en 2020). Par ailleurs, la capacité d'accueil de 30 places (15 étudiants en M1 et en M2) est quasiment atteinte chaque année (25 en 2018, 26 en 2019 et 29 en 2020). **La formation suit la réussite de ses étudiants.** La promotion étant limitée (15 places), l'équipe pédagogique suit bien la réussite de ses étudiants et est en capacité d'aménager leur parcours au mieux. Entre un et trois étudiants ne valide pas leur diplôme chaque année, ce qui donne un taux de réussite oscillant entre 90 et 94 %.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La responsable de formation fait elle-même ses enquêtes d'insertion. Elle interroge les anciens étudiants à la diplomation, à trois mois, à six mois et à un an sur le poste obtenu, le type de contrat (CDD, CDI). L'équipe indique que les enquêtes d'insertion de l'université sont en général très incomplètes (notamment en raison de la difficulté à joindre les étudiants via leurs anciennes adresses étudiantes). La poursuite d'études ne concerne qu'un nombre réduit d'étudiants (un par année lors des trois dernières années avec en 2019-2020 une poursuite en doctorat).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas complètement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe étant trop restreinte, aucune mobilité professionnelle à l'international n'a pu être effectuée. Les nouveaux enseignants-chercheurs disposent d'une décharge horaire et d'un dispositif de formation à la pédagogie de la part de leur université. Le master repose en grande partie sur la responsable pédagogique devant absorber une importante quantité de missions comme la mesure de l'insertion professionnelle par exemple.

La formation définit insuffisamment un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation a mis en œuvre un conseil de perfectionnement qui réunit des étudiants, des professionnels du secteur, des anciens étudiants et des membres de l'équipe pédagogique. Il permet une évaluation du fonctionnement de la formation et répond au cadrage de la composante. Il n'existe pas un dispositif d'évaluation des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Promotion limitée en nombre impliquant un suivi rapproché des étudiants,
- Bonne intégration au tissu local,
- Bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Beaucoup de responsabilités incombent à une seule et même personne de l'équipe,
- L'équipe est trop petite,
- Difficultés à mettre en œuvre le dispositif de suivi de l'insertion fourni par l'Université.

Recommandations

- Équipe à consolider,
- Soutien institutionnel pour le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés.

MASTER URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Urbanisme et aménagement* est une formation mono parcours. Toutefois, la formation propose deux spécialisations thématiques optionnelles en 2^e année : *Urbanisme temporel et approche chronotopique de la ville* (1) ou *Urbanisme en campagne : reconfiguration des espaces agro-urbains* (2). La formation propose également une double diplomation avec l'Université IUAV de Venise. La formation est dispensée au sein de l'Institut d'aménagement des territoires, d'environnement et d'urbanisme de Reims (IATEUR) et elle comportait 48 (en 2018), 43 (en 2019), puis 49 (en 2020) étudiants. La capacité d'accueil est fixée à 30 étudiants en M1 et en M2.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Urbanisme et aménagement* est le seul master dans le domaine à l'URCA. Il s'inscrit en complémentarité avec la spécialité *Génie urbain et environnement du cycle d'ingénieurs* de l'ESIREims. La formation possède une équipe pédagogique qui intervient aussi dans d'autres parcours et elle dispense des enseignements mutualisés (notamment avec la formation d'ingénieur *Génie urbain et environnement* de l'ESIREims) et la formation est intégrée à plusieurs réseaux locaux (APERAU et OPQU). La pluridisciplinarité est bien présente, aussi bien au niveau de la provenance des étudiants, de l'ancrage des enseignements que de celui des enseignants qui interviennent dans la formation (aménagement du territoire, géographie, sociologie, droit, économie principalement).

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation a mis en place une double-diplomation avec l'Urban and Spatial Planning de l'Université IUAV de Venise (ouvert en 2019). Un coordinateur des échanges est identifié dans la formation.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation intègre une formation à et par la recherche adaptée. Pour cela elle s'appuie sur des cours d'heuristique en urbanisme, de paysage de la recherche (50 heures d'enseignement en tout) ainsi que sur la rédaction obligatoire d'un mémoire de recherche en master 2. L'équipe enseignante est très majoritairement composée d'enseignants-chercheurs (un PU et quatre MCF) et la formation est adossée à l'EA Habiter. La formation dispense quatre heures de formation à la déontologie scientifique.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La formation a établi des relations avec le monde professionnel local (professionnels issus de collectivités territoriales, des services déconcentrés de l'État et d'entreprises privées telles que les bureaux d'études et de conseil ou les entreprises à mission) et des partenaires socio-économiques. Des ateliers professionnalisants sont réalisés avec commanditaires extérieurs. Enfin, de nombreux professionnels interviennent dans la formation à hauteur de 350 heures pour neuf intervenants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation applique des chartes conçues collectivement (celle de l'APERAU, association pour la promotion de l'enseignement et de la recherche en aménagement et en urbanisme et de l'OPQU, Office professionnel de qualification des urbanistes) pour la définition de son contenu pédagogique et répond aux principes de la fiche RNCP. La formation est à ce titre labellisée par l'APERAU et l'OPQU. Le dossier n'indique pas si la formation est structurée en blocs de compétences.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont suffisamment diversifiées en alliant différents formats (CM, TD, ateliers, etc.), différentes modalités (présentiel et distanciel), mais aussi différents outils tels que le numérique (dans le cas des SIG et de la cartographie notamment). Enfin, chaque année, un voyage d'étude est organisé ainsi qu'un challenge (challenge étudiant Aperau).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'anglais est enseigné en M1 (20 heures) et en M2 (20 heures) et les étudiants sont informés, voire incités, au sujet des mobilités internationales (avec le soutien de l'université).

La formation est ouverte à la formation continue (la formation ayant reçu plusieurs demandes qui n'ont pas abouti), mais pas à l'alternance. L'équipe pédagogique n'indique pas de changement à venir à ce sujet.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation communique régulièrement au travers des réseaux sociaux ou des sites institutionnels de l'université. Elle mesure son attractivité via la plateforme e-Candidat. Le nombre de candidatures est en augmentation, passant de 72 candidatures en 2018, à 109 en 2019 puis à 194 en 2020. La capacité d'accueil de 30 étudiants par promotion n'est pas atteinte totalement, puisque si le M1 fait le plein, le M2 reste en deçà (18 en 2018 et 2019 et 24 en 2020).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est très bon, autour des 100 %, mais il a connu une baisse conjoncturelle en 2020-2021 (sept échecs) pour atteindre un taux de 75 %. Le dossier montre un suivi de l'équipe pédagogique dans la mesure où les échecs sont justifiés (abandon, stage non trouvé, mais aussi difficulté pour d'autres étudiants).

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Une enquête d'insertion des étudiants est réalisée à 30 mois pour chaque promotion. Le taux de retour de l'enquête d'insertion est bon et montre une bonne insertion professionnelle des étudiants (un seul en recherche d'emploi à 30 mois en 2018). La formation est aidée pour cette enquête par l'université, notamment pour l'analyse qualitative. La poursuite d'études est en nombre limité (elle a concerné deux étudiants en 2020-2021).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La politique de ressources humaines semble satisfaisante et l'équipe enseignante de la formation suffisamment complète et stable pour la mener de manière durable. Les enseignants sont mobiles à l'international, notamment dans le cadre des échanges avec l'université de Venise avec laquelle est mise en place la co-diplomation. Les nouveaux enseignants-chercheurs disposent d'une décharge horaire et d'un dispositif de formation à la pédagogie de la part de leur université.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement. Les enseignements sont évalués chaque année et un conseil de perfectionnement est mis en place à la fin de chaque année universitaire (y participent des étudiants, des enseignants-chercheurs, des anciens étudiants ou encore des professionnels extérieurs, notamment sur le contenu des enseignements et leur pertinence).

Conclusion

Points forts

- Volume de l'équipe pédagogique satisfaisant,
- Internationalisation de la formation avec la double diplomation,
- Fort adossement à la recherche.

Points faibles

- La formation n'est pas ouverte à l'alternance,
- Un ancrage dans le tissu socio-économique local restant à étoffer.

Recommandations

- Ouvrir la formation à l'alternance.

MASTER BIOLOGIE, AGROSCIENCES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La mention de master *Biologie, Agrosociences* est portée par l'UFR SEN (sciences exactes et naturelles) et comporte une première année de tronc commun et deux parcours en deuxième année : *Production de la biomasse végétale et bioprotection (PBVB)*, *Biotechnologies chimie végétale bioraffinerie (BCVB)*. La mention accueille une cinquantaine d'étudiants et se déroule sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en totale adéquation avec la stratégie formation de l'établissement qui développe un axe prioritaire autour de la bioéconomie dans le cadre du pôle Agrosociences, Environnement, Biotechnologies, Bioéconomie. Dans le cadre du PIA4, l'établissement a d'ailleurs proposé la création d'un institut de Bioéconomie. L'établissement a développé également d'autres formations dans des domaines complémentaires comme le cursus de master en *Ingénierie Bioraffinerie* ou le master *Eramus Mondus Bioceb*, constituant ainsi un ensemble très cohérent de formations.

Le domaine de cette mention a permis de développer un continuum avec le premier cycle et en particulier avec le parcours de L3 *Biotechnologies végétales et bioraffinerie* mais également de créer des relations au sein du second cycle avec par exemple les masters *Chimie et sciences du vivant ou sciences de la vigne et du vin* ce qui permet une mutualisation des enseignements et donc un contrôle de la soutenabilité.

L'équipe pédagogique a su développer des partenariats locaux, régionaux et nationaux, partenariats dont les interventions représentent 37 % des enseignements du parcours *PBVB* et 26 % de ceux du parcours *BCVB*.

La création d'un tronc commun en première année contribue à la pluridisciplinarité. De plus, le domaine de cette mention de master permet tout naturellement de développer des enseignements présentant les enjeux de l'agriculture moderne en lien avec le développement durable.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement car même si un parcours international n'est pas proposé, l'internationalisation de la formation repose sur plusieurs éléments en complément des enseignements dédiés à la langue vivante anglaise. Ainsi le semestre 7 est entièrement enseigné en anglais en mutualisation avec le master *Erasmus Mondus Bioceb* représentant 40 % des crédits ECTS de l'année. Les étudiants sont également sensibilisés pour qu'ils accomplissent leur stage à l'étranger. Même si la crise sanitaire a empêché la réalisation de certains, neuf étudiants ont bénéficié d'une mobilité sortante en trois ans et neuf d'une mobilité entrante ce qui montre la réussite des actions menées par l'équipe pédagogique.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui est indéniable (138 heures sur environ 840 heures d'enseignement soit près de 16 % qui sont équilibrés entre les deux années, sans compter la période de stage de 18 semaines). L'adossement à la recherche est également réalisé au travers de quatre unités de recherche dans lesquelles les membres de l'équipe pédagogique (près de 50 enseignants-chercheurs et chercheurs représentant près de 71 % de l'équipe pédagogique) réalisent leurs activités de recherche et font donc bénéficier les étudiants des dernières avancées de celles-ci. Les laboratoires participent également à la formation non seulement par l'intermédiaire des travaux pratiques qui sont réalisés dans leurs locaux, mais également par l'accueil de stagiaires et donc la formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie. La méthodologie pour l'acquisition de ressources numériques ou l'accès à celles-ci représente un nombre assez conséquent d'heures (25 heures), implique les personnels spécialisés de la BU et la présentation d'outils de l'établissement.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre quelques éléments de professionnalisation.

L'implication des acteurs du monde professionnel est indéniable et diversifié, avec près de 30 intervenants qui assurent 14 % des heures de la formation et donc une cohérence entre la formation et les attendus du monde socio-économique.

L'accueil des publics désirant valoriser leurs expériences professionnelles par l'intermédiaire des dispositifs de formation continue, de VAE ou VAP est inexistant et mériterait d'être travaillé.

La préparation à l'insertion professionnelle est assurée majoritairement par la période de stage qui représente plus de quatre mois et plus d'un quart des crédits ECTS de la formation. La présence d'un incubateur, Créativ' Labz est mis à profit et permet à trois ou quatre étudiants par an d'être accompagnés dans leur projet de création potentielle de start up.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Même si la formation est structurée pour répondre aux besoins du monde socio-économique, l'approche programme et par compétences n'est pas formalisée dans le cadre de la formation comme cela est le cas pour un grand nombre de mention de master de l'établissement. Ce travail en profondeur a sûrement été empêché par la crise sanitaire.

La formation développe ses pratiques pédagogiques diversifiées en faisant la part belle aux travaux pratiques, aux visites d'entreprises et au travail en mode projet. L'équipe pédagogique reconnaît cependant une tension sur les salles de travaux pratiques ce qui freine le développement de projet de recherche. Le mode distanciel a été favorisé lors des périodes de confinement, mais n'est visiblement plus développé car aucun enseignement à distance n'est actuellement proposé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'ouverture à l'international de cette mention de master repose majoritairement sur la mutualisation d'une très grande partie des enseignements de la première année avec le master *Erasmus Mundus Bioceb* en plus des enseignements de langue anglaise (60 heures au total dans les deux années) et des différents travaux réalisés par les étudiants. L'ensemble de ces éléments devraient avoir un effet stimulateur sur les candidatures d'étudiants internationaux (10 % des inscrits), mais également sur la mobilité sortante des étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Il n'existe pas pour la formation d'adaptation du programme pour le public de la formation continue. Ainsi aucune demande n'a été enregistrée durant la période considérée autant en formation continue qu'en VAE ou VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière correcte son attractivité auprès de ses différents publics.

L'attractivité se traduit par une augmentation importante des candidatures (de 25 à 60 % suivant le parcours) et une pression de sélection comprise entre 1,47 et 2,62. Il n'y a pas de différence notable entre les deux parcours sur cet élément. Le nombre d'inscrits atteint la capacité d'accueil seulement pour la dernière année analysée. Afin de s'assurer du continuum avec le premier cycle, il serait intéressant de connaître la proportion des candidats et des inscrits qui sont diplômés d'une licence de l'URCA.

La formation suit convenablement la réussite de ses étudiants.

La réussite des étudiants au sein de la mention est analysée de manière fine sans montrer aucune distorsion entre les deux parcours (réussite de 100 %), mais en prenant en compte les conséquences de la crise sanitaire en particulier pour expliquer la baisse de la réussite lors de l'année universitaire 2020-2021.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi.

Les responsables de la formation suivent l'insertion professionnelle de leurs diplômés dont les données sont recueillies par l'intermédiaire d'enquêtes réalisées par l'établissement. Le taux de réponse à ces enquêtes variant en fonction du parcours (de 30 % à 86 %), l'équipe pédagogique a donc senti la nécessité de compléter ces enquêtes par des entretiens et des rendez-vous d'orientation. Il est dommage de ne pas avoir plus de détails sur les informations complémentaires recueillies lors de ces entretiens.

La poursuite d'études en doctorat est un des débouchés des diplômés même à un taux faible (cinq sur la période considérée). Cependant il peut être regrettable que cette poursuite en troisième cycle se fasse très majoritairement en dehors de l'URCA.

L'insertion en emploi représente 50 à 75 % des répondants et augmente entre 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Des informations sur la nature du poste occupé permettraient de s'assurer de la cohérence entre la formation et les attentes du monde socio-économique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

L'équipe pédagogique est composée en tout d'une cinquantaine de personnes et constituée à peu près à part égale d'enseignants statutaires (56 %) ou temporaires (44 %).

Les mobilités des enseignants participant à la mention sont inexistantes en partie due à la crise sanitaire.

La structuration de la mention suit les prérogatives de l'établissement même si certaines décisions ont été visiblement difficiles à accepter par les responsables de la mention. Une des caractéristiques de cette formation est la très grande mutualisation à la fois en interne entre les deux parcours de masters (240 heures), mais également avec d'autres mentions de masters comme le master *Erasmus mundus Bioceb* (semestre 7). Cependant l'équipe pédagogique regrette que cette mutualisation gouvernée parfois par l'avantage financier soit réalisée parfois au dépend de la spécificité de la formation. Cet avis est également partagé pour les réductions du volume horaire réalisée lors de la mise en place de cette accréditation.

La formation définit un processus d'évaluation interne en plus de celui mis en place par l'établissement

permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

L'équipe pédagogique réalise des évaluations anonymes depuis plusieurs années avec un taux de réponses de 100%. Ces évaluations font partie des éléments pris en compte lors du conseil de perfectionnement et ont abouti à des évolutions dans la structuration de la formation. Le conseil de perfectionnement suit les règles de l'établissement. Cependant l'évolution de la stratégie semble être peu abordée dans le compte rendu fourni.

Conclusion

Points forts

- Cohérence avec la politique de l'établissement,
- Adossement à la recherche,
- Partenariats locaux et nationaux,
- Mobilités entrante et sortante des étudiants.

Points faibles

- Mobilité des enseignants,
- Accueil des publics de FC, VAE ou VAP.

Recommandations

- Diversifier le public accueilli en travaillant au sein de la mention, mais également de l'établissement dans sa globalité pour accueillir les publics de la formation continue ou désirant réaliser une VAP ou VAE,
- Travailler sur la mobilité qui permettrait de développer des partenariats avec des universités internationales pour augmenter l'attractivité internationale de la formation.

MASTER BIOLOGIE-SANTÉ

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Cette mention *Biologie-santé* portée par deux UFR, sciences exactes et naturelle (SEN) et médecine comporte deux parcours (*Ingénierie biologique et applications thérapeutiques IBAT* ; *Microenvironnement cellulaire et pathologies MCP*) et accueille une cinquantaine d'étudiants. Elle se déroule sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement et trouve tout naturellement sa place dans un des quatre axes développés par l'établissement, celui autour de la santé et du vieillissement. Le rattachement à cet axe permet au master de développer des partenariats forts.

Une continuité de programme d'enseignements a été assurée entre la licence mention *Sciences de la vie et de la terre* et le master mention *Biologie-santé* même si la licence mention *SVT* ouvre sur d'autres mentions de master et si la mention *Biologie-santé* accueille également des étudiants de santé. Un travail a été également réalisé avec l'équipe du master mention *Chimie* et *Sciences du vivant* sans que les mutualisations entre les deux mentions soient clairement explicitées.

L'interdisciplinarité est également assurée de manière interne à la mention grâce aux équipes pédagogiques pluridisciplinaires impliquées dans les deux parcours.

Un travail a été effectué par l'équipe pédagogique pour inclure des enseignements dans le domaine du développement durable autour de l'objectif quatre du programme 2030 visant à accueillir avec qualité un public diversifié.

La formation n'est que partiellement ouverte à l'international et est donc en cohérence partielle avec les priorités définies par l'établissement.

Aucune mobilité, sortante ou entrante, n'a été observée durant la période considérée même si la crise sanitaire a bien sûr affecté les mouvements de personnes. L'internationalisation de la formation peut aussi prendre la forme de stages à l'étranger qui semblent encore être peu développés, mais dont le nombre pourrait augmenter par la création de partenariats internationaux pour lesquels les premiers contacts ont été réalisés selon les informations amenées par l'équipe pédagogique.

La formation bénéficie d'un adossement solide à la recherche.

L'adossement direct à la recherche de cette mention de master est indéniable à la fois par le volume horaire consacré à la recherche dans cette formation (820 heures sur l'ensemble des deux parcours), mais également par l'adossement de la mention à pas moins de 13 unités de recherche comprenant plusieurs plateformes technologiques. Cela assure à ce master une équipe pédagogique pluridisciplinaire d'enseignants-chercheurs et chercheurs de taille importante (72 personnes) permettant d'assurer plus de 90 % des enseignements de la formation. Le nombre important d'unités de recherche adossées au master assure également un accueil des étudiants lors des stages de M1 et M2, ce qui renforce encore la part d'enseignements par et pour la recherche. La méthodologie pour l'acquisition de ressources numériques ou l'accès à celles-ci sont assez développés dans la formation (80 heures) et les représentants de la documentation sont impliqués même si celle-ci mériterait d'être augmentée et proposée au sein des deux parcours.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique mais qui pourraient être consolidées et intègre peu d'éléments de professionnalisation.

La cohérence avec le monde socio-professionnel est assurée par des partenaires industriels représentant environ 10 % des intervenants de la mention et assurant environ 5 % des heures d'enseignements

Même si ce master peut faire l'objet de VAE et VAP, le nombre de dossiers déposés est faible (trois VAE sur l'ensemble de la période) une explication résidant dans le contexte de crise sanitaire.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

Même si la formation est structurée pour délivrer des compétences spécifiques, l'approche par compétences n'est pas finalisée.

La formation développe ses pratiques pédagogiques, mais aimerait avoir les moyens de les diversifier.

Le mode distanciel a bien sur été favorisé lors des périodes de confinement, mais n'est visiblement plus celui qui est privilégié actuellement. Des CM et TDs peuvent cependant être suivis à distance sans que leur volumétrie en soit précisée. Le développement de pratiques pédagogiques adaptées par exemple aux nouvelles technologies permettant ainsi de proposer aux étudiants un travail diversifié et en autonomie est freiné par le manque de salles équipées.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés à son ouverture à l'international.

L'ouverture à l'international de cette mention de master repose à la fois sur l'enseignement d'une soixantaine d'heures de la langue vivante anglaise et sur plusieurs modules proposant des analyses d'articles en anglais (85 heures). Dans la période considérée, l'accueil d'étudiants internationaux est très faible (trois au maximum sur une cinquantaine d'inscrits) et les mobilités entrantes ou sortantes sont inexistantes.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

Il n'existe pas d'adaptation de la formation à l'accueil d'un public de formation continue dont les candidatures sont quasi-inexistantes.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière correcte son attractivité auprès de ses différents publics.

L'attractivité de la formation peut se mesurer par l'augmentation constante des candidats (+65 % en trois ans), mais également des admis (20 % en trois ans). Cependant le nombre d'inscrits est limité particulièrement par les capacités d'accueil en travaux pratiques. Il existe donc une pression de sélection sur cette mention de master (de 4,8 à 7,8) qui accueille, par ailleurs, des étudiants de médecine. Il est cependant parfois difficile de pouvoir analyser les données spécifiques de chacun des deux parcours car ceux-ci ne sont pas différenciés dans les tableaux, mais seulement dans la partie commentaire. De façon à apprécier la cohérence annoncée entre le premier et deuxième cycle au sein de l'URCA, il serait intéressant de savoir la proportion des candidats en master 1 qui proviennent, par exemple, de la licence *Sciences de la vie*.

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants.

La réussite des étudiants au sein de la mention est très satisfaisante (de l'ordre de 95 % en moyenne) aussi bien en première qu'en deuxième année. Les rares cas d'échec ont été analysés par les responsables. Des accompagnements spécifiques à la réussite ont été mis en place par exemple pour les étudiants en situation de handicap.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi par le biais des enquêtes développées à la fois par l'établissement et par les responsables de la formation.

La mention ayant changé de structuration en 2018, l'équipe pédagogique a réalisé des enquêtes d'insertion permettant d'avoir des informations sur les parcours actuels de la mention.

En ce qui concerne le devenir des diplômés, les deux parcours ont des débouchés différents puisque le parcours *IBAT* a vocation à une insertion professionnelle immédiate alors que la parcours *MCP* appelle plus à une poursuite d'études en doctorat ou en santé. En se basant sur les données fournies par les responsables de la mention, l'analyse des enquêtes montre le respect de cette différenciation des débouchés. En effet en fonction des années entre 50 % et 90 % des diplômés du parcours *MCP* poursuivent en doctorat dont la très grande majorité au sein de l'établissement (de 50 % à 90 %), et quelques uns en France ou encore à l'étranger. Cela montre la très bonne cohérence des enseignements proposés dans ce parcours avec les attentes des structures de recherche locales ou nationales. Les autres diplômés du parcours *MCP* peuvent poursuivre en santé ou se réorienter (trois maximum par an). Le parcours *IBAT* étant nouveau, les données d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois ne sont pas encore disponibles.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

L'équipe pédagogique associée à cette mention de master est très majoritairement constituée d'enseignants et d'enseignants-chercheurs (près de 87 %) ce qui permet d'assurer un partage des responsabilités et des tâches administratives. Des chercheurs et chefs de cliniques complètent cette équipe et assurent une quarantaine d'heures d'enseignements fondamentaux.

La mobilité des enseignants de l'équipe pédagogique est inexistante lors des dernières années en partie à cause de la crise sanitaire, mais une réflexion a été initiée de façon à créer des partenariats avec des universités européennes, partenariats qui permettraient également d'assurer l'attractivité de la formation auprès des étudiants étrangers.

La soutenabilité financière et pédagogique de la mention est réalisée en respectant le cadrage de l'établissement et en privilégiant par exemple la mutualisation des enseignements entre les deux parcours (près de 50 %) tout en étant attentifs à la capacité d'accueil des parcours qui doit être cohérente avec les modalités d'enseignements développées (en particulier en ce qui concerne les travaux pratiques).

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais qui peut être amélioré.

Des évaluations sont réalisées en M1 et en M2 avec des taux de réponse différents ce qui a engendré une réflexion de la part de l'équipe pédagogique pour assurer la collecte d'éléments pertinents, éléments qui seront pris en compte lors du conseil de perfectionnement pour l'évolution de la formation. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni ne permet pas d'apprécier la qualité de chacun des membres et donc le respect du cadrage demandé par l'établissement. Il est donc également difficile d'avoir une idée de l'implication des membres du monde socioprofessionnel dans ce conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Un adossement à la recherche très développé,
- Une insertion des diplômés en cohérence avec les attentes du monde de la recherche et du monde socio-économique,
- Une attractivité de la formation en termes de nombre de candidats.

Points faibles

- L'internationalisation de la formation ; faiblesse de la mobilité entrante et sortante des étudiants, mais également des enseignants,
- L'accueil des publics de formation continue.

Recommandations

- Développement de l'internationalisation de la formation car même si un travail a été initié en développant des supports d'enseignements et d'évaluations en anglais ou en prenant des contacts avec des universités anglophones, l'effort doit être poursuivi en augmentant par exemple les enseignements réalisés en langue anglaise pour inciter les étudiants étrangers à candidater à cette mention. En parallèle une recherche plus intensive de partenariats avec des universités anglophones doit être réalisée,
- Diversification du public accueilli : il conviendrait d'accorder une attention particulière au public de la formation continue et à celui désirant réaliser une VAE ou VAP,
- Le parcours IBAT étant professionnalisant, il pourrait bénéficier d'un appui plus important de la part de professionnels du domaine.

MASTER BIOMÉCANIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La mention *Biomécanique* est portée par l'UFR odontologie de Reims et réunit les compétences des équipes d'enseignement et de recherche de l'UFR odontologie, de l'UFR STAPS, de l'UFR sciences exactes et naturelles de Reims, de L'EISiNe (École d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique) de Charleville-Mézières et de l'ESO (École supérieure d'ostéopathie) de Champs-sur-Marne pour offrir une formation à la recherche transversale aux étudiants des filières médicales et scientifiques. Le nombre d'étudiants est en progression sur la période d'évaluation (de 30 en 2018/19 à 47 en 2020-2021).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en excellente adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement.

Le master *Biomécanique* se situe à la convergence du pôle d'expertise santé, avec son offre médicale et paramédicale, et du pôle d'excellence Sciences du numérique et de l'ingénieur (SNI) avec l'industrie 4.0, les matériaux et les transformations technologiques. Ce master est donc au cœur de la politique de formation par et pour la recherche de l'URCA.

Le master *Biomécanique* de part à la fois son interdisciplinarité et sa transdisciplinarité représente une poursuite d'études pour des étudiants issus de nombreuses formations de premier cycle de l'URCA, ce qui devrait se vérifier en regardant l'origine des inscrits en première année de master.

De part l'interdisciplinarité, les partenariats locaux sont multiples, avec les autres acteurs du pôle Santé, l'UFR Sciences exactes et naturelles, l'UFR STAPS, l'IUT de Reims-Châlons-Charleville, l'EiSiNe de Charleville-Mézières ou encore l'École supérieure d'ostéopathie de Champs-sur-Marne.

La formation de par son domaine fait la part belle au numérique ce qui permet de répondre partiellement aux enjeux du développement durable (conception et fabrication de prothèses ou d'orthèses assistées par ordinateur, mais réalisées en nombre limité).

La formation n'est que très partiellement ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

La formation attire de nombreux dossiers de grande valeur sur Campus France et est donc extrêmement sélective. Cependant même si la mobilité étudiante est possible, les responsables n'y sont pas très favorables en donnant comme justification une formation très dense. Quelques stages se sont cependant déroulés à l'étranger lors de la période considérée et un seul étudiant a pu bénéficier d'une mobilité sortante en 2018-2019.

La formation bénéficie d'un excellent adossement à la recherche avec 100 heures de formation à et par la recherche (recherche bibliographique, projet de recherche, enseignements des techniques de laboratoires, utilisation de logiciels professionnels...) l'intervention de 17 enseignants-chercheurs et chercheurs qui assurent et 444 heures-étudiant. La formation et les unités de recherche auxquelles la formation est adossée mettent en place un dispositif d'accueil, d'orientation et d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants. La formation inclut une formation à l'intégrité scientifique et à la déontologie en particulier dans le cadre des règles sur les expérimentations animales ou le respect de l'être humain.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique, mais les éléments de professionnalisation peuvent être plus développés.

L'équipe pédagogique d'enseignants-chercheurs est complétée par un nombre peu important de professionnels (sept) majoritairement des professionnels de santé, mais qui s'implique chacun de manière importante dans la formation (114 heures en tout) apportant ainsi un ancrage important de la formation dans le monde socio-économique. Le stage obligatoire représente quatre à six semaines en M1, quatre à six mois en M2, comptabilisant six crédits ECTS en M1, et 27 crédits ECTS en M2. Ces stages sont aussi une occasion pour les étudiants d'appréhender de manière encore plus importante les exigences du monde professionnel.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance ou à la formation continue. Seuls neuf personnes ont bénéficié d'une VAE partielle dans la période considérée ; il s'agit pour la majorité d'étudiants en DFASO ou des professionnels de santé. Il n'y a pas de crédits ECTS attribués à la formation à l'entrepreneuriat, néanmoins des conférences sont organisées. Les étudiants se préparent à l'insertion professionnelle dès le début d'année en préparant CV et lettres de motivation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées.

La formation définit et met en œuvre ses objectifs, ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage dans une approche favorisant l'alignement pédagogique. La structuration de la maquette se rapproche de blocs de compétences. L'équipe pédagogique a décidé de mettre en place des évaluations qui font la part belle aux contrôles continus permettant ainsi de pouvoir suivre de manière très régulière l'évolution de l'acquisition des connaissances.

La certification PIX ne fait pas partie du programme. Les étudiants sont, néanmoins, formés sur différents logiciels de bureautique classiques (Excel, Word...).

Aucun e-portfolio n'est actuellement utilisé par la formation, mais une réflexion est en cours pour développer ce genre de solution.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques.

Une diversité de pratiques interrogatives ou démonstratives a été expérimentée par l'équipe pédagogique (Woodclap, logiciels, techniques d'enregistrement des données) permettant d'assurer la cohérence entre la pratique choisie et la compétence visée. Les étudiants sont également formés sur un espace numérique de travail de type Moodle ou différentes ressources sont à leur disposition.

De par la nature de certains enseignements TD utilisant des logiciels professionnels ou des TP ne pouvant être enseignés à distance (130 heures), la formation ne peut être suivie que partiellement à distance.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

L'internationalisation de la formation repose uniquement sur l'enseignement de 70 heures d'anglais en master 1 et en master 2, sans certification associée. Ainsi aucun autre enseignement n'est réalisé en langue anglaise à l'exception de quelques soutenances de stage Il n'y a pas d'heures de « français langue étrangère ».

La formation n'est pas accessible pour le moment à la formation continue ou la formation en alternance.

Néanmoins, neuf personnes (venant du DFASO ou professionnels de santé) ont pu bénéficier de VAE partielle entre 2018 et 2021 pour les EC mutualisés. Un DU porté par l'UFR STAPS, l'UFR odontologie et le master *Biomécanique* ouvrira prochainement et pourra accueillir des étudiants de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière correcte son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation est assez variable sur la période si on en croit les données fournies. Cependant celles-ci ne font pas état des candidatures via "Études en France". En effet en 2020-2021, 245 dossiers de candidature ont été étudiés au total dont seulement 53 sont issues de e-candidat. Selon les informations fournies par les responsables, le nombre de candidatures a vraisemblablement plus que triplé en trois ans sans que nous puissions nous en rendre compte sur les candidatures via e-candidat (autour de 40 à 60 candidats). Il est à noter une différence qui peut être assez importante (de six à dix) entre le nombre d'admis et le nombre d'inscrits, cette différence pouvant ainsi représenter près de 25 % des admis qui ne finalisent pas leur inscription. De plus, même si la capacité d'accueil est atteinte en première année seulement en 2020-2021, cela n'est pas le cas pour la deuxième année dans la période considérée.

Une information assez large est effectuée autour de ce master à la fois en interne (présentation auprès des étudiants du secteur médical ou paramédical...) ou en externe (site internet de la composante bien référencé sur Google...), mais selon des moyens somme toute très classiques. Il n'est pas précisé la participation à des salons étudiants ou salons de masters.

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants.

Sur la période d'évaluation, le taux de réussite est variable et oscille de faible (63 % en M1 et 73 % en M2) à excellent (93 % en M1 et 100 % en M2) même si les conséquences de la crise sanitaire ne peuvent être mises de côté. Nous pouvons nous poser la question sur l'identification et l'accompagnement proposé au cours de l'année aux étudiants qui n'ont finalement pas réussi leur année.

Il n'y a plus d'étudiants décrocheurs depuis ces deux dernières années.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi en prenant appui sur les enquêtes réalisées par l'établissement.

En prenant en compte un taux faible de réponse de 61 à 70 % aux enquêtes d'insertion réalisées par l'établissement, le suivi de l'insertion professionnelle fait état d'un taux d'insertion faible, mais croissant de 25 à 57 % de diplômés en emploi à 18 mois et 30 mois, sur la période d'évaluation. Les principaux débouchés sont soit dans l'industrie, soit les structures médicales type hospitalière. Sur la période considérée quelques étudiants poursuivent leurs études (deux par an ; parfois en dehors de l'établissement), mais il peut s'agir d'étudiants qui réalisent leurs études d'odontologie et le master *Biomécanique* en parallèle. Le doctorat est un débouché faible pour ce master représentant ainsi au plus 15 % des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens juste suffisants pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs.

La formation compte 458 heures étudiant en première année (541 HETD) et 316 heures étudiant en deuxième année (372 HETD). Afin de réduire les coûts associés au master et donc assurer la soutenabilité de celui-ci, des mutualisations sont réalisées sans que nous puissions en mesurer la volumétrie. Chaque année, des changements de la maquette sont effectués de façon à compléter en particulier les enseignements plus techniques (apport de TP, accès à de nouveaux logiciels...).

L'équipe pédagogique du master est principalement constituée d'enseignants très expérimentés dans le domaine : 18 enseignants statutaires (MCU/MCU-PH/PU-PH/PR) et huit enseignants temporaires (ingénieurs de recherche/doctorants/vacataires) soit une répartition de 70 % statutaires et 30 % temporaires. De façon à assurer une cohérence pédagogique dans l'ensemble de l'équipe pédagogique, il est proposé aux jeunes enseignants non titulaires de suivre un DU de pédagogie.

En prenant en considération le statut particulier des enseignants hospitalo-universitaires d'odontologie, il n'est pas étonnant qu'aucune mobilité sortante ou entrante de l'équipe pédagogique n'ait été réalisée lors de la période considérée.

Le pilotage et la gestion administrative de la mention de master repose sur un nombre limité de personnes : quatre enseignants dont le responsable de la formation (qui assure également des responsabilités importantes au sein de l'établissement puisqu'il est également le directeur de l'UFR) et trois personnes en scolarité, mais se partagent la gestion de plusieurs formations.

La formation n'a que partiellement défini un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue.

La formation n'ayant pas mis en place de dispositif d'évaluation spécifique, celle-ci n'est donc pas systématique. Cependant l'équipe pédagogique a mis en place pour chaque année de formation, l'identification en début d'année d'un ou de deux représentants étudiants permettant ainsi un dialogue continu et la remontée de toute difficulté ou toute amélioration à apporter.

La formation a mis en place un conseil de perfectionnement qui respecte le cadrage de l'établissement comprend des représentants académiques, des étudiants de l'année en cours et des anciens et des représentants du milieu professionnel. Le conseil de perfectionnement se réunit annuellement. Le compte rendu fourni est très complet, mais manque peut-être un peu de perspective à plus long terme.

Conclusion

Points forts

- Excellente adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement,
- Excellent adossement à la recherche,
- Bonne structuration de la formation, en quatre blocs de compétence,
- La formation suit la réussite de ses étudiants, leur insertion professionnelle et la poursuite d'études.

Points faibles

- Accès à la formation continue ou la formation en alternance,
- Ouverture à l'international,
- Taux de réussite et insertion professionnelle,
- Évaluation des enseignements,
- Moyens apportés à la formation.

Recommandations

- S'appuyer sur la structuration en blocs de compétences pour ouvrir la formation au public de formation continue et alternance,
- Travailler sur l'ouverture à l'international en développant des partenariats avec des universités internationales (mobilité enseignante, accueil de professeur invité...),
- Consolider les données des enquêtes sur la réussite et l'insertion professionnelle,
- Dynamiser le conseil de perfectionnement pour une tenue annuelle,
- Mettre en place d'une évaluation systématique des enseignements,
- Transmettre à la gouvernance les problématiques liées à la gestion administrative et pédagogique du master (dont l'évaluation des enseignements), ainsi que les problématiques de ressources évoquées pour l'atteinte des objectifs.

MASTER CALCUL HAUTE PERFORMANCE, SIMULATION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Calcul haute performance, simulation (CHPS)* a été créé en 2018. Il comporte un seul parcours, intitulé *Calcul haute performance et simulation*, avec un effectif de 25 étudiants par année en moyenne. Il appartient au pôle SNI (sciences du numérique et de l'ingénieur). Il se déroule sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Calcul haute performance et simulation* est une formation jeune très prometteuse, dont la spécificité justifie pleinement l'ouverture. L'équilibre entre les orientations recherche et professionnelle dans une niche en pleine expansion est remarquable et particulièrement bienvenu dans une spécialité où la demande est très forte dans les applications concrètes.

Le master CHPS s'inscrit parfaitement dans les priorités de l'établissement, au sein du pôle SNI de l'établissement, en s'appuyant sur des initiatives d'excellence scientifique (programme ROMEO), avec une ouverture marquée et pertinente vers les thématiques prioritaires de l'établissement du pôle AEBB (Agro sciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie). La formation s'intègre parfaitement dans le secteur informatique de l'URCA, en tant que poursuite de la licence *Informatique*, et en harmonie avec les deux autres masters *Informatique* avec lesquels elle partage des enseignements. L'équipe pédagogique a noué plusieurs partenariats importants et pertinents (ATOS, NVIDIA) et est engagée dans la structuration des formations HPC en France, et la définition d'un cursus européen. La pluridisciplinarité fait partie intégrante du master lui apportant une vraie originalité.

La formation n'est que très partiellement ouverte à l'international et donc peu en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation n'est pas encore ouverte à l'international, même si elle a été candidate au programme EUR, sans être retenue. Grâce à ses partenaires, et tout particulièrement au soutien financier de la fondation URCA, la formation intègre une expérience internationale avec la participation des étudiants à une conférence internationale du secteur aux États-Unis.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. La recherche est très présente dans la formation, avec un appui sur quatre laboratoires et des partenaires comme le CEA autour d'un centre de calcul d'excellence (Roméo, impliquant plusieurs universités) et sur le centre image. Les actions d'initiation à la recherche sont cohérentes avec la vocation du master, avec 310 heures identifiées, et de nombreux projets réalisés au centre de calcul Roméo et au centre image.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique mais n'intègre que peu d'éléments de professionnalisation. Le master s'appuie de façon pertinente sur le milieu socio-économique, avec des partenaires fortement impliqués, tant dans le pilotage que dans la formation proprement dite (12 intervenants extérieurs pour 257 heures d'enseignement). L'alternance est en cours de mise en place, en phase avec les priorités de l'établissement. Les enseignements spécifiques de professionnalisation sont présents, mais dans une proportion insuffisante (10 heures de droit et 20 heures de conférences professionnelles en tout).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques pointues et adaptées aux compétences visées. L'organisation pédagogique du master CHPS est tournée vers l'excellence. En effet, les méthodes pédagogiques s'appuient fortement sur une approche projet s'appuyant sur des ressources de haut-niveau (centre de calcul, centre image), mais n'intègrent pas encore une approche par compétences, en attente de sa formalisation par l'établissement. La valorisation de compétences n'est pas mise en œuvre.

La formation développe et diversifie de manière importante ses pratiques pédagogiques en favorisant la participation à des initiatives d'excellence, telles que la participation à des "hackathons" (marathons de programmation) ou à des conférences dans le domaine du master. Les effectifs restreints favorisent ce type d'approche. Des salles spécifiques, comportant des équipements spécialisés, permettent aux étudiants de se confronter à des outils adaptés aux objectifs du master.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que très peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international.

La formation n'est pas particulièrement préparée à l'internationalisation, même si l'équipe pédagogique a affirmé sa volonté de développer une EUR. L'anglais est utilisé de façon importante dans les enseignements et dispose d'un volume d'heures d'enseignement adéquat (90 heures en tout), ponctué par la possibilité de passer une certification, même si aucun étudiant n'en a encore profité. Aucune mobilité entrante ou sortante n'est enregistrée, même si l'équipe pédagogique présente la participation à la conférence Supercomputing aux États-Unis comme telle. Très peu d'étudiants internationaux sont accueillis.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les volets formation continue et alternance ne sont pas encore inclus dans la formation. L'ouverture à l'apprentissage est imminente sans que l'organisation de l'alternance ne soit précisée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière très importante son attractivité auprès de ses différents publics. L'équipe pédagogique est très investie dans l'analyse de la performance et de la pertinence de la formation. Compte tenu de la nouveauté de la formation, son attractivité est encore faible ; le nombre de candidat étant entre deux et trois fois supérieur à la capacité d'accueil. L'équipe pédagogique est très concernée par ce sujet, et a développé des initiatives pour augmenter la visibilité du master. Les responsables notent une perte entre le nombre d'admis et le nombre d'inscrits (entre deux à 13 admis ne s'inscrivent pas), qu'ils analysent comme due à concurrence entre masters, à l'absence d'alternance, au calendrier imposé par l'établissement et à des actions insuffisantes menées par l'établissement pour favoriser l'attractivité des filières.

La formation suit de manière très attentive la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont bons à très bons en 1^{ère} année (de 70 % à 90 %) et excellents en deuxième année (de 92 % à 100 %) et l'équipe pédagogique y est particulièrement attentive. Une information sur les accompagnements mis en place pour les étudiants en difficulté aurait été appréciée.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi par le biais d'enquêtes internes. Compte tenu de la jeunesse de la formation, la SEIP (service des enquêtes et de l'insertion professionnelle) n'a pu fournir de données d'études. L'équipe pédagogique a effectué sa propre enquête d'insertion, qui démontre une excellente insertion combinée avec une poursuite d'études en doctorat significative (quatre doctorants dans les laboratoires de l'URCA, et plusieurs autres dans les établissements partenaires). Ces chiffres sont très encourageants et ne demandent qu'à être confirmés par les études ultérieures.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens cohérents pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le nombre d'enseignants-chercheurs participant à la formation est cohérent (19 enseignants-chercheurs et chercheurs), en dépit d'une surcharge d'enseignement importante de la discipline informatique. La soutenabilité de la formation est assurée par la mutualisation de certains enseignements entre différents masters, et par la limitation de la capacité d'accueil.

La formation définit un processus d'évaluation interne qui demande à être développé afin de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le pilotage de la formation doit intégrer la problématique de l'amélioration continue. Aucune évaluation des enseignements n'a été mise en place par l'établissement pour cette formation. Cependant un dialogue constant entre l'équipe pédagogique et les étudiants permet d'ajuster les enseignements et ainsi de faire évoluer la formation. Le conseil de perfectionnement est conforme à la politique de l'établissement, et s'est réuni deux fois pendant la période, en raison des contraintes sanitaires. Les comptes-rendus fournis laissent une place importante aux problèmes d'organisation pédagogique, qui relèvent plus d'un conseil pédagogique. Les discussions stratégiques sur la formation sont bien présentes, même si elles ne s'appuient apparemment pas sur le recueil des données de l'enquête sur l'insertion professionnelle menée par l'équipe pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Une grande originalité,
- Une pluridisciplinarité pertinente,
- Un bon équilibre recherche/professionnalisation,
- Un positionnement national et international,
- Un très bon taux de réussite,
- Une insertion professionnelle encourageante.

Points faibles

- Pas d'ouverture à l'international,
- L'absence d'alternance,
- Pas de certification systématique en anglais.

Recommandations

- L'observation fine des besoins des entreprises et de l'insertion professionnelle ainsi que l'élargissement des contacts avec le monde socio-économique qu'amènera l'apprentissage doivent permettre de faire les bons choix d'évolution de la formation dans un contexte très novateur,
- Pour réussir l'ouverture à l'alternance et à l'internationalisation, l'équipe pédagogique doit s'interroger sur les modalités d'enseignement les mieux adaptées,
- L'approche par compétences doit être mise en œuvre, ce qui permettra de valoriser les initiatives comme les participations aux hackathons du domaine,
- La systématisation de la certification en langue anglaise doit être organisée,
- Les enseignements spécifiques à la professionnalisation et à l'entrepreneuriat doivent être développés.

MASTER CHIMIE ET SCIENCES DU VIVANT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

La mention *Chimie et sciences du vivant* portée par deux UFR (sciences exactes et naturelles -SEN- et pharmacie) comporte deux parcours (*Chimie moléculaire, (CM)* ; *Médicament, qualité et réglementation, (MQR)*) qui correspondent au domaine développé au sein de chacune des composantes. Le second parcours est ouvert à l'alternance depuis la rentrée 2020. Cette mention se déroule à Reims et accueille une cinquantaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation importante avec la stratégie formation de l'établissement.

Cette mention de master appartient aux pôles santé et AEEB (Agrosciences, environnement, biotechnologies et bioéconomie) et représente le seul master à l'interface avec la biochimie. Il est très bien intégré à la politique scientifique de l'établissement. Une cohérence entre la mention de master et les licences *Physique chimie et sciences de la santé* même si elle existe, mérite d'être encore travaillée. Une partie des enseignements de ce master est mutualisée avec d'autres mentions de masters (comme par exemple le master Erasmus Bioceb) ce qui assure une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité.

La formation est partiellement ouverte à l'international et donc partiellement en cohérence avec les priorités définies par l'établissement car aucune mobilité sortante n'a été observée lors de la période considérée et le nombre de mobilité entrante reste très faible (deux au maximum). L'augmentation des enseignements réalisés en langue anglaise est à envisager pour inciter les étudiants étrangers à candidater à cette mention. Le développement de programme Erasmus dans le domaine de la chimie devrait être réfléchi.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche reposant sur un seul laboratoire.

L'adossement direct à la recherche de cette mention de master est indéniable (280 heures sur environ 800 heures d'enseignement en dehors des périodes de stage) et est plus important pour le parcours de *Chimie moléculaire*. Cependant il semble que l'équipe pédagogique de cette mention ne soit issue que d'une seule unité de recherche (UMRCNRS ICMR 7312) qui même si elle semble de taille importante (plus de 40 enseignants impliqués) peut fragiliser cette mention de master. L'UMR 7312 assure également l'accueil de stagiaires des deux années de formation et participe ainsi à la formation à l'intégralité scientifique et à la déontologie.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre quelques éléments de professionnalisation.

Des partenaires industriels diversifiés (au nombre de six) viennent compléter, pour une vingtaine d'heures étudiant, l'équipe pédagogique en particulier pour le parcours *Médicament, qualité et réglementation*. Ces partenaires participent au conseil de perfectionnement ce qui permet d'assurer une cohérence entre la formation proposée et les besoins des acteurs économiques locaux. Les liens avec le monde socioéconomique se sont également traduits par l'ouverture du parcours MQR en alternance en septembre 2020 ; le nombre de contrats d'apprentissage est cependant encore faible (cinq en septembre 2021).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre de manière modérée les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Même si la formation est structurée pour répondre aux besoins du monde socio-économique, l'approche par compétences n'est pas pleinement intégrée. Cela est probablement une conséquence de la crise sanitaire qui a empêché un travail de fond dans ce domaine.

La formation développe et diversifie de manière plus que partielle ses pratiques pédagogiques.

Le mode d'enseignement privilégié par l'équipe pédagogique de ce master est le présentiel facilitant l'accueil d'un public d'alternants. Le mode distanciel a bien sûr été favorisé lors des périodes de confinement, mais n'est visiblement plus développé car aucun enseignement à distance n'est actuellement proposé.

Cependant l'équipe pédagogique a à sa disposition des salles incluant des équipements permettant de proposer aux étudiants un travail diversifié et en autonomie.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont moyennement adaptés afin de permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international de cette mention de master repose en grande partie sur l'enseignement d'une cinquantaine d'heures de la langue vivante anglaise directement ou indirectement (un seul module enseigné en anglais dans le parcours *Chimie moléculaire*). Sur la période considérée, l'accueil d'étudiants internationaux est très faible (deux au maximum). Malgré une communication réalisée auprès des étudiants sur l'intérêt d'avoir une expérience d'études à l'étranger, aucune mobilité sortante n'a été observée.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance.

L'ouverture du parcours MQR en alternance en septembre 2020 va sûrement permettre de diversifier le public accueilli. Des adaptations de la formation commencent à porter leurs fruits avec un accueil, même si il est très réduit, de personnes relevant de la formation continue ou qui aimeraient valoriser leurs expériences professionnelles.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit correctement son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité locale de la formation est assurée par une communication efficace ce qui se traduit par une augmentation des candidatures et une pression de sélection de six à sept. Même si cela ne rentre pas dans la période analysée, l'alternance rend particulièrement attractif le parcours *Médicament, qualité et réglementation* avec une augmentation de près de 80 % des candidatures en 2021.

Sur la période considérée, plus de 80 % des candidats admis dans les deux parcours sont issus des licences *Chimie, biochimie ou santé* ce qui montre la très bonne continuité entre les 1^{er} et 2^e cycles. Les admissions et les inscriptions au sein des deux parcours ne montrent pas de distorsion.

Les candidatures déposées via un autre moyen que la plateforme nationale sont plus compliquées ce qui peut freiner par exemple l'attractivité internationale de la mention.

La formation suit de façon correcte la réussite de ses étudiants.

La réussite des étudiants au sein de la mention est analysée de manière fine sans montrer de distorsion importante entre les deux parcours, mais en prenant en compte comme éléments explicatifs, les conséquences de la crise sanitaire. Cependant les données fournies en particulier en termes de nombre de diplômés totaux et par parcours paraissent incohérentes.

Le taux de réussite observé peut être parfois faible (50 %), mais est dû à l'abandon d'étudiants qui avaient déposé un recours par le rectorat donc une situation bien particulière.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi via uniquement des enquêtes établissement à 18 et 30 mois couplées à des éléments mis en place par l'équipe pédagogique (annuaire des anciens par exemple). La poursuite d'étude en doctorat est le débouché majoritaire (de 60 à 100 %) pour le parcours *Chimie moléculaire* au sein de l'établissement (majoritairement) ou en dehors (trois diplômés maximum), ce qui montre une bonne cohérence entre les compétences apportées par la formation et les attentes du milieu de la recherche. Peu de diplômés du parcours *Médicament, qualité et réglementation* sont en recherche d'emploi après 30 mois ce qui montre la cohérence entre la formation et les attentes du secteur professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens qui demanderont un réajustement pour lui permettre d'atteindre ses objectifs.

Les mobilités des enseignants participant à la mention sont très faibles (deux en tout pendant la période considérée) et sont un élément à travailler. La structure des enseignements en CM, (65 % à 90 %) TD et TP (0 à 15 %) est amené à être modifiée en diminuant la proportion des cours magistraux en faveur, en particulier, des travaux pratiques afin d'être plus en cohérence avec le domaine du master. Ce rééquilibrage demandera une étude de la soutenabilité pédagogique et financière de la mention.

La formation a commencé à définir un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les informations recueillies lors des évaluations réalisées par les étudiants sont prises en compte lors du conseil de perfectionnement, mais la nature des questions posées est à travailler de façon à obtenir des éléments plus pertinents pour les responsables de la mention. Ces évaluations pourraient être réalisées annuellement de façon à pouvoir être plus réactif en cas d'amélioration à mettre en place. Le compte rendu fourni du conseil de perfectionnement montre un respect du cadrage demandé par l'établissement. L'absence de représentants du monde socio-professionnel lors de la réunion elle-même permet d'avoir un retour que partiel. Les éléments apportés par les étudiants sont pris en compte pour faire évoluer la mention, mais des discussions moins opérationnelles doivent faire partie intégrante de ce conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- La bonne cohérence avec les attentes du monde professionnel et du monde de la recherche,
- La bonne cohérence entre les formations proposées au sein du premier cycle,
- La mise en place de l'alternance pour le parcours MQR.

Points faibles

- L'internationalisation de la formation,
- La mobilité entrante et sortante des étudiants et des enseignants,
- Le conseil de perfectionnement qui pourrait être plus pertinent.

Recommandations

- Nécessité d'un travail sur les différents aspects de l'internationalisation des parcours pour diversifier la provenance des étudiants accueillis (réflexion autour du développement de programme Erasmus avec des universités anglophones, accroissement du nombre de modules enseignés en langue anglaise, invitation d'enseignants internationaux, mobilité sortante enseignante...),
- Développer des actions, en collaboration avec les services adéquats de l'URCA, pour inciter les étudiants à partir à l'étranger lors de leur formation.

MASTER ÉLECTRONIQUE, ÉNERGIE ÉLECTRIQUE, AUTOMATIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Électronique, énergie électrique, automatique* (master EEEA) de l'université de Reims Champagne-Ardenne propose, pour une cinquantaine d'étudiants, un unique parcours intitulé *Mécatronique*. La seconde année peut être suivie soit en formation initiale soit en alternance et formation continue. Les enseignements sont dispensés en présentiel à l'École d'Ingénieurs en sciences industrielles et numérique (EiSINe) sur le campus Moulin de la Housse de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master EEEA s'inscrit bien dans la continuité premier-deuxième cycle de l'établissement prenant en compte les préoccupations régionales, mais sans développer de partenariats académiques. Cette formation permet une poursuite d'étude à un niveau Bac+5 aux diplômés de la licence *Électronique, énergie électrique, automatique* (licence EEEA) de l'établissement. Le master offre une spécialité supplémentaire en *Mécatronique* ce qui répond à des besoins socio-économiques identifiés dans la région Grand Est et l'inscrit dans l'axe stratégique « industries du futur » de l'établissement. Le master émerge également aux formations professionnalisantes. Le développement durable est pris en compte puisque y sont abordées les problématiques énergétiques ou encore est organisé un atelier de sensibilisation (association *fresque du climat*). Disséminés au grès des enseignements, il n'est cependant pas possible d'en mesurer l'importance.

La formation n'est pas ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Aucune mobilité sortante d'étudiants et d'enseignants n'est observée sur la durée du contrat. Aucun dispositif particulier d'accueil pour les étudiants étrangers n'est mentionné.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche sans être original (stage long et projet en laboratoire) et surtout non formalisé par des heures d'enseignement. Le dossier ne permet pas d'apprécier, par exemple, l'impact du rayonnement et de la reconnaissance du laboratoire CRESTIC (Centre de Recherche en Sciences et Technologies de l'Information et de la Communication) dont est issu la majorité des enseignants chercheurs et chercheurs impliqués dans le master. La recherche documentaire, la méthodologie sont enseignées au travers des divers projets menés. Les étudiants de la formation ont accès aux outils mis à disposition par l'établissement sans que les personnels spécialistes n'interviennent. Le dossier ne mentionne pas de formation à l'intégrité et le lien master – doctorat n'est pas visible.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Le lien avec le monde socio-économique est clairement identifiable. Le master s'est ouvert à l'apprentissage depuis près de 10 ans, mais le nombre très modeste de contrats (un à trois par an sur la durée de ce contrat) ne reflète pas les liens privilégiés pouvant être développés par cette offre, tout comme l'absence de validations des acquis professionnels (VAP) ou des acquis de l'expérience (VAE). La formation intègre pourtant des enseignements dédiés à la connaissance de l'entreprise pris en charge par des professionnels du monde socio-économique et les entreprises accueillent des étudiants pour les périodes de stage et/ou fournissent des sujets de projets. Le dossier n'explique pas comment les étudiants sont accompagnés dans leur recherche de contrat ni de stage, ni comment s'effectuent les suivis (pas de livret d'apprentissage). Les étudiants sont informés, accompagnés dans leur désir d'entrepreneuriat grâce à un service dédié de l'Université (Service de l'entrepreneuriat étudiant (S2E), l'incubateur universitaire Creativ'Labz). Cela concerne un à deux étudiants par an. Le dossier ne précise pas si les domaines concernés sont en lien avec ceux du master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme du master est construit de manière cohérente avec les objectifs de la formation et les évolutions des besoins industriels qui y ont été souhaitées (spécialisation en mécatronique, enseignement d'anglais technique). Le programme est défini avec une progressivité bien visible. L'articulation avec l'école d'ingénieur EISiNe (école d'ingénieurs en sSciences industrielles et numériques) n'est cependant pas évoquée. Le programme du master n'est pas décliné en blocs de compétences.

La formation développe et diversifie de manière plutôt classique ses pratiques pédagogiques. L'organisation de la formation ne présente pas de vraies innovations pédagogiques mis à part le travail sur projet, et intègre bien l'alternance. Au-delà de l'enseignement des fondamentaux et du format classique des enseignements (cours, travaux dirigés et travaux pratiques), la formation accorde une place bien identifiable aux projets jusqu'à faire participer les étudiants à divers concours thématiques (coupe de France de Robotique, le challenge Ingénierie système Robafis, le projet Cobaty). Les enseignements sont dispensés en présentiel et l'environnement de travail est adapté aux domaines visés. Il faut remarquer qu'une part importante est accordée à la mise en situation (travaux pratiques représentant 30 à 42 % des heures du semestre, projet).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation intègre ainsi près de 64 heures d'anglais réparties sur les deux ans. L'obtention de la moyenne en langue est basée sur l'acquisition d'un niveau B2. Le passage du test TOEIC (Test of English for International Communication) n'est proposé que sur la base du volontariat.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont pensés pour s'adapter aux publics de formation continue et en alternance. Le calendrier définissant les périodes présentielles et en entreprise (ou projet tutoré) tient bien compte du public alternant de M2 (voire le public de formation continue qui est encore très limité). Le volume horaire de seconde année est somme toute important compte tenu d'un semestre (semestre 10) uniquement dédié aux stage et projet (368 heures au semestre 9 ; 250 heures en moyenne par semestre du M1).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière très correcte son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation est effective et son intégration dans un environnement d'École d'ingénieur (création de l'École d'Ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique (EISiNe) en 2019) a amélioré fortement sa lisibilité. Le nombre de dossiers de candidature est en forte croissance, le taux de pression a bondi de 1,4 à 3,5. En conséquence, les promotions de M1 sont passées d'une vingtaine d'étudiants à la trentaine, sans toutefois atteindre la capacité d'accueil déclarée (56 étudiants sur chaque année). On observe aussi malgré le taux de sélection significatif (25 à 50 % des candidatures sont retenues), que le nombre d'inscrits ne représente que 60 à 75 % de tous les dossiers admis. Le profil des candidats (intitulé de licence, provenance Géographique) n'est pas suffisamment décrit pour apprécier avec toute la pertinence requise l'attractivité de la formation. On note cependant qu'un tiers des étudiants en master sont étrangers.

La formation suit de manière attentive la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont très bons sur l'ensemble des années. Ils sont excellents (100 %) en M1 sur le début de contrat, mais la tendance observée sur la dernière année (baisse à 82 %) est à surveiller. En M2, ce taux est très inégal entre les étudiants ayant choisi l'alternance (100 % des alternants valident) et ceux en formation initiale (inférieur à 84 % de réussite). Un soutien à la recherche de stage long et de contrats d'apprentissage doit permettre de réduire le nombre d'étudiants en échec pour cette raison.

La formation analyse difficilement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion des diplômés est effective, mais toutefois difficile à apprécier avec pertinence en raison du manque d'information et du retour d'un suivi propre à l'équipe de pilotage. Les diplômés ne poursuivent pas ou de manière anecdotique en doctorat (deux sur la période évaluée). Sur la base d'un taux de réponse très variable (41 à 71 %) l'insertion des diplômés est effective et assez rapide, plus de 65 % des diplômés sont en emploi à 18 mois sans que nous soit cependant précisé le type de poste ou d'entreprises concerné. Les annexes aux dossiers ne concernent pas le parcours Mécatronique.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est très majoritairement composée de permanents. Elle compte un peu plus de trente personnes et les enseignants chercheurs représentent environ 81 % (26 personnes permanentes). Elle est complétée par des professionnels du monde socio-économique (cinq intervenants soit 15 %) à qui ne sont confiés que des enseignements transverses. L'ensemble des vacances représente une centaine d'heures de formation. Malgré une rationalisation de la répartition CM/TD/TP au plus juste au niveau master, les titulaires sont en surcharge de travail ce qui impactera forcément à terme leur capacité d'action.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucun défaut majeur du pilotage n'est à relever, quelques ajustements peuvent facilement être mis en place (évaluation des enseignements, suivi formalisé des alternants, missions du conseil de perfectionnement) et sont à faire. L'équipe de pilotage, constituée des responsables de mention et d'année, s'appuie sur un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an et dont la composition et le rôle respectent l'arrêté du 22 janvier 2014. Il apparaît cependant que des points relevant plus d'une commission pédagogique y sont discutés (enseignement à distance, surcharge des emplois du temps, modalité de contrôle des connaissances). Le processus d'évaluation par les étudiants n'est pas formalisé. S'il est parfaitement visible que la formation fait évoluer ses contenus pour répondre aux nouvelles attentes du marché du travail, cela ne peut remplacer une évaluation par les étudiants systématisée et sur l'ensemble des unités de la formation. L'ouverture à l'alternance de près de 10 ans témoigne de la préoccupation de la formation à répondre aux besoins et évolutions du monde socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Taux de réussite bons à très bons, à la fois, en M1 et M2,
- Attractivité de la formation,
- Enseignement par projet, défis,
- Volonté de répondre au marché de l'emploi et à ses évolutions.

Points faibles

- Contrats d'apprentissage très peu nombreux,
- Lien master – recherche peu développé,
- Ouverture à l'international non développée,
- Évaluation des enseignements à installer de manière pérenne.

Recommandations

- Mettre en place l'approche par compétences et l'outil portfolio mis à disposition par l'établissement pour aider à une meilleure lisibilité de la formation par le monde socio-économique,
- Augmenter le nombre d'intervenants extérieurs en leur confiant à chaque fois que cela est possible des enseignements de spécialité pour permettre à l'équipe pédagogique de revenir à une charge d'enseignement acceptable et de reprendre en main des missions importantes comme l'aide à la recherche de stage, l'accueil d'étudiants étrangers, l'internationalisation de la formation.

MASTER GÉNIE CIVIL

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Génie civil* (GC) est proposé par l'UFR (unité de formation et de recherche) sciences exactes et naturelles sur deux ans en tant qu'unique parcours. Environ 70 étudiants suivent cette formation. Dispensé sur le campus du Moulin de la Housse à Reims, il est ouvert en formation initiale, à la formation continue et à l'alternance sur les deux années.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master GC est une continuité logique de la licence *Génie civil* de l'établissement et intègre parfaitement les enjeux du développement durable. Son inscription dans le schéma master-doctorat n'est, en revanche, pas évidente. Aucun partenariat académique régional ou national n'existe. Des modules d'enseignement font volontairement échos à certains dispensés en licence (*Résistance des Matériaux, Mécanique des Milieux Continus, Thermique du Bâtiment*). De par le domaine et les évolutions des métiers du génie civil, le développement durable est parfaitement considéré tant en termes de matériaux que d'énergie ou d'approche conception avec *a minima* 120 heures de formation bien identifiées.

La formation n'est que très peu ouverte à l'international. L'établissement rémois bénéficie de nombreux accords avec des universités étrangères, ce que reconnaît la formation, sans que cela ne bénéficie au master. Aucune mobilité sortante étudiante ou enseignante n'est observée sur la durée du contrat malgré le support du service des relations internationales. Une mobilité entrante, mais fortement décroissante (passage de 35 à 8 % d'étudiants étrangers sur les deux années au cours du contrat) existe via les filières « Études en France » et le dispositif de bourse Eiffel sans que les origines du flux et géographique ne soient précisées.

La formation ne bénéficie pas d'un réel adossement à la recherche. Il n'est présent que par la participation d'enseignants chercheurs et chercheurs. Seulement 17 % des intervenants académiques sont issus du laboratoire cité comme support, le laboratoire MATériaux et Ingénierie Mécanique (MATIM). Même si la finalité de la formation est l'insertion professionnelle directe, cela ne peut pas expliquer que la formation à la recherche en master soit totalement occultée et conduise à ne plus intégrer de formation à la recherche, à l'intégrité ou même à la recherche documentaire.

Le master *Génie Civil* entretient indéniablement des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La participation d'extérieurs supérieure aux enseignants chercheurs (56 %), l'ouverture à l'alternance des deux années du master, l'organisation de conférences témoignent du niveau de relations souhaitées par la formation avec le monde socio-économique. De même, le programme de la formation est clairement emprunt des connaissances et compétences à acquérir pour entrer dans le monde du génie civil. Des enseignements dédiés à la connaissance du monde professionnel y sont bien présents (gestion de projet, réglementation environnementale, management, communication, droit).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation propose un programme tout à fait cohérent avec ses objectifs (métiers visés, ouverture à l'alternance) qui demande encore quelques ajustements (volume horaire annuel, blocs de compétences à rendre effectifs). Le master bénéficie déjà d'un découpage en blocs de compétences ce qui doit faciliter la mise en place de l'approche par compétences et permettre encore d'améliorer la lisibilité auprès des industriels.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Elle met l'accent sur un apprentissage par voie de projet ce qui permet d'introduire de l'interdisciplinarité en seconde année, notamment. Les autres enseignements sont restés sur des pratiques classiques.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés tout en pouvant être renforcés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement d'anglais est présent sur les deux années sans que ne soit imposé une certification ou un niveau de langue minimal en fin de cursus. Les étudiants suivent un module de 24 heures pendant un semestre dans chacune des années. Il faut souligner qu'un enseignement de renfort est proposé, en première année, pour les débutants (18 heures) et que l'acquisition d'autres langues peut se faire via la plateforme de langue Altissia dont l'accès est assuré par l'établissement. La formation n'intègre pas de dispositif particulier d'accueil ou de préparation à la mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont quelque peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation continue est peu développée (un par an actuellement) ainsi que les dispositifs de validation des acquis professionnels (VAP) et par l'expérience (VAE), absents de ce contrat. La maquette du master GC tient compte de son ouverture à l'alternance en M1 et en M2 mais les volumes horaires déclarés rendent difficilement concevable la compatibilité avec un mode alternant particulièrement en première année (494 heures d'enseignement). L'équipe de pilotage est consciente de ce point et devra trouver les solutions permettant de concilier la diminution des heures présentielles avec les connaissances et compétences indispensables à transmettre pour garder une bonne formation sans non plus déséquilibrer la seconde année.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit attentivement son attractivité auprès de ses différents publics. Le master GC bénéficie d'une très bonne attractivité. Le nombre de candidatures à l'entrée en master représente près de 30 fois la capacité d'accueil déclarée (32 étudiants). Si cela démontre une très bonne attractivité (conforté par un nombre d'inscrits égal aux nombres d'admis), le nombre d'étudiants étrangers inscrits se réduit en revanche fortement (passage de 25 à 5 inscrits étrangers). Les effectifs sont restés globalement constants et égaux ou très proches de la capacité d'accueil sur la durée du contrat.

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants. La formation affiche des résultats en très bonne cohérence avec les objectifs déclarés. Les taux de réussite sont très bons à excellents avec entre 90 et 96 % de réussite en M1 et 91 à 100 % en M2. Les raisons des échecs sont justifiées et tout à fait cohérentes avec la politique de la formation.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion des étudiants est très bonne et rapide dans des métiers en lien direct avec les objectifs de la formation et d'une manière durable (à 18 mois, aucun des étudiants n'est en recherche d'emploi et près des 2/3 sont en poste). Même si la formation se veut clairement tournée vers le monde socio-professionnel, aucune poursuite en doctorat ne s'est faite sur la durée du contrat ce qui appuie la question sur l'absence de la formation à la recherche dans la formation. Les quelques autres poursuites d'études après le master n'interpellent pas, à la fois, par leur très faible nombre (un par an au maximum) ou les domaines envisagés (école de management ou d'architecture).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation souffre de conditions de travail insuffisantes pour mener à bien ses missions sereinement à la fois en termes d'absence de salles dédiées et adaptées, d'absence de support administratif ou comme un effectif d'enseignants-chercheurs (EC) trop faible. N'avoir que deux EC titulaires de l'UFR SEN implique le recrutement de nombreux intervenants extérieurs pouvant questionner sur la pérennité de ces recrutements et de la continuité pédagogique. La formation ne peut pallier seule l'aspect matériel à partir de ses ressources propres. L'équipe de pilotage de la formation n'est pas détaillée et l'articulation avec les instances de l'université n'est pas décrite.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais des marges de progression existent.

On relève quelques défauts de pilotage qui pourraient être facilement corrigés (évaluation suivie des enseignements, fréquence des réunions et missions du conseil de perfectionnement à préciser). La formation est bien dotée d'un conseil de perfectionnement qui ne se réunit pas régulièrement sans justificatif apparent et qui traite majoritairement de problématiques pédagogiques et moins de stratégie. La qualité de ses membres ne nous est pas connue et ne permet pas de vérifier la conformité avec les recommandations de l'arrêté de janvier 2014.

La constitution d'une commission pédagogique trouverait alors tout son sens dans le pilotage de la mention. Alors même que l'évaluation des enseignements est régulièrement réalisée, la participation des étudiants y est très insuffisante. Le dossier présente néanmoins des pistes d'évolution tout à fait cohérentes avec les demandes des milieux professionnels (certification, évolution des disciplines, structuration M1 et M2 à faire évoluer par rapport à l'ouverture à l'alternance, prise en compte du développement durable).

Conclusion

Points forts

- Très bonne attractivité,
- Très bons taux de réussite,
- Une insertion rapide et stable.

Points faibles

- Disparition de la formation à la recherche dans la mention,
- Environnement de travail qui met en défaut le pilotage,
- Internationalisation quasi absente.

Recommandations

- Réintégrer dans la maquette une initiation à la recherche conformément à l'arrêté 25 avril 2002,
- Conserver une ouverture a minima à l'international à la fois en ne se fermant pas au recrutement étranger au risque de voir ses effectifs trop en pâtir, mais aussi par la promotion de mobilités sortantes tant étudiantes qu'enseignantes,
- L'établissement devra cependant veiller à ce que les déficits de moyens humains et matériel (principalement en termes de salle dédiée) ne mettent pas en danger de façon irrémédiable son bon fonctionnement.

MASTER GÉORESSOURCES, GÉORISQUES ET GÉOTECHNIQUES

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Géoressources, géorisques et géotechniques* (master 3G) de l'université de Reims Champagne-Ardenne propose deux parcours, respectivement les parcours *Géosciences et risques (GEORIS)* et *Archéologie des géomatériaux, patrimoine (AGP)*. La distinction se fait dès la première année et les enseignements sont dispensés majoritairement à l'UFR (unité de formation et de recherche) sciences exactes et naturelles, campus du Moulin de la Housse à Reims. La formation dispose de salle de travaux pratiques sur le campus Croix Rouge à Reims et accueille plus d'une cinquantaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master 3G trouve parfaitement sa place dans le schéma des formations de l'établissement et s'inscrit bien dans la stratégie déclarée de l'Université de développement durable. Le master 3G se place à la fois dans le schéma licence-master-doctorat et la volonté de pluridisciplinarité en permettant une poursuite d'étude pour les diplômés des licences *Science de la terre* et *Science de la Vie et la Terre* et aussi pour des licences du domaine des sciences humaines et sociales (licence *Géographie et aménagement* et la L3 *Histoire* parcours *Histoire, Histoire de l'art* et *Archéologie* de l'établissement). Du fait de ses objectifs et domaines abordés, la formation est parfaitement ancrée dans les préoccupations environnementales et plus largement les enjeux sociétaux et le développement durable.

La formation commence à s'ouvrir à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'internationalisation trouve sa place dans le master, mais demande encore à se développer. L'ouverture s'observe par l'accueil d'environ 30 % d'étudiants étrangers dans les promotions. Avec un partenariat formalisé avec le département génie civil de l'université de Saïtama au Japon, la possibilité d'échanges ne peut que gagner en lisibilité. Il est important de poursuivre ces efforts d'échange et de continuer à s'ouvrir à d'autres (semestre de M2 d'échange à l'université d'Utah en 2021). Le renforcement des liens peut passer également par des mobilités d'enseignants. Le dossier ne précise aucune source de financement y compris celles développées par l'établissement ou d'autres dispositifs d'aide à la mobilité.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Le master est bien adossé à des laboratoires de recherche reconnus, mais somme toute assez classiquement. La mention est adossée à deux entités de l'établissement dont sont issus les enseignants chercheurs et chercheurs, l'unité de recherche UR GEGENAA (Groupe d'étude sur les Géomatériaux et Environnements Naturels, Anthropiques et Archéologiques) et la structure fédérative de recherche, du CNRS, Condorcet (FR 3417). Le rattachement de l'UR GEGENAA aux pôles scientifiques d'application Agro-sciences, Environnement, Biotechnologie et Bio-économie (AEBB) et SHS de l'Université doit pouvoir bénéficier au master 3G en renforçant la part de la formation par la recherche et en donnant l'accès à des plates-formes technologiques. Classiquement, les étudiants peuvent réaliser un projet et leur stage de 1^{ère} et/ou seconde année en laboratoire. Le programme du master ne contient pas d'enseignement dédié à la documentation ni à la déontologie. Ils sont cependant sensibilisés au plagiat.

La formation entretient des relations solides avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Même si le master n'est pas encore ouvert à l'alternance et ne l'est pas formellement à la formation continue, le lien avec le monde socio-économique est parfaitement identifiable. Les étudiants réalisent leur stage très majoritairement chez des professionnels du monde socio-économique (près de 80 %). Une convention existe d'ailleurs entre l'URCA et l'Institut National de Recherche en Archéologie Préventive (INRAP). Les inscrits peuvent aussi côtoyer ce milieu et avoir des mises en situation grâce aux sorties de terrains intégrées dans le programme. La maquette comporte également des unités d'enseignements (UE) dédiées à l'insertion professionnelle où des professionnels du monde socio-économique interviennent. Le nombre d'intervenants du monde socio-économique est assez remarquable et supérieur aux nombres d'intervenants académiques (23 pour 17 chercheurs, enseignants-chercheurs).

On ne peut que regretter le grand déséquilibre de répartition des intervenants entre les deux parcours (quatre intervenants extérieurs pour le parcours GEORIS et 19 pour AGP).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre partiellement les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La distinction des deux parcours existe dès la première année, mais reste progressive grâce à l'importante mutualisation (plus de 42 % des heures). La mutualisation va au-delà de cette mention puisque le parcours GEORIS possède des enseignements communs avec la mention *Risques et Environnement* au premier semestre de la seconde année. L'approche par compétences n'est pas déployée dans la mention.

La formation développe et diversifie modérément ses pratiques pédagogiques. Mis à part les enseignements par projet et les sorties, les méthodes d'enseignement restent classiques et en présentiel. La formation dispose de salles spécifiques à certains enseignements pratiques. Tout comme le nombre d'intervenants du privé, le volume d'heure assuré est très différent d'un parcours à un autre (246 heures et 24 heures respectivement dans les parcours AGP et GEORIS). Un point d'attention doit être porté à la continuité pédagogique pour le parcours AGP.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement d'anglais est bien présent dans le cursus. L'apprentissage d'autres langues reste à l'initiative des étudiants. Une unité d'enseignement dans chacun des trois premiers semestres est proposée ce qui représente 60 heures. En revanche aucune certification n'est proposée ou obligatoire pour l'obtention du diplôme. La formation n'intègre pas de cours de français pour l'accueil d'étudiants étrangers. Comme pour l'apprentissage d'autres langues, l'étudiant est en autonomie.

La formation n'est pas ouverte actuellement aux publics de la formation continue et en alternance. Même si aucun étudiant de formation continue, VAE, VAP ou en alternance n'a été accueilli pendant la période analysée, une réflexion a été menée de façon à ouvrir les deux parcours de M2 à l'alternance en septembre 2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Le master bénéficie d'une grande attractivité avec cependant une vraie différence entre les parcours. Le nombre de candidatures progresse sur les trois années de données fournies et fait plus que doubler pour l'année 2020-2021 (passage de plus de 150 à 374 dossiers sur la base des chiffres présentés au conseil de perfectionnement le 15 avril 2021). Cette tendance est la même, à la fois, sur les candidatures e-candidat comme celles via Études en France. Cependant, le parcours GEORIS est majoritairement celui qui est demandé avec plus de 84 % des candidatures reçues. Sans que ne soient décrites les modalités de sélection, la taille des promotions se rapproche des capacités d'accueil (20 étudiants) pour ce parcours, il n'est d'environ que du tiers pour le second parcours AGP ce qui ne s'explique pas par le nombre de candidatures reçues puisqu'elles restent supérieures à la capacité d'accueil. Aucune discussion n'est menée dans le dossier sur cet élément. Les étudiants étrangers constituent environ la moitié de la promotion du M1 GEORIS. Les diplômes des inscrits sont en cohérence avec les objectifs de la formation.

La formation suit la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont très variables en fonction du parcours. Ils sont très bons pour le parcours AGP avec, sur les deux dernières années, un seul échec en M1 ou M2 observé. Par contre le parcours GEORIS dénombre entre deux à sept étudiants en échec en M1 et de deux à cinq étudiants en M2. L'absence de stage et de prérequis sont des explications à ces échecs, mais aucun dispositif d'accompagnement n'est indiqué. Pour les étudiants provenant d'une autre composante que celle de sciences, la maquette ne prévoit pas d'enseignements de remise à niveau.

La formation analyse de manière hétérogène l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion professionnelle est bonne et majoritairement dans le domaine privé. Sur la base d'un taux de réponse aux enquêtes correct (83 à 88 % de réponses), il apparaît que l'insertion dans le monde socio-économique des diplômés du parcours GEORIS soit le principal débouché de la mention avec des emplois trouvés rapidement et stables. Entre un et deux étudiants poursuivent en thèse. Le dossier ne permet pas de savoir si ces poursuites se font au sein de l'URCA ni si les postes occupés sont tous de niveau Bac+5, les enquêtes jointes correspondant à une ancienne spécialité. Aucune information n'est donnée pour le parcours AGP.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas totalement des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. La formation présente une équipe pédagogique déséquilibrée et fragile tant au niveau de la mention (41 % des intervenants sont des enseignants chercheurs) qu'au niveau des parcours (le parcours AGP compte près de cinq fois plus d'intervenants du privé). La formation fait appel à de très nombreux vacataires (24 dont 23 sont issus du monde socio-économique sur 41 intervenants). Sans connaître leur qualité ou la pérennité de leur recrutement, il n'est pas possible d'apprécier la continuité pédagogique. La diminution du nombre d'enseignants chercheurs du domaine, et par conséquent la charge d'enseignement, est un point d'attention que doit avoir l'Université.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne, même s'il reste perfectible, permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Une évaluation des enseignements est organisée, par la formation, chaque fin de semestre. Le taux de réponse pourrait cependant être meilleur et plus régulier (entre 60 et 100 %). Le pilotage de la formation n'est pas explicité dans le dossier et l'articulation avec les autres mentions avec lesquelles des enseignements sont mutualisés (éléments constitutifs (EC) de la mention *Risques et environnement* pour le parcours *GEORIS*), comme avec les instances de l'établissement, ne sont pas non plus décrits. La mention peut néanmoins s'appuyer sur un conseil de perfectionnement opérationnel.

Conclusion

Points forts

- Son ouverture à l'international,
- Une attractivité croissante,
- Débouché pour des diplômés en histoire.

Points faibles

- Nombre restreint d'enseignants-chercheurs,
- Faible taux de réussite pour le parcours *GEORIS*,
- Mobilité sortante encore trop faible,
- Pas d'ouverture à la formation continue ni de découpage en blocs de compétences.

Recommandations

- Rééquilibrer le nombre d'acteurs universitaires dans la formation, l'intervention de personnels du monde socio-économique est indispensable, mais ne doit pas panser le manque d'enseignants,
- Meilleure prise en compte de la diversité du public accueilli pour augmenter les taux de réussite (parcours *GEORIS*) (accompagnement à la recherche de stage, mise en place de dispositifs de remise à niveau),
- Poursuite des efforts d'ouverture à l'international.

MASTER INFORMATIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Informatique* comporte un seul parcours, dénommé *Intelligence artificielle*, accueillant une trentaine d'étudiants par an. Il appartient au pôle SNI (sciences du numérique et de l'ingénieur). Il se déroule sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La nouvelle version du master *Informatique*, spécialisée en intelligence artificielle, a su trouver sa place dans l'environnement de l'URCA. Le master *Informatique* s'inscrit dans la politique de l'établissement, en proposant un seul parcours parfaitement positionné dans le pôle sciences du numérique et de l'ingénieur (SNI), et s'inscrivant dans les priorités régionales. Il s'insère très bien dans l'offre régionale sans apporter de redondance. Il ne cherche cependant pas à entrer en cohérence avec le pôle principal autour de la bioéconomie et de l'environnement, le pôle agro-sciences, environnement, biotechnologies et bio-économie.

La formation se prépare à être ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. La formation s'est préparée à s'ouvrir à l'international en préparant des enseignements entièrement en anglais, afin de répondre à des demandes en particulier des pays asiatiques ; cependant, les contingences sanitaires ont empêché sa mise en œuvre, tant pour les mobilités entrantes que sortantes, malgré un projet avancé avec l'université turque de Galatasaray.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est clairement adossée à des équipes reconnues en lien avec les contenus du parcours. Les unités de recherche (CRéSTIC, FARE, LAB I) proposent des projets et stages, financés pour moitié par l'établissement et permettant une bonne initiation à la recherche, en lien avec des enseignements spécialisés de TER dans les deux années. Les enseignements à et par la recherche représentent un peu plus de 10 % des heures de la formation. D'après les données fournies, presque l'intégralité des heures d'enseignements est réalisée par les enseignants-chercheurs ou chercheurs (19 sur une équipe totale de 23 membres).

La formation entretient des relations encore trop modestes avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation à renforcer. La formation s'appuie sur le monde socio-économique local pour adapter son positionnement. La participation des professionnels aux enseignements est cependant modeste (quatre à six intervenants par an) et uniquement pour des enseignements transversaux. En effet le territoire souffre d'un manque de spécialistes de l'intelligence artificielle. L'ouverture à l'alternance et à la formation continue sont prévues en phase avec la politique de l'établissement. La préparation à l'insertion professionnelle est bien présente, avec la participation de partenaires du monde socio-économique, mais dans une proportion insuffisante (deux crédits en M2).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'organisation pédagogique est conforme aux besoins de la formation. L'enseignement est adapté à l'acquisition de compétences définies et présentées aux étudiants. Il n'est cependant pas présenté sous la forme d'une approche par compétences, et aucun outil de gestion des compétences n'est proposé. La valorisation des compétences acquises par ailleurs est identifiée par le comme un point d'amélioration à traiter.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et s'appuient sur de nombreux outils collaboratifs et en évolution. Elles utilisent des modalités variées, en fonction de la nature des enseignements et favorisent les approches par projet qui sont présentes dans plus de 50 % des enseignements.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'équipe pédagogique s'est préparée à dispenser les enseignements en anglais, à la demande de l'établissement. L'utilisation de la langue anglaise, et plus particulièrement pour un usage technique, est encouragée dans de nombreux enseignements (180 heures en tout soit près de 25 % de la formation en plus des 90 heures d'enseignement de l'anglais). Aucune certification en langue anglaise n'a été organisée pendant la période de référence. Le dossier ne mentionne pas de dispositifs spécifiques d'encouragement à la mobilité, en dehors de conférences de chercheurs étrangers et de la présentation des activités de recherche en lien avec les projets internationaux développés par les enseignants-chercheurs.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance, mais nécessitent d'être renforcés. Le master est ouvert en alternance/apprentissage depuis septembre 2020, mais les dispositifs spécifiques à cette modalité ne sont pas décrits. Cependant près de la moitié de la promotion du M2 en 2020 sont inscrits sous ce régime. L'ouverture en formation continue, la VAE ou la VAP restent théoriques puisqu'au étudiant ne s'est inscrit sous ce régime d'étude. L'équipe pédagogique a identifié les modules pouvant être suivis dans le cadre de la formation continue, mais constate le manque de moyens humains pour la mettre en place.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, mais pourrait facilement se développer pour accueillir plus d'étudiants. L'attractivité du Master est très bonne, avec au minimum 400 candidats (pour moitié en provenance de e-candidats, et pour moitié en provenance de candidatures étrangères, en augmentation, sans action particulière pour développer ce point). Il est cependant surprenant que le master ne remplisse pas totalement en M1 sa capacité d'accueil fixée à 32, avec une moyenne d'inscrits par année autour de 26 étudiants. Il est dans ce contexte un peu surprenant que le nombre d'admis ne soit pas plus important car selon les données fournies le nombre d'admis est identique au nombre d'inscrits. Aucune explication n'est apportée sur ce point.

La formation suit la réussite de ses étudiants. L'équipe pédagogique suit aussi bien quantitativement que qualitativement la réussite de ses étudiants. La réussite est excellente en master 1 (supérieure à 92 %) et très bonne à excellente en master 2 (entre 87,5 % et 100 %). Il n'est pas précisé la mise en place pour les étudiants qui ne réussissent pas car ceux-ci sont plutôt des étudiants qui abandonnent au bout de deux à trois mois.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'équipe pédagogique suit aussi bien quantitativement que qualitativement l'insertion professionnelle des diplômés. Cependant, il faut prendre en considération le taux de réponse aux enquêtes réalisées par l'établissement qui est faible, de 48 % à 64 %. De plus le nombre de diplômés (autour de 60) est supérieur au nombre d'inscrits en M2 (autour de 30) sans que des explications soient apportées. L'insertion professionnelle est excellente avec un taux d'insertion voisin de 100 %. Le suivi des évolutions de carrière permet d'ajuster les contenus de la formation, en lien avec le conseil de perfectionnement. Les poursuites d'études en doctorat sont bien présentes, en nombre cohérent avec les objectifs du master et les capacités d'accueil locales (deux à cinq poursuites en thèse par an hors de l'URCA au début de la période considérée, mais maintenant dans les laboratoires de l'URCA).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le manque de ressources limite le développement de la formation, dans un contexte de très forte demande. Le nombre d'enseignants-chercheurs disponibles pour la formation n'est pas suffisant (13 enseignants-chercheurs, intervenant également en licence), entraînant une surcharge pour l'ensemble de l'équipe pédagogique, ce qui limite la prise d'initiative tant sur le plan de la mobilité internationale que de la construction de projets pédagogiques spécifiques, ou le développement de la formation continue, qui est délibérément laissée de côté. Les coûts sont maîtrisés par la définition d'une capacité d'accueil limitée, et qui n'est d'ailleurs pas atteinte.

La formation définit un processus d'évaluation interne perfectible permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation de la formation par les étudiants est prise en compte par l'équipe pédagogique pour faire évoluer les modalités de l'enseignement. Les professionnels présents au conseil de perfectionnement contribuent à l'évolution de la formation. Le compte-rendu de conseil de perfectionnement montre cependant une confusion des rôles.

Une bonne partie du compte-rendu concerne l'évolution des modalités pédagogiques résultant de l'évaluation par les étudiants ; elle ne devrait pas vraiment être évoquée de façon aussi importante en conseil de perfectionnement, mais plutôt en réunion d'équipe pédagogique. À l'inverse, les données concernant l'attractivité et l'insertion professionnelle devraient être développées pour les membres extérieurs du conseil, et plus largement débattues.

Conclusion

Points forts

- Insertion professionnelle,
- Positionnement et cohérence de la formation,
- Attractivité de la formation en nombre de candidatures,
- Appui recherche cohérent.

Points faibles

- Internationalisation de la formation,
- Enseignements spécifiques de professionnalisation insuffisants,
- Moyens alloués à la formation,
- Absence de certification en langue anglaise.

Recommandations

- Mettre en place de dispositifs d'accompagnement à la mobilité sortante pour motiver des demandes d'étudiants,
- Renforcer la part des enseignements en langue anglaise pour permettre l'accueil d'étudiants non francophones, renforçant l'attractivité internationale de la formation,
- Augmentation significative des enseignements spécifiques de professionnalisation,
- La participation des professionnels extérieurs doit être développée, non seulement en tant qu'intervenants qu'en tant que participants au conseil de perfectionnement,
- Apporter des moyens supplémentaires à la formation de façon à soulager l'équipe pédagogique actuelle,
- Recentrer le conseil de perfectionnement sur les aspects stratégiques de la formation.

MASTER INGÉNIERIE DE CONCEPTION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Ingénierie de conception (IC)* est dispensé par l'École d'ingénieurs en sciences industrielles et numérique (EISINe), sur le site de Charleville-Mézières. Il comporte un seul parcours, intitulé *Mécanique, matériaux et procédés*, qui accueille une vingtaine d'étudiants par année. Il appartient au pôle SNI (sciences du numérique et de l'ingénieur).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en très bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Ingénierie de conception* est une bonne formation, s'intégrant très bien dans l'offre de l'URCA, participe à l'ancrage territorial de l'établissement. La formation s'inscrit dans le pôle SNI, en renforçant l'ancrage territorial de l'URCA. Elle est en complémentarité avec la licence *SPI* de l'ESINe, offrant à ses étudiants une continuité d'apprentissage. Elle est complémentaire du master *EEEA (Électronique, Énergie Électrique, Automatique)*. La pluridisciplinarité s'exprime à travers les nombreux projets proposés aux étudiants.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Une offre internationale est à l'étude avec le Benin, et des conventions en cours d'élaboration pour des mobilités ou des co-diplomations avec la Belgique et la Suisse. Près de 50 % des étudiants sont recrutés à l'international via Campus France, mais aucune mobilité sortante n'est enregistrée, hors stage de fin d'études.

La formation bénéficie d'un adossement satisfaisant à la recherche : 320 heures affichées sur 872 heures, avec 12 enseignants-chercheurs assurant la moitié des enseignements. Les enseignements de la formation à la recherche sont présents, entre autres à travers les projets proposés. L'équipe pédagogique est majoritairement rattachée à l'ItheMM (Institut de Thermique, Mécanique, Matériaux) ; il n'est pas fait mention de l'identité des autres unités de rattachement.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique difficiles à appréhender et intègre des éléments de professionnalisation. Les relations avec le monde économique sont évoquées, mais peu développées dans le dossier. Le cursus est adapté aux besoins locaux, comme le montre l'insertion professionnelle. L'ouverture à l'apprentissage est prévue pour la prochaine rentrée, sur demande des entreprises. Les professionnels participent aux enseignements, mais en nombre limité. La part des enseignements spécifiques de professionnalisation est également assez restreinte (10 heures en M1, et six crédits ECTS en M2).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques correctement adaptées aux compétences visées. La formation ne s'appuie pas sur une approche par programme ou par compétences, même si les compétences sont détaillées dans les fiches matières. La présence de projets inter-départements favorise la pluridisciplinarité et l'acquisition de compétences diverses, mais elles ne sont pas valorisées dans l'évaluation.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les séquences pédagogiques sont variées et adaptées aux besoins de la formation. L'approche par projets est présente de façon importante, avec 12 crédits qui lui sont dédiés. Les espaces pédagogiques sont en adéquation avec les pratiques pédagogiques que l'équipe enseignante veut développer.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation n'est pas particulièrement adaptée pour une ouverture à l'international. Les enseignements d'anglais sont modestes (40 heures uniquement en M1), de même qu'une préparation à la certification TOEIC qui est proposée, même si aucun étudiant ne s'y présente. Aucun autre enseignement n'est réalisé en langue anglaise.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore complètement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation s'ouvre à l'apprentissage à la prochaine rentrée sans que soient détaillés les dispositifs de sa mise en œuvre. La formation est ouverte à la formation continue, mais aucun étudiant n'a profité du dispositif. Aucun dispositif particulier n'est évoqué.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics, attractivité qui est en forte augmentation. L'équipe pédagogique participe aux dispositifs d'information mis en place par l'établissement et l'école, et constate une augmentation de l'attractivité du diplôme, passant de deux à quatre candidats par place, avec une augmentation significative des candidatures à l'international attribuées aux actions de communication de l'école.

La formation suit de manière correcte la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite, proche de 100 % hors abandons (qui peuvent représenter jusqu'à 25 % des inscrits et être expliqués en partie seulement par la crise sanitaire), est très satisfaisant. Une analyse de la raison des abandons aurait été appréciée. Aucun dispositif particulier n'est mis en place pour l'aide à la réussite.

La formation analyse de manière pas assez pointue l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par intermédiaire des enquêtes réalisées par l'établissement et au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Le dispositif de suivi de l'insertion professionnelle est assuré par le SEIP (service des enquêtes et de l'insertion professionnelle). L'équipe pédagogique constate la bonne insertion à 30 mois (100 % d'insertion) tout en regrettant un manque d'enquête à plus court terme. La formation répond aux besoins des entreprises régionales comme le montre l'insertion professionnelle (qui concerne des effectifs réduits) même s'il n'y a pas de réelle analyse de la qualité de des postes occupés par les diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens à consolider pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée d'un nombre cohérent d'intervenants (19 intervenants, dont 14 titulaires), même si les intervenants extérieurs sont en nombre insuffisant. Elle pilote le Diplôme de façon autonome et déplore le manque d'aide de la part de l'établissement.

La formation n'a pas défini de processus très clair d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'évaluation des enseignements n'a pas encore été mise en place. Le conseil de perfectionnement est conforme à la politique de l'établissement. Il ne semble cependant pas avoir trouvé son mode de fonctionnement. Le compte-rendu présenté ne montre pas de participation d'étudiants et ne montre aucun débat sur l'insertion professionnelle (quantité, qualité), qui devrait servir de base à l'évolution de la formation.

Conclusion

Points forts

- Insertion professionnelle à 30 mois,
- Réussite étudiante,
- Ancrage territorial.

Points faibles

- Manque d'analyse stratégique,
- Absence d'évaluation des enseignements,
- Professionnalisation insuffisante,
- Enseignement insuffisant de l'anglais,
- Conseil de perfectionnement à retravailler.

Recommandations

- La formation doit renforcer son processus d'amélioration continue, en intégrant l'évaluation des enseignements et l'analyse de l'insertion professionnelle dans sa réflexion avec les partenaires du monde socio-économique au sein du conseil de perfectionnement,
- La part de la professionnalisation des enseignements (développement des sujets traités, participation des partenaires industriels dans le coeur de métier, ...) doit être augmentée,
- La formation gagnerait à formaliser des partenariats industriels (conventions de partenariat par exemple). L'ouverture en apprentissage devrait aider à renforcer ce type de partenariats.

MASTER MATHÉMATIQUES ET APPLICATIONS

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Mathématiques et applications* appartient au pôle sciences du numérique et de l'ingénieur de l'Université de Reims. Il comprend trois parcours : *Calcul scientifique (CS)*, *Mathématiques fondamentales (MF)* et *Statistique pour l'évaluation et la prévision (SEP)*. Le parcours *MF* distingue deux sous-parcours, le premier orienté vers la recherche, et le second dédié à la préparation à l'agrégation de mathématiques. Les deux parcours *SEP* et *CS* ont une vocation plus professionnalisante. Le master est proposé sur le site de Reims, et accueille 30 à 40 étudiants par an, également répartis sur les parcours. Le parcours *MF* est en cours de co-accréditation avec l'université Al-Farabi au Kazakhstan.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation partielle avec la stratégie formation de l'établissement. Le master présente des parcours diversifiés intégrant les politiques de l'établissement, mais peu tourné vers la professionnalisation. Le master *Mathématiques et applications* s'inscrit dans l'axe stratégique de l'établissement, le développement d'une offre de formation maîtrisée et attractive. Ses parcours appliqués partagent certains enseignements avec d'autres parcours de master, tout en conservant un positionnement spécifique (parcours *SEP* du master *APE (Analyse et politique économique)*, master *Informatique et mécanique*). Des partenariats locaux (rectorat, CHU, ...) sont évoqués sans être particulièrement analysés. Il en est de même des enseignements pluri ou interdisciplinaires.

La formation commence à s'ouvrir à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Au plan international, depuis 2020, une démarche de co-accréditation du parcours *MF* est en discussion avec l'université Al-Farabi au Kazakhstan, concrétisée par l'arrivée de six étudiants boursiers de cette université en 2021.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation est clairement adossée au laboratoire de mathématiques de Reims, UMR CNRS. Ses enseignants-chercheurs participent majoritairement aux enseignements (31 enseignants-chercheurs). Le laboratoire propose stages et activités d'initiation à la recherche aux étudiants du master, même si ces activités ne sont pas clairement identifiées (seules 30 heures sont identifiées dans le parcours recherche). Les enseignements par et pour la recherche représentent près de 330 heures ce qui est cohérent avec les objectifs de la formation et qui sont complétés par 20 semaines de stage.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation, mais dont l'évaluation est délicate. Les relations avec le monde socio-économiques sont, en effet, présentées de manière très informelle. De nombreux professionnels participent aux enseignements (12 professionnels intervenant pour plus de 250 heures dans l'ensemble de la mention), mais majoritairement dans les deux parcours professionnalisants. Les enseignements spécifiques de professionnalisation se limitent à la préparation à la recherche d'emploi.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La certification SAS assurée par le parcours *SEP* en atteste même si nous pouvons regretter que les méthodes pédagogiques utilisées ne soient pas détaillées dans le dossier d'auto-évaluation. L'équipe pédagogique ne s'est appropriée ni l'approche programme, ni l'approche par compétences, qui sont des objectifs de l'établissement.

La formation ne développe et ne diversifie que très peu ses pratiques pédagogiques. Le master repose sur une organisation pédagogique très classique. Le dossier ne mentionne aucune particularité ni diversité dans les méthodes pédagogiques ou les modalités d'enseignement.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que très faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. La formation ne présente pas de dispositifs spécifiques en vue de l'internationalisation, ce qui paraît peu en phase avec le projet de co-accréditation avec le Kazakhstan. Le volume d'heures d'anglais proposé (28 heures) est globalement faible, et les étudiants ne font pas de certification. Aucun autre enseignement en langue anglaise n'est prévu à court terme ; cela n'est visiblement pas une priorité des responsables de la formation ce qui est là encore étonnant par rapport au projet avec le Kazakhstan.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucun élément d'adaptation à la formation continue n'est disponible, et seulement un étudiant sur la période concernée. L'alternance n'est pas proposée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe pas et suit de manière très limitée son attractivité auprès de ses différents publics. Aucun dispositif particulier n'est décrit concernant le développement de l'attractivité. Cette dernière est moyenne (deux candidatures pour une place en capacité d'accueil sur l'ensemble du master pour les candidatures via e-candidat), avec une augmentation annoncée des candidatures des étudiants étrangers sans que des chiffres ne soient avancés pour confirmer cette annonce. Le nombre d'admis est tout juste supérieur au nombre d'inscrits indiquant donc une déperdition très faible.

La formation suit de manière très correcte la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont moyens à très bons, entre 75 % et 90 % selon les parcours de M1, et entre 80 et 90 % en M2 selon les parcours de M2. Certains étudiants n'ont pu réussir leur année car ils n'ont pu trouver de stage en période de crise sanitaire. Cependant il n'est pas précisé si des mesures d'accompagnement avaient été mises en place.

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi, mais aucune analyse n'est proposée dans le dossier. L'équipe pédagogique double l'étude de la SEIP par sa propre enquête interne. Compte-tenu des effectifs de répondants (très variable d'un parcours à l'autre, de 17 % à 100 % et en fonction des années) il n'est pas facile de tirer des enseignements pour chacun des parcours. Dans l'ensemble, on observe une très bonne insertion sur tous les secteurs visés par les différents parcours. Les taux d'insertion sont bons (aucun diplômé en recherche d'emploi après 30 mois, avec un taux de réponse en moyenne de 70 %) avec une proportion importante de diplômés s'orientant vers le professorat en *Mathématiques*, et une majorité des autres diplômés s'insérant dans le secteur privé avec des qualifications adaptées à leur parcours. Les poursuites d'étude concernent soit l'entrée en doctorat (14 doctorants en trois ans à l'URCA pour le parcours MF), soit la préparation spécifique aux concours de l'enseignement secondaire.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée au total de 48 personnes avec 2/3 d'enseignants statutaires. Le dossier ne fait pas apparaître de manque important en termes de besoins d'encadrement. Il ne mentionne pas d'utilisation d'outils de pilotage.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique organise une enquête d'évaluation anonyme, qui est utilisée en conseil de perfectionnement pour faire évoluer la formation. La composition du conseil de perfectionnement n'est pas indiquée et le compte-rendu fourni ne permet pas d'identifier les rôles des participants. Il apparaît à la lecture de ce compte-rendu que le conseil de perfectionnement ne répond pas à ses objectifs, en ne procédant pas à une analyse stratégique de la formation, mais en se concentrant plus sur les avis étudiants qui concernent principalement le fonctionnement pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Des parcours diversifiés,
- Des bons taux d'insertion,
- De bons taux de réussite.

Points faibles

- Manque général d'analyse et de prospective,
- Professionnalisation insuffisante,
- Pas de déploiement du programme en blocs de compétences,
- Enseignement insuffisant de l'anglais et absence de certification en langues.

Recommandations

- Procéder à une analyse précise des forces et faiblesses des différents parcours, mais également à une bonne caractérisation des métiers visés,
- La solution de l'alternance doit être analysée finement dans le respect des priorités de l'établissement pour renforcer le partenariat avec le secteur professionnel hors métiers de l'enseignement,
- Faire une place aux enseignements spécifiques de professionnalisation quasi-inexistants dans la maquette,
- L'internationalisation de la formation, en devenir avec une co-accréditation à venir, doit être anticipée et préparée (renforcement de l'enseignement en anglais).

MASTER PHYSIQUE APPLIQUÉE ET INGÉNIERIE PHYSIQUE

Établissements

Université de Reims Champagne-Ardenne - Université de Technologie de Troyes

Présentation de la formation

Le master *Physique appliquée et ingénierie physique* (master PAIP), co-portée par l'UFR (unité de formation et de recherche) sciences exactes et naturelles de l'université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et l'université de technologie de Troyes (UTT), accueillant près de 90 étudiants, est accessible en formation initiale et en formation continue. Il propose trois parcours : *Physique, Spectrométrie, Ingénierie et instrumentation (PSI²)* uniquement dispensé sur le campus Moulin de la Housse de Reims, *Mécanique, Matériaux et Procédés Avancés (MMPA)* et *Nanooptics and Photonics (NANO-PHOT)* complètement dispensé en langue anglaise. Les étudiants des parcours MMPA et NaNO-PHOT suivent leurs enseignements sur le campus rémois du Moulin de la Housse ou à l'université technologique de Troyes (UTT) en fonction des semestres.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans le schéma licence ou bachelor – master – doctorat de l'établissement. Elle offre une poursuite d'études aux diplômés de niveau Bac+3 et vers la recherche et le doctorat, y compris pour les élèves ingénieurs de l'UTT en leur donnant la possibilité d'un double diplôme en dernière année. Ce dernier point ne concerne cependant que les parcours M2 MMPA et Nano-PHOT. L'ouverture du parcours Nano-PHOT est directement issue de l'obtention du projet d'école européenne de recherche (EUR) Nano-Optics et Nanophotonics par l'UTT et participe à la visibilité des domaines en lien avec la physique et fait écho à un campus champardennais (co-accréditation URCA et UTT) et au-delà. La formation bénéficie du soutien financier obtenu via le Programme Investissements d'Avenir (PIA3, projet PIA3 NANO-PHOT).

Le master est très largement ouvert à l'international avec un parcours tout en anglais et des conventions de doubles diplômes. Le parcours NANO-PHOT est conçu pour favoriser l'accueil d'étudiants étrangers en proposant l'ensemble de son enseignement en langue étrangère. Il bénéficie également de conventions de double diplôme avec des universités taiwanaises (trois universités concernées) et le Mexique (une université concernée). Le dossier ne précise pas les conditions fixées à l'obtention des diplômes. Sans que l'origine et le parcours choisi ne soient indiqués, les étudiants internationaux représentent entre 27 et 49 % des inscrits. Le Programme Investissements d'Avenir (PIA3, projet PIA3 NANO-PHOT) permet d'aider à la venue d'étudiants étrangers ou peut bénéficier aux étudiants de la formation pour réaliser un stage dans une université partenaire de l'établissement. Le nombre d'étudiants ayant bénéficié d'une mobilité sortante ou entrante reste cependant limité sur la durée du contrat (entre deux et huit étudiants entrants ou sortants/an). Aucune mobilité sortante d'enseignants-chercheurs ou chercheurs, n'a été effectuée sur la durée du contrat.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche clair et clairement explicité. Plusieurs unités de recherche sont engagées avec une forte implication des laboratoires de l'UTT, Lumière nanomatériaux et nanotechnologies (L2n), LASMIS (Laboratoire des Systèmes Mécaniques et d'Ingénierie Simultanée), et GAMMA3 (Génération Automatiques de Maillage et Méthodes Avancées), qui introduit, de fait, la pluridisciplinarité et une sensibilité aux préoccupations environnementales au regard de ses domaines d'expertise (interface biologie/chimie/physique). Au-delà des interventions d'enseignants chercheurs ou séminaires, la formation intègre des unités d'enseignement dédiées à la recherche, l'accueil de stagiaire ou la réalisation de projet. Le volume consacré à la formation à la recherche représente entre 25 et 30 % des heures pour les parcours PSI² et MMPA et près de 60 % pour la filière internationale. L'intégrité scientifique est abordée et la maquette propose bien des enseignements dédiés à la recherche bibliographique, assurés par des personnels des bibliothèques universitaires et à la communication (parcours PSI² et MMPA). Il est remarquable que dans la filière NANO-PHOT, les étudiants soient sensibilisés au dépôt de projet type ANR (agence nationale de la recherche), on regrette que cela ne soit pas généralisé aux autres parcours.

La formation entretient des relations modérées avec le monde socio-économique mais intègre des éléments de professionnalisation. Le lien avec le monde socio-économique est moins prégnant même si quelques heures d'enseignement sont consacrées à la connaissance du monde de l'entreprise, la propriété intellectuelle (parcours PSI² et NANO-PHOT) ou à l'entrepreneuriat (parcours NANO-PHOT).

Il reste regrettable que toute la mention ne bénéficie pas de ces connaissances. Comme déjà remarqué lors de la précédente évaluation, le nombre d'intervenants reste trop faible au niveau de la mention comme au niveau des parcours (deux intervenants par parcours) et, par voie de conséquence, le nombre d'heures assurées (14 heures au total). L'absence d'ouverture à l'apprentissage ne favorise pas la visibilité et la lisibilité de la formation auprès des industriels. Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) a été formulée sur la durée du contrat. L'accueil d'élèves ingénieurs alternant de l'UTT inscrits en M2 pour l'obtention d'un double diplôme, et leur faible nombre (deux par an), ne peut suffire à la connaissance de ce master.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le programme du master est conçu avec une progressivité tout au long des deux années. Les parcours *PSI²* et *MMPA* sont mutualisés en M1 avec 12 crédits ECTS de différenciation, et le parcours *NANO-PHOT*, enseigné en anglais est totalement différencié. L'organisation du master 2 parcours *MMPA* et de la dernière année d'ingénieur (UTT) rend possible l'accueil d'élèves ingénieurs préparant leur dernière année en alternance. Le programme n'est cependant pas décliné en blocs de compétences.

La formation développe et diversifie modérément ses pratiques pédagogiques. Le master accorde une part notable à la mise en situation (TP (près de 20 % des heures), projet tutoré, labproject, stage en M1 et M2). Peu d'innovations pédagogiques existent cependant bien qu'un investissement important en matériels et équipements ait été effectué. La formation peut être suivie, à l'exception des heures de travaux pratiques, à distance et dispose d'outils le permettant. Le dossier ne précise pas le mode à distance réellement proposé aux étudiants (formation tout à distance, hybride ou comodale).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'enseignement des langues est présent et cohérent avec l'ouverture à l'international du master. Des cours de langues sont présents dans les deux années et s'adaptent à la population accueillie : l'anglais pour les parcours non internationaux (50 heures, parcours *MMPA* et *PSI²*) et le français langue étrangère (*FLE*) pour le parcours *NANO-PHOT* (70 heures). D'autres cours de langues peuvent être suivis à l'UTT ou via le dispositif *Altissia* mis à disposition par l'URCA. En cohérence avec la nécessité de justifier d'un niveau B1 en anglais pour l'obtention du diplôme, la formation propose une certification (Cambridge Linguaskill, TOEIC), qu'elle étend d'ailleurs à d'autres langues.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas réellement adaptés aux publics de la formation continue. La formation n'est pas accessible par le biais de l'alternance et accueille très peu d'étudiants en formation continue (un seul dans le cadre d'une VAE sur l'ensemble de la période considérée). Deux contrats d'apprentissage ont été signés par an, mais il s'agissait d'étudiants ingénieurs de la formation matériaux mécanique de l'UTT.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit, mais modestement son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la mention est moyenne. Plutôt juste en M1, des entrées sont en revanche notables entre le M1 et le M2. Le nombre de candidatures est globalement compris entre un, quatre et deux fois le nombre maximum d'étudiants admissibles (82 en sommant les capacités d'accueil des trois filières). Comme déjà observé lors de la précédente accréditation et, malgré une restructuration de l'offre de physique, les effectifs restent faibles en première année. Le nombre d'inscrits est toujours très inférieur à la capacité d'accueil, au mieux elle est proche de 50 % (une quinzaine d'étudiants pour le parcours *PSI²* sur la période évaluée) voire très faible et très variable pour le parcours *MMPA* (entre 0 et 10 étudiants). Le dossier ne précise pas toujours la part des étudiants provenant de la filière Études en France et le nombre exact d'élèves ingénieurs intégrant les parcours ; la provenance géographique et la nature du diplôme ne sont pas non plus indiquées. La seconde année voit quant à elle une augmentation significative de ses effectifs. Si pour le parcours *PSI²*, cette augmentation est plus marginale, elle permet aux parcours *MMPA* et *NANO-PHOT* d'atteindre des effectifs proches de la capacité d'accueil (25 étudiants). Le parcours tout en anglais voit des effectifs de M2 globalement constant sur la durée du contrat (entre 20 et 24 étudiants). La possibilité d'un double diplôme en dernière année pour les élèves ingénieurs de l'UTT (parcours *MMPA* et *NANO-PHOT* concernés) explique tout ou partie de cette évolution. Le dossier ne permet pas de savoir si d'autres sources d'étudiants (doubles Diplômes avec Taïwan et le Mexique) y contribuent et pour quelle part. La communication sur la mention devra être renforcée.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais cette dernière n'est pas toujours au niveau attendu. Les taux de réussite en M1 sont moyens en première année alors même que les promotions sont de petite taille (compris entre 67 et 77 %). Les taux de réussite observés en seconde année sont différents en fonction des parcours. S'ils sont bons pour les spécialités *Nano-Phot* et *MMPA* (92 % en moyenne), ils sont plutôt faibles pour le parcours *PSI2* (56 %). La non-validation du stage de fin d'études ne peut pas expliquer l'ensemble de ces échecs. Le seul dispositif d'enseignant référent ne permet clairement pas de jouer sur la réussite des étudiants et n'empêche pas les abandons qui ne sont parfois plus anecdotiques (jusqu'à 24 %) et que la crise sanitaire ne peut pas expliquer totalement.

La formation analyse, mais difficilement l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Il est compliqué de donner un avis pertinent sur le devenir des diplômés compte tenu du nombre de réponses aux enquêtes menées (de 33 % à 70 %), sans qu'il ait été précisé l'origine des étudiants (élève ingénieur ou non) ou par le changement d'appellation des parcours et la création du nouveau parcours. Des données de l'équipe de formation auraient pu lever ces difficultés. Sur base des quelques données, les postes occupés par les diplômés sont en accord avec le niveau et les compétences attendues à la sortie du master. La poursuite en doctorat concerne 25 % des diplômés, à l'URCA comme dans une autre université. Le domaine ou le laboratoire de l'URCA concerné n'est pas précisé.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Le pilotage tient compte du co-portage du master par les deux établissements URCA et UT, mais distingue le parcours international. Un responsable issu de chacun des deux établissements porteurs est logiquement désigné. Les liens avec les instances des établissements co-accrédités ne sont pas décrits.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe de pilotage peut s'appuyer sur un conseil de perfectionnement, mais celui-ci n'a pas vocation à coordonner les parcours, il doit permettre d'élaborer une stratégie de développement au niveau de la mention. La création d'un comité de pilotage avec la mission de traiter des aspects pédagogiques et plus généralement des préoccupations quotidiennes du master (communication, mobilité) doit permettre de recentrer le rôle du conseil de perfectionnement. Uniquement proposé pour la filière internationale, l'absence de ce dispositif pour les deux autres parcours interpelle. L'évaluation de la formation est organisée mais peu aboutie. L'enquête est menée à la fois auprès des étudiants de 1ère et de deuxième année et de manière logiquement anonyme. En revanche le taux de réponse est assez décevant avec moins de 2/3 des réponses attendues. L'équipe de pilotage doit s'emparer de cette approche.

Conclusion

Points forts

- Internationalisation bien présente (un parcours dédié, des universités étrangères partenaires),
- Formation à la recherche bien empreinte dans la formation,
- Formation bien ancrée dans son territoire.

Points faibles

- Taux de réussite globalement moyens en M1 comme en M2,
- Trop faibles liens avec le monde socio-économique,
- Suivi des diplômés insuffisant,
- Évaluation des enseignements à conforter.

Recommandations

- Mise en place d'aide à la réussite pour en améliorer les taux de réussite (enseignement de remise à niveau, accompagnement pendant le stage),
- Effort de communication à mener pour augmenter l'attractivité de la formation dès sa première année,
- Renforcer les interventions de professionnels du monde socio-économique dans la formation et proposer une approche par blocs de compétences pour augmenter la lisibilité de la formation auprès de ce milieu,
- Conforter l'évaluation des enseignements et généraliser les comités de pilotage.

MASTER RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATION

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Réseaux et télécommunication* comporte deux parcours *ASR (Administration et sécurité des réseaux)* et *DAS (Développement d'applications et sécurité)*, accueillant respectivement de 45 à 50 étudiants (*ASR*), et de 25 à 30 étudiants (*DAS*). Il appartient au pôle SNI (sciences du numérique et de l'ingénieur). Il se déroule sur le site de Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master *Réseaux et télécommunication* est une formation professionnalisante jeune, bien équilibrée, qui offre des perspectives intéressantes autour d'une attractivité en progression. Il s'inscrit dans les orientations pédagogiques de l'établissement, en particulier avec un développement très fort de l'apprentissage pour les deux parcours. Il s'inscrit dans la continuité de la licence *Informatique*, et est complémentaire des masters *Calcul haute performance et simulation (CHPS)* et *Informatique* avec lequel il partage trois unités d'enseignement et des UE transversales. Le master présente un partenariat avec la marine nationale qui n'est curieusement analysé qu'en terme d'attractivité. La pluridisciplinarité est présente à chaque semestre. La formation a développé un outil de TP virtuels dans le cadre du PIA Dune Éole.

La formation n'est pas ouverte à l'international. La formation n'inclut pas de dimension internationale. En effet aucune mobilité entrante et sortante n'a été observée pendant la période concernée même si les responsables s'appuient sur les services de l'établissement.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation s'appuie sur deux laboratoires de recherche reconnus (CReSTIC et LICIS), dont les enseignants-chercheurs constituent la majorité des participants (sept enseignants-chercheurs pour 609 heures d'enseignement sur 1500 heures au total). L'initiation à la recherche est bien présente, incluant recherche bibliographique, TER et stages, en rapport avec les objectifs de la formation, mais avec un nombre d'heures limité (21 heures d'enseignement spécifique) sans compter la période de stage.

La formation entretient de fortes et solides relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Les interactions avec le milieu socio-économique sont nombreuses, soutenues par la place importante de l'apprentissage, qui est proposé sur les deux années depuis 2020, mais avec des groupes mélangeant formation initiale et par alternance. La participation aux enseignements de 11 professionnels, c'est à dire plus que le nombre d'enseignants chercheurs impliqués dans la formation, représente environ 30 % des enseignements du cœur de métier, offrant une expérience concrète et significative aux étudiants.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Les enseignements sont organisés sous la forme de blocs de compétences. Plusieurs certifications (CISCO - Réseaux, LPI - Système Linux, ...) sont proposées, ce qui est indispensable compte tenu de la thématique du master. Aucune autre prise en compte de compétence externe n'est proposée.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation propose des pratiques pédagogiques diversifiées, avec en particulier la participation au PIA Dune Éole qui a permis le développement de TP spécifiques en phase avec les besoins du diplôme. Les enseignements peuvent être suivis à distance et répondre ainsi à des besoins spécifiques en particulier pour les apprenants dont le lieu d'alternance est loin de Reims.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Aucun élément particulier n'est proposé pour favoriser le développement à l'international. La place de l'anglais est importante et le volume horaire de l'enseignement d'anglais est conforme aux objectifs du diplôme (70 heures en tout). Cependant aucun enseignement n'est prévu en langue anglaise et aucune certification en langues n'est proposée aux étudiants.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont parfaitement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation est parfaitement adaptée aux publics de la formation continue et de l'alternance. Ainsi les étudiants en alternance dans des entreprises éloignées peuvent suivre les enseignements à distance. Les chiffres de la formation continue (contrats de professionnalisation) et de l'alternance sont très bons, en forte augmentation sur trois ans (de 18 en 2018-2019 à 41 en 2020-2021, date d'ouverture en alternance du parcours DAS), avec la quasi-totalité des étudiants en deuxième année concernés par l'un de ces dispositifs. Dans la période considérée, la répartition entre les contrats d'apprentissage et de professionnalisation a évolué vers une part plus importante de l'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière précise son attractivité auprès de ses différents publics. Une grande attention est même portée à l'attractivité. Plusieurs initiatives ont été développées par l'équipe pédagogique en vue d'augmenter l'attractivité du diplôme (par exemple participation aux forums d'information, communication sur réseaux sociaux). Elles ont porté leurs fruits, avec une augmentation du nombre de candidats sur les deux parcours (passant de 126 à 189 candidatures en trois ans), et plus particulièrement sur le parcours DAS qui demeure cependant en retrait par rapport au parcours ASR. Le rapport entre nombre d'admis et nombre de candidats est stable entre un pour deux et un pour trois sur la période de référence.

La formation suit de manière correcte la réussite de ses étudiants. Les résultats des étudiants sont bons (au-delà de 85 % de réussite), et bien suivis par l'équipe pédagogique, en particulier pendant la période Covid-19. Cependant il faut noter une hétérogénéité de la réussite entre les deux parcours, le parcours DAS présentant des taux de réussite plus faibles et plus fluctuants (entre 54 % et 88 % en M1 et entre 70 % et 82 % en M2). Cependant un accompagnement spécifique sous la forme de ressources en ligne a été mis en place pour les étudiants éprouvant des difficultés. De plus un accompagnement à la recherche de stage s'est également avéré nécessaire pour le parcours DAS.

La formation analyse la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En raison de la jeunesse de la formation, les données à 30 mois et à 18 mois ne sont pas encore disponibles. Il est dommage que l'équipe pédagogique ne pratique pas sa propre enquête, en particulier pour mesurer l'insertion dans les premiers mois après l'obtention du diplôme. Le nombre de poursuite d'études est très faible avec une seule poursuite en thèse en trois ans, ce qui peut s'expliquer par l'orientation du diplôme. En dépit du manque de données, le nombre de contrats d'alternance proposés, allié au taux très faible de poursuite d'études des premières promotions, est très prometteur pour l'insertion professionnelle des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de l'ensemble des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est déséquilibrée, avec une équipe d'enseignants-chercheurs restreinte (sept en tout) et dont plus de la moitié des enseignements repose sur deux enseignants-chercheurs (les responsables de parcours qui ont donc une charge de responsabilités administratives très importante). Cette situation peut être dangereuse pour la pérennité de la formation. L'équipe pédagogique est complétée par des professionnels (11 en tout), mais la fragilité de l'équipe demeure. La mesure des coûts se fait dans la limite des préconisations de l'établissement. Dans le contexte tendu en ressources humaines de l'établissement, l'excellente mutualisation des deux parcours favorise la soutenabilité du diplôme.

La formation définit un processus partiel d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Aucune évaluation des enseignements n'a encore été mise en place. Un conseil de perfectionnement a été constitué en accord avec les règles de l'établissement. Il n'a cependant été réuni qu'une seule fois en raison des problèmes sanitaires. Le compte-rendu fourni, correspondant à la première année de référence, ne permet pas de connaître le rôle des participants, et montre peu de débats stratégiques, en l'absence de données sur l'insertion des étudiants.

Conclusion

Points forts

- L'adaptation à l'alternance et à la formation continue,
- La professionnalisation,
- La participation de représentants du monde socio-économique,
- La complémentarité des parcours.

Points faibles

- La démarche d'amélioration continue,
- Une équipe pédagogie restreinte et à l'implication déséquilibrée,
- Pas d'internationalisation et de certification en langues.

Recommandations

- Se saisir de la problématique de l'amélioration continue, sans attendre les seules données des services spécialisés de l'établissement. La conduite d'évaluations internes des enseignements, mais surtout la mise en place d'un suivi du devenir des étudiants sont nécessaires pour permettre au conseil de perfectionnement de jouer pleinement son rôle et pour adapter la formation aux besoins des futurs employeurs,
- L'équipe pédagogique doit également être étoffée, en particulier si l'on veut permettre la mise en place d'une véritable internationalisation en phase avec les objectifs de l'établissement.

MASTER RISQUES ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Risques et environnement* de l'université de Reims Champagne-Ardenne qui accueille près de 80 étudiants est une formation à Bac+5 qui propose trois parcours *Biodiversité santé environnement* (M2 BSE), *Management environnemental, déchets, énergie* (M2 MEDE) et *Sécurité, qualité, hygiène, environnement* (M2 SQHE) avec une distinction dès la première année. Ces parcours sont tous proposés à l'alternance (contrat de professionnalisation ou d'apprentissage) et à la formation continue et sont dispensés sur le campus du Moulin de la Housse à Reims.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en parfaite adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Le master répond à l'objectif de l'établissement de proposer des formations professionnalisantes en répondant aux spécificités et besoins territoriaux. Il s'inscrit également parfaitement dans l'offre globale de formation LMD de l'établissement en permettant la poursuite d'études à plusieurs licences locales (principalement les licences *Sciences de la vie et de la terre*, et *Sciences de la vie*) et en permettant une poursuite en thèse à l'issue de certains parcours (sauf SQHE). Le lien licence – master est d'autant plus visible que la licence *Science de la vie* possède un parcours préparant à son entrée (parcours *Science de l'environnement*). Du fait des domaines abordés dans le master, la place du développement durable et des problématiques et évolutions sociétales sont incontournables (plus de 70 % des heures). Il en est de même sur la pluridisciplinarité puisque les thématiques des parcours ne peuvent qu'être correctement abordées en apportant des connaissances à la fois de biologie, de chimie, de droit, de géosciences ou relevant du domaine du SHS (sciences humaines et sociales). Le master implique d'ailleurs cinq départements de l'unité de formation et recherche (UFR) sciences exactes et naturelles de l'Université.

La formation est ouverte à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement.

L'ouverture à l'international s'exprime par le développement de partenariats spécifiques. La formation a des accords, à la fois, avec le centre universitaire de formation en environnement et développement durable (CUFE) de l'université de Sherbrooke au Canada et surtout l'université Hassan Premier de Settat au Maroc avec laquelle les relations vont au-delà d'une mobilité d'étudiants ou d'enseignant puisqu'il existe un accord de double diplomation dans le cadre du parcours SQHE. Les mobilités sont encore timides avec deux mobilités entrantes (Canada, Maroc) et deux sortantes (Canada) d'étudiants sur la période évaluée. Dans ces cadres, la formation bénéficie du support du service des relations internationales.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Le master RE intègre une initiation à la recherche même si elle n'est pas équivalente dans tous les parcours. La formation est adossée à principalement trois laboratoires, les laboratoires SEBIO (Stress Environnementaux et Biosurveillance des milieux aquatiques), ESCAPE (Epidémiologie surveillance et circulation de parasites dans les environnements) et GSMA (Groupe de spectrométrie moléculaire et atmosphérique) et bénéficie de leur implication dans le pôle scientifique d'activité de l'URCA Agrosociétés, environnement, biotechnologies et bioéconomie (AEBB). Le parcours BSE est le plus empreint de la formation à la recherche, le parcours SQHE s'affichant comme un parcours professionnel. Il est remarquable que des travaux pratiques puissent se faire au sein des laboratoires en plus de l'accueil de stagiaires (27 % pour le parcours BSE) ou des interventions de chercheurs et enseignants-chercheurs. L'organisation de la formation propose un enseignement sur la gestion de projet de recherche. La recherche bibliographique et la veille documentaire ne sont pas formalisées dans le programme du master, mais les étudiants y sont sensibilisés et l'ont été en licence. La déontologie et l'intégrité scientifique sont abordées au cours d'enseignements par des enseignants chercheurs comme des intervenants du monde socio-économique.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation prenant différentes formes. Les sociétés privées accueillent des stagiaires et/ou des apprentis (parcours MEDE et SQHE). Des représentants participent au conseil de perfectionnement et surtout interviennent en première et seconde année dans des enseignements de spécialité ou de connaissance du monde professionnel. La labellisation par le pôle IAR (Industrie et AgroRessources) doit participer à la visibilité du master. La formation continue n'est, en revanche, pas encore à la hauteur de ce que ces liens pourraient permettre. Peu de validations des acquis professionnels (cinq VAP) ou de l'expérience (deux VAE) ont été obtenues sur la durée du contrat.

Les étudiants sont préparés à leur insertion grâce à un partenariat avec l'Apec (association pour l'emploi des cadres) et sont aussi informés des possibilités d'entrepreneuriat par l'intervention de l'incubateur Créativ'labz.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'organisation pédagogique respecte la progressivité et quelques originalités pédagogiques sont proposées. Son calendrier est adapté aux possibilités de suivre le master en formation initiale ou par alternance, mais son organisation n'est pas basée sur l'approche par compétences. Le parcours SQHE tient compte de la double diplomation avec le Maroc (effet sur le M2). Sans que l'on en connaisse les modalités, les étudiants voient leurs responsabilités dans les associations Alumni valorisées. Plus généralement, les étudiants ne disposent pas de portefeuille et la reconnaissance d'autres actions ne sont pas mentionnées.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. En plus d'enseignements classiques, les étudiants du master réalisent des projets, participent à l'organisation de colloque (parcours SQHE), réalisent des stages en première (12 semaines en moyenne) et seconde année (cinq à six mois) et, en bonne cohérence avec les disciplines enseignées, des sorties terrains sont programmées. Quelques innovations pédagogiques existent déjà (jeux de rôle, pédagogie inversée) et se déploient dans la mention via le partage d'expérience. Les espaces pédagogiques sont en cohérence avec les pratiques développées.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faiblement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Des cours d'anglais sont répartis sur les trois premiers semestres et sont mutualisés (65 heures), mais pour un volume anecdotique. D'autres enseignements sont réalisés en langue anglaise, mais dans un volume faible (33 heures) et qui ne concernent qu'un seul parcours de M2. Une certification en anglais n'est pas exigée pour l'obtention du diplôme. On peut regretter que seul un niveau B2 soit requis en fin de formation, un niveau supérieur pourrait participer à la promotion des mobilités.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont quelque peu adaptés aux publics de formation continue et en alternance. Le public de la formation continue (entre un et trois inscrits) bénéficie d'un suivi individuel. Un livret d'apprentissage pour un suivi des alternants n'est quant à lui pas évoqué.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit convenablement son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation est en forte progression sur la période. Le nombre de candidatures françaises progresse sur l'ensemble du contrat avec une très forte augmentation en fin de période (près d'un facteur 2). Les demandes via *Études en France* ne sont pas portées à notre connaissance. La tendance est la même pour les trois parcours. La taille des promotions est très proche (parcours BSE, 15 inscrits en moyenne) ou atteint (14 en SQHE et 11 en MEDE) la capacité d'accueil déclarée (20 pour BSE et 12 pour SQHE et MEDE). Le parcours SQHE voit son effectif augmenter jusqu'à doubler entre la première et seconde année, vraisemblablement en lien avec la double diplomation (université de Settat au Maroc).

La formation suit correctement la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont très bons à excellents (83 % à 100 %) pour les parcours MEDE et SQHE et pour chacune des deux années (deux échecs maximum/an). La réussite dans le parcours BSE est plus variable et globalement moins bonne en première année (66 % à 86 % ; deux à cinq étudiants concernés/an). On retrouve de très bons taux en M2 (un à deux échecs). Les échecs sont tous expliqués dans le dossier et ne remettent pas en cause la sélection des candidats.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. L'insertion des diplômés est très bonne et rapide. Il est apprécié que la formation ait implémenté les données de l'établissement (réalisées par le service des enquêtes et de l'insertion professionnelle (SEIP)) avec ses résultats d'enquête. Pour les filières SQHE et MEDE, 90 à 100 % des diplômés sont en emploi après six mois (et 100 % à 30 mois). Le niveau des postes occupés est en cohérence avec le niveau d'études. Pour le parcours BSE, l'insertion est plus variable (au moins bien 70 % en emploi après 30 mois) et dans des emplois inférieurs au niveau Bac+5 au regard du salaire moyen annoncé. Entre deux et cinq diplômés qui ont suivi le parcours BSE poursuivent en thèse, en accord avec les objectifs de cette spécialité qui se veut plus orientée recherche.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est particulièrement diversifiée et nombreuse dans cette formation et laisse une part assez remarquable aux intervenants du monde socio-économique (44 personnes sur les 93 intervenants dans la formation). On peut également souligner l'intervention d'enseignants-chercheurs d'autres universités (Lorraine, Paris, Le Havre, par exemple) et l'implication des enseignants également dans la formation au Maroc.

La formation définit une esquisse de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais nécessitant un renforcement. Le pilotage de la formation présente quelques défauts facilement corrigeables. Il faut cependant souligner que le pilotage du parcours SQHE tient bien compte du lien privilégié avec les collègues marocains (double diplomation) en ayant constitué des commissions de recrutements, des jurys et une équipe pédagogique mixtes. L'articulation du pilotage de la mention avec les services de l'établissement ne sont pas explicités. Un conseil de perfectionnement au niveau de la mention existe et comprend des représentants de la formation, du monde socio-économique de spécialité et des étudiants.

Aucune évaluation des enseignements n'est mise en place sur cette période de contrat. Les échanges avec les étudiants se font uniquement via le conseil de perfectionnement qui n'est pourtant pas régulier et dont les missions ne sont pas celles d'une commission pédagogique. Même si des évolutions sont apportées dans la formation, cela ne doit pas empêcher la réunion de ce conseil, d'en assurer la régularité de ses rencontres et de recentrer ses missions sur la stratégie de développement de la mention.

Conclusion

Points forts

- Ouverture à l'international (partenariat formalisé avec des universités étrangères dont un accord de double diplôme),
- Relations fortes avec le monde socio-économique,
- Suivi des diplômés pertinent,
- Très bonne et rapide insertion professionnelle.

Points faibles

- Pas d'évaluation des enseignements formalisée,
- Un conseil de perfectionnement qui ne se réunit pas régulièrement,
- Pas d'organisation en blocs de compétence.

Recommandations

- Avoir une attention particulière au parcours BSE (taux de réussite inférieur aux deux autres parcours, postes occupés en deçà des attentes) et aller vers une ouverture plus grande au milieu socio-économique,
- Pouvoir s'appuyer sur un conseil de perfectionnement fonctionnel.

MASTER SANTÉ PUBLIQUE

Établissements

Université de Lorraine

Coaccréditation avec l'université de Bourgogne, l'université de Franche-Comté, l'université de Reims-Champagne-Ardenne, l'université de Strasbourg

Présentation de la formation

Le master *Santé Publique* est dispensé à la faculté de médecine. Il propose trois parcours : *Intervention en promotion de la santé (IPS)*, *Épidémiologie, recherche clinique, évaluation (ERCE)*, *Éthique du soin de la santé publique et des nouvelles technologies (Éthique)*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Ce master présente une adéquation satisfaisante avec la stratégie formation de l'établissement. L'université de Lorraine souhaite offrir une formation pluridisciplinaire, au cœur des territoires, orientée vers la recherche, technologique et entrepreneuriale : ce master se concentre sur la santé publique, qui est, par nature, pluridisciplinaire ; il est ancré dans la région Grand Est via sa co-habilitation pour toutes les universités de la région. Une intéressante préoccupation quant à la réalité et la valeur ajoutée des partenariats académiques locaux, régionaux, nationaux est à souligner. Une recherche de cohérence et de complémentarité avec les autres formations du même cycle est observée, mais est présentée comme relevant du collégium dont les liens avec l'équipe de formation ne sont pas expliqués.

L'ouverture à l'international de ce master est essentiellement entrante ; cela répond partiellement aux priorités définies par l'établissement. La formation accueille des étudiants africains via l'agence universitaire de la francophonie. Des enseignants étrangers (Maghreb, Côte d'Ivoire) sont partenaires sur des missions ou des projets spécifiques. Dans les filières recherche, le niveau d'exigence correspond à celui d'une publication scientifique soumise à une revue de niveau international (avec l'étudiant en premier auteur). Aucune mobilité sortante des étudiants n'est évoquée pour les étudiants français, qui constituent plus de la moitié de l'effectif.

Ce master présente un adossement à la recherche satisfaisant. Les laboratoires associés contribuent à la formation dans une dimension prospective. Les enseignants-chercheurs sont partie prenante de l'équipe pédagogique et certains postes de pilotage sont réservés aux titulaires d'une Habilitation à diriger des recherches (HDR). Ces moyens permettent au diplôme de proposer une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité, notamment en fonction des parcours. Il n'est cependant pas précisé si les unités de recherche auxquelles ce master est adossé mettent en place un dispositif d'accueil, d'accompagnement et de formation par la recherche des étudiants, ou toute autre action spécifique..

Les relations avec le monde socio-économique et les éléments de professionnalisation sont satisfaisants. La formation déclare utiliser les conseils de perfectionnement pour prendre en compte les besoins socio-économiques du territoire. Mais les comptes rendus ne permettent pas d'identifier les représentants des acteurs socio-économiques. Il est ainsi difficile de juger de la pertinence de cette participation. La formation propose une première année de master (M1) intégralement en e-learning pour favoriser l'accès des stagiaires de la formation continue. L'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat n'apparaissent pas comme des préoccupations centrales et on note un nombre très important de stagiaires de formation continue (160 sur un effectif de 241 en 2020). L'équipe précise cependant que des acteurs socio-économiques sont mobilisés pour intervenir devant les étudiants et pour trouver des lieux de stage le cas échéant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées est en cours. La formation définit des compétences professionnelles pour chacun de ses parcours. L'accent est particulièrement mis sur les fondements méthodologiques ; l'enjeu est de permettre aux diplômés de s'adapter à des thématiques diverses (dimension généraliste). Le master *Santé publique* n'appuie, pas encore, sa démarche sur une approche programme et sur une approche par compétences, mais sa réflexion a avancé sur ce point lors de ce contrat.

La formation ne précise pas si elle valorise les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci au-delà de ce qui est prévu globalement par l'établissement.

Le développement et la diversification des pratiques pédagogiques sont peu détaillés, au-delà de la place importante du numérique. Des enseignements inversés sont mentionnés sans qu'on ne sache en quoi ils constituent une innovation dans une formation à distance, les études de cas et projets ne sont pas plus détaillés alors qu'ils ne sont pas en soi une originalité en master. Pourtant, la nature de la formation, le public et le type d'enseignants impliqués serait propices à des expérimentations pédagogiques élaborées.

Les contenus et dispositifs sont adaptés à une ouverture à l'international, dans le sens entrant. La formation accueille chaque année environ 20 % d'étudiants étrangers, majoritairement africains, dans le cadre de l'Agence universitaire de la francophonie. Les enseignements sont ainsi dispensés en français, avec quelques supports de cours en langue anglaise. La mobilité sortante n'est pas évoquée, ce qui peut se comprendre pour les enseignements, du fait de la grande part distancielle de ce master, mais pourrait être avantageusement développée pour des stages à l'étranger proposés aux étudiants français afin d'étendre leur culture de la santé publique à l'international.

Les contenus et dispositifs (notamment de la première année de master - M1 - et d'un des parcours) sont particulièrement bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le M1 est intégralement dispensé en formation en distance (plateforme pédagogique en ligne). Le parcours *IPS* reste distancié en deuxième année de master (M2) ; le parcours *ERCE* est hybride ; le parcours *Éthique* est proposé dans l'une ou l'autre des modalités (soit 100 % présentiel, soit 100 % distancié). Par ailleurs, la gestion du synchrone et de l'asynchrone est pensée pour favoriser la formation des publics en activité professionnelle et des adaptations pour effectuer chaque année en deux ans sont prévues.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le développement et le suivi de l'attractivité auprès de différents publics sont une préoccupation forte. Du fait de la co-accréditation avec cinq établissements et de la place accordée au distancié, ce master bénéficie d'une attractivité facilitée, avec des effectifs importants hormis pour le parcours *Épidémiologie, recherche clinique, évaluation* (pour ce dernier, le nombre d'inscrits à l'université de Lorraine est nettement inférieur à celui des autres parcours). Les effectifs recrutés sont analysés, année après année, en fonction de leur origine géographique et de leur statut (formation initiale, formation continue). Toutefois, les méthodes de recueil et le type de données sont ceux de l'établissement (donc pas forcément pertinents pour le public spécifique de ce master) et la démarche d'analyse (critères retenus, résultats produits, type de décision prise) ne sont pas expliquées.

Le suivi de la réussite des étudiants doit être davantage exploité. Le taux de réussite est calculé systématiquement, mais ne donne pas lieu à des commentaires approfondis. L'évolution des taux de réussite n'est ni analysée ni mise en perspective avec des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des cursus proposés. Or, ces taux sont plutôt faibles, sauf à considérer que tous les étudiants valident chaque année en deux ans (mais aucun élément d'analyse de ces taux n'est fourni, ce qui ne permet pas d'évaluer la réussite effective des étudiants à ce master).

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés reste à faire. Le devenir des diplômés n'est pas particulièrement étudié alors qu'un tiers des étudiants sont inscrits en formation initiale. L'observatoire de l'établissement produit des données solides et fiables, ses enquêtes de suivi de l'insertion professionnelle et de cohortes sont à mobiliser.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Ce master bénéficie des moyens nécessaires à l'atteinte des objectifs. L'encadrement est jugé satisfaisant, avec 16 enseignants permanents et 43 vacataires et contractuels. La formation ne s'appuie toutefois pas sur des outils et des indicateurs de mesure du coût des formations pour suivre et maîtriser sa soutenabilité.

Il existe un processus d'évaluation interne permettant l'amélioration continue, mais certains aspects sont perfectibles. La formation s'appuie sur une association d'étudiants (créée à l'initiative des étudiants) siégeant dans le conseil de perfectionnement. Des évaluations des enseignements sont systématiquement mises en œuvre à la fin de chaque semestre (questionnaire standard de l'université) et via un forum libre organisé à l'issue de chaque unité d'enseignement. Au regard des modalités distancielles de formation, sont particulièrement évalués l'accessibilité des ressources, la répartition contrôle continu/terminal, la charge de travail et les délais

de correction des activités. Cependant, les modalités d'analyse et de prise en compte des résultats de ces évaluations ne sont pas fournies.

Conclusion

Points forts

- Une formation à distance particulièrement adaptée au public international et aux stagiaires de formation continue,
- L'existence d'une équipe de coordination de la formation à distance en lien avec les secrétariats des cinq établissements co-habilités,
- Une étroite collaboration entre les différentes équipes (coordination, technique, édition, formation et pédagogique),
- L'élaboration d'une démarche qualité au cours des deux dernières années afin d'améliorer le fonctionnement des procédures administratives.

Points faibles

- Peu d'analyse et de suivi de la réussite des étudiants et du devenir des diplômés,
- Une réflexion pédagogique qui doit être approfondie particulièrement pour un master à distance, au niveau de l'approche programme, de l'approche par compétence et de l'innovation pédagogique pour accompagner les étudiants et ainsi éviter le décrochage et améliorer les taux de réussite,
- Pas d'analyse de la soutenabilité de la formation et des questions que cela pose pour un master co-accrédité par cinq universités.

Recommandations

- Compiler les données d'enquêtes d'insertion et prévoir un temps d'analyse par l'équipe pédagogique quant au devenir des diplômés,
- Poursuivre l'engagement dans la démarche programme, approche par compétence,
- Approfondir la définition des indicateurs contribuant à la mesure de la soutenabilité de la formation.

MASTER SCIENCES DE LA VIGNE ET DU VIN

Établissements

Université de Reims Champagne-Ardenne - Université de Haute-Alsace

Présentation de la formation

Cette mention de master portée par deux universités, celle de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et celle de Haute-Alsace (UHA), comporte deux parcours (*Vins et champagne VeC*; *Viticulture et environnement, VeE*) aux débouchés complémentaires. Le parcours *Viticulture et environnement* a ouvert en septembre 2019 et est co-accrédité avec l'université de Haute-Alsace. Le nombre d'inscrits dans la mention atteint au global une cinquantaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation complète avec la stratégie formation de l'établissement. Cette mention bénéficie de la création sur le site de l'université, de l'Institut de la vigne et du vin assurant une cohérence entre cette formation et les attentes des professionnels du domaine. Une continuité de programme d'enseignements a été assurée de manière naturelle avec le parcours *Oenologie* de la licence mention *Sciences de la vie* créé il y a près de 15 ans. De plus, des mutualisations, assurant une interdisciplinarité, ont été mises en place en interne avec le master 1 de la mention de master *Biologie, agrosociétés*, sans que nous puissions en mesurer réellement la volumétrie horaire. Le domaine de la vigne bénéficie d'une structuration régionale et nationale très importante, qui inclue également le domaine de la formation avec par exemple la fédération de la mention *Sciences de la vigne et du vin* et qui assure un appui du monde professionnel. Cet appui régional se concrétise par l'implication de près d'une vingtaine de professionnels dans la formation assurant plus d'un quart des heures d'enseignements, mais également accueillant des stagiaires ou proposant des emplois aux jeunes diplômés. Au niveau régional, l'ensemble de ces interactions ont permis également la mise en place d'un parcours co-accrédité, le parcours *Viticulture et environnement (VeE)*, entre l'URCA et l'université de Haute-Alsace. Cette co-accréditation doit être analysée de manière approfondie en particulier vis-à-vis des contraintes qu'elle peut amener.

La formation présente une ouverture à l'international en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. L'internationalisation de la mention repose sur plusieurs éléments comme la collaboration unique avec le master franco-allemand *Viticulture et œnologie (FAVO)* qui fait partie de l'offre de formation de l'université de Haute-Alsace. Le master *Sciences de la vigne et du vin* a accueilli une quinzaine étudiants internationaux pendant la période considérée sans que leur pays d'origine ne soit précisé. Nous ne pouvons donc pas dire si les relations avec le master franco-allemand apportent un flux d'étudiants. Cette mobilité est complétée par une mobilité sortante concernant un nombre d'étudiants encore beaucoup trop faible (sept étudiants sur 120). Des liens ont été tissés par l'équipe pédagogique avec des universités européennes permettant d'envisager, peut-être dans un futur proche, des échanges Erasmus en étant aidé par le service relations internationales de l'établissement.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche impliquant une équipe diversifiée. L'adossement à la recherche est assuré par une équipe pédagogique composée de plus d'une trentaine d'enseignants-chercheurs ou de chercheurs appartenant à des sections CNU variées sans que les laboratoires de recherche auxquels ils sont associés, soient indiqués ce qui rend difficile de donner un avis éclairé. Cette équipe pédagogique assure plus de 75 % des heures d'enseignements montrant donc une implication importante. Le parcours *VeE* est un parcours à consolider puisqu'il n'a que trois ans d'existence et doit développer un appui fort à la recherche.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. L'implication des professionnels dans la formation est indéniable tant en nombre d'intervenants (16) qu'en nombre d'heures (près de 60 % des heures du M2) montrant le très fort ancrage de la formation dans le monde socio-économique. L'acquisition des compétences en lien avec l'entrepreneuriat sont assurées au sein de cette mention par deux UE dont une est commune aux deux parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a commencé à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Même si les responsables de la mention n'ont pas réellement mis en place l'approche programme ou l'approche par compétences (à l'instar d'autres mentions de masters), les modalités d'évaluation ont été adaptées aux différentes modalités d'enseignement mises en place dans la mention, ce qui est un premier pas.

La formation commence à développer et diversifier ses pratiques pédagogiques. Même si l'établissement ne bénéficie pas d'un financement par l'intermédiaire d'un projet d'investissement, l'équipe propose aux étudiants des pratiques pédagogiques variées et adaptées aux compétences à acquérir. Le mode d'enseignement privilégié par l'équipe pédagogique est très largement, le présentiel même si un très petit nombre d'heures est proposé sous le format distanciel (25 heures).

Les contenus et les dispositifs de la formation sont partiellement adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international de cette mention repose sur l'enseignement, par parcours, de 70 heures de la langue anglaise (scientifique ou vivante) et sur plusieurs modules enseignés en langue anglaise (en moyenne une cinquantaine d'heures par parcours avec une hétérogénéité entre les parcours). Des programmes Erasmus ont été développés avec différentes universités européennes même si l'équipe pédagogique regrette l'absence d'aides proposées par l'établissement afin d'inciter les étudiants à envisager de partir à l'étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont que partiellement adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucune demande de VAE ou de VAP n'a reçu un avis positif dans la période considérée et de manière plus générale le public issu de la formation continue n'est pas accueilli dans cette formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. Les deux parcours de la mention présentent une pression de sélection presque identique (3,5 à 4 fois). En ce qui concerne le parcours VeC, le nombre d'admis est inférieur à la capacité d'accueil ce qui peut poser des questions sur la sélection des candidats même si la totalité des admis s'inscrivent finalement selon les données en notre possession. Pour le parcours *Viticulture et environnement*, le nombre d'admis en M1 est plus faible sûrement à cause de sa jeunesse, mais aussi à la délocalisation des enseignements du semestre 7 à Colmar ce qui peut entraîner des problèmes pour certains étudiants. Le nombre d'inscrits à ce parcours est encore faible et ne montre pas d'augmentation dans la période concernée.

La formation suit de manière assez approfondie la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont très bons que ce soit en première ou deuxième année et quel que soit le parcours puisqu'ils sont très régulièrement de 100 % ; une seule erreur d'orientation a été relevée dans la période considérée représentant donc le seul échec observé.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. En ce qui concerne le devenir des diplômés, les enquêtes sont bien effectuées, mais présentent des variations de taux de réponse (entre 53 % et 78 %) qui peuvent parfois rendre difficile leur analyse et mériteraient la mise en place d'actions de façon à les faire évoluer positivement. L'analyse de ces enquêtes seulement pour le moment pour le parcours *Vins et champagne* montre qu'en termes d'insertion professionnelle, les diplômés trouvent un emploi (24 sur 28 diplômés après 30 mois) avec un niveau de compétences demandé en cohérence avec un diplôme de master pour 22 des 24 employés. Ces éléments montrent de manière très claire que ce parcours répond pleinement aux attentes du milieu professionnel. Le même type d'analyse devra être réalisé pour le parcours *Viticulture et environnement* de façon à s'assurer que celui-ci répond bien aux attentes du monde professionnel. En termes de poursuite d'études un petit nombre d'étudiants diplômés du parcours *Vins et champagnes* continue dans le cadre du diplôme national d'œnologue (trois en tout sur la période considérée) ou dans une autre mention de master ou une école d'ingénieur dans un autre établissement (trois en tout). Ces poursuites d'études sont en cohérence avec le domaine de ce parcours de master. Une éventuelle poursuite d'études en doctorat n'est pas mentionnée, ce qui est normal pour ce parcours à finalité plutôt professionnelle. Le parcours *Viticulture et environnement* est lui annoncé avec une finalité pour une part en recherche ce qui devra être analysé une fois que les données seront assez nombreuses pour être statistiquement cohérentes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens à équilibrer pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est constituée à près de 70 % d'enseignants et d'enseignants chercheurs de sections CNU diverses permettant d'assurer une multidisciplinarité. Des chercheurs et des vacataires (au nombre de 16) apportent des enseignements complémentaires de ceux réalisés par l'équipe statutaire, comme par exemple en marketing. Même si la crise sanitaire a eu indéniablement un effet sur la mobilité des membres de l'équipe pédagogique, il n'est fait mention que d'une seule mobilité lors de la période concernée ce qui est insuffisant pour un domaine qui est très dynamique surtout dans cette région. La soutenabilité financière de la formation demandée par établissement est respectée par l'équipe pédagogique. Cependant il est mentionné que la deuxième année du master comporte un nombre d'heures (375 heures) qui implique en particulier pour le semestre 9 un emploi du temps trop chargé. Une réflexion pourrait être amorcée de façon à rééquilibrer de manière cohérente les volumes d'enseignement entre les années. Il est également mentionné que les heures associées aux cours magistraux représentent une part importante de la formation sans que les raisons pilotant ce choix ne soient explicitées.

La formation a mis en place un processus d'évaluation interne lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique a à cœur de recueillir l'avis de ses étudiants et réalise des enquêtes par le biais d'un guide spécifique Eduniversal des meilleurs masters. Le parcours *Vins et champagne* y est très bien noté (entre 3,9 et 4,38) et figure dans le top 10 des masters du domaine *Management de la gastronomie et du vin*. Cela montre que cette formation est appréciée par les étudiants et répond à leurs attentes. Le même type d'enquêtes devra être réalisé pour le deuxième parcours, *Vins et environnement* pour s'assurer de sa cohérence et de sa complémentarité avec le parcours *Vins et champagne*. Le conseil de perfectionnement permet de discuter de manière assez poussée, suivant le compte rendu fourni dans le dossier, de la manière dont les étudiants apprécient les différents aspects de la formation. Cependant ce même compte rendu ne permet pas de nous rendre compte du respect du cadrage proposé par l'établissement et ne relève que peu d'échanges avec les représentants du monde professionnel au demeurant peu nombreux lors de ce conseil.

Conclusion

Points forts

- L'implication du monde professionnel,
- La très bonne insertion professionnelle,
- Les enseignements en langue anglaise de plusieurs modules.

Points faibles

- La mobilité étudiante,
- La fragilité du parcours *Viticulture et environnement*,
- L'accueil du public de formation continue,
- Le conseil de perfectionnement peu informatif.

Recommandations

- Continuer à développer l'internationalisation de la formation avec en particulier la mise en place d'une mobilité enseignante ou la réflexion pour accueillir des professeurs invités pourraient être un des éléments permettant d'assurer une visibilité internationale à cette mention,
- Inciter la mobilité sortante et entrante des étudiants,
- Apporter une attention particulière au parcours *Viticulture et environnement* créé en 2018 et accrédité avec l'université de Haute-Alsace, de façon à augmenter le nombre d'inscrits, à s'assurer de sa cohérence par rapport aux attentes du monde socio-professionnel et aux débouchés potentiels dans ce secteur. De plus, la réalisation des enseignements du semestre 7 à Colmar peut entraîner des difficultés pour certains étudiants, difficultés auxquelles les responsables devront être attentifs.

MASTER SCIENCES DU MÉDICAMENT ET DES PRODUITS DE SANTÉ

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Le master *Sciences du médicament et des produits de santé (SDM)* a été créé par le pôle santé et l'UFR pharmacie pour la rentrée 2018-2019, avec un seul parcours *Biotechnologies et bioproduits pour la santé (M1 BBS)* ouvrant la 1^{ère} année de son cycle aux étudiants en *Pharmacie* et aux étudiants provenant de diverses licences (*santé et biologie* notamment). Le master 2^e année, avec son parcours unique, a ouvert pour la première fois en 2019-2020. Le master a rassemblé 37 étudiants en 2020-2021 (22 en 1^{ère} année dont huit étudiants en *Pharmacie*, 15 en 2^e année dont aucun étudiant en pharmacie).

Les objectifs sont de :

- Former des cadres pharmaciens et scientifiques en biotechnologies pour la santé,
- Faire le lien entre la conception, le développement et la production de bioproduits pour la Santé (produits thérapeutiques, produits de diagnostic, matériaux biocompatibles),
- Maîtriser des compétences croisées (biologie moléculaire, immunologie, microbiologie, pharmacologie ; méthodes d'analyses appliquées au contrôle qualité, biocompatibilité humaine ; bio statistiques, bio-informatique),
- Acquérir une vision intégrée (procédés de biotechnologies pharmaceutiques, techniques d'analyse des matériaux, réglementation de bioproduits).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. Cette formation est destinée aux étudiants en *Pharmacie* et en sciences biologiques pour le développement des biotechnologies, secteur économique très dynamique. Ce master rejoint les priorités de l'établissement pour le développement des biotechnologies, appuyés sur des ressources locales et régionales, mais aussi de la thématique de l'amélioration de la santé publique et de la nécessité du "bien vieillir". Le master *SDM* est dans le continuum de licences *Santé* ou *Sciences du vivant* de l'URCA ou d'autres universités, mais aussi avec les besoins de formation en master des étudiants en *Pharmacie*.

L'équipe pédagogique appartient à l'UFR pharmacie et enseigne des UE de M1 dont certaines sont mutualisées avec la DFGSP2, DFGSP3 et DFASP1 de l'UFR pharmacie de l'URCA (il n'est pas précisé lesquelles). Le master *SDM* s'appuie sur de nombreuses disciplines (*chimie, biologie moléculaire, biologie cellulaire, immunologie, microbiologie, toxicologie*) qui sont nécessaires dans des UE comme *biomédicaments* ou *biomatériaux*. Des notions sont abordées dans chaque UE pour sensibiliser les étudiants aux enjeux du développement durable, notamment dans la conception des futurs biomédicaments et biomatériaux.

La formation n'est pas encore ouverte à l'international. La formation ne présente pas encore d'offre spécifique à l'international de crainte de difficultés administratives et de manque de soutien possible. Cet élément constitue un axe de réflexion des développements futurs de l'offre de formation *SDM* (ouverture de cette formation sur Campus France, intervention de partenaires internationaux déjà identifiés). Si l'ouverture à l'international est possible (et encouragée) dans le cadre de stages, aucune mobilité n'a été enregistrée sur la période d'évaluation du fait la pandémie (Covid-19) et il n'existe pas de partenariat spécifique établi.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Les laboratoires de rattachement des enseignants chercheurs (il n'est pas précisé les laboratoires) accueillent les stagiaires de M1 et M2 voulant intégrer des laboratoires de recherche et sur les thématiques de ces équipes. Chaque étudiant reçoit lors des enseignements et de leur intégration en stage, une formation à la déontologie et à l'intégrité scientifique. Ces aspects liés à l'éthique scientifique sont régulièrement transmis et rappelés aux étudiants par leurs encadrants lors des stages ou du projet tutoré. Vingt-neuf enseignants-chercheurs ou chercheurs, en majorité affiliés à l'UFR de pharmacie assurent 829 heures étudiant de la formation.

Aucune heure d'enseignement n'est dispensée sur les aspects méthodologie informationnelle et documentaire ni/ou par des personnels de la documentation, ce que la formation compte résoudre grâce à l'appui du service de documentation de la BU, avec une formation disponible en ligne.

La formation entretient des relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. Grâce au lien étroit entre les enseignants et le territoire socio-économique et ses acteurs, la formation prend en compte les divers besoins. Il serait à améliorer le suivi de l'évolution des besoins /acteurs socio-économique de façon plus régulière. Onze professionnels interviennent dans cette formation (63 heures étudiant), dont six intervenants pour 55 heures étudiant en M2, ce qui représente 25 % des enseignements de M2 et permet aux étudiants de se préparer au monde professionnel. Il est envisagé d'intégrer également plus d'heures dans les parcours de M1, qui compte pour le moment 8 heures de CM assurés par des professionnels. Ce master étant de création récente, l'équipe n'a pas encore établi de politique de formation en alternance ou de formation continue, mais une nouvelle segmentation des enseignements est en cours de réflexion pour ouvrir à la formation continue. La formation inclut 24 semaines de stage comptant pour 30 crédits ECTS (un semestre complet en M2). Le projet tutoré est très important pour préparer les étudiants au monde professionnel et il est un point essentiel du 1er semestre du master 2. La préparation à l'insertion professionnelle se fait par l'accompagnement d'un professionnel dans la conception des CV et des lettres de motivation, par un projet tutoré mais aussi et surtout grâce au stage obligatoire en M2.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation a été construite selon les blocs de compétence à acquérir en se basant sur des objectifs précis pour chaque discipline. Le programme est construit de manière à ce que chacune des unités d'enseignement se complètent, sans se répéter. Les disciplines du M1 de chaque parcours sont les bases nécessaires pour les apprentissages approfondis du M2 qui mènent vers la vie professionnelle. Chaque UE, validée par un certain nombre de crédits d'ECTS, correspond à des blocs de compétences valorisables. En ce qui concerne la certification c2i ou b2i, certains étudiants l'ont déjà obtenu avant leur intégration dans le master. Le e-portfolio n'est pas encore en place au sein de la formation, et peu connu des enseignants.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. La formation s'appuie sur diverses méthodes pédagogiques (préparation des cours en ligne, vote en temps réel en classe, Wooclap, classe inversée). Il est prévu d'améliorer les préparations aux travaux pratiques grâce à des TP virtuels, mais aussi pour accéder à des technologies innovantes en virtuel. La formation ne peut pas être suivie à distance, ni entièrement, ni partiellement. Ainsi, une réflexion est en cours pour améliorer l'accès à distance de la formation, même si les TP représentent une problématique qui pourrait être partiellement résolue par les TP virtuels. La création de plateformes d'échange et de travail pourrait aussi être utile pour les projets tutorés. Les étudiants sont accueillis dans diverses espaces d'enseignement adaptés aux objectifs des CM, des TD et des TP. Les enseignements ont lieu sur le Pôle santé dans des amphithéâtres ou des salles équipées d'écran et de vidéoprojecteur. Les cours magistraux en Master sont généralement dispensés via un support numérique plus convivial et pour des raisons pédagogiques. Des salles de travaux pratiques sont tout à fait adaptés aux enseignements. La formation identifie toutefois les TP comme point à améliorer par manque d'accès à des appareils innovants dans le temps imparti à la formation, et le besoin d'intégrer des visites sur sites.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont encore peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Les étudiants reçoivent une formation à l'anglais (40 heures), adapté à leur domaine professionnel. Ils ont également des études d'articles en anglais et la production de projets tutorés qui s'appuie sur de nombreux documents en anglais. Il n'existe pas à ce jour d'enseignement de français langue étrangère, ni d'enseignements dispensés en langue étrangère. Il n'existe pas à ce jour de dispositif de préparation à la mobilité entrante ou sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas encore adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Une réflexion autour de la mise en place d'une formation continue/en alternance est en cours. Cela nécessitera notamment une nouvelle segmentation des enseignements pour les proposer en formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La formation a une forte visibilité au niveau local et bénéficie d'une diffusion au niveau national. Depuis l'ouverture du master en 2018, le nombre de candidatures a augmenté chaque année (de 73 jusqu'à 300 dossiers en 2021-2022), ainsi que la diversification des origines géographiques de ces candidatures. La qualité des dossiers a fortement augmenté également. Plus de 80 % des candidatures en M1 ne proviennent pas de l'URCA et environ 70 % des étudiants par promotion ont un établissement d'origine hors URCA. Les participants étudiants en pharmacie sont minoritaires (1/3 de la promotion en M1, aucun en M2). L'année 2020-2021 a montré une baisse d'intérêt des étudiants en *Pharmacie* pour cette formation (notamment du fait de l'attrait d'une UE optionnelle non comprise dans le M1 SDM). Cependant, après un ajustement, 20 étudiants se sont à nouveau inscrits en 2021-2022 (non comprise dans la période d'évaluation).

La formation suit la réussite de ses étudiants. Deux fois par an, les responsables du master font le bilan avec les étudiants de leurs réussites et difficultés. En s'appuyant sur l'analyse des résultats et ce bilan, les approches d'enseignement ont été adaptées pour mieux accompagner les étudiants, améliorer la réponse à leur attente et leurs besoins, pour gagner en réussite. La première année a montré un faible taux de réussite qui s'explique en partie par la nécessité qu'ont eu les étudiants à s'adapter au programme. Ce dernier a d'ailleurs évolué les deux premières années pour améliorer ce score. De plus, le fléchage d'étudiants par le Rectorat (saisine) a souligné l'accueil d'étudiants dont le profil n'était pas toujours adapté au profil attendu (2018-2019). L'amélioration du système de recrutement et les modifications du programme en M1 SDM BBS ont largement contribué à l'augmentation de ce taux de réussite (86 % au M1 et 93 % au M2 en 2020/21).

La formation suit l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les responsables de la formation assurent une enquête d'insertion à 12 mois et soulignent le besoin d'un appui administratif de l'URCA. Ce master a montré une très belle réussite des étudiants, une intégration rapide dans le monde professionnel, en lien avec les compétences acquises lors du master. Sur les 14 diplômés de l'année 2019-2020, et compte tenu d'un taux de réponse de 70 % à l'enquête, huit disposaient d'un emploi 18 mois après le diplôme, et deux poursuivaient leurs études (internes en pharmacie).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Sur les 29 enseignants permanents qui interviennent dans la formation, aucun n'a pu bénéficier de mobilité à l'international. Il existe un fort manque de temps pour ce point. Cependant, les enseignants, grâce à leur recherche, possèdent un réseau international et donc des contacts qui pourraient permettre des mobilités au niveau de l'enseignement. La formation ne dispose pas d'intervention de professeur invité. Les enseignants nouveaux entrants bénéficient de formation pédagogique. Il existe aussi des formations proposées aux enseignants, mais le manque de temps impacte fortement la possibilité de se former régulièrement. La formation comptabilise 672 heures étudiant en M1 (1450 HETD), et 220 heures étudiant en M2 (250 HETD, hors stage). L'évolution des contenus de la formation se fait par le biais du conseil de perfectionnement et des retours des études d'insertion professionnelle.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Chaque année, à chaque fin de semestre, les étudiants se réunissent pour dresser un bilan (anonyme). Ce bilan a déjà permis d'identifier des problèmes dans certains enseignements dont la forme ou le fond a été modifié. Ce master s'appuie donc fortement sur l'évaluation de cette formation par les étudiants pour évoluer. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an (dernier compte-rendu fourni : 30/06/2021) avec de grandes difficultés à accorder les emplois du temps de chacun, notamment pour l'intervention de personnalités extérieures. La crise Covid-19 a renforcé cette difficulté. Cependant, ce conseil permet d'identifier les points à améliorer ou les besoins réels du territoire socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Excellente visibilité territoriale,
- Excellent adossement à la recherche,
- Excellents résultats du point de vue insertion professionnelle,
- Bon pilotage.

Points faibles

- Internationalisation,
- Formation continue et alternance,
- Formation pédagogique et mobilité des enseignants.

Recommandations

- Développer l'internationalisation,
- Mise en place de mobilités sortantes / entrantes,
- Ouvrir à l'alternance et à la formation continue,
- Mise en place d'un accompagnement pédagogique des intervenants.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : INGÉNIERIE ET ERGONOMIE DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Cette mention STAPS : *Ingénierie et ergonomie de l'activité sportive, IEAP* est un des éléments de formation porté par l'UFR STAPS et ne contient qu'un seul parcours, *Métrologie, performance et santé (MPS)* qui accueille entre 50 à 60 étudiants. Cette mention se déroule à Reims. L'UFR STAPS porte une autre mention de master, *Management du sport*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. Cette mention s'inscrit dans deux des quatre thématiques prioritaires de la politique de l'établissement : la santé et le numérique. L'équipe pédagogique a pris en compte, lors de l'établissement des enseignements développés dans cette mention, la cohérence nécessaire avec les enseignements de la mention de licence STAPS : *Ergonomie du sport et performance motrice*. Il serait intéressant de voir si ce continuum se traduit par la poursuite d'études en master d'un nombre important d'étudiants de cette mention de licence. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont assurées au sein de cette mention par seulement deux unités d'enseignement.

La formation est ouverte partiellement à l'international et est en cohérence partielle avec les priorités définies par l'établissement. La présence au sein de l'UFR STAPS d'un référent relations internationales devrait permettre une réflexion sur l'internationalisation des formations suivie de la mise en place d'actions. Pour cet élément de formation, aucune mobilité sortante ou entrante n'a été observée lors de la période concernée. Le référent relations internationales permettra de réaliser un travail à la fois intra et inter composante. L'équipe pédagogique semble avoir déjà identifié des établissements internationaux avec lesquels la création de partenariat devra être finalisée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche qui ne repose que sur un seul laboratoire de recherche. L'adossement direct à la recherche de cette mention de master représente moins de 10 % des enseignements, sans compter la période de stage. Un seul laboratoire (performance santé métrologie santé PSMS EA 7507) assure l'adossement à la recherche de cette mention et l'implication d'une équipe pédagogique de taille moyenne (15 enseignants) et assurant plus de 60 % des enseignements. Un adossement à une structure de recherche unique pourrait fragiliser cette mention. Les enseignements en lien avec l'intégrité scientifique et la déontologie sont abordés sous différents formats au long des deux années (UE, stage...) et les structures accueillant des stagiaires participent également aux apprentissages dans ce domaine. De plus l'implication de deux enseignants du master au sein du comité éthique de l'URCA permet d'assurer une cohérence dans le contenu des enseignements de ce domaine. Ainsi le mémoire de recherche de certains étudiants de M2 sont des dossiers de demandes auprès des comités d'éthique locaux ou nationaux.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre bien des éléments de professionnalisation. L'équipe pédagogique d'enseignants et d'enseignants-chercheurs est complétée par des intervenants professionnels (au nombre de cinq) assurant près de 15 % des enseignements apportant ainsi une bonne assise de la formation avec le monde professionnel. Afin de permettre aux étudiants de mieux appréhender le monde de l'industrie et sa structuration, les étudiants sont mis en relation avec l'incubateur de l'URCA appelé *Creativ Labz*. Cela leur donne l'occasion de réfléchir à la création de leur entreprise même si cela n'aboutit pas obligatoirement. Les enseignements dans ce domaine se sont vus renforcés récemment par le recrutement d'un MAST (maître de conférences associé). Les liens avec le monde professionnel seront sans doute encore plus étroits avec l'ouverture de la formation en alternance en septembre 2021. Le public de formation continue n'est pour le moment pas accueilli au sein de cette mention même si des efforts ont été réalisés pour rendre les emplois du temps compatibles. Il en est de même pour l'accueil des personnes désirant valider leur expérience professionnelle par le biais d'une VAE ou d'une VAP.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Bien que l'approche par compétences n'ait pas été développée jusqu'à complétude, un travail a été réalisé par l'équipe pédagogique en identifiant les compétences qui doivent être acquises par les étudiants et en les structurant en UE. Lors de cette réflexion, les compétences acquises à l'issue de la licence STAPS parcours *Ergonomie du sport et performance sportive* ont été prises en compte de façon à assurer un continuum entre le premier et le deuxième cycle dans le domaine des STAPS. Ce continuum devrait se traduire par l'inscription d'un nombre conséquent de diplômés de ce parcours de licence à cette mention de master, mais cette information n'est malheureusement pas précisée dans le dossier. Les expériences acquises en dehors de la formation peuvent être valorisées par différents dispositifs (VAE, VAP). Cependant les données en notre possession indiquent que ces dispositifs n'ont pas été à complétude pour les rares demandes entreprises.

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Cette mention a tiré bénéfice à la fois du projet Hype13 qui a ainsi permis de mettre en place un accompagnement diversifié, mais également de la création du centre de simulation en santé et sport avec en particulier la mise en place d'une plateforme numérique d'anatomie fonctionnelle, Human Body. Les liens avec ce centre devraient permettre de proposer des enseignements en total cohérence avec l'évolution de ce domaine. Les modalités d'enseignement au sein de la mention revêtissent plusieurs formes dont l'une est l'enseignement à distance de manière synchrone ou asynchrone. Près de 80 % des enseignements sont accessibles à distance via Moodle ou Teams de façon à faciliter la transition vers l'accueil du public de la formation continue qui est encore à développer. Les supports d'enseignement sont tous accessibles à distance par le biais d'une plateforme mise en place au sein de l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. L'ouverture à l'international de cette mention de master repose essentiellement sur l'enseignement d'une quarantaine d'heures de la langue vivante anglaise car aucun module n'est enseigné en langue anglaise. Cependant il est demandé aux étudiants de produire certains travaux en langue anglaise, mais également de réaliser une partie de leur soutenance en anglais.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'accueille actuellement aucun public issu de la formation continue ou de l'apprentissage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit son attractivité auprès de ses différents publics. La communication autour de cette mention est réalisée de manière somme toute classique, mais l'équipe pédagogique aimerait que celle-ci puisse être soit plus efficace, mais doit encore réfléchir à la fois aux moyens humains à y consacrer et aux procédures à utiliser.

La pression de sélection est stable lors de la période considérée : il y a presque quatre fois plus de candidats par rapport à la capacité d'accueil en première année. D'après les données à notre disposition, les candidats admis s'inscrivent tous en première année de master. Des adaptations sont proposées afin accueillir un public diversifié. L'attractivité de la mention devrait bénéficier de la création du nouveau parcours depuis septembre 2021. De façon à mesurer la réalité du continuum entre le premier et le deuxième cycle, il serait intéressant de connaître le nombre des candidats de L3 issus du parcours *ergonomie du sport et performance sportive* de la mention STAPS.

La formation suit de manière correcte la réussite de ses étudiants. Les responsables de la formation sont attentifs à l'analyse des taux de réussite qui sont bons à très bons (de 77 à 97 %), à la fois à l'issue du M1 et du M2, et qui montrent une augmentation constante dans la période considérée. Les accompagnements vers la réussite qui ont pu être mis en place montrent leur efficacité.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés par l'intermédiaire uniquement des enquêtes de l'établissement au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Les responsables de la formation ne réalisent pas d'enquête de leur propre initiative, mais s'appuient sur les enquêtes réalisées par l'établissement. Cependant le taux de réponse étant très fluctuant (46 à 71 %), les conclusions doivent être mesurées et consolidées par des analyses complémentaires. La poursuite d'étude en troisième cycle représente le débouché de près de 30 % des diplômés certaines années, mais pourrait être plus important si le nombre de laboratoires de recherche adossés à cette formation ou si le nombre d'enseignants-chercheurs ayant l'HDR étaient augmentés. En ce qui concerne l'insertion dans le monde professionnel, elle est en adéquation avec les attendus, toujours dans la limite des taux de réponse.

Les responsables envisagent de compléter les enquêtes pour avoir des éléments plus pertinents comme, par exemple, le taux d'insertion des diplômés dans des entreprises locales. Cela ne pourrait qu'être bénéfique également pour les relations avec le tissu économique local.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation a bénéficié des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 25 enseignants et enseignants-chercheurs et a bénéficié d'un recrutement pérenne assez important lors du dernier contrat (huit enseignants et un ingénieur) complété par le recrutement de vacataires ou d'enseignants contractuels. L'ensemble représente une équipe pédagogique de taille correcte. Les mobilités des enseignants participant à la mention sont très faibles (deux en trois ans) et sont un élément à travailler. La structuration de la formation en CM, TD et TP respecte le cadrage de l'établissement et prend en compte les restrictions en particulier en termes de capacité des salles de travaux pratiques.

La formation définit un processus d'évaluation interne cohérent permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Le conseil de perfectionnement est le lieu d'échanges avec les étudiants pour recueillir leur avis sur la formation. N'ayant pas formalisé d'enquêtes internes au sein de la formation, l'équipe pédagogique a instauré la tenue d'un pré conseil de perfectionnement à la suite du jury du semestre I de façon à être plus réactif en cas d'amélioration à mettre en place. Le compte rendu du conseil de perfectionnement, qui est fourni, montre le respect du cadrage de l'établissement, mais ne permet pas d'apprécier la contribution des professionnels présents à la réunion.

Conclusion

Points forts

- Bonne insertion professionnelle des diplômés (au niveau des répondants),
- Une sensibilisation à l'entrepreneuriat bien implantée,
- Une diversification importante des méthodologies d'enseignement,
- Un continuum avec le premier cycle.

Points faibles

- Une attractivité internationale et une mobilité de l'équipe enseignante trop faibles,
- Un accueil du public de FC, ou pouvant bénéficier des dispositifs de VAE ou de VAP trop faible,
- L'évaluation des enseignements par les étudiants à travailler.

Recommandations

- Fiabiliser l'étude de l'insertion professionnelle par une amélioration des taux de réponse,
- Développer l'internationalisation en prenant appui sur le référent relations internationale de la composante (ce qui montre l'intérêt de celle-ci) qui devrait être le fer de lance du développement, en collaboration avec les services de l'URCA, des différents aspects de l'internationalisation : attractivité de la formation, mobilité étudiante et enseignante, partenariats avec les universités internationales déjà identifiées,
- Développer l'accueil d'un public diversifié et en particulier le public de la formation continue pour lequel la direction de la composante doit décider si elle veut renforcer cet aspect grâce à un support administratif.

MASTER SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : MANAGEMENT DU SPORT

Établissement

Université de Reims Champagne-Ardenne - URCA

Présentation de la formation

Cette mention *STAPS : Management du sport* créée en septembre 2018, est un des éléments de formation porté par l'UFR STAPS et ne contient qu'un seul parcours, *Conduite de projets en développement sportif (CPDS)*. Elle est réalisée sur le site de Reims et accueille actuellement une cinquantaine d'étudiants.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le master STAPS : Management du sport, créé en 2018, est en cohérence avec la politique formation de l'établissement en répondant à une volonté de l'établissement d'universitarisation des filières STAPS, qui proposent aussi la mention Ingénierie et ergonomie de l'activité physique. La formation a pris en compte la cohérence nécessaire avec les enseignements de la mention de licence *Management du sport* mais des adaptations sont encore nécessaires de façon à assurer un continuum plus efficient, continuum qui devra se vérifier dans les candidatures au master 1 des diplômés de ce parcours de L3. Le domaine du master implique naturellement une pluridisciplinarité et une interdisciplinarité en particulier avec le domaine des sciences humaines et sociales.

La formation n'est que peu ouverte à l'international et n'est donc pas en cohérence avec les priorités définies par l'établissement. Aucune mobilité sortante ou entrante n'a été observée depuis la création de cette mention.

La formation bénéficie d'un adossement indéniable à la recherche. L'adossement direct à la recherche de cette mention de master représente environ 20 % des enseignements sans compter la période de stage (23 semaines et 32 crédits ECTS pour l'ensemble du cursus). Même si deux unités de recherche sont adossées à cette mention de master (*CEREP* et *PSMS*) et apportent le noyau dur de l'équipe pédagogique, cet adossement pourrait être amélioré. Les enseignants de ces unités de recherche interviennent en particulier dans l'encadrement du mémoire de recherche. Même si des enseignements en lien avec l'intégrité scientifique et la déontologie existent et sont réalisés par exemple dans le cadre du stage, ils mériteraient à être développés.

La formation entretient de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre des éléments de professionnalisation. La cohérence avec le milieu professionnel est assurée par des intervenants industriels diversifiés (au nombre de 12) qui s'impliquent pour une part importante de la formation puisqu'ils assurent 1/4 des heures d'enseignement de la mention. Même s'il est mentionné que ce master peut être suivi par des étudiants en formation continue et en alternance, selon les données fournies un seul étudiant en alternance a été accueilli jusqu'à présent. Cependant ce nombre est en progression lors de la dernière année en particulier grâce aux aides gouvernementales.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche programme et par compétences a été initiée dans cette formation sous la forme de l'étude de l'alignement pédagogique entre les formations du premier cycle (licence *STAPS* parcours *Management du sport*) et les enseignements de cette mention de master. Cependant un travail est nécessaire au sein de l'équipe pédagogique afin de valoriser les compétences acquises. Ce travail, qui a sûrement été ralenti par la crise sanitaire, pourrait être réalisé au sein de la composante.

La formation développe des pratiques pédagogiques mettant en œuvre des modalités classiques d'enseignement. Même si l'équipe pédagogique a su diversifier les modalités d'enseignement en les adaptant aux compétences visées, elle souligne le manque d'espaces pédagogiques dédiés limitant ainsi le développement de modalités d'enseignement plus innovantes.

Même si le mode distanciel a été favorisé lors des périodes de confinement, l'équipe pédagogique a décidé de privilégier exclusivement les enseignements en présentiel et ne propose donc pas d'enseignement à distance même partiel, ce qui peut être un frein à l'accueil d'un public plus diversifié comme, par exemple, celui de la formation continue. Suivant les données fournies, le volume de la formation enseigné sous la forme de cours magistraux est faible sûrement en faveur de modalités d'enseignement plus cohérentes avec le domaine du master et l'encadrement des projets.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés à une ouverture à l'international. L'ouverture à l'international de cette mention de master repose en termes d'enseignement, uniquement sur l'enseignement d'une soixantaine d'heures d'anglais qui représentent moins de 10 % de la formation. Aucun autre module n'est enseigné en langue anglaise et aucune certification n'est proposée de manière obligatoire. Aucun accompagnement à la mobilité étudiante sortante n'est proposé car la spécialité de ce master ne s'y prête pas et aucune demande étudiante n'a été formulée.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont actuellement que peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Même si les chiffres fournis ne le montrent pas, car ne couvrant pas la période concernée il est mentionné dans les commentaires que l'accueil d'étudiants en formation continue a pris son envol lors de l'année universitaire 2021-2022 (une dizaine d'étudiants) et qui est rare au sein du second cycle de l'URCA. Un travail reste à faire avec les services de l'établissement afin de mener à bien les demandes de VAE ou de VAP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation développe et suit de manière convenable son attractivité auprès de ses différents publics. L'attractivité de la formation ne fait aucun doute au vu de l'augmentation constante des candidats (multipliés par trois en trois ans), mais également des inscrits (multipliés par deux en trois ans) ce qui est en cohérence avec les taux de pressions connus au niveau national dans ce domaine de formation. Le nombre d'admis est selon les données fournies parfois identique au nombre d'inscrits, ce qui peut poser question car le nombre de candidatures est 10 fois supérieur à la capacité d'accueil. Cependant les candidats admis s'inscrivent. Une communication ciblée sur les caractéristiques de la formation est réalisée afin de s'assurer que les candidats aient bien assimilé les objectifs spécifiques de la formation. De façon à apprécier la cohérence interne entre le 1^{er} et 2^e cycles dans le domaine du sport, il serait intéressant de connaître la proportion des candidats en M1 en provenance de la licence *STAPS, parcours Management du sport* de l'établissement.

La formation suit de manière correcte la réussite de ses étudiants. La réussite des étudiants au sein de la mention est satisfaisante à très satisfaisante (de 80 % à 100 %) et est analysée en prenant en compte comme éléments explicatifs, les conséquences de la crise sanitaire qui a amené certains étudiants de M1 et de M2 à abandonner leur cursus.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi par le biais d'enquêtes réalisées pour le moment par l'équipe pédagogique et non par l'établissement (enquêtes réalisées à 18 et 30 mois). La formation n'ayant ouvert qu'en septembre 2018, la première promotion de diplômés est sortie en septembre 2020 et donc aucune enquête n'a pu être réalisée avant le dépôt du dossier d'autoévaluation de la mention. La poursuite d'étude en doctorat n'est actuellement pas observée (en interne ou en externe), mais peut être là encore à cause du domaine assez spécifique et de la jeunesse de l'existence de la formation. Cependant ces éléments devront être observés et analysés dans les années futures de façon à mesurer la cohérence de la formation avec les attentes du milieu professionnel.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens un peu limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique associée à cette mention de master présente un déséquilibre entre enseignants temporaires (17) et titulaires (9) entraînant une tension sur l'encadrement des étudiants pouvant avoir des conséquences sur la formation. Même si les enseignants temporaires sont choisis pour leurs compétences spécifiques indispensables à la formation, ils ne participent pas aux tâches administratives qui incombent entièrement au petit nombre d'enseignants titulaires. La mobilité des enseignants participant à la mention est actuellement inexistante non seulement à cause de la crise sanitaire, mais également à la jeunesse de la formation. Cependant ce sera un élément à travailler dans le futur proche pour favoriser la création de partenariats avec des universités internationales de façon à développer l'attractivité internationale.

La formation est en cours de définition d'un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Les évaluations sont réalisées uniquement, pour le moment, par le biais d'entretiens tenus par l'équipe pédagogique, mais devront être travaillées dans le futur pour assurer la collecte d'éléments qui pourront être pris en compte lors du conseil de perfectionnement et qui seront sans nul doute pertinents pour l'évolution de la formation. Le compte rendu du conseil de perfectionnement fourni montre la prise en compte d'éléments pouvant permettre de faire évoluer cette jeune formation. Cependant il serait intéressant d'indiquer la structure d'appartenance et la qualité des représentants du monde professionnel de façon à montrer leur totale cohérence vis-à-vis de la formation.

Conclusion

Points forts

- De bonnes interactions avec les partenaires professionnels,
- L'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité de la formation.

Points faibles

- Un déséquilibre dans la composition de l'équipe pédagogique,
- Une internationalisation faible de la formation,
- Un manque d'enseignements en langue anglaise.

Recommandations

- Réaliser un travail conséquent, dans les années futures, de la part des responsables et de l'équipe pédagogique avec le soutien de la composante, autour d'éléments clés : accompagnement des étudiants, insertion professionnelle, poursuite d'études, ouverture à des publics diversifiés,
- Développer l'internationalisation de la formation en développant des partenariats avec des universités internationales, mais également des mobilités étudiants et enseignantes,
- Travailler en synergie avec les équipes de la seconde mention de master du domaine STAPS. Cela pourrait apporter une plus-value aux deux mentions de masters et proposer ainsi une offre de formation plus complémentaire et cohérente.

Observations de l'établissement

Reims, le 8 février 2023

*Le Président de l'université de Reims
Champagne-Ardenne*

À

Monsieur Thierry COULHON
Président du Hcéres

Objet : Observations sur le rapport d'évaluation du bilan du deuxième cycle

Monsieur le Président,

L'université de Reims Champagne-Ardenne tient à remercier l'ensemble des personnels du Hcéres ainsi que les experts qui ont mené l'ensemble des évaluations de nos formations. Les remarques et recommandations qui ont été faites nous seront utiles pour finaliser notre nouvelle offre de formation même si la plupart de nos points d'amélioration avaient déjà été identifiés.

Il me paraît toutefois important de revenir sur quelques points concernant le rapport cycle en me centrant sur les points qui ont été relevés comme révélant des faiblesses, les responsables de formations feront ensuite quelques observations concernant les formations proprement dites.

Avant d'aborder les points identifiés comme faibles, je remarque avec satisfaction que les experts du Hcéres ont relevé la qualité de l'adossement à la recherche de nos formations de deuxième cycle, les forts taux de réussite, les relations étroites avec le monde socio-économique et l'excellence de l'insertion professionnelle de nos diplômés. Les masters de l'université de Reims sont pertinents et performants et il est important de le souligner.

S'agissant de l'internationalisation des formations, il est important de noter que l'université de Reims Champagne-Ardenne s'est associée à l'alliance européenne INVEST qui réunit les universités de Nitra (Slovaquie), Carélie (Finlande), Thessalie (Grèce), Plovdiv (Bulgarie), Cordoue (Espagne) et Milan (Italie), dans le cadre de son élargissement. La participation de notre établissement dans ce consortium est l'aboutissement d'un investissement important pour internationaliser nos formations et permettra d'impulser une dynamique dans l'ensemble des équipes pédagogiques tant en premier qu'en deuxième cycle.

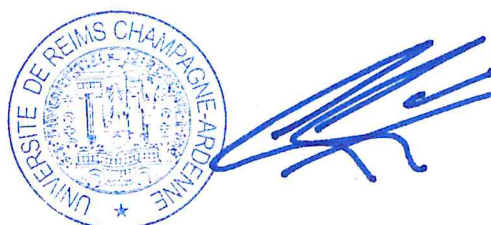
Par ailleurs, un nombre plus important d'enseignements en anglais verra le jour à l'occasion de la nouvelle accréditation, ce qui devrait encourager les mobilités.

Enfin, la création prochaine de l'institut sur la bioéconomie durable et l'environnement à la suite de la réussite à l'appel à projet ExcellencES (EXEBIO) impulse déjà de nombreux projets de masters Erasmus Mundus et la mise en place d'une Graduate School.

L'approche par compétences est au cœur du projet d'accréditation. La plupart des responsables de formation sont tout à fait conscients de la nécessité de décliner les maquettes en blocs de connaissances et compétences afin notamment de permettre une meilleure ouverture de notre catalogue de formation à la formation tout au long de la vie.

Enfin, s'agissant de l'évaluation des enseignements par les étudiants, tout est désormais en place dans l'établissement pour qu'elle puisse être généralisée.

Le président de l'université de Reims Champagne-Ardenne
Guillaume GELLÉ



Domaine arts, lettres et langues :

Master Sciences du langage

« Si un stage long en entreprise est impératif pour le parcours GMI, l'étudiant semble être laissé relativement dépendant de ses propres moyens et réseaux pour le trouver »

Les étudiants des deux parcours ont un enseignement d'aide à la recherche de stage, comprenant un suivi individualisé au semestre 3, ainsi que des enseignements à chaque semestre d'aide à la professionnalisation, incluant des préparations aux entretiens de recrutement. Concernant le parcours GMI spécifiquement, il dispose d'un réseau de plus de 150 diplômés, réunis à la fois dans un groupe LinkedIn et un groupe Facebook, où sont déposées régulièrement des offres de stage. La responsable du parcours dispose de plus d'un fort réseau d'entreprises qui prennent régulièrement des stagiaires GMI et propose en direct des offres de stage (ex 2023 : Arcelor Mittal, AES Protection, Bioeconomy for change, Datawords, L'Union). Concernant le parcours PLF, il dispose de la collaboration du Centre Interdisciplinaire d'Etudes Françaises qui accueille chaque année la quasi totalité de la promotion du M1 pour le stage d'observation de courte durée et quelques étudiants du M2 pour le stage en responsabilité de longue durée (la responsable de l'accueil des stagiaires au CIEF est d'ailleurs membre de l'équipe pédagogique). Les étudiants du parcours PLF bénéficient également du réseau des anciens diplômés du parcours FLE de L3 et du parcours PLF du master SaL dont certains sont responsables UP2A dans les établissements de la Région. Et pour ceux qui souhaitent effectuer leur stage de longue durée à l'étranger, le responsable du parcours PLF travaille avec le réseau des Alliances Françaises et le Fonctionnaire Sécurité Défense de l'URCA (également VP du Conseil d'Administration), pour offrir aux étudiants les meilleures opportunités à l'étranger en toute sécurité (ex Alliance française en Inde en 2022 ; Alliance Française en Thaïlande en 2023).

« La poursuite d'études affichées en doctorat des sciences du langage (notamment en FLE) est possible, mais peu représentée, celle en doctorat en langue anglaise, espagnole paraît peu probable »
La poursuite en doctorat des sciences du langage (quelle que soit la thématique) est peu représentée parce que 100 % des étudiants des parcours GMI et PLF visent une insertion professionnelle immédiate après l'obtention du master. La poursuite en doctorat de linguistique anglaise ne sera plus envisageable en l'absence d'un(e) HDR (MCF ou PR) consécutive à un départ à la retraite en 2021 non renouvelé. Quant à la poursuite en doctorat de linguistique espagnole, elle est envisageable à l'université de Reims, en l'absence d'un master LLCER espagnol et hors MEEF second degré, seulement grâce au parcours PLF du master *Sciences du langage*, qui compte dans son équipe pédagogique une collègue PR en linguistique espagnole qui dirige régulièrement des mémoires en linguistique ou en didactique de l'espagnol.

« Articulation recherche et contenus pratiques peu lisible pour les étudiants »

L'articulation recherche et contenus pratiques est lisible pour les étudiants, mais parfois, malgré l'argumentation de l'équipe pédagogique, les étudiants du parcours GMI ont du mal à comprendre pourquoi ils doivent élaborer, rédiger et soutenir un mémoire de recherche en M1, y compris sur une thématique en lien avec leur parcours, alors que leur objectif est une insertion professionnelle en entreprise.

Domaine droit, économie, gestion :

Master Comptabilité - contrôle - audit

Trois recommandations ont été formulées pour le master CCA, à savoir :

- 1) Proposer des années de césure pour une ouverture à l'international.
- 2) Engager une démarche pour déployer une approche par compétences.
- 3) Renforcer le processus d'évaluation interne par la mise en place d'une évaluation des enseignements et son intégration dans le processus d'évaluation.

Concernant le premier point, les étudiants sont régulièrement informés de la possibilité de faire une année de césure, notamment à des fins de formation à/perfectionnement de la maîtrise des langues étrangères. Ce rappel d'information est effectué lors des réunions de rentrée en M1 et en M2, ainsi qu'au fil de l'eau, lorsqu'une occasion concrète se présente. À titre d'exemple, avant les vacances de Noël 2022, le master CCA a reçu une invitation à participer aux webinaires sur la mobilité en Australie.

Concernant le deuxième point, une réflexion est envisagée depuis l'année dernière sur la restructuration de la maquette par blocs de compétences.

En ce qui concerne le troisième point, faute de moyens, comme cela a été constaté dans le rapport cycle, le master CCA ne peut pas assurer d'évaluations régulières et systématiques de sa formation. Pour l'instant, une évaluation des enseignements du M1 CCA est en cours lors de cette année universitaire.

Master Droit

Le rapport remarque que « les contenus et les dispositifs du master *Droit* ne sont pas adaptés aux étudiants de FC ou à l'alternance ». Cependant comme précisé lors des auditions, le master, pour sa deuxième année, est déjà ouvert à l'apprentissage avec un dispositif adapté aux spécificités de la formation : pour les deux premiers mois de l'année universitaire, les étudiants sont à 100 % sur le campus pour des sessions intensives de cours dans des matières fondamentales. Ensuite, ceux qui ont pu signer un contrat d'apprentissage, sont en immersion en entreprise deux jours par semaines (jeudi et vendredi) pour la période du 1^{er} novembre au 31 mars. Les apprentis, tout comme les stagiaires, sont à temps plein en entreprise par la suite. Quant aux étudiants qui ne relèvent pas du statut d'apprenti, ils travaillent les deux jours neutralisés de la semaine sur le programme de la clinique du droit en droit du vin et des spiritueux, qui est une autre voie d'accéder en contact avec le monde professionnel pendant son parcours. Cinq étudiants ont signé des contrats d'apprentissage pour l'année 2022-2023, première année de mise en place du nouveau dispositif dans les structures suivantes : Comité interprofessionnel du vin de Champagne, Syndicat général des Vignerons de Champagne, Groupe Vranken-Pommery, Groupe Pernod-Ricard, Kronenbourg.

Concernant l'évaluation interne, celle-ci ne peut pas être qualifiée de « minimale ». Depuis 2014, le conseil de perfectionnement se réunit tous les ans (à l'exception des deux années de la pandémie, où le mode de fonctionnement de la formation a été fortement perturbé), avec la participation des membres de l'équipe pédagogique, des représentants du monde socio-professionnels et tous les étudiants du M2 (ainsi que les représentants du M1). Avant chaque réunion du conseil, une fiche d'évaluation est distribuée aux étudiants qui est retournée remplie et anonyme. Les questions soulevées et les recommandations formulées sont prises en compte lors de la réunion du conseil.

Master *Droit de l'entreprise*

Ouverture à l'international (p.1) et contenu et dispositif du master non adaptés pour permettre son ouverture à l'international : La technicité et la spécificité des matières enseignées dans le master *Droit de l'entreprise* se concilient difficilement avec une ouverture à l'international. Il n'en reste pas moins vrai que les responsables de la formation maintiendront, dans un contexte de réforme des maquettes difficile, la présence forte d'enseignements en anglais.

De plus et même si les étudiants se saisissent rarement de cette opportunité, les stages réalisés à l'étranger sont encouragés. Par ailleurs, des enseignements ont des contenus dédiés à l'internationalisation des relations de travail : « droit social international et européen », « droit de la mobilité ».

Soulignons enfin qu'au printemps 2023, un blended intensiv programm (BIP), financé par le dispositif ERASMUS, permettra à 5 étudiants de la promotion de M2 Droit du travail de participer à un programme de formation par la recherche (sur le thème de la numérisation du travail) impliquant cinq universités européennes : outre l'URCA, les universités de Padoue, Budapest, Madrid et Salamanque. Les cours se tiendront en anglais (une semaine en distanciel, une semaine en présentiel à Budapest).

Adossement « relatif » avec la recherche (p. 1) : La méthodologie de la recherche, déjà présente en M2 sous la forme de directions de recherche et de mémoires (obligatoires pour le parcours affaires), sera renforcée et anticipée par un module dédié à la recherche dispensé sur les deux semestres du M1.

Liens avec le monde socio-économique p. 1 et p. 3 : Les responsables du master *Droit de l'entreprise* considèrent, à la différence des experts, que les liens avec le monde socio-économique ne sont pas modestes en raison notamment de l'intervention, à 50 % de professionnels extérieurs aux fonctions et responsabilités variées (ex. un intervenant est directeur régional de Pôle emploi pour le sud de la France, d'autre sont avocats, notaires, administrateurs et mandataires judiciaires, etc.), de conférences métiers organisées régulièrement à destination des étudiants pour mettre en perspective les métiers concernées avec les matières dispensées et dégager les compétences exigées pour l'accomplissement de ces professions (conférence « inspection du travail », « métiers de l'entreprise » « affaires spéciales et restructuration bancaires », « métiers du droit social »). Les responsables soulignent également que la durée significative de stages (quatre mois consécutifs minimum en M2, stages essentiellement suivis par les étudiants des deux parcours) favorise une implication complète, réelle des étudiants dans l'entreprise, comparable à terme à celle d'un salarié comme favorisant la prise en charge de missions sur le moyen terme. Les responsables soulignent que le reproche fait d'une interaction modeste avec les milieux socio-économiques repose surtout sur l'absence de mise en place de formation alternante. Les responsables souhaitent réfléchir à cette mise en place mais relèvent néanmoins l'existence de difficultés concrètes indéniables ; emplois du temps difficiles à gérer compte tenu des interventions importantes de professionnels issus du monde socio-économique, compte tenu d'une appétence variée des étudiants – souvent extérieurs à l'URCA – eux-mêmes envers l'alternance, compte tenu enfin des contraintes pratiques existantes : gestion des salles rendant la gestion des emplois du temps très rigide, personnel administratif compétent et dévoué mais surchargé et non disponible pour soutenir le développement de l'alternance.

En outre, on peut s'interroger sur la compatibilité des formations alternantes avec la nécessité rappelée par l'établissement de développer dans le même temps la recherche doctorale.

L'adéquation du contenu des programmes (p. 3) avec les besoins du monde professionnel se réalise par le biais des conseils de perfectionnement, qui se tiennent très régulièrement en présence de professionnels extérieurs à la formation (conformément aux exigences requises). Ainsi, l'introduction à l'initiation à la common law dispensée en anglais (parcours *Droit des affaires*) ou « droit du temps de travail » ont été réalisées à la suite de propositions émanant des conseils de perfectionnement et mettent en adéquation les enseignements avec les réalités professionnelles

Amélioration du suivi des diplômés (p. 3) : La collecte des adresses personnelles des étudiants est réalisée, chaque année, pour permettre l'envoi de questionnaires décidés par les responsables de formation et pour constituer des annuaires des anciens étudiants. Le rôle des associations étudiantes et l'implication des étudiants dans la formation de réseaux sont vivement encouragés par les responsables de la formation (ex. association promo juris qui organise spécifiquement chaque année la remise des diplômes de M2 et favorise à cette occasion les échanges avec les professionnels invités et les anciens étudiants).

Vigilance particulière quant aux taux de réussite (p. 3) : L'accent a été porté sur la méthodologie en M1 particulièrement, la sélection des étudiants en fin de L3 a aussi sensiblement amélioré le taux de réussite.

Les responsables de la formation sont par ailleurs soucieux de la réussite de leurs étudiants au-delà du M2 puisqu'ils ont pris l'initiative d'organiser des simulations au grand oral du CRFPA à destination des étudiants issus de leur master, les sensibilisant à cette occasion à une approche transversale de la problématique juridique.

Master Droit notarial

Sur les points faibles de la formation et des recommandations faites :

Outil numérique : Il est souligné au titre des points faibles que le master n'assure plus de cours dédié à l'usage des logiciels de rédaction d'actes et il est recommandé d'associer les partenaires professionnels pour assurer le financement des cours d'informatique.

Les étudiants du master utilisent les outils numériques de référence dans la profession notariale (principalement les logiciels de rédaction d'actes, d'acte authentique à distance, Télé@ctes, COMEDEC, FCDDV, etc.) dans le cadre du stage réalisé pendant 3 semaines dans une étude notariale en M1, puis lors du stage réalisé pendant 12 semaines consécutives en M2.

Le cours d'informatique notariale a été supprimé à la rentrée 2020-2021. La suppression de cet enseignement dispensé pendant près de 10 ans a été actée à la suite de la demande répétée des étudiants de le faire (pour des raisons diverses : inadaptation du logiciel et difficultés à le mettre à jour ; un volume horaire qui aurait dû être très important pour traiter des principaux actes courants au détriment d'autres enseignements jugés fondamentaux).

Il est également traité des usages des outils numériques précités (principalement l'acte authentique à distance), lors des enseignements dédiés à la déontologie et aux règles d'exercice de la profession notariale.

Un partenariat a aussi été mis en place entre Septeo Notaires (Genapi) et le M2 *Droit notarial* depuis l'année universitaire 2022-2023 ; partenariat qui se concrétise notamment par une formation à l'utilisation du logiciel de rédaction d'actes dispensée par un salarié de Septeo durant une journée (soit 6 heures).

Enfin, il est prévu dans la prochaine maquette et en conformité avec les matières traitées dans le cadre du nouveau DESN, la création d'un cours de droit du numérique dont une partie des enseignements sera consacrée aux enjeux du numérique pour la profession notariale (dématérialisation des actes, composition et transmission du patrimoine numérique, etc.).

Master Droit pénal et sciences criminelles

Nos liens avec le monde socio-économique sont forts. Nous avons notamment des liens avec les associations environnantes (par ex. CAST ; AANPA et surtout l'association socio-judiciaire Le Mars) et au niveau national (par ex. Citoyens Justice) au travers de recherches réalisées à leur demande et de multiples stages, à leur association à nos conférences et autres événements. De plus, plusieurs enseignants contribuent à la vie sociale (ex. : conseil départemental de la protection de l'enfance ; Association nationale de l'exécution des peines ; membre et fondateur de la Société Internationale de Jurisprudence Thérapeutique et montage de programmes de traitement de la délinquance pour Citoyens Justice et l'association Le Mars).

Concernant l'organisation du master dans le but d'accueillir un public d'alternant, l'organisation de la formation autour d'enseignements jusqu'à présent mutualisés avec le département de psychologie de la faculté des lettres et sciences humaines rend difficile l'organisation des enseignements en modules

permettant cette alternance. Cette remarque est également valable pour la FC. C'est d'ailleurs pourquoi les praticiens sont, comme le relève la note d'évaluation, dirigés vers le DU.

Les VAE et VAP sont tout à fait possibles, mais elles restent peu sollicitées et peu de procédures sont donc lancées. De plus leur organisation est difficile.

Enfin, nous ne sommes certes en apparence pas organisés sur la base de compétences, car les disciplines juridiques enseignées doivent être identifiables tant pour les étudiants que pour les praticiens et organisateurs de concours qui s'attendent à ce que les étudiants aient absorbés ces disciplines juridiques et non des « compétences ». Cependant, en pratique, les collègues, notamment les professionnels associés (avocats, procureurs, magistrats), mais également en droit de l'application des peines, proposent des études de dossiers réels et des exercices de mises en situation destinés à faire acquérir des connaissances telles que : intervention orale (plaidoirie, etc.) ; synthèse juridique de dossier ; raisonnement juridique en situation réelle ; rédaction de jugement, etc.

Concernant la criminologie, les cours sont bien structurés avec une progression logique d'acquisition de compétences. Ils visent, en première année, à comprendre les grandes causes de l'ensemble de la délinquance (macro), à distinguer les critères et facteurs de risque de la délinquance en général, à situer le niveau de risque de récurrence, et de certaines formes de délinquance en particulier (par ex. distinction entre contrôle coercitif et violence situationnelle pour les violences conjugales) à commencer l'apprentissage de l'évaluation criminologique, mise en pratique dans les cas pratiques rendus en TD, à l'apprentissage des méthodes de recherche empirique (théorie et mise en pratique lors des recherches). En seconde année, il s'agit d'apprendre l'ensemble des modèles de traitement de la délinquance et de les mettre en application (exercices ; mises en situation). Ceci vaut aussi pour le cours d'introduction aux TCC.

Master Droit privé

En toute fin de page 2 du rapport du Hcéres, à propos des conseils de perfectionnement mis en place au sein de la formation, celui-ci mentionne qu'un seul compte-rendu a été transmis pour l'ensemble de la période d'évaluation. Il est ajouté que, "sommaire, ce document ne permet pas de connaître la qualité des membres présents". Il s'agit d'une erreur de notre part, car nous n'avons pas transmis le CR complet de 6 pages et précisant la qualité des membres présents pour l'année 2021-2022. On précisera par ailleurs que les années précédentes, impactées par le Covid, ont rendu difficile la bonne tenue de ce Comité.

Nous remercions ici les membres du Hcéres pour leur rapport.

Master Droit public

Les parcours *Droit public des affaires* et *Droit des collectivités territoriales*, sont ouverts à l'alternance et accueillent déjà un nombre significatif d'alternants. Le parcours *Droit public carrières publiques* vient de s'ouvrir également à l'alternance. Si en M1 les enseignements sont principalement menés par des enseignants-chercheurs, en M2 de nombreux praticiens interviennent directement dans les formations. Les relations avec les partenaires socio-économiques sont loin d'être seulement informelles. Des conventions de partenariats ont été signées avec la direction départementale des finances publiques, le conseil départemental des Ardennes, l'association des maires de la Marne, la direction de l'information législative et administrative. Une convention est en cours d'élaboration avec le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne. Plusieurs parcours sont enfin présents sur les réseaux sociaux professionnels tels que LinkedIn.

Master Monnaie, banque, finance, assurance

Concernant les deux recommandations faites par le Hcéres :

- 1) Développer une approche par les compétences

Le master MBFA proposera une approche par les compétences lors de la prochaine accréditation.

- 2) Formaliser et structurer le processus d'évaluation interne dans une perspective d'amélioration continue

Le processus d'évaluation mis en place par l'URCA devrait être généralisé à l'ensemble des formations prochainement.

Domaine santé :

Diplôme de formation approfondie en Sciences pharmaceutiques (DFASP)

La direction de l'UFR de pharmacie remercie les experts et le Hcéres pour leur évaluation attentive et pour la synthèse qui a été faite du bilan de la formation en termes de points forts, de points faibles et de recommandations.

Concernant les recommandations émises par le Hcéres dans son rapport d'évaluation, la direction de l'UFR de pharmacie souhaite apporter les précisions suivantes :

Sur la soutenabilité et les données de pilotage, de nouveaux outils (P2CA, etc.) sont en cours de finalisation par l'établissement afin d'être mis à disposition de notre composante. Ces nouveaux outils, qui viendront renforcer ceux dont l'UFR dispose déjà (OMEGA, MyReport), faciliteront le pilotage, la mesure et le suivi de la soutenabilité de notre formation.

Sur l'internationalisation de la formation, une réflexion est en cours avec notamment la nomination d'une chargée de mission pour le développement des relations internationales. Du fait des spécificités du diplôme de pharmacien, le travail débuté concerne en premier lieu la création de nouveaux partenariats internationaux permettant les mobilités entrantes et sortantes des étudiants et des personnels pour l'ensemble des parcours.

Sur l'évaluation des enseignements et le conseil de perfectionnement, l'UFR s'est inscrite depuis 2021-2022 dans la mise en place pérenne d'une démarche « Qualité ». Cette démarche comprend la mise en place d'un conseil de perfectionnement, dont la composition et le fonctionnement répondent au cadrage de l'établissement. L'évaluation des enseignements par les étudiants a également été initiée en lien avec la direction des études et de la vie universitaire.

Sur la formation et le soutien pédagogique des enseignants, consciente de la nécessité de déployer et de développer des nouvelles pédagogies, la direction de l'UFR a nommé un chargé de mission pour développer l'innovation et la transformation pédagogique au sein de la composante. Le chargé de mission pourra s'appuyer sur différents dispositifs mis à disposition par l'université (formations, soutien, Learning Lab, etc.) et sur le savoir-faire et la compétence d'ingénieurs pédagogiques récemment recrutés.

Diplôme d'État d'Infirmier en pratique avancée (IPA)

La cinquième spécialité « Urgences » du Diplôme d'Infirmier en Pratique Avancée (IPA) a été accréditée par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche en novembre 2022, après le dépôt de dossier au Hcéres. Cette formation qui relève de l'UFR de médecine de l'URCA comporte désormais cinq spécialités : Pathologies chroniques stabilisées, Oncologie et hémato-oncologie, Maladie rénales chronique, dialyse, transplantation rénale, Psychiatrie et santé mentale et Urgences.

Domaine sciences, technologies, santé :

Master Biologie, agrosciences

Depuis la période considérée un dossier de candidature pour une VAE pour le M2 parcours BCVB a été reçu et sera évalué par le jury VAE du Master BAS le 09 mars 2023. La candidate est une assistante ingénieur au sein de la chaire de biotechnologies de Centrale Supélec du CEBB.

Master Biomécanique

Section 4 : Le pilotage et l'amélioration continue de la formation.

Le pilotage de la formation est assuré par quatre enseignants es dont le responsable de la formation, appuyés par trois personnes en scolarité. Chaque membre du pilotage possède des tâches bien définies, ce qui assure une bonne gestion de la formation tout en ayant une stratégie d'amélioration continue. Un espace partagé, sous TEAMS, est accessible à tous les membres pour fluidifier les échanges et partager les documents de travail. Des conseils de perfectionnements permettent de structurer ce fonctionnement. A partir de ces éléments, le nombre de personnes participant au pilotage est jugé suffisant par la scolarité, l'équipe enseignante comme par les étudiants.

Conclusion : les évolutions de la formation, avec l'appui du rapport d'expertise, seront exposées dans le dossier d'accréditation.

Master Calcul haute performance, simulation

Concernant l'observation sur la mobilité sortante (section 2), nous avons deux étudiants qui ont fait le M2 au Canada (UQAC – Université du Québec à Chicoutimi) en 2018/2019. La crise sanitaire n'a pas permis des séjours en 2020 ou 2021, mais des stages M2 à l'étranger ont repris en 2022 (1 aux États Unis, 1 au Canada et 1 au Chypre).

L'internationalisation reste une priorité pour le prochain quinquennal : on participe actuellement au projet Européen « EuroMaster4HPC » dont l'objectif est de créer une maquette type pour les formations HPC en Europe, avec un groupe pilote inscrit à Sorbonne Université. Notre objectif, à l'issue de ce projet, est de créer un projet Erasmus/Erasmus Mundus autour du master CHPS de Reims, afin de capitaliser ce projet et le réseau d'universités participant à EuroMaster4HPC.

Finalement, l'ouverture à alternance (point faible 2) s'est concrétisée depuis la rentrée 2021/2022, avec cinq étudiants M2 en alternance en ce moment.

Master Génie civil

Initiation à la recherche : Le module d'initiation à la recherche a été retiré de la maquette du master GC à la rentrée 2019. À l'époque, le master était rattaché au laboratoire GRESPI et les enseignants-chercheurs de ce laboratoire participaient au module. Néanmoins, devant le constat de l'absence systématique de poursuite d'études en doctorat et suite au conseil de perfectionnement de juin 2019, il a été décidé de remplacer ce module par un autre dédié aux travaux publics, thématique qui manquait dans la formation et qui était réclamée par nos partenaires du monde de l'entreprise (tuteurs de stage).

Actuellement, le master GC est rattaché à l'équipe de recherche MATIM (créée en janvier 2021). L'un des axes de recherche de cette unité est relatif aux éco-matériaux et à la construction durable. Un EC « Initiation à la recherche » sera introduit dès le semestre 1 en M1 dans la prochaine accréditation, et permettra d'organiser des séminaires en lien avec les thématiques actuelles dans le BTP (matériaux nouveaux, évolutions de la réglementation, nouveaux procédés) en faisant participer aussi bien des enseignants-chercheurs que des professionnels du domaine. Cela sera également l'occasion de former les étudiants à la recherche documentaire et à l'intégrité scientifique. Il est à noter que ces sujets vont être abordés dès cette année dans le cadre d'un projet du module « Énergies renouvelables ».

Internationalisation : Le recrutement à l'international a été interrompu à partir de la rentrée 2021, du fait de flux suffisants issus de la L3 et d'un nombre déjà important de recrutements internationaux au niveau licence. Néanmoins, depuis lors, quelques dossiers d'excellence Bourse Eiffel ont été reçus et la réouverture du recrutement à l'international sera donc effective dès la rentrée 2023.

Concernant les mobilités sortantes, nous avons constaté que malgré la présentation chaque année par la correspondante des relations internationales des dispositifs en place, aucun étudiant ne fait de demande d'inscription dans l'une de nos universités partenaires. Cela est regrettable car les étudiants ayant réalisé ce type d'échanges dans le passé (Budapest, par exemple) en ont rapporté une expérience très positive et en ont d'ailleurs témoigné dans des vidéos utilisées comme support de communication par notre service des relations internationales. L'équipe pédagogique se fait également le relais de ce type de mobilités tout au long de l'année.

Enfin, au sujet de la certification en langues étrangères, depuis la rentrée 2021 et grâce aux ressources propres de la composante issues de la formation continue, la certification TOEIC est proposée gratuitement (pour une session) aux étudiants du M2 qui le souhaitent. Néanmoins, il ne nous est officiellement pas possible d'imposer un niveau en fin de cursus. Nous le regrettons, car même si cela ne concerne pas la majorité, certains de nos diplômés, une fois en poste dans de grandes entreprises, se voient proposer des mobilités internationales dans des pays non-francophones où un niveau d'anglais insuffisant risque de les pénaliser, voire de les priver de ces opportunités.

Conseil de perfectionnement : Le conseil de perfectionnement de la mention ne s'est pas réuni en 2020 et 2021 du fait de la situation sanitaire, mais il s'est bien tenu en juillet 2022. Les qualités des membres du CP de 2019 ont effectivement été omises dans le compte-rendu de 2019 transmis au Hcéres. Voici ci-dessous la composition du CP tenu en juillet 2022 :

- responsable de la formation
- vacataire professionnel
- vacataire professionnel
- vacataire professionnel
- diplômée de la formation
- professionnel n'intervenant pas dans la formation
- étudiante dans la formation
- diplômé de la formation
- présidente du département Génie civil
- enseignant dans la formation
- enseignante dans la formation
- vacataire professionnel
- étudiante dans la formation

Ce dernier conseil a été l'occasion de réfléchir à l'orientation stratégique du master en termes de spécialisations, et a été suivi d'une réunion avec le secrétaire général de la fédération française du bâtiment Grand Est qui a permis d'affiner le contenu pédagogique de la future maquette, en y ajoutant des thématiques d'actualité pour le secteur du BTP dans la région.

Master Géoressources, géorisques, géotechnique

Remarque liminaire : les très petits effectifs du parcours AGP, qui constituent pour nous un point faible, ont conduit à l'abandon de cette formation insuffisamment attractive.

3. Attractivité, performance, pertinence (p.2) : « sans que ne soient décrites les modalités de sélection ».

Réponse : Cet item n'était pas demandé dans le dossier. Une commission est créée pour chaque parcours comprenant le responsable de mention, le responsable du parcours et les responsables d'année. Les dossiers sont classés par chaque commission sur les critères habituels (adéquation de la formation initiale, résultats en L3 et au bac, motivations, projet professionnel). Il n'y a pas d'audition des candidats.

« ce qui ne s'explique pas par le nombre de candidatures reçues puisqu'elles restent supérieures à la capacité d'accueil »

Réponse : le nombre réel des inscriptions est d'environ 45 à 50% du nombre des admissions, car les étudiants peuvent être admis dans plusieurs formations. Il n'y a donc pas de lien direct entre candidatures reçues et les inscriptions.

« ...le parcours GEORIS dénombre deux à sept étudiants en échec en M1 et deux à cinq étudiants en échec en M2 »

Réponse : le taux de réussite sur les trois années de référence est de 92 % pour les étudiants « e-candidats » (33/36) et de 41% pour les étudiants « Etudes en France » (11/27). L'échec en M1 s'explique en grande partie par des étudiants étrangers qui n'arrivent pas à suivre les enseignements et aussi par quelques cas de saisine rectorale qui impose des étudiants qui ne disposent pas des pré-requis demandés par la formation.

« poursuite en thèse, le dossier ne permet pas de savoir si la poursuite en thèse se fait au sein de l'URCA »

Réponse : l'information n'était pas demandée. A notre connaissance, il y a eu huit poursuites en thèse dont cinq au sein du laboratoire GEGENAA (4 GEORIS, 1 AGP).

Points forts (p.3). Débouchés pour des diplômés en histoire

Réponse : il y a effectivement eu 14 diplômés du parcours AGP titulaires de la licence d'histoire, mais il y a aussi 104 étudiants diplômés titulaires d'une licence de géosciences (géologie, SVT ou géographie physique).

Points faibles (p.3). « faible taux de réussite pour le parcours GEORIS »

Réponse : L'échec en M2 est à moduler car certains étudiants parviennent à valider leur diplôme en trois ans (en obtenant un stage la dernière année). Par exemple en 2021 cinq étudiants (dont quatre « études en France ») n'ont pas eu de stage, mais quatre ont été autorisés à redoubler et ils ont tous validé leur année en 2022.

Points faibles (p.3). « pas de découpage en blocs de compétences »

Réponse : ce découpage n'était pas demandé pour l'accréditation 2018-2023.

Master Ingénierie de conception

Le rapport indique un manque d'analyse stratégique et de professionnalisation insuffisante, ce qui ne reflète pas la réalité. En effet, les enseignements professionnalisants, formalisés dans des unités d'enseignements spécifiques, représentent plus de 40 % de la formation ce qui n'est pas négligeable. Ceci se traduit, d'ailleurs, par une très bonne insertion professionnelle de nos diplômés comme le souligne à juste titre le rapport.

Concernant l'analyse stratégique, celle est aussi en place et pilotée par l'équipe pédagogique en s'appuyant sur le conseil de perfectionnement. C'est d'ailleurs cette analyse qui a conduit à la mise en place de la nouvelle orientation de la formation en 2021, la nouvelle carte pédagogique, le renforcement de la pédagogie par projet sur l'ensemble de la formation, l'ouverture de l'alternance en M2, etc. Bien sûr, ces dispositions s'intègrent dans un processus d'amélioration continue que la formation a mis en place depuis plus d'un an.

Master Mathématiques et applications

Pour le parcours *Mathématiques fondamentales recherche* accueillant les six étudiants kazakhstanais en 2021-2022, les enseignements spécifiques étaient dispensés en anglais.

La certification TOEIC en anglais est proposée à l'UFR depuis 2021-2022.

Les trois parcours sont professionnalisants comme l'attestent les bons taux d'insertion.

Master Physique appliquée et ingénierie physique

L'équipe pédagogique du master remercie les membres du comité d'évaluation de l'analyse détaillée de l'organisation et du fonctionnement de nos parcours d'enseignements. Les remarques et commentaires visant à faire évoluer notre formation seront prises en compte attentivement dans la

prochaine accréditation. Concernant les différents points abordés, nous souhaitons apporter ci-dessous quelques commentaires.

La mention *Physique appliquée et ingénierie physique* (PAIP), portée par l'URCA et l'UTT, réunit trois parcours (PSI², NANO-PHOT et MMPA) dont l'objectif demeure la transmission de connaissances, d'outils, et de méthodes couvrant un large spectre scientifique, principalement autour de la physique, la physico-chimie, la mécanique, les nanosciences, la science des matériaux et l'instrumentation. Cette formation s'est donnée comme objectif d'accueillir des étudiants français et étrangers diplômés d'un bac+3 et de les former aux métiers de la recherche. Pour cela, cette formation s'appuie sur l'expertise de plusieurs unités de recherche de l'URCA et l'UTT. La stratégie de la mention est d'amener le plus grand nombre d'étudiants à réaliser un doctorat. Ainsi, l'essentiel de la formation est organisé autour de cet objectif.

La mention PAIP est largement ouverte à l'international en proposant entre autres un parcours exclusivement en anglais (NANO-PHOT) ainsi que plusieurs doubles diplômes avec des universités étrangères, dont l'offre s'enrichit d'année en année. Dans le but de développer notre attractivité, nous souhaitons ouvrir tous les parcours aux étudiants ingénieurs de l'UTT et l'ESIREims (écoles d'ingénieurs du site Champardennais), à l'image de ce qui existe déjà pour le parcours NANO-PHOT et MMPA à l'UTT où environ 50 % des étudiants du M2 sont en double diplôme UTT/Master.

À ce jour, le programme de la mention PAIP n'est pas encore décliné en blocs de compétences. Cette transformation constitue l'un des enjeux majeurs de la mention pour les années à venir et devrait nous permettre de renforcer nos liens avec le monde socio-économique. Des réflexions ont d'ores et déjà été initiées au sein du conseil de perfectionnement de la mention et nous serons en mesure de proposer ce nouveau schéma pour la rentrée 2024. À noter qu'un certain nombre d'enseignements en lien avec le monde de l'entreprise (entrepreneuriat, propriété intellectuelle, etc.) existent déjà et nous souhaitons étoffer ces enseignements en invitant de plus en plus des intervenants du privé. En outre, l'ouverture de tous les parcours de la mention de master aux étudiants ingénieurs devrait permettre de gagner en visibilité auprès des professionnels.

Concernant l'analyse centralisée de l'insertion professionnelle des diplômés, l'URCA et l'UTT disposent de services dédiés. Conscients cependant des difficultés de nos établissements à garder le contact avec les anciens étudiants, les différents parcours de la mention ont mis en place récemment un suivi individuel à l'issue du M2.

Master Santé Publique

Les responsables du master (mention, parcours) des cinq universités coaccréditées remercient les experts pour leur travail d'analyse soigneux et approfondi et pour leurs recommandations.

Les observations ci-dessous ont pour but d'apporter des informations qui n'avaient pas été assez bien explicitées dans le dossier. Elles permettent de nuancer certains points faibles et montrent que les recommandations correspondent à des préoccupations de l'équipe enseignante et sont pour partie déjà mises en œuvre.

1. Politique et caractérisation de la formation

- *Liens entre l'équipe de formation et le Collegium* : la maquette du diplôme puis chacune de ses révisions, proposées par l'équipe de formation et acceptées par le conseil de perfectionnement, sont transmises au Collegium Santé qui les valide.
- *Mobilité sortante* : au national, 1 à 4 étudiants du parcours *Éthique* et du parcours ERCE effectuent leur stage de M2 en dehors des laboratoires agréés des cinq universités coaccréditées. À l'international, 4 à 5 étudiants français du parcours IPS effectuent leur stage de M2 dans des ONG à l'étranger chaque année.
- *Accompagnement dans les unités de recherche* : les équipes de formation s'assurent de la qualité des encadrements et des accompagnements des laboratoires de recherche qu'elles agrément. Elles s'assurent par une évaluation régulière qu'ils satisfont aux conditions requises pour garantir la qualité du stage. Lors de la présentation des projets à mi-parcours, l'invitation des responsables de stage est systématique. Les équipes de formation demandent séparément un retour des encadrants du laboratoire, d'une part, des étudiants d'autre part, sur le déroulement du stage. Il est arrivé de retirer l'agrément à certains laboratoires en cas de défaut d'accompagnement manifeste.
- *Relations avec le monde socio-économique* : le conseil de perfectionnement est composé de nombreux professionnels de santé, en particulier hospitalo-universitaires, donc insérés dans le système de soins, mais aussi de responsables de services de l'État (ARS), de mutuelle (MSA) et de structure associative de promotion de la santé (IREPS).

2. L'organisation pédagogique de la formation

- *Méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées* : bien que des progrès restent à faire, le rapport d'auto-évaluation ne précisait pas de façon suffisamment explicite les démarches déjà mises en œuvre.

Concernant l'approche par compétence, une caractérisation des compétences a été construite lors de la révision initiale de la maquette au début du contrat. Elle se traduit par des objectifs de

compétences à acquérir figurant systématiquement dans la présentation de chaque UE dès leur ouverture sur le site, et consultable à tout moment par l'étudiant et les enseignants de l'UE.

Concernant l'approche programme, une vraie progression des compétences a été organisée tout au long du programme, avec la nécessité indiquée aux étudiants d'avoir validé des UE de semestres précédents pour accéder aux semestres suivants (ex : UE Concepts et savoirs de base en éthique en S7, UE Statistiques de base en S7, UE Protocole d'investigation en santé publique en S7 prérequis pour UE Stage d'initiation à la recherche en santé publique en S8, UE Protocole en S9 prérequis de l'UE Stage en S10). Par ailleurs, des UE de L3 sont mises à disposition en auto-apprentissage en ligne pour les étudiants de M1 en S7 (UE Concept et savoirs de base en santé publique, UE Action et évaluation en santé publique).

Chaque parcours a mis en place des initiatives pédagogiques originales valorisant les acquis du cursus.

Dans le parcours ERCE, l'étudiant doit présenter un protocole, et produire en fin de stage un article dont il est premier auteur, avec preuve de soumission à une revue de niveau international. Ceci est une condition pour autoriser sa soutenance finale, où il doit le présenter dans un format de communication orale à un congrès, et remplace un mémoire. C'est le seul master *Santé publique* en France à avoir mis en place cette modalité d'évaluation du travail réalisé en stage.

Dans le parcours *Éthique*, les étudiants professionnels de santé sont nombreux et les séminaires permettent de partager et d'analyser un savoir expérientiel, ancré sur les terrains des différentes orientations (soin, santé publique, innovation technologique).

Dans le parcours IPS, la préparation du mémoire est une activité intégrative dans laquelle sont demandées la mise en œuvre des compétences acquises dans l'ensemble du cursus.

- *Pratiques pédagogiques* : Depuis sa création, cette formation organisée complètement à distance en M1 et soit partiellement, soit complètement à distance en M2, a organisé une interaction importante enseignant-étudiant via des forums, des chats, une messagerie instantanée et l'enregistrement de visioconférences pour un accès asynchrone des étudiants aux ressources et aux échanges, compatibles avec une activité professionnelle parallèle ou une situation géographique très éloignée (outre-mer). L'accompagnement est ainsi traçable dans toutes les phases du processus d'apprentissage, de l'appropriation des contenus à l'évaluation, la réflexion critique, l'étude de cas et l'élaboration de projets en groupe (stage M1) ou individuellement (stage M2). La part importante d'étudiants et de référents en situation de décalage horaire a favorisé depuis de nombreuses années le développement de ressources et d'outils numériques. Une évolution vers plus de visioconférences – et donc davantage de pédagogie synchrone - se dessine depuis la pandémie. Elle exige une souplesse horaire accrue de la part des enseignants pour s'adapter aux étudiants et à leurs contraintes. Nous continuons à réfléchir sur la façon de rendre plus dynamique et plus attractifs nos enseignements.
- *Mobilité sortante* : cf. plus haut : Point 1, 2^{ème} alinéa

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

- *Suivi de la réussite des étudiants* : une analyse des taux de réussite est effectuée chaque année en s'appuyant sur les données de l'année et les évolutions constatées. Les équipes de formation et la coordination mènent une réflexion annuelle approfondie sur ces taux de réussite et la façon de les améliorer. À l'issue de cette analyse, des mesures ont été mises en œuvre chaque année au sein des commissions d'admission, avec par exemple la réalisation d'une épreuve préalable de test en ligne du niveau de connaissance orienté vers le parcours choisi par l'étudiant. Ainsi les commissions d'admissions sont devenues plus sélectives à l'entrée en M1, et les formations en 3 ou 4 ans (2 ans par niveau) se sont inscrites dans la préoccupation d'accepter des professionnels en formation continue ou en formation permanente (cf. plus bas : Point 4, 1^{er} alinéa – soutenabilité). Par ailleurs, ces réflexions sont menées avec les responsables d'UE pour optimiser les outils d'apprentissage, notamment en ligne, et/ou des approches pédagogiques ayant parfois mené à une refonte de certains enseignements (UE Statistiques de base).
À titre illustratif, voici le tableau des taux de réussite finaux par cohorte d'inscription. On peut constater que dans les trois parcours, les taux de réussite en M2 sont excellents, quelle que soit la durée de la formation (en 1 an ou en 2 ans).

Taux de réussite par parcours (ERCE, IPS, Éthique) et par promotion*

	Promotion (Nb primo-inscrits en 1 an / Nb primo-inscrits en 2 ans)			
	2017 2018	2018 2019	2019 2020	2020 2021
M1 ERCE	(8 1)	(19 4)	(26 1)	(42 2)
Taux de réussite en 1 an	50,0% (4/8)	57,9% (11/19)	69,2% (18/26)	57,1% (24/42)
Taux de réussite global de la promotion	55,5% (5/9)	65,2% (15/23)	78,5% (22/27)	70,5% (31/44)
M1 IPS	(28 19)	(50 15)	(76 16)	(49 6)
Taux de réussite en 1 an	75,0% (21/28)	78,0% (39/50)	86,8% (66/76)	69,4% (34/49)
Taux de réussite global de la promotion	63,8% (30/47)	83,1% (54/65)	76,0% (70/92)	69,1% (38/55)
M1 Éthique			(5 0)	(17 0)
Taux de réussite en 1 an	NA	NA	80,0% (4/5)	82,4% (14/17)
Taux de réussite global de la promotion	NA	NA	80,0% (4/5)	82,4% (14/17)
M2 ERCE	(20 1)	(12 1)	(17 0)	(14 5)
Taux de réussite en 1 an	95,0% (19/20)	100% (12/12)	94,1% (16/17)	92,3% (13/14)
Taux de réussite global de la promotion	100% (21/21)	100% (13/13)	94,1% (16/17)	94,7% (18/19)
M2 IPS	(28 8)	(35 13)	(49 9)	(38 7)
Taux de réussite en 1 an	82,1% (23/28)	82,9% (29/35)	87,8% (43/49)	69,1% (35/55)
Taux de réussite global de la promotion	83,3% (30/36)	83,3% (40/48)	91,4% (53/58)	91,1% (57/62)
M2 Éthique			(8 3)	(10 0)
Taux de réussite en 1 an	NA	NA	87,5% (7/8)	80,0% (8/10)
Taux de réussite global de la promotion	NA	NA	90,1% (10/11)	90,0% (9/10)

* Une promotion est une cohorte constituée par l'ensemble des primo inscrits suivi jusqu'à obtention du M1 ou abandon

- Analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études :** Une enquête permanente sur le sujet est produite par l'université de Lorraine. Sur la période 2014-2018, parmi les diplômés non FC qui ont répondu à l'enquête (96 % pour ERCE et 78 % pour IPS), 71 % des diplômés ERCE ont poursuivi par des études (21 % doctorat et 50 % hors doctorat correspondant probablement à des études médicales) et 22 % des diplômés IPS (7 % en doctorat et 15 % hors doctorat). Parmi ceux qui étaient sur le marché du travail 100 % des ERCE et 94 % des IPS avait un emploi à 18 mois de l'obtention du diplôme.

Pour la période 2019-2021 les chiffres ne sont pas consolidés.

En ce qui concerne les étudiants en FC, sur la période 2015-2018 seuls 40 étudiants ont répondu pour l'ensemble du M2 *Santé publique*, dont un seul en situation de demande d'emploi à l'entrée de la formation, les chiffres ne sont donc pas interprétables.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

- *Absence d'indicateur de mesure de coût et de la soutenabilité* : une réflexion annuelle est menée sur la soutenabilité et les coûts de la formation. Elle inclut l'équipe de coordination et les enseignants. En début de contrat, et sur la base de la maquette rénovée, une remise à plat des tarifs a été effectuée en fonction des besoins de la coordination, du suivi des référents en réseau et des besoins par université. Ainsi des conventions de reversement ont été établies avec les universités coaccréditées qui l'ont souhaité, garantissant un fonctionnement par une part fixe et une part variable au prorata des étudiants inscrits. Chaque année, la réflexion s'appuie sur l'analyse des flux (entrants, en un an ou en deux ans pour M1 et pour M2), du ratio FC/FI et propose au Collegium Santé un ajustement des tarifs ainsi que des mesures pour mieux maîtriser les variations de ces flux (cf. plus haut : Point 3, 1^{er} alinéa). Ces dispositions n'avaient pas été mentionnées dans le dossier d'auto-évaluation.
- *Modalité de prise en compte des résultats des évaluations des enseignements*. Ces évaluations sont analysées de plusieurs façons. Elles sont présentées aux enseignants lors des réunions d'enseignements hebdomadaires, discutées avec l'équipe de coordination et avec chaque responsable d'UE, puis reprises en discussion plénière lors des réunions des équipes de formation dont font partie des représentants des étudiants.
Pour le parcours ERCE et le parcours *Éthique*, elles s'appuient sur le retour des étudiants (questionnaire de satisfaction anonyme) pour chaque UE et sur les échanges avec les responsables d'UE.
Pour le parcours IPS, les évaluations sont conduites à chaque session de regroupement, analysée en réunion d'enseignants hebdomadaire, rapportées et discutées en équipe de formation.
Les propositions d'évolutions sont ensuite présentées au conseil de perfectionnement. Lorsqu'il les valide, les modifications sont mises en œuvre l'année universitaire suivante.
Certaines UE, au-delà du tronc commun S7, peuvent appartenir à deux parcours, telles que l'UE Gestion de projet et l'UE Évaluation. Les analyses sont alors conduites conjointement par les enseignants des deux parcours concernés et proposées conjointement aux équipes de formations concernées.

Master Sciences du médicament et des produits de santé

La direction de l'UFR de pharmacie remercie les examinateurs et le Hcéres pour leur évaluation attentive et pour la synthèse qui a été faite du bilan de la formation en termes de points forts, de points faibles et de recommandations.

Concernant les recommandations émises par le Hcéres dans son rapport d'évaluation, la direction de l'UFR de pharmacie souhaite apporter les précisions suivantes :

Sur l'internationalisation de la formation, une réflexion est en cours avec notamment la nomination d'une chargée de mission pour le développement des relations internationales. La mise en place de mobilités sortantes/entrantes sera renforcée en mettant à profit les réseaux internationaux de recherche des unités d'adossesment de la formation. Une réflexion sur le renforcement et la place des langues dans la formation (cours d'anglais, mise à disposition de contenus en anglais) sera également initiée. Enfin, l'UFR s'appuiera sur les liens existants avec les masters de l'UFR SEN, pour participer à la construction de futurs projets internationaux (e.g. Erasmus Mundus, etc.).

Sur l'ouverture à la formation tout au long de la vie, l'UFR s'appuiera sur l'intégration du parcours M2 MQR et son expérience acquise (parcours ouvert à l'alternance depuis 2 ans) pour donner l'impulsion au second parcours BBS. La structuration de l'offre de formation en blocs de compétences et connaissances sera également un levier facilitant cette ouverture vers la formation tout au long de la vie.

Sur la formation et le soutien pédagogique des enseignants, consciente de la nécessité de déployer et de développer des nouvelles pédagogies, la direction de l'UFR a nommé un chargé de mission pour développer l'innovation et la transformation pédagogique au sein de la composante. Le chargé de mission pourra s'appuyer sur différents dispositifs mis à disposition par l'université (formations, soutien, Learning Lab, etc) et sur le savoir-faire et la compétence d'ingénieurs pédagogiques récemment recrutés. L'UFR participe également aux AAP nationaux dans lesquels l'URCA est inscrite ou lauréat et participera aux projets de l'établissement en lien avec les nouvelles pédagogies, notamment en santé.

Master STAPS : ingénierie et ergonomie de l'activité physique

L'expertise indique que "la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont assurées au sein de cette mention par seulement deux unités d'enseignement". Nous pensons que la formation intègre significativement les dimensions de pluri et d'interdisciplinarité. C'est en effet pour cette raison qu'elle a mis en place deux UE pleinement orientées vers l'approche systémique. Il faut toutefois préciser que le fait que deux UE soient pleinement focalisées sur les approches pluri et l'interdisciplinarité ne signifie pas que celles-ci ne soient pas présentes dans d'autres UE. En effet, elles sont quasiment présentes dans l'ensemble des UE car : 1) la formation STAPS est par essence pluridisciplinaire (SHS, sciences de la vie,

sciences du numérique et de l'ingénieur, etc.), 2) il s'agit d'une compétence essentielle dans le domaine ergonomique présente dans le bloc 4 des compétences de la fiche RNCP du master IEAP, 3) cela correspond à la nomenclature du domaine d'activité du master (code 110: Approches pluriscientifiques) et enfin 4) les enseignants-chercheurs qui interviennent dans la formation développent naturellement des enseignements de ce type car cette approche est également développée au sein du laboratoire d'adossement de la mention (PSMS) .

La formation n'a pas accueilli d'étudiants en formation professionnelle de 2018 à 2020, toutefois, nous ne sommes pas d'accord avec le fait que les contenus et les dispositifs de formation seraient peu adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. En effet, il s'agit d'une des priorités de la composante et de la mention. L'emploi du temps a été spécialement adapté (semaines de cours en alternance avec des semaines libres pour la formation professionnelle), les cours sont quasiment tous disponibles en ligne pour faciliter leur accès aux étudiants alternants et en formation continue. Enfin, la composante a recruté sur ses fonds propres deux personnels administratifs pour gérer spécifiquement les procédures. Sur la base de cette organisation dédiée, en septembre 2022, la mention a accueilli une vingtaine d'étudiants en formation professionnelle (formation continue ou alternance) (quatre en 2021).

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)